

Analyse des contributions du public recueillies en cours d'enquête publique : Thèmes dégagés

Enquête publique :

Modification de la procédure de départ guidée par satellites, dite « GNSS », pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac (Haute-Garonne).



Enquête publique du 16 septembre au 18 octobre 2019, prescrite par arrêté préfectoral du 22 juillet 2019, dans la commune de : AUSSONNE, DAUX, GRENADE, LARRA, MERVILLE (siège), MONDONVILLE et SAINT-JORY

Sommaire

1- Observations sur Merville	Page 2
2- Observations sur Aussonne	Page 8
3- Observations sur Daux	Page 13
4- Observations sur Larra	Page 25
5- Observations sur Mondonville	Page 44
6- Observations sur Grenade	Page 45
7- Observations sur courriers adressés au commissaire enquêteur	Page 46
8- Observations sur l'adresse électronique	Page 48
9- Récapitulatif quantitatif de l'ensemble des dépositions	Page 52
10- Récapitulatif des 352 dépositions sur registre électronique	Page 53

1- Observations sur MERVILLE lors des permanences + registres MERVILLE

N° Contribution + P : perma . R : Registre	Analyse synthèse des observations	Principaux thèmes dégagés	Autres thèmes évoqués	Pour contre
M1 P	<p>Mme Joséphine LABAYEN, habitant un lotissement à Merville : <i>observation orale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -Conseillère municipale de MERVILLE, -déléguée aux finances et -Déléguée à la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) pour MERVILLE et DAUX. -Ancienne présidente de l'association SNAM (Stop aux Nuisances Aériennes sur Merville), association créée en 2003. - Rappel historique de l'évolution de la situation, sur Merville notamment. <ul style="list-style-type: none"> o En 2003, deux couloirs aériens ont été déplacés au nord de la balise TOU, sans concertation o Ce changement a engendré une mobilisation de la population de MERVILLE, avec en particulier la création de l'association SNAM. o Les relations de négociation ont toujours perduré depuis 2003, avec une certaine écoute de l'ACNUSA du CCE et des services de l'aviation civile. o La commune a pu se faire représenter au CCE, également l'association SNAM. o Enquête publique en 2010 pour FISTO 5P. - Voit dans le projet FISTO 5Q et LACOU 5Q un juste retour des choses pour MERVILLE, tout en limitant au maximum les inconvénients sur les autres communes dont elle indique être solidaire, en particulier DAUX et AUSSONNE. <p>Le projet va épargner une école et une crèche, ainsi que le futur groupe scolaire</p>	Amélioration de la situation pour Merville		P
M2 P R	<p>Mme GALEANO, 161, route de DAUX : 1 <i>déposition sur registre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Evoque les nuisances qu'elle subissait la nuit : réveil, dormir avec des bouchons d'oreilles, succession d'avions toutes les 5mn à partir de 06h00, impossible de se rendormir, même le WE - Question : A quand le dispositif RNAV (satellite) pour tous les avions vers le nord ? - S'étonne que le nombre de vol de nuit soit annoncé presque nul, alors que son vécu prouve qu'il y a de nombreux vols de nuit. 	Amélioration de la situation pour Merville	Les Vols de nuit	P
M3 P R	<p>M. Claude LAGARRIGUE, 16- lotissement de la tuilerie à MERVILLE: 1 <i>déposition sur le registre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de longue haleine menés depuis 2003 avec l'association SNAM pour améliorer la situation des nuisances sonores sur MERVILLE. - Modification notable avec l'introduction de FISTO 5P, après enquête publique en 2010. - La démarche aboutit aujourd'hui à une amélioration sensible de la situation sur MERVILLE, notamment avec FISTO 5Q. - Les vols avec virage vers l'est, ont fortement augmenté et grande dispersion 	Amélioration de la situation pour Merville	Les départs vers l'E et le SE : -augmentation -dispersion	P

M4	P R	Mme GAMBART , 23, lotissement La Tuilerie : 1 <i>déposition sur le registre</i> - Rappelle la détérioration sensible de leur qualité de vie à partir de 2003. - depuis l'expérimentation du 23 mai 2019 : qualité de vie acceptable et nettement améliorée. - Subit encore les nuisances des virages vers l'est.	Amélioration de la situation pour Merville	Les départs vers l'E et le SE : -augmentation -dispersion	P
M5	P	LABAYEN Joséphine déjà venue à la permanence du 24/09/2019 , m'indique regretter que les expérimentations portent simultanément sur le nord et le sud.			
M7	P R	Mme HUGER 215 rte de la cote rouge à Merville - Demande d'information sur SNAM et déposition			P
M8	P	BOIGNARD Florence 20 lot la Tuilerie - Demande pérennisation procédures test			P
M9	P	M. MOREL Lot la tuilerie à Merville - Nets progrès depuis mai 2019	Amélioration de la situation pour Merville		P
M10	P	M. TIXIER chemin de Mijane à Merville - Demande informations et indique avions passent + bas	- L'altitude basse des avions		
M11	P	M. DUFRESNE Julien 939 chemin du Factou à Merville - Beaucoup + d'avions avec virages à l'est , courbe de bruit plus longue	Les départs vers l'E et le SE : -augmentation - plus bas		
M12	P	LOMBARD Eric Habitant Engarres à <u>GRENADE</u> - Se dit sous la nouvelle trajectoire, 50 maisons impactées par le 62dB. - Impact 62dB pas chiffré (manque impartialité)	- Fiabilité des données : - Seuil retenu de 65dBA pas 62dB		
M13	P	Mme COUTARD Habitant Engarres à <u>GRENADE</u> - Zone impactée par 62dB - Pollution et qualité de l'air affectée - Valeur bien immobilier impactée Comptabilisée contre niveau registre Grenade	- Les risques : pollution santé	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause (calme) - Dépréciation du bien	
M14	P R	GENIN Thibault 1862 rte de Guénot à Merville - Déposition au registre <u>lettre</u> au nom également de Valérie CHASSAIGNE . - Achat maison en 2018 (acceptation CUB) - Aujourd'hui terrain constructible soumis à des nuisances sonores considérables (+ de 70 dB sur relevé du 15/10/19 joint à la lettre) - Comment expliquer que la zone de PEB de Merville (50 à 55dB) passe à 70 dB ? - Décaler les trajectoires de 100 à 200m des habitations pourrait faire rentrer dans les normes préconisées par l'OMS : 54dB max) - Dépréciation de bien avec changement de trajectoire - Entre chemin de Mijane et rte de Guénot , il y a 550m de champs , pourquoi passer sur habitations (zone de 200habitants) et sur magasin carrefour. (shéma joint à la lettre) - Vols de nuit qui passent <u>Lettre en complément de celle du 17/10/2019 annexée au registre datée du 18/10/2019</u> -Problème de concordance entre le point BO320 et les relevés GPS - Depuis le 15/10, il n'y a plus de décollages qui passent au fond du jardin , alors que l'on avait + de 40 décollages jour , mais nous avons que des atterrissages . Quelle explication donner à cela ?	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause - Plan exposition au bruit pas adapté à situation - Dépréciation bien Les trajectoires non respectées	Vois de nuit	2C

		- A aucun moment nous devrions avoir des avions qui passent sur la zone Peoulyaires/Guinot , commune de Merville. Il y a presque 1 km de décalage avec BO320			
M16	P	YOUZKATLI Charbel rte de Toulouse à MONDONVILLE -N'a pas droit, au mètre près, à indemnisation (PGS). le changement de procédure impacte le plan de gêne sonore (PGS). -Les avions (tous) au décollage (comme à atterrissage) suivent une trajectoire beaucoup plus proche de notre quartier (Croix de l'alliez) qu'avant. - Je me retrouve ainsi dans le couloir aérien, qui va payer la différence avec dépréciation bien immobilier - Souhaite étude représentative dans sa globalité - Demande quand s'arrête l'expérimentation et demande des mesures réelles de bruit	- Urbanisme : - Plan gêne sonore - Dépréciation bien	- Fiabilité des données : - Pas de mesures de bruit	
M17	R	RIGODANZO PECH Franck 1 lot la Teolo , Merville - Je soutiens cette initiative.			P
M18	R	SIMION Monique 196 chemin de Saoulet - Subit les décollages avec beaucoup de nuisances sonores et olfactives et maintenant les décollages			
M17	R	PICAVET Patrick 238 chemin de lanbatere - Amélioration notable	Amélioration de la situation pour Merville		P
M18	R	BEQUIE Jean-Pierre - AUGUSTE Nelly 720 chemin de Montèses à Merville - Augmentation trafic depuis quelques mois à l'aplomb de la maison- Confort de vie impacté	Détérioration situation Merville		
M19	R	BOUE Valérie 27 rue des érables à Merville - Lotissement sous ligne de décollage (1 avion toutes les 5mn les WE) - Nuisances de pollution : pellicule grisâtre	Les départs vers l'E et le SE : -augmentation	- Les Risques : pollution santé	
M20	R	MARTIN Michelle 1103 rte de DAUX à MERVILLE - Encore plus impactés par les nuisances sonores avec ce projet - Pas informés dans le quartier de la Ganache	Détérioration situation Merville	- Information amont du public	C
M21	R	RAMAZEILLES Jean-Michel rue des érables - Projet bénéfique pour une majorité de Mervillois	Amélioration de la situation pour Merville		P
M22	R	ZATOU Claude 52 chemin de Lartigue - Nuisances sonores et pollution- avions bas	- Les Risques : pollution	- L'altitude basse des avions	
M23	R	MADER Didier 4 lot la tuilerie à Merville - Nuisances sonores et pollution	- Les Risques : pollution		
M24	R	VALLETTE Marie Georges 12 lot Les cids - Amélioration certaine depuis juin 2019	Amélioration de la situation pour Merville		P
M25	R	GUIRAUD Florence 166 rte des très caps - Amélioration qualité de vie	Amélioration de la situation pour Merville		P
M26	R	MARTIN Danielle 4 lot paumaurie - Amélioration très importante des nuisances sonores	Amélioration de la situation pour Merville		P
M27	R	FAURIE Daniel 39 rue des Erables - Réelle amélioration , moins de nuisances sonores - Modification à pérenniser yc sur les autres départs N	Amélioration de la situation pour Merville		P
M28	R	VASSELIN Nicole 2 rue des érables à Merville - Assez des nuisances en tous genres	Amélioration de la situation pour Merville		P
	R	MARTIN Gilles	Amélioration de la situation		P

M29		-Réduction nuisances pour grand nombre de Mervillois - A pérenniser	pour Merville		
M30	R	M. et Mme BALM Armand 79 rue E Pourillon - Nette amélioration - Favorable	Amélioration de la situation pour Merville		2P
M31	R	PAUTIS Olivier 5 lot des tournesols - Favorable à procédure qui décale le couloir aérien de la zone urbaine	Amélioration de la situation pour Merville		p
M32	R	M. et Mme LUTGEN chemin de carly -Très favorable à la nouvelle procédure	Amélioration de la situation pour Merville		2P
M33	R	M. SAINT-MARTIN et Mme TOURNON - Réduction des nuisances sonores à poursuivre	Amélioration de la situation pour Merville		2P
M34	R	Mme RAYNAUD rte des très caps à Merville - Achat il y a 1 an hors couloir aérien - Grosses nuisances sonores	Détérioration situation Merville après test		C
M35	R	HOGDAY rue des Pyrénées - Confort largement amélioré	Amélioration de la situation pour Merville		P
M36	R	LABROUE Bastien 22 rue Georges Brassens - Réduction nuisances sonores sur crèche et école	Amélioration de la situation pour Merville		p
M37	R	JUNG Véronique 670 rte de DAUX à MERVILLE - Limite les nuisances de l'aéroport	Amélioration de la situation pour Merville		P
M38	R	SCHOTTE David 279 chemin de la Rouget (6habts) - Détérioration indéniable de la qualité de sommeil	Détérioration situation Merville		C
M39	R	DELPECH Armand 301 rte d'Aussonne à Merville - Favorable à la nouvelle procédure			P
M40	R	DIONNET Jean Marc 30 rue Rambeau - Amélioration notable pour les Mervillois	Amélioration de la situation pour Merville		P
M41	R	DUFRESNE Mathilde 939 chemin du Factou - Achat maison il y a 3 ans, quartier transformé en rond -point pour l'aéroport - Souhaite garder sa qualité de vie	Détérioration situation Merville après test	Les départs vers l'E et le SE Augmentation et virages	C
M42	R	RAUZY Marie Line Hameau de Lartigue à Merville - Favorable à la déviation du couloir aérien			P
M43	R	SCHOTTE Sonpaio chemin de la rouget - Nous devons subir désormais les décollages en plus des atterrissages - Information sur l'enquête presque inaperçue sauf presse - Contre le projet et prêt à engager tout recours	Détérioration situation Merville après test	- Information amont du public	C
M44	R	BONNET THIERRY 328 rte de Trescaps - Amélioration sensible des nuisances sonores			P
M45	R	BONHOMME Philippe 231 rte d'Aussonne à Merville - Réduction des nuisances - Ne résout pas les nuisances vers l'est		Les départs vers l'E et le SE Augmentation et virages	P
M46	R	GENIN Thibault-CHASSAIGNE Valérie rte de Guinot - Plus de 40 vols jour et nuit avec cette modification - Nuisances sonores et perte valeur immobilière	Détérioration situation Merville après test		
M47	R	MAYNARD Charlotte lot le moulin du juge - Trafic aérien entraine nuisances sonores - Favorable à déviation des couloirs aériens			P
M48	R	RHONE Patrick 61 rue de Guinot à Merville - Favorable nouvelles procédures qui diminuent les nuisances sonores sur les zones denses			P

M49	R	LE GALL Josette rue josette Bon à Merville -Je soutiens le déplacement			p
M50	R	LEMAIRE Carine 24 lot Lartigue à Merville			P
M51	R	M. et Mme BENQUET Claude route de LARRA - Trafic intensifié depuis l'expérimentation, avions volent trop bas - Souhait de déplacer BO320 vers zones agricoles non construites et la D17 - Vols de nuit qui empêchent de dormir	Détérioration situation Merv. après test	Vols de nuit	
M52	R	PARAYRE Josette chemin de Montèses à Merville - Vols d'essai ne respectent pas les consignes			C
M53	R	GARRIDO Marthe 175 chemin de la tuilerie			C
M54	R	M. et Mme BADUEL 175 chemin de la tuilerie			2C
M55	R	M. et Mme BERNEDE 277 chemin de la tuilerie			2C
M56	R	DE LA FAGE Ségolène 4 place du château - Je soutiens la nouvelle procédure			P
M57	R	KARELUS Maryse et Serge 28 rue de Guinot - Soutien de la nouvelle procédure			P
M58	R	ARNOULD Cédric 22 rue de Pigeonnier			P
M59	R	SIMON André 81 bis rue Emile Pouvillon - Plus de pollution sur le village			
M60	R	BLANCO Maxime lot 5 parc de Peyroulet - Dès qu'un avion passe on ne s'entend plus parler			
M61	R	MASSON Christine 252 chemin de la cuco - On a l'atterrissage le vendredi soir , pourquoi le décollage			C
M62	R	GENDRE Colette et Guy 174 rue des Alouettes - Bruit moins intense avec nouvelle trajectoire			P
M63	R	SANCHEZ Eric Lotissement la Têdo à Merville - Cela devrait être + agréable avec la nouvelle déviation. Salue l'action du SNAM ;			p
M64	R	M. et Mme MELLADO Antoine 24 rte de DAUX à Merville			2P
M65	R	BEGAN Robert 3100 rte de Guénot à Merville			P
M66	R	M. et Mme STAAT Yvan 335 chemin de la cuco -Nuisances vols de nuit et avions de + en + bas			2C
M67	R	BERTRAND B 365 RUE DE Pyrénées à Merville -Je soutiens cette initiative- retour vers la route initiale			P
M68	R	SANTOUL Maurice 12 lot Panoramic à MERVILLE - Changement de qualité de vie			P
M69	R	CHAMBARD Alain 58 impasse des Mourlanes - Qualité de vie dégradée depuis 2003 -Pas de modification des virages à l'est dont il était question en 2003		Les départs vers l'E et le SE Augmentation et virages	P
M70	R	NORMAND Danielle 461 chemin du bois de Beillard à MERVILLE -Les avions qui atterrissent passent au- dessus de la maison - Maintenant les décollages en plus !			C
M71	R	Dépose au registre de la lettre de Mr VERSAPUECH Yves - 484 chemin de Beillard 31330 Merville, par M. BERGE Bernard , le 17octobre 2019 à 10h30. - Mr VERSAPUECH Yves ne comprend pas ces nouvelles trajectoires qui impactent plus que celles établies lors d'études précédentes. M. VERSAPUECH était représentant de l'ACNUSA	Détérioration situation après expérimentation		C

		sous l'ancienne municipalité. - Désaccord sur ces nouvelles trajectoires de décollage			
M72	R	LEMAIRE Anne-Marie - Pourquoi ne pas continuer à partager les couloirs aériens - Richesse d'avoir l'aéroport et Airbus- Avions hauts			
M73	R	BERGE Bernard 436 chemin de la cuco à Merville - J'ai appris 4mois et demi après le début de l'expérimentation , le déplacement vers l'ouest du couloir aérien des décollages - Nuisances lourdes avec atterrissages aggravées avec les décollages - Sacrifice population Nord-ouest de la commune avec atterrissages et décollages - Dénonce le manque d'information et le non affichage sur la zone d'impact et demande la vérification du déroulement de l'enquête public , de sa procédure surtout au niveau de sa publicité. - Se pose la question de la légalité du SNAM et de la véracité des informations diffusées.	- Information amont du public + publicité		C
M74	R	ROUSSEL Mylène 480 chemin du Juge à Merville - Signature sans déposition			
M75	R	BERGE Laurent 436 chemin de la cuco à Merville -Décollages + Atterrissages (déjà) insupportables - Estime ne pas avoir été informé par tous les moyens par la mairie (1 panneau informatif à côté de la mairie). Se réfère aux articles L123 et R123-9 à R 123- 11 du code de l'environnement.	- Information amont du public + publicité		C
M76	R	HELIOT Daniel 1418 route de LARRA à Merville - Stop faites survoler les avions où il n'y a pas d'habitation - Agression sonore + pollution (air respiré +taches noires sur carrosserie fourgon) -Pas le droit de nous sacrifier- Elargir les couloirs à 360° pour plus d'équité - Perte de valeur de mon bien immobilier	Détérioration situation après expérimentation	Les risques : Pollution Santé Urbanisme Dépréciation du bien	C
M77	R	Mme HELIOT 1418 route de LARRA à Merville - Passage des avions ttes les 2mn dès 6h du matin et même la nuit - Nuisances, pollution et dégradation de la santé -Opposition passage avions sur Nord-Ouest de Merville - Elargir couloirs à 360°.	Détérioration situation après expérimentation	Les risques : Pollution Santé	C
M78	R	Mme GRIMARD - habite en plein couloir sur partie nord-ouest :c'est une horreur !	Détérioration situation après expérimentation		C
M79	R	M. et Mme MARTY Eric 23 rue des érables à Merville - Bruit et pollution sont notre quotidien avec le passage des avions, surtout à basses altitudes - Merci de nous épargner le plus possible	Les départs vers l'E et le SE Passage bas	Les risques : Pollution Santé	
M80	R	QUESADA Nadine 18 rue des érables à Merville - Favorable à la déviation du couloir			P
M81	R	SCHOENLUETTER Bettina 2 rue des platanes à Merville - Favorable à la déviation du couloir aérien			p
M82	R	BERTON Mélanie 1711 rte de Larra à Merville - défavorable à la déviation du couloir aérien testé			C
M83	R	BOUSQUET Gérard et Yvette 1135 chemin de Lézers à Merville - Les nuisances sont moindres, nous sommes favorables au nouveau projet de modification.			2P
	R	BOUCHARD Guillaume et Estelle 7B lot le moulin			2P

M84		du juge à Merville. - Nous avons pu constater quelques améliorations, elles ne sont pas flagrantes, mais les nuisances sont moindres. Nous sommes donc favorables à ce projet			
M85	R	M. BERTON au 1711 rte de Larra à Merville - Trop de nuisances sonores depuis le début des essais. Défavorable au projet	Détérioration situation après expérimentation		C
M86	R	BALY Isabelle 50 chemin des moulares à Merville			P
M87	R	Famille LEBE 1082 rte d'Aussonne à Merville			P

2- Observations sur AUSSONNE lors de la permanence + registre AUSSONNE

N° Contribution + P : perma . R : Registre	Analyse synthèse des observations	Principaux thèmes dégagés	Autres thèmes évoqués	Pour Contre
A1 P	M. CARIA Gilbert , 860, chemin de la planète : <i>observations orales</i> - Gêne provoquée par les vols de nuit, de plus en plus fréquents - Les frais d'isolation payés en 2011/2012 (5000€ à sa charge), alors qu'aujourd'hui ce serait gratuit. se sent lésé. - Départs vers l'Est, nombreux et perturbants.	Les Vols de nuit	-L'isolation des habitations - Les départs vers l'E et le SE : -augmentation -dispersion	
A2 P R	Mme CARRIEU Muriel , lotissement des chênes : 1 <i>déposition sur le registre</i> - Vit depuis 17 ans sur AUSSONNE et a vu sa situation se dégrader + dépréciation de son bien immobilier. - Les départs vers l'Est sont très perturbants, les avions amorcent leur virage trop tôt. - Demande un meilleur équilibre entre les décollages entre le N (70%) et le S (30%), notamment par vent nul.	- Les départs vers l'E et le SE : -augmentation -dispersion - virages E bas		
A3 P R	M. RAHMAOUI , 642, route de Seilh : 1 <i>déposition sur le registre</i> - Ce qui était il y a quelques années une gêne mineure est devenu une gêne majeure (bruit) avec des décollages plus près des habitations. - Le nombre de vols est croissant et les trajectoires droites ne sont pas respectées - Le double vitrage n'est pas suffisant, il faudrait un triple vitrage. Question : Quelles démarches pour le financement de l'isolation? - Les essais d'Airbus sont nombreux, avec beaucoup de nuisances sonores.	Les trajectoires non respectées	-L'isolation des habitations - Les vols d'essai d'Airbus -Les Vols de nuit	
P	M. MEDARD Jean-Luc , 110, chemin du radar à AUSSONNE : <i>observations orales</i>		L'isolation des	

A4		<ul style="list-style-type: none"> - Regrette qu'il n'y ait pas de solutions pour limiter le bruit des avions. - Les trajectoires droites, dans l'axe, ne semblent pas respectées. - Triple vitrage par rapport au bruit est nécessaire. 		habitations	
A5	P	<p>Mme ARRECGROS, 1 chemin du lac : <i>observations orales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Habite AUSSONNE depuis 51 ans : gêne importante générée par les vols de nuit (3 à 4) - Le double vitrage a été réalisé à nos frais, deux ou trois ans avant l'accord avec l'ADEME. Il est aujourd'hui obsolète et est à remplacer : <p>Question : Quelles démarches pour son renouvellement et l'obtention de subventions ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les avions sont bas, la pollution a significativement augmenté et est plus intense : <p>Question : Quelles mesures sont prises en matière de normes sanitaires ?</p>	Les Vols de nuit	L'isolation des habitations - L'altitude basse des avions - Les Risques : pollution santé	
A6	P R	<p>Mme ROUALDES Marthe, lotissement Bourtauloumeri - chemin du Brana d'en haut : 1 <i>déposition sur le registre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Evoque la gêne provoquée par les vols de nuit (4 à 5) et souhaite leur arrêt, compte tenu que les autres améliorations sont peu envisageables pour AUSSONNE. - Pollution de plus en plus intense (risques) - Dépréciation des biens. 	Les Vols de nuit	- Les Risques : pollution santé - La dépréciation des biens	
A7	P	<p>M. DEBEAUX, 54, route de Cornebarrieu : <i>demande d'information</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande de précisions sur le contenu du projet . Les informations lui ont été données par le CE. 			
A8	P	<p>M. et Mme CAVAILLE, 13, lotissement pré vert : <i>observations orales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de bruit maintenant et les vols de nuit sont réels et perturbants (3 à 4). - Les trajectoires prescrites sont-elles respectées ? <p>-Question : Quelles démarches pour savoir si on est sur la zone indemnisable pour les isolations ?</p>	Les Vols de nuit	- Les trajectoires non respectées L'isolation des habitations	
A9	P R	<p>M. CARIVEN, chemin de Barouna : 1 <i>déposition sur le registre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les trajectoires sont trop dispersées, elles ne respectent pas l'axe piste, après la balise TOU - Demande que tous les avions (dispersion virages est et ouest) passent par la balise BO320 puis BO322 et amorcent leur virage après cette dernière balise. - Il serait préférable que les Bélougas et les vols d'essai d'AIRBUS passent au-dessus des champs, plutôt que sur le bourg d'AUSSONNE. - Demande l'application de la procédure NADP1 à tous les avions et le plus vite possible et avec une pente supérieure à 11%. 	- Les départs vers l'E et le SE : - augmentation - dispersion - virages E bas - Les départs vers l'O et le SO : - augmentation - dispersion - virages O bas	- Les vols d'essai d'Airbus - L'altitude basse des avions - Les trajectoires non respectées	
	P R	<p>Mme CUSSAC Arlette, chemin de Lancefoc : 1 <i>déposition sur le registre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Souligne l'augmentation du trafic qui empêche de laisser les fenêtres ouvertes. - Augmentation de la densité des départs (1 toute 	- Les départs vers l'E et le SE : - augmentation - dispersion	- L'altitude basse des avions	

A10	<p>les 2mn environ) et singulièrement ceux vers l'Est et le Sud-Est avec les virages associés qui accentuent la gêne sonore.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande une trajectoire plus verticale au départ, pour que les avions soient plus hauts. - Regrette que les habitants d'AUSSONNE soient les perdants de cette modification et constate que ceux de MERVILLE sont les gagnants ! 	- virages E bas		
A11	<p>P</p> <p>M. BOUSQUET Claude, 10 lotissement Téolario : <i>observations orales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi la modification des hauteurs au décollage (NADP1) ne concernent elles pas tous les départs, notamment ceux vers l'est et l'ouest ? - Les vols d'Airbus semblent échapper à la règle quant aux trajectoires à respecter. - Grande dispersion des trajectoires à l'est et à l'ouest <p>Question : y-a-t-il des trajectoires types à respecter pour ces directions E et O ?</p>	<p>L'altitude basse des avions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'effet NADP1 	<p>- Les départs vers l'E et le SE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation - dispersion - virages E bas <p>- Les départs vers l'O et le SO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation - dispersion - virages O bas 	
A12	<p>P R</p> <p>M. et Mme GARCIA Alain, lotissement Beauregard chemin de la planète mandatés également par leur fille Laurence, 24 lotissement des épicias à AUSSONNE : <i>Observations orales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La dispersion des avions vers l'Est et l'Ouest est d'autant plus mal ressentie, que les avions passent plus bas, car plus chargés (plus de passagers en moyenne, soit +40% de capacité d'emport). - Repousser la bifurcation au-delà de la balise TOU et n'amorcer les virages (est et ouest) qu'après avoir atteint le point BO322. - La procédure NADP1 devrait être appliquée à tous les départs et pas uniquement de manière restreinte pour les FISTO/LACOU (recommandation de l'ACNUSA). <p><u>Précise sa position sur le registre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - On est en droit d'attendre la généralisation de NADP1 à tous les départs en piste 32 de TLB (recommandation OACI et lettre de la ministre au député PORTARRIEU) <p>NADP1 doit être édictée pur tous les décollages et son application surveillée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispersion des hauteurs de passage des avions et passage très bas. La gêne sonore s'ensuit par les deux effets combinés de hauteur plus faible (diminution du bruit en fonction du carré de la distance) de passage et éloignement en distance moins rapide. 	<p>- L'altitude basse des avions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'effet NADP1 	<p>- Les départs vers l'E et le SE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation - dispersion - virages E bas <p>- Les départs vers l'O et le SO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation - dispersion - virages O bas 	
A13	<p>R</p> <p>Mme MALBEC</p> <ul style="list-style-type: none"> - De plus en plus impactée par le bruit et demande quelles solutions peuvent être apportées ? 			
A14	<p>R</p> <p>Mme DELECOURT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constate depuis plusieurs semaines un changement de trajectoire, c'est un vrai problème de pollution sonore. - Pourquoi parler de projet, puisque les changements ont déjà eu lieu ? 			

A15	R	M. DANIEL - Est installé à AUSSONNE depuis 10 ans et présente ce mois de septembre comme le plus bruyant- gêne devenue nuisance.		
A16	R	M. et Mme ETTORI - Certains avions passent à une altitude trop basse. - Trafic est toujours aussi élevé la nuit.	- L'altitude basse des avions - Pas d'effet NADP1	Les Vols de nuit
A17	R	M. SKWAREK - Les départs FISTO/LACOU permettent de réduire les nuisances sonores pour MERVILLE et GRENADE mais pas pour AUSSONNE. - Demande la création d'un nouveau point à l'ouest. - Nuisances plus importantes à basses altitudes, revoir le projet pour les habitants d'AUSSONNE.	- L'altitude basse des avions - Pas d'effet NADP1	
A18	R	BOSC Emilien chemin de Lagassine à AUSSONNE - Trafic dès 6h00 ttes les 4mn - Double vitrage insuffisant - Mieux équilibrer le trafic vers d'autres villes		L'isolation des habitations
A19	R	GARCIA Laurence 24 lot des épicéas <i>(réalisé en son nom par Alain Garcia)</i> - Subit de plus en plus de gêne sonore par les avions qui bifurquent vers l'est, certains avant TOU - Gêne plus importante l'été : avions + lourds et passages plus bas - Demande que les changements de direction (après 320°), se fassent au-delà de Merville où les avions auront pris plus d'altitude. Par exemple changement vers l'ouest au passage du point BO320 et vers l'est idéalement passage au point BO322 ou à défaut BO320. - Ces recommandations diminueraient la gêne acoustique sur DAUX également (virages à l'ouest), ainsi que les futures habitations d'AUSSONNE (centaines d'habitations) prévues dans les zones est et nord-est).	- Les départs vers l'E et le SE : -augmentation -dispersion - virages E bas - Les départs vers l'O et le SO : -augmentation -dispersion - virages O bas	
A20	R	MASSON Christian chemin de Laubarède -Favorable au projet de modification de circulation aérienne et demande application systématique de la NADP1 à tous les départs quelques soient les destinations - Demande le report des bifurcations vers l'est seulement à partir de BO320 ou BO322 ou 6000pieds	- L'altitude basse des avions - Pas d'effet NADP1 et demande généralisation	- Les départs vers l'E et le SE : -dispersion - virages E bas
A21	R	LEFORESTIER Séverine et Thierry chemin de Laubarède à AUSSONNE -Nous sommes gênés par le bruit dès 6h00, le midi et heures du coucher. - Souhaitable que la trajectoire soit déplacée vers des zones semi-isolées ou pas habitées. - Manque d'informations concernant ce sujet		- Information amont du public
A22	R	Famille JALINIER lot bois de Paucy à AUSSONNE - Beaucoup de trafic - Gêne par le bruit et la vue (traces dans le ciel) - Limiter le nombre d'avions et cesser les vols le		Les Vols de nuit

		dimanche et la nuit			
A23	R	Familles SOUERES- MOUCHUT- PINAULT lot les jardins du château à AUSSONNE - De + en + de trafic donc de bruit et pollution - A minima appliquer NADP1 pour tous les décollages - Pourquoi ne pas emprunter les trajectoires AIRBUS (techniquement possible), ce qui éviterait AUSSONNE ?	- L'altitude basse des avions - demande généralisation NADP1		
A24	R	Famille GOMEZ 159 rte de DAUX à AUSSONNE - Pas + d'argumentations que mes concitoyens			
A25	R	Famille VAN ROSSEM rte de Merville à AUSSONNE - Dès 6h00 de plus en plus d'avions, idem vers 17h jusqu'à 22h00. De + en + de bruit surtout l'été - A la sortie AUSSONNE vers château d'eau, les avions tournent davantage vers Merville	- Les départs vers l'E et le SE : - augmentation - virages		
A26	R	Famille VAN ROSSEM Joël rte de Merville à AUSSONNE - Rien ne change pour les résidents d'AUSSONNE !!			
A27	R	BERNES Jean-Paul 35 lot le bois de Paucy - L'expérimentation NADP1 est une excellente initiative, mais ne s'applique que partiellement. Les autres avions décollent comme auparavant et l'impression ressentie par les riverains, c'est que ne change rien par rapport à la situation initiale - Le but étant la réduction de la gêne sonore pour les riverains, impossible de déterminer si évolution favorable ou non, sans plusieurs points de mesure (aujourd'hui 1 seul point de mesure à l'extrémité terrain de foot d'AUSSONNE) - La notion de bruit est subjective et étroitement liée aux conditions atmosphériques. La gêne sonore devrait pouvoir être évaluée avec des appareils agréés répartis sur une surface relativement importante représentative des zones impactées par les plans PEB/PGS ; Ils permettraient de vérifier les dires des riverains et de comparer les niveaux sonores subis en divers points des différentes communes concernées. - Sur la base de quels éléments contradictoires vont être présentées les conclusions de cette expérimentation.	- L'altitude basse des avions - demande généralisation NADP1 - Fiabilité des données : - Absence mesures de bruit		
A28	R	M. REIZ chemin du bac à AUSSONNE - Bruit de décollage dès 6h00 - Essais d'avions au-dessus du domicile assez courant		- Les vols d'essai d'Airbus	
A29	R	M. et Mme GARIC 738 rte de Seilh à AUSSONNE - Document montre un passage limité d'avions sur maison : réalité différente (6h00 jusqu'à 8h30...) - On verra bien, si projet respecté, si les avions ne traversent plus la rte de Seilh			
A30	R	ANONYME - Rien à dire concernant les modifications - Demande que les trajectoires soient respectées			
A31	R	DURAND Yves et Martine 628 rte du château - Demande procédure NADP1 pour tous les avions afin que ceux-ci prennent plus rapidement de l'altitude - Souhait que le point de dispersion (virages vers l'ouest et l'est) soit étudié et revu, de façon à améliorer la situation au nord de la commune d'aussonne.	- L'altitude basse des avions - demande généralisation NADP1	- Les départs vers l'E et le SE : - Les départs vers l'O et le SO : - Dispersion - augmentation - virages	

A32	R	MOREL Lysiane , Maire d'AUSSONNE - Observations de la commune d'AUSSONNE : Respect pour tous les avions de passer et débuter les virages au-delà de TOU Favorable à nouvelle procédure NADP1 (certes accentue le bruit sur le quartier sud d'Aussonne, mais minimise son impact sur le reste de la commune). Plus grand respect des horaires de nuit (00H- 6h00) pour les vols charter	- Les départs vers l'E et le SE : - Les départs vers l'O et le SO - Non respect trajectoire	Les vols de nuit	
------------	----------	---	---	------------------	--

3- Observations sur DAUX lors de la permanence + Dépôts sur le registre

N° Contribution + P : perma . R : Registre	Analyse synthèse des observations	Principaux thèmes dégagés	Autres thèmes évoqués	Pour contre
D1	P M. et Mme BEDON -1125 chemin de Minque - Pas d'accord sur le projet de modification de trajectoire N plus à l'ouest. avec BO320.			2C
D2	P Mme VIOR christina de Léguevin - Inquiétude sur la partie Sud CE : Ne concerne pas ce projet			
D3	P R M. GERAUD Yves- 95 chemin de Lamouline - Déangement important ligne vers l'ouest - Passage toutes les minutes - Impact sur qualité de vie - Augmentation du trafic	- Les départs vers l'O et le SO : - augmentation - dispersion - virages O bas	- Les risques : pollution santé	C
D4	P M. FAVREL membre CCNAAT - Consultation des habitants de DAUX très tardive et expertise d'usage peu prise en compte - Bruit massif au décollage : alourdissement flotte - Dossier vicié par deux points : Impact urbanisme : Absence plan gêne sonore (PGS) Absence plan exposition au bruit (PEB)	Impact urbanisme : - Plan exposition au bruit Isolation Absence PGS	- Montée en altitude : non améliorée - Information amont du public	
D5	P R Mme GETTO Marie José habitant DAUX - Nuisances sonores récurrentes depuis quelques Mois- certains avions très bruyants- inquiétude pour l'avenir - Pas d'information	- Augmentation nuisances sonores DAUX	- Information amont du public	C
D6	P M. DELCROIX Alain- 61 chemin St Roch - Aménagement en 08/2018 pour s'éloigner du couloir d'Aussonne- valeur du bien immobilier - Plus de gêne depuis juin 2018 - Pas prévenu - contrarié et pas content	- Augmentation nuisances sonores DAUX	- Information amont du public - Urbanisme Dépréciation des biens	C
	P M. et Mme DELORT- JUVES représentant l'association de protection de l'environnement de LARRA (APEL)	- Information amont du public	- Augmentation nuisances sonores Larra	2C

D7		-Manque d'information et de concertation préalable du public - BO320 à 3km de l'église de LARRA : bourdonnement > 65dB - Gens furieux à LARRA			
D8	P	Mme GUILLEMIN Magalie habitant DAUX - Venu s'installer à DAUX car moins impacté que MERVILLE - Trop de bruits : fenêtres fermées pour les enfants- 300 élèves à l'école de DAUX. - impression que les avions passent sur le terrain. - source de stress- inquiétude pour la santé	-Augmentation nuisances sonores DAUX		C
D9	P	65 personnes(1) représentées par M. SANCHEZ Jean-Marc - Mme SANCHEZ Valérie - Mme BLANDET Audrey -Mme CHAMAYOU Cyrille , de l'association DAUX Environnement - remise de la pétition avec 693 signatures en 30j -Sur la forme : Manque d'info et de concertation des gens PEB pas mis à jour Daux représentée par MERVILLE en CCE - Sur le fond : Réfute l'étude théorique : pas de mesures factuelles- la limite de zone à 65dB/25vols Nuisances ressenties en augmentation Pollution- dépréciation des biens (1) voir liste en annexe 5 du présent rapport CE : Analyse de la pétition chapitre spécifique	- Information amont du public - Augmentation nuisances sonores DAUX - Fiabilité des données : --Absence mesures de bruit	- Urbanisme : - Plan gêne sonore - Plan exposition au bruit - Dépréciation des biens - Représentation en CCE - Les risques : pollution santé	65C +693 Signataires pétition
D10	P R	M. LAGORCE Patrice maire de DAUX - Remise de la délibération du conseil municipal du 25 septembre 2019. Jointe en annexe 6 du présent rapport. CE : Analyse délibération, chapitre spécifique			
		- La municipalité s'oppose à la généralisation des procédures : Hausse importante des nuisances Caractère récurrent avec risque pour la santé des riverains et des enfants - Le mémoire détaillé joint , est la délibération du conseil municipal CE : Analyse délibération, chapitre spécifique	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Les risques : pollution santé	C
D11	R	SANCHEZ Valérie - 13 chemin Baroutet DAUX - Nombreuses plaintes (29) déposées à ATB, jointes et annexées au registre. Chaque vol bruyant est identifié dans un tableau récapitulatif - Plan urbanisme adapté en fonction PEB et Daux pas dans zone de gêne sonore ni PEB -Bruit impacte plus de 25 personnes à DAUX. Pas de mesure de bruit et hypothèses théoriques (65 dB , 25 évènements) - Les avions avec virage ouest accentuent le bruit Vols non pris en compte car < à 30 par jour. - Habitants pas informés avant expérimentation - gêne dans la vie quotidienne- stress	- Urbanisme : - Plan gêne sonore - Plan exposition au bruit Augmentation nuisances sonores DAUX - Les départs vers l'O et le SO : -augmentation -dispersion - virages O bas	Fiabilité des données : -Absence mesures de bruit - Information amont du public Représentation en CCE	C
D12	R	Mme BALLAUN- PELLISSIE - Ne vois pas pourquoi déléster MERVILLE			C
	R	M. et Mme SARLABOUX Jacques - Avions bruyants vers l'ouest - Augmentation des nuisances sur DAUX	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Les départs vers l'O et le SO :	2C

D13			-augmentation -dispersion - virages O bas		
D14	R	Famille MORISSON- BIENCINTO - Affligée car achat maison à DAUX le 28 mai 2019 - Pas d'information avant juin , expérimentation en cours -Dépréciation du bien	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause (calme) - Dépréciation du bien	- Information amont du public	C
D15	R	DARDENNE Claude et Corinne 102 che. de la mouline - Forte augmentation du trafic avec impact qualité de vie	Augmentation nuisances sonores DAUX		C
D16	R	M. et Mme LORTHIS 65D chemin St Roch - Nouveau trafic qui s'ajoute aux vols vers le sud : bruit insupportable notamment pour les enfants - Pas de mesures	Augmentation nuisances sonores DAUX	Fiabilité des données : -Absence mesures de bruit	2C
D17	R	Famille CARPENTIER 5 impasse de la tuilerie - Achat maison en connaissance de cause - Urbanisme fait en fonction des couloirs actuels : prise en otage des habitants de DAUX - Faire des mesures, on est loin des 25 habitants supplémentaires impactés	- Urbanisme : - Plan exposition au bruit - Achat en connaissance de cause	Fiabilité des données : -Absence mesures de bruit	C
D18	R	HESUOULT Christian - Nuisances supplémentaires -Achat maison en connaissance de cause	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Urbanisme : - Plan gêne sonore - Plan exposition au bruit - Achat en connaissance de cause	C
D19	R	SEILLE Anne et Benjamin 41 chemin de la gare - Construction car DAUX moins impacté - Augmentation des nuisances : gêne quotidienne	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause - Dépréciation des biens		2C
D20	R	LANDREVIE Christian 11 chemin de baroutet - Dérangement par intensité et fréquence bruit - Incohérent d'être représenté par Merville en CCE - Nuisances qui s'ajoutent à celles des avions vers le Sud qui tournent plus tôt	Augmentation nuisances sonores DAUX	Représentation en CCE - Les départs vers l'O et le SO : -dispersion - virages bas	C
D21	R	COTTEVERTE Patricia - Désagréments domicile observables jour et nuit	Augmentation nuisances sonores DAUX		
D22	R	DESOLME Colette 2 chemin du Ribarot - Nuisance de la nouvelle trajectoire	Augmentation nuisances sonores DAUX		
D23	R	M. SAINT- AROMAN 6 impasse Georges Condat - Equivalent pour DAUX à l'ouverture d'un aéroport - Aucune information préalable - Achat en 2012 en connaissance de cause (plus calme à DAUX).	Augmentation nuisances sonores DAUX - Urbanisme : - Achat en	- Information amont du public	C

		connaissance de cause		
D24	R DOZOUME Isabelle et Antoine - Choix de déménager d'AUSSONNE il y a deux ans pour venir à DAUX plus calme - Avions se sont fortement rapprochés de DAUX: réveil à 6h- réveil enfants	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause	2C
D25	R DOEUVRE Antoine et Isabelle 31 route de MONDONVILLE - Vols gênants sur maison, surtout pour enfants, depuis plusieurs mois - Egalement impactés par vol faisant demi-tour vers le sud - nuisance injuste et inacceptable	Augmentation nuisances sonores DAUX - Urbanisme : - Achat en connaissance de cause	- Les départs vers l'O et le SO : - dispersion - virages bas	2C
D26	R CATALO Charles 1246 chemin d'ambrus à DAUX - Augmentation des avions : cela devient insupportable	Augmentation nuisances sonores DAUX		C
D27	R Melle ZGLINSKI habitant <u>MENVILLE</u> - Nous subissons les nuisances sonores - Choix de la commune de MENVILLE, il y a 3 ans pour le calme CE : Menville non concernée par la présente enquête publique			C
D28	R DECOURBE Arnaud et Sandrine 20 rue Lucien Babonneau . Lettre agrafée au registre - Gênes sonore et visuelle avec déplacement de la trajectoire nord de 800m à 1km vers Daux : forte intensité sonore dans la maison pas conçue pour de telles nuisances- qui va indemniser la moins-value - Achat à DAUX en 2019 en connaissance de cause et en faisant plusieurs concessions (éloignement couloir aérien , connaissance essais airbus et vers le sud) - Augmentation des vols vers le sud qui s'ajoutent au N : étude et nuisances à interpréter dans son ensemble et non par bloc - contestation de la modélisation (seuil retenu de 65dBA)et du nombre de la population impactée sur DAUX (25). - conteste la représentation en CCE de DAUX par une représentante de MERVILLE - Trajectoires non respectées par les pilotes	Augmentation nuisances sonores DAUX - Urbanisme : - Achat en connaissance de cause - dépréciation bien	Représentation en CCE - Les départs vers l'O et le SO : - augmentation - Fiabilité des données : - Seuil retenu de 65dBA - Absence mesures de bruit	2C
D29	R Famille BOUCHER 22 rue Lucien Babonneau - Couloirs aériens non optimisés -devraient passer entre toutes les communes dans des zones moins sensibles au bruit et pollution - La montée en altitude non améliorée - La commune de DAUX ne peut être représentée par une personne de MERVILLE en CCE	- Montée en altitude : non améliorée	Représentation en CCE	C
D30	R Famille BINET-GAUBERT Impasse des roses -DAUX - Pas de concertation en amont - Pas de mesure de bruit officielle avant et après - Sous-évaluation du nombre de personnes impactées à DAUX - Augmentation du trafic qui vire à l'ouest- cela s'ajoute - Augmentation gêne sonore et pollution sur la santé	- Fiabilité des données : - Absence mesures de bruit avant et après	- Les départs vers l'O et le SO : - augmentation - Les risques : pollution santé	C
	R GARRA Carine , Présidente de l'association des parents d'élèves des écoles de DAUX - 285 élèves de 3ans à 10ans en croissance et	- Les risques : - Pollution	- Fiabilité des données : - Seuil retenu de	C

D31		augmentation du trafic aérien - école pas prise en compte - Impact sur la santé des enfants (agitation , fatigue..) et sur la qualité de l'air - Conteste les données de l'étude (plusieurs critères non évalués)	- Santé notamment enfants	65dBA -critères non évalués	
R D32		GOUAZE Laurent et Audrey 53 chemin Saint-Roch - Absence de consultations et informations amont - Construction individuelle en 2010 tenant compte de la situation de DAUX - dépréciation du bien - Conteste la représentation de DAUX en CCE - Plu adapté en fonction des nuisances sonores - Données modélisées ne reflètent pas la réalité du terrain. - Aucune mesure sonore officielle - Non-respect des trajectoires	Augmentation nuisances sonores DAUX - Urbanisme : - Achat en connaissance de cause(PLU) - dépréciation bien	- Fiabilité des données : - Seuil retenu de 65dBA -critères non évalués -Absence mesures de bruit avant - après Représentation en CCE	2C
R D33		VAISSIERES Fabienne 9 impasse des sources - Nuisances sonores depuis mai 2019 - Achat terrain 2010 , alors non impacté par nuisances sonores- Dépréciation bien - Augmentation trafic vers le sud (13 lignes supplémentaires- augmentation de 5"% du trafic low cost) - Santé et qualité de vie ne doivent pas être sacrifiées	Augmentation nuisances sonores DAUX - Les départs vers l'O et le SO : - augmentation	- Les risques : pollution Santé - Urbanisme : - Achat en connaissance de cause(PLU) - dépréciation bien	C
R D34		COURTAUD Michel 29 chemin de la mouline - Achat il y a 4 ans à DAUX, en connaissance de cause pour être au calme (départ d'AUSSONNE) -Déplacement des nuisances de MERVILLE vers DAUX , inacceptable	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause(PLU)		C
R D35		Mme RAMOS AM 29 chemin de la mouline à DAUX - Achat en2016 pour être au calme, hors couloir aérien (avant AUSSONNE) - Ballet aérien ininterrompu (liste avec horaires et décibels de 42 à 70 dB))	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause Augmentation nuisances sonores DAUX	- Les risques : Santé	C
R D36		SALESSES Samuel 1005 chemin de minque - Achat à DAUX pour plus de calme - distance par rapport trajectoire aérienne. Dépréciation du bien - Augmentation du trafic nocturne qui nuit au bien être	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause - dépréciation bien	- Les risques : Santé- bien être - Les Vols de nuit	
R D37		M. et Mme SANDREAU Claude - Augmentation du bruit depuis 5 mois et très tôt le matin, en début d'après-midi et tard la nuit	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Les Vols de nuit	

D38	R	<p>BLANDET AUDREY 5 bis chemin de Baroutet- Daux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat terrain il y a 5 ans en connaissance de cause : plus de tranquillité sur DAUX. Aujourd'hui dépréciation du bien avec ces nuisances sonores supplémentaires - Augmentation du trafic ces derniers mois avec des avions proches y compris la nuit : qualité de vie dégradée. - Pourquoi modifier ces trajectoires, alors que tout a été fait autour d'elles- PLU - Modification s'ajoute aux nombreux départs vers l'ouest et le sud qui passent sur le village (école). - Pas de mesures sonores dans l'étude d'impact - Niveau sonore pouvant atteindre 70dB>45 dB reconnu par l'OMS pour la santé - Fera autant de plaintes que nécessaire auprès de L'aéroport. <p><i>Courriel en annexe à déposition, agrafé au registre avec une liste jointe des avions particulièrement bruyants relevés du 06 septembre au 09 septembre 2019.</i></p>	<p>Augmentation nuisances sonores DAUX Chemin du Baroutet</p> <p>- Urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat en connaissance de cause - dépréciation bien - PLU - PEB <p>- Les risques : Santé- bien être</p>	<p>- Les départs vers l'O et le SO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation - virages bas <p>- Fiabilité des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seuil retenu de 65dBA (OMS 45dB) -Absence mesures de bruit avant - après. 	C
D39	R	<p>BLANDET Dominique 5 bis chemin de Baroutet-Daux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat terrain il y a 5 ans en connaissance de cause : plus de tranquillité sur DAUX. Aujourd'hui dépréciation du bien avec ces nuisances sonores supplémentaires non prévues. - L'augmentation des nuisances est flagrante et impacte bien plus de 25 personnes- Ressenti non pris en compte. Des mesures prises entre chemin du Baroutet et l'école indiquent des valeurs comprises entre 55 et 70dB > 65 dB de l'étude où cette zone n'est même pas couverte - Demande des valeurs réelles et non modélisées - Augmentation du trafic Nord et aussi vers le sud avec virages ouest sur DAUX, non prise en compte 	<p>- Urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat en connaissance de cause - dépréciation bien - PLU - PEB 	<p>- Fiabilité des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seuil retenu de 65dBA -critères non évalués -Absence mesures de bruit avant - après <p>- Les départs vers l'O et le SO : augmentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - virages bas 	C
D40	R	<p>M. et Mme FRAPECH Jean-Louis 30 chemin de la Mauline à Daux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nuisances sonores notables suite à changement de trajectoire - mesures avec des pointes à 87dB et une amplitude de 70Db6 Avant la modification, le niveau sonore était acceptable. - Constat de pollution depuis ce changement de trajectoire avec analyse en cours :risque pour la santé 	<p>Augmentation nuisances sonores DAUX</p>	<p>- Les risques : Santé- bien être</p>	2C
D41	R	<p>M. et Mme BUDYNEK René- 43 route du stade</p> <ul style="list-style-type: none"> -Augmentation des nuisances depuis changement de trajectoire (liste jointe du relevé d'1 journée et d'1 matinée) - Répercussion sur la vie quotidienne avec risque santé et pollution supplémentaire). - Achat à Daux il y a 40 ans pour sa tranquillité - perte de valeur de notre bien. 	<p>Augmentation nuisances sonores DAUX</p>	<p>- Les risques : Santé- bien être</p> <p>- Urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat pour tranquillité - dépréciation bien 	2C
D42	R	<p>M. et Mme MARQUE 39 route du stade à Daux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du trafic aérien sur Daux avec avions à basse altitude et augmentation des nuisances sonores - Risque d'augmentation de la pollution - Dépréciation de notre bien immobilier 	<p>Augmentation nuisances sonores DAUX</p>	<p>- Les risques : Pollution</p> <p>- Urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - dépréciation bien 	2C
D43	R	<p>TROUILLE Corinne 5 route de Merville à Daux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choquée que Daux soit désormais sous un couloir aérien 	<p>Augmentation nuisances sonores DAUX</p>	<p>- Les risques : Santé- bien être</p>	C

	-Augmentation du bruit avec répercussion sur sommeil et santé- Demande indemnisation pour ce préjudice - <i>Quelles procédures pour isoler phoniquement mon habitation ?</i> -		être L'isolation des habitations	
D44	R DUPRAT-MONSERRAT Amélie et Thomas 15 impasse martin à DAUX - Choix de venir à DAUX car moins de nuisances sonores - Pas d'information sur l'expérimentation - Interrogation sur pollution et risque santé notamment pour les enfants	- Urbanisme : - Achat pour tranquillité Augmentation nuisances sonores DAUX	- Information amont du public - Les risques : Santé	C
D45	R THERON Margaux - PUECH Guillaume -3 impasse du Pigeonnier à DAUX - Grosses nuisances sonores depuis changement de trajectoire -Choix de ce secteur, il y a 3 ans, pour son calme - Inacceptable de transférer le trafic sur zone moins urbanisée -Nuisances sonores affectent la santé(enfant) et entraine une dévaluation de notre bien.	Augmentation nuisances sonores DAUX - Urbanisme - dépréciation bien	- Les risques : Santé- bien être	2C
D46	R LAGORS Thomas 1 chemin de Tulle-haut à Daux - Achat à Daux en 2004 en connaissance de cause : espace calme sans nuisances sonores - Agression permanente des avions (toutes les 3mn) depuis quelques mois - Expérimentation sans concertation préalable - Daux et ses habitants sont représentés par une personne de MERVILLE aux intérêts différents - Conteste le nombre de 25 personnes impactées - Forte perte de valeur de l'immobilier- qui va payer ?	Augmentation nuisances sonores DAUX - Urbanisme : - Achat pour tranquillité - Dépréciation du bien	Représentation en CCE - Information amont du public - Fiabilité des données : - 25 personnes impactées	C
D47	R SARLABOUX Jacques 2 rte du stade à DAUX - Nouvelles nuisances insupportables - 25 personnes impactées est « farfelu » - Suggère de déplacer le couloir de 1km , mais vers l'est	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Fiabilité des données : - 25 personnes impactées !	C
D48	R LAGORCE Solange 26 chemin St Roch à Daux - Réveil par le bruit incessant des avions - Pas de mesures de bruit avant expérimentation - Mesure de l'impact sur la santé	Augmentation nuisances sonores DAUX - Les risques : Pollution Santé- bien être	- Fiabilité des données - Absence mesure de bruit avant et après - 25 personnes !	C
D49	R BERGE Hélène 11 impasse martin à DAUX - Achat à Daux pour ne pas être sous un couloir aérien et ne pas subir nuisances aériennes - Depuis expérimentation , perturbation dans sommeil , bien-être et travail des enfants - Trouve fort contestable que DAUX soit représentée par une personne de Merville en CCE - Joint les plaintes déjà transmises à ATB, pour les journées : 1, 2, 18, 19, 23, 25, 26 et 27 sept. 2019.	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause	- Les risques : Santé- bien être Représentation en CCE	C

D50	R	GUILLEMIN Magalie 10 impasse du pigeonnier - Nouvelles nuisances sonores depuis mai 2019 - Choix de DAUX car moins de nuisances sonores - Nouvelles nuisances impactent l'école de DAUX - Bruit malgré double vitrage	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause	C
D51	R	FARGET Michelle 11 rue Lucien Babonneau - Achat en 2012 en connaissance de cause : moins de nuisances sonores à DAUX - Bruit devenu insupportable dans le lotissement - Avions qui virent au- dessus de la commune - <i>Y-a-t-Il des mesures sonores officielles ?</i> - Sommeil et tranquillité pas assurés + aspect pollution -	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause - Dépréciation bien Augmentation nuisances sonores DAUX - Les risques : Santé- bien être pollution	- Les départs vers l'O et le SO : - augmentation - virages bas - Fiabilité des données : - Absence mesure de bruit avant et après	C
D52	R	GUERREIRO Emmanuelle 19 impasse vieux moulin - Habite Daux pour son environnement calme - Nuisances sonores du trafic aérien ont augmenté et deviennent très pénibles - Conséquences sur valeur des biens immobiliers - Pas d'information et consultation préalable sur le projet	Augmentation nuisances sonores DAUX - Information amont du public	Urbanisme : - Achat en connaissance de cause - Dépréciation bien	C
D53	R	PAILLET Sophie 1 chemin de Tulle à DAUX - Choix de Daux pour sa tranquillité et son charme - Tranquillité disparue depuis Juin- insupportable (55 avions sur tête le 29 août) - Cela s'ajoute aux vols du sud qui font virage sur la tête et vols d'essais - Inquiétude sur qualité de vie - stress- et pollution des moteurs - Inquiétude sur dépréciation bien immobilier - Colère déception, tristesse - La représentante de Daux en CCE est une personne de Merville !	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause -- Dépréciation bien Augmentation nuisances sonores DAUX - Les risques : Santé- bien être pollution	- Les vols d'essai d'Airbus - Les départs vers l'O et le SO : augmentation - virages bas Représentation en CCE	C
D54	R	RAYNAUD Lionel - LEROUX Peggy 9 impasse du pigeonnier à DAUX , le long chemin de la Mouline Lettre annexée au registre - Choix terrain Daux en 2014, en connaissance de cause (trajectoire avions) - Avions survolent le lotissement de 6h à minuit - augmentation du trafic depuis 2014 - vols après minuit - Qualité de vie, santé (enfants) en pâtissent - Pas de mesures de bruit : <i>Y-a-t-il des organismes habilités ?</i> - Le nord s'urbanise, vouloir déléster une zone au détriment d'une autre est injuste et illusoire - <i>N'y a-t-il pas des prescriptions pour l'urbanisation selon l'impact sonore ?</i> - <i>N'y a-t-il pas une régulation de la constructibilité</i>	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause - Dépréciation bien - PEB - Information amont du public Représentation en CCE	Augmentation nuisances sonores DAUX - Fiabilité des données : - Absence mesure de bruit avant et après - 25 perso. impactées ? LES Vols de nuit	2C

		<p><i>en fonction impact sonore ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes partielles et abstraites - Déficit d'information de la population - Représentation de la commune de DAUX par une personne de Merville en CCE : conflit d'intérêt - 25 personnes impactées dans étude alors que 44 personnes vivent impasse du pigeonnier - 7 plaintes auprès d'ATB , jointes 			
D55 AE179	R	<p>COULET Raphael - 29 rue Lucien Babonneau Lettre agrafée au registre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de mesures sonores, malgré le caractère exceptionnel de l'opération- modèle non représentatif - conteste le nombre de vols de l'étude (quid des vols non commerciaux) <p>Les avions étaient assez haut pour ne pas déranger Merville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le point BO320 pose problème : les avions passent à 2000m seulement de la maison alors que couloir déviée de seulement 1,25 km - Conflit d'intérêt par la représentation de DAUX en CCE par une personne de MERVILLE. <i>Daux Environnement peut-il siéger en CCE ?</i> - <i>Qui compense la dévaluation de mon bien immobilier ?</i> - Augmentation de l'impact carbone, où est l'intérêt général ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiabilité des données : - Absence mesure de bruit avant et après - modèle non représentatif (25 pers. touchées) - Des vols non pris en compte - déviation réelle des avions - portance moins élevée des avions (chaleur) 	<p>Représentation en CCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme : - Dépréciation bien - PEB <ul style="list-style-type: none"> - Les risques : - pollution 	C
D56 AE182	R	<p>COULET Valérie 29 rue Lucien Babonneau Lettre agrafée au registre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix de DAUX en connaissance de cause , il y a 15 ans - Véritable enfer depuis plusieurs mois : avions à 2km du domicile, dès 6h du matin avec cadence de 2 à 3 mn, plus de 80 en 1 jour en août - Les avions passent aussi la nuit - Les propos de la représentante de DAUX en CCE ne sont ni clairs ni cohérents 	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme : - Achat en connaissance de cause <p>Augmentation nuisances sonores DAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les Vols de nuit - Les risques : - pollution - santé <p>Représentation en CCE</p>	C
D57	R	<p>Courriel de Jérôme FAVREL de la CCNAAT pour solliciter une rencontre avec le commissaire enquêteur ;</p> <p>CE Rencontre réalisée le 12/10/ 2019</p>			
D58	R	<p>ANDRES Dominique 13 chemin des chateaux à Daux Lettre agrafée au registre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Survol incessants avec bruit quasi-continu de 6h00 à 23h00 - Les avions survolent le clocher à basse altitude - Le but de ce remaniement et d'étendre à terme le trafic d'ATB. - Implantation de compagnies low cost (Ryan air...) avec des avions bruyants 	<p>Augmentation nuisances sonores DAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques : - pollution - santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Les départs vers l'O et le SO : augmentation - virages bas 	C
D59	R	<p>VIDONI Gratien 35 BIS rte de Mondonville à Daux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous sommes dérangés par le trafic aérien qui passe désormais sur notre domicile - Nous souhaiterions être informés et consultés - Achat à Daux en 2005, car aucune gêne <p>Lettre agrafée au registre</p>	<p>Augmentation nuisances sonores DAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme : - Achat en connaissance de cause 	<ul style="list-style-type: none"> - Information amont du public 	C
D60	R	<p>MERCIER Renaud 31 chemin de Tulle haut</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat à Daux pour son calme - Havre de paix transformé en boulevard pour avions <p>Lettre agrafée au registre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme : - Achat en connaissance de cause 	<p>Augmentation nuisances sonores DAUX</p>	C

D61	R	MERCIER Anne-Gaëlle 31 chemin de Tulle haut - Souhaite retrouver le silence et la quiétude qui caractérisait Daux - Consternée par le nombre de gens impactés sur Daux dans l'étude <i>Lettre agrafée au registre</i>	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause	- Fiabilité des données Nbre personnes impactées	C
D62	R	FAMILLE WILLEMYS 32 chemin de Tulle -Haut Lettre agrafée au registre et liste des avions recensés en lien avec l'enquête publique (46 avions du 16 au 28 septembre 2019) - Choix de Daux pour son calme et cadre de vie - Depuis été 2019, de plus en plus d'avions entendus - Explications sur le projet grâce à la mobilisation des Dauxéens et de la mairie- pas de concertation - Doute sur le nombre d'habitants impactés à DAUX (25 où sont-ils ?) - L'OMS recommande de réduire les niveaux sonores à moins de 45 dB Lden et 40 dB Lden night (néfaste pour la santé, au-delà) - Répercussions sur la qualité de l'air et donc la santé ? - Qu'en est-il de l'étude d'impact sur les PEB et PGS à Daux ? - De nombreux décollages avec virage vers l'ouest - BO320 est un point fictif et peut être modifié pour exploiter d'autres solutions en faveur des habitants - En la défaveur des Dauxéens d'être représentés par une personne de Merville en CCE - C'est une opportunité pour étudier les décollages plus à la verticale	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause Représentation en CCE	- Information amont du public - Fiabilité des données Nbre personnes impactées - Les risques : - pollution air - santé - Les départs vers l'O et le SO : augmentation - virages bas	C
D63	R	Mme CHAMAYOU 13 chemin des châteaux à Daux Lettre agrafée au registre ainsi que 30 plaintes auprès d'ATB également jointes et agrafées. - Pas d'information ni de consultation avant le début du test . Daux devant le fait accompli - 25 personnes impactées à Daux , ce sont des mesures théoriques - Plan d'urbanisme adapté en fonction du PEB à Merville , aussonne et Daux . Dépréciation bien immobilier - Augmentation des nuisances avec conséquences sur la santé	- Information amont du public - Fiabilité des données Nbre personnes impactées - Les risques : - pollution air - santé	Augmentation nuisances sonores DAUX - Urbanisme : - Achat en connaissance de cause avec les PEB - dépréciation bien immobilier	C
D64	R	PETITE Didier 15 chemin du Ribarot à DAUX <i>Lettre + plainte agrafées au registre</i> - Achat à Daux il y a 15 ans parce-que c'était calme - De + en + d'avions quittent leur canal aérien pour atterrir ou décoller - Le bruit des avions a augmenté de manière inacceptable depuis quelques mois - Pas d'information ni de consultation avant le début du test	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause - dépréciation des biens - Information amont du public	Augmentation nuisances sonores DAUX Les trajectoires non respectées	C
D65	R	BOUVIER Mélanie et BOIVIN Emmanuel 6 chemin de la Mouline à DAUX <i>Lettre agrafée au registre</i> -Nuisances sonores subies par Daux + importantes que Merville qui est située plus loin de l'aéroport - Demande de mesures de bruit indépendantes avant et après l'expérimentation	Augmentation nuisances sonores DAUX - Urbanisme : - Achat en connaissance	- Fiabilité des données : - Absence mesure de bruit avant et après - 25 personnes impactées en + ? Représentation en CCE	2C

		- Ce sont des centaines de personnes qui subissent à Daux des nuisances sonores importantes . L'argumentaire en faveur du projet est biaisé - Quels dédommagements envisagés pour les centaines d'habitants subiront des nuisances sonores -Nous sommes mal représentés en CCE	de cause - dépréciation des biens		
D66	R	ROSOLI Anne 701 chemin de Mijane 6 Contre le déplacement des nuisances chez les voisins			C
D67	R	SAUVAGE Juan 5 rte de Mondonville à Daux - Incommodé par la fréquence croissante des avions passant proche de la maison/jardin	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Urbanisme : - dépréciation du bien	
D68	R	HOO Sylvie 13 chemin Tulle Haut à Daux - Cela impacte directement un groupe scolaire de + de 250 enfants . Des mesures montreraient qu'il est impacté A quand des mesures réelles avant et après pour mesurer l'écart ?	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Fiabilité des données : - Absence mesure de bruit avant et après	C
D69	R	PARAYRE Joëlle 500 chemin de Montès - Entend que les procédures d'atterrissage vont être modifiées CE : Ce sont les procédures de décollage			
D70	R	GIRANDO Sylvie 27 rte du stade à DAUX <i>Lettre agrafée au registre</i> - Nuisances aériennes sonores et visuelles importantes - Comment justifier des valeurs de nuisances sonores ? Les décibels annoncés sont sous estimés ? on atteint 75 dB.	Urbanisme PLUs développés en connaissance de cause - Dépréciation bien Représentation en CCE	Augmentation nuisances sonores et visuelles DAUX - Fiabilité des données : - Absence mesures de bruit avant et après	C
D71	R	BELLOT LECLERC - Quid de notre quiétude au sein d'un petit village éloigné du vacarme des grandes villes - Dépréciation bien immobilier - Achat à Daux en connaissance de cause	Augmentation nuisances sonores DAUX	Urbanisme - Dépréciation bien - Achat en connaissance de cause	2C
D72	R	M. et Mme CASTAING 49 rte de Mondonville à Daux - Les avions passent maintenant à 150 m de mon habitation (700m avant) - Saccage de notre santé et de notre environnement -	Augmentation nuisances sonores DAUX Urbanisme - Achat en connaissance de cause	- Les risques : - pollution air - santé	2C
D73	R	ANONYME <i>Lettre agrafée au registre</i> - 1 passage d'avion toutes les 4mn au dessus de ma maison - Modification effectuée sans concertation	Augmentation nuisances sonores DAUX	- Information amont du public	C
D74	R	SOURBES Yoman GIMBERGUES Magali - Déçus car venus à Daux car il n'y avait pas de bruit . Le bruit nous réveille	Augmentation nuisances sonores DAUX		2C
D75	R	BRIENTIN Amélie 22 chemin St Roch à DAUX <i>Lettre agrafée au registre</i> - Choix de venir habiter à Daux pour ne pas être trop gênée par le bruit des avions - Modélisation incomplète et non représentative de la réalité	Urbanisme -Choix Daux en connaissance de cause - Dévaluation bien immobilier	- Fiabilité des données concernant l'étude d'impact - Absence mesures de bruit avant et après	C

		- Des mesures de niveaux sonores doivent être réalisées avec prise en compte de la fréquence - Cette nouvelle trajectoire (+ 300m) implique plus de carburant et de rejet de CO2 et NOx -		- Les risques : - pollution air	
D76	R	DUCLoux Stéphane 38 rue de la république à Daux - A-t-il été fait une étude d'impact sur la qualité de l'air ? - Qu'en est-il des volumes de nuisances sonores ?	- Les risques : - pollution air		
D77	R	ANONYME Lettre ouverte pour réclamation agrafée au registre - Choix du secteur entre rte départementale de Mondonville et Montégut-sur-save pour son calme - Quelles indemnités pour réparer préjudice lié à la perte de valeur du bien immobilier (prix marché +élevé - endettement sur 25 ans)	Urbanisme -Choix Daux en connaissance de cause - Dévaluation bien immobilier		C
D78	R	ANONYME Lettre ouverte pour réclamation agrafée au registre « Citoyen en colère !! » - Modification injuste pour les habitants de DAUX et intolérable sur le plan immobilier	Urbanisme -Choix Daux en connaissance de cause - Dévaluation bien immobilier		C
D79	R	Daux Environnement : BRIENTIN Amélie SANCHEZ Jean-Marc Lettre du 17/10/2019 agrafée au registre de DAUX. - L'association Daux environnement ainsi que de nombreux habitants s'opposent à ce changement de trajectoire pour les raisons suivantes : -Principe injuste et discriminatoire - Le bien fondé des conclusions du dossier d'enquête publique - Le manque de concertation et d'information préventive des populations nouvellement impactées CE : Cette lettre fera l'objet d'une analyse spécifique au niveau du rapport avec pétition			
D80	R	LEMAIRE Séverine 13 bis chemin de Tulle Haut <i>Lettre de réclamation déposée et agrafée au registre le 18/10/2019. Relevés joints pour avions du 20 au 23 septembre 2019.</i> -Test pour lequel les habitants de Daux n'ont été ni impliqués, ni consultés, ni informés : fait accompli - Achat à DAUX en connaissance de cause - Constat de 35 avions en semaine entre 8h30 et 18h00. En fort trafic un avion ttes les 3mn - Il manque des analyses : relevés sonores	- Information amont du public Augmentation nuisances sonores DAUX	Urbanisme -Choix Daux en connaissance de cause - Dévaluation bien immobilier - Fiabilité des données - Absence mesures de bruit avant et après	
D81	R	MOTREUIL Charlène Chemin des fourtoux à Daux <i>Mail agrafé au registre et envoyé à environnement aéroport</i> - Construction et choix de DAUX pour son calme - Depuis 2 mois de plus en plus de nuisances sonores - Sentiment d'avoir acheté avec un vice caché	Urbanisme -Choix Daux en connaissance de cause	Augmentation nuisances sonores DAUX	C
	R	SAGLIER Laurent 3 chemin Baroutet à Daux	Augmentation nuisances	- Les risques :	C

D82		- Recrudescence des survols depuis plusieurs mois entraînant gêne et désagrément - Nuisances sonores et environnementales (retombées de kérosène)	sonores DAUX	- pollution air - perte qualité de vie	
D83	R	GAVARRET Francis 1 B chemin du Ribarot <i>Lettre adressée au CE à Merville, mais non postée et agrafée au registre de DAUX</i> - Choix de Daux, il y a 4 ans pour son calme - Changement de trajectoire en test dérangentant	Urbanisme - Choix Daux en connaissance de cause	Urbanisme - Choix Daux en connaissance de cause	C

4- Observations sur LARRA (Dépositions sur le registre)

N° Contribution + P : perma . R : Registre	Analyse synthèse des observations	Principaux thèmes dégagés	Autres thèmes évoqués	Pour contre
L1	R DELORT-JOUVES Michèle 267 chemin de 3 BORDEVIEILLE à Larra - Membre de l'Association de Protection de l'Environnement de Larra (APEL). - Considère que LARRA va être fortement impactée - BO320 concentre le trafic à 3000m du centre du village - scandaleux <i>Courrier du 4/10/2019 collé au registre</i> - On repousse sur Larra les nuisances du décollage - Confort et intérêt foiancier de certains habitants	Augmentation nuisances sonores LARRA		C
L2	R M. et Mme PIERRE 66 rue des tournesols - Installation à LARRA en connaissance de cause pour tranquillité et calme et éviter nuisances sonores	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause		C
L3	R DEDIEU Daniel - Ne souhaite pas le placement de la balise BO320 qui impacterait LARRA	Larra impactée		C
L4	R TEULIER Claude et Yvonne 998 chemin de cantegril - Achat à LARRA pour ne pas avoir les nuisances	- Urbanisme : - Achat en connaissance de cause		C
L5	R POITOU Paméla - DUMUSY Eddy - Installation à LARRA il y a un an pour le calme - Nuisances accrues par l'atterrissage à un niveau olus bas des avions - Pollution - Pas normal de modifier le couloir aérien			C
L6	R BERRIE Philippe 1840 A route de St Paul à Larra - Augmentation des nuisances et dégâts sur toitures	Augmentation nuisances sonores sur Larra		C
L7	R IBRAC A Catherine 8 patio de Bordevieille - Stop aux nuisances sonores et à la pollution dues aux avions			C
L8	R MAZORIS Delphine 22 rue des Tournesols à Larra - contre le nouveau couloir aérien qui augmente les nuisances			C
L9	R DEMBLANS Bernard 815 chemin du solitaire Larra - Subit déjà procédures d'atterrissages par vent de sud avec niveaux sonores importants - <i>Y-a-t-il eu des mesures sonores sur LARRA ?</i> - <i>Que vaudraient nos biens immobiliers ?</i>	- Fiabilité des données : - Absence mesures de bruit avant et après	- Urbanisme : Dépréciation biens	C
L10	R DUFFAUT Pascale - Choix de Larra pour son calme et sa qualité de vie - Ne pas perturber cet environnement paisible	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de		C

			cause		
L11	R	OLIVIER Rémy - Installation depuis 1 an à Larra pour qualité de vie	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause		C
L12	R	Famille COMBIER 680 chemin de Cantegril à Larra - Refus de déplacer le couloir au-dessus du village			C
L13	R	AMADIO Franco et Eline 90 impasse de Bramagne - Nuisances sonores			
L14	R	MOUSTIER Christian et MAGRI Laure - Nuisances sonores et environnement			2C
L15	R	CONTE Stéphanie 3 forge de brame soif - Commune calme et reposante			C
L16	R	MAZENS Julien - ALEXANDRE Elodie 4 rue des Pyrénées à LARRA - Choix de LARRA il y a 5 mois en raison du peu de nuisances sonores/ villages alentours - Désarroi car impacte qualité de vie et valeur maison	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause - Dépréciation bien		2C
L17	R	GUILLAUMIN Gilles et Sabine 8 impasse de pièce grande - Nouvelles nuisances qui s'ajoutent aux atterrissages par vent de sud - Moins-value patrimoine immobilier - Pas de mesure ni d'information du public -	- Augmentation nuisances sonores LARRA - Fiabilité des données : - Absence mesures de bruit avant et après	- Information amont du public - Urbanisme : - Dépréciation bien	2C
L18	R	PERONNET Catherine 531 chemin de Bordevieille - Nuisances sonores et pollution(toitures et jardin..)	- Larra impactée		C
L19	R	M. et Mme OROZCO Jean 36 imp de Cantegril - Nuisances sonores et pollution			2C
L20	R	PERARD Roger et Ginette 1515 route de Launac - Nuisances sonores , pollution			2C
L21	R	PRAVIES Sandrine 220 chemin de la pétingue			C
L22	R	GORSE Clément 15 rue des Balagas			C
L23	R	M et Mme Horn 85 chemin d'ENBERNE - outrés de voir déplacer un couloir aérien - - Avis des habitants de Larra non recueillis	- Urbanisme : -Choix de la commune en connaissance de cause	- Information amont du public	2C
L24	R	M. et Mme MATURANA 509 chemin de cantegut - nuisances sur qualité de vie	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause		2C
L25	R	M. et Mme DESTARAC Gilbert 160 chemin le picalou - plus de nuisances sonores	- Augmentation nuisances sonores LARRA		2C
L26	R	RICHET Frédéric 441 chemin de cavaillé - Plus de nuisances sonores constatées	- Augmentation nuisances sonores LARRA		C
L27	R	PONS Alexandra 145 chemin d'Enberné - choix de Larra pour sa tranquillité - Inquiète pour santé	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause	Les risques : - Santé	C
L28	R	AIECH Sophie	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause		C

L29	R	LIM Alexandre - mécontent du déroulement de l'enquête publique	- Information amont du public		
L30	R	PERROT Didier 31 impasse bramesoif - Achat en 2004 : choix d'un endroit agréable - Les propriétaires de Merville (ces 15 dernières années) connaissent les nuisances	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause		C
L31	R	DEBAILLEUL Céline 7rue de la plaine -Achat en 2009 à Larra pour cadre de vie agréable - Larra déjà impacté par les atterrissages , nous ne voulons pas plus de nuisances sonores	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause - dépréciation bien	Les risques : - Santé	C
L32	R	AMBROSINO Claude et Patricia 896A chemin de cantegril - Nous sommes placés sur le chemin des atterrissages - Depuis début test = de nuisances + de pollution	- Augmentation nuisances sonores LARRA	Les risques : - Pollution	2C
L33	R	CLÉRY Vincent et Stéphanie 3144 rte de Larra - grosse nuisance avec les décollages	- Augmentation nuisances sonores LARRA		2C
	R	COUTARD Didier et Marie 50 chemin du vieux chêne			2C
L34	R	LEMAIRE Daniel 12 impasse de pièce grande - Larra déjà impacté par les atterrissages			C
L35	R	TOULOUSE Thérèse 537 chemin de Londery			C
L36	R	BERIE Philippe et Mme Bes 8 impasse d'ercoste - Pourquoi rajouter des lignes à la tranquillité du village	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause		
L37	R	M. et Mme VECHIATO 871 chemin des perpeillets			2C
L38	R	CABE Christian et Michele 30 chemin de cavailé			2C
L39	R	LAMARCHE Isabelle 1840A rte de St Paul	- Augmentation nuisances sonores LARRA		C
L40	R	XAVIER Véronique 5 impasse du rieurert		- Information amont du public	C
L41	R	MARTINIÈRE Lionel 4 impasse de Bramesoif - Avons déjà les atterrissages	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause		C
L42	R	GAZZERA Raymonde 1310 rue principale			C
		LAMARQUE François et Andrée 471 chemin de cantegril			2C
L43	R	ENZET Gabriel 5 impasse du Rieutort <i>Lettre agrafée au registre</i> - venu habiter à Larra en connaissance de cause - Attitude inacceptable de la représentante de Merville en CCE - L'augmentation du trafic sera intolérable pour nous	- Augmentation nuisances sonores - Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause	Représentation en CCE	C
L44	R	SAINT-PAUL André et Marie-José 515 chemin de la pétingue 31330 Larra - Etude d'impact des populations n'est pas complet et n'est pas juste : Le hameau ENGARES à Grenade, le hameau de Bordevieille à Larra, sur Merville le comptage des habitants impactés et non impactés est incompréhensible (survol de l'ouest de Merville nouvellement urbanisé) - Avec le nouveau projet, il va y avoir augmentation conséquente des nuisances 6 Projet n'apporte rien de positif , il ne résout aucun problème :Merville continuera à subir les nuisances sonores et visuelles	- Fiabilité des données -Etude d'impact des populations incomplet et non juste	- Augmentation nuisances sonores	2C

L45	R	DEPONT Aurélien et Céline 2 impasse du Rieurtort - Installés à Larra pour le calme - plus d'avions depuis le printemps - souhait que le projet soit réétudié	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause : calme - dépréciation bien	- Augmentation nuisances sonores - Information amont du public et permanence	2C
L46	R	Mme ARCHER 110 chemin St Jean - les nuisances se sont accentuées	- Augmentation nuisances sonores	- Consultation amont du public	C
L47	R	BEYT j2ROME et LARON Sandrine 1046 chemin de cavaillé	- Augmentation nuisances sonores		2C
		MALGORN Jean-François et DELPRAT Yvan 1461 chemin de Bragnères- basses - Nous subissons déjà les atterrissages, n'ouvrons pas de double sens sur ce tracé			2C
L48	R	BLANCO David 906 chemin des perpeillets	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause : calme		C
L49	R	SOREK Sébastien et Nathalie 1 rue des Pyrénées - Avons aménagé en janvier 2019 pour le calme du village - Tout est remis en question	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause : calme		2C
L50	R	ANONYME 17 rue des vignes à Larra			C
L51	R	BUZENAC Jacques 2280 rte de Larra - Opposé pour les nuisances sonores et la pollution par particules (assistance respiratoire)		Les risques : - Pollution	C
L52	R	CAZORLA Dolorès 61 impasse de Cantegril			C
L53	R	FEUILLERAT Angélique 541 chemin de Bordevieille			C
L54	R	HENRIC Jean-Michel 402 chemin d'emberne - La ligne actuelle passe déjà assez basse			C
L55	R	LAIR Sonia Hervé et Martin - Construit à Larra il y a 1 an pour tranquillité	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause : calme		2C
L56	R	LINGNER Eric et Nicole 1671 rte de Breix - Subissons déjà le bruit des avions			2C
L57	R	BERRTE Romaz Rte de Saint-Paul			C
L58	R	PRATVIE Hervé et Jacqueline 479 chemin de Landery - Village tranquille et on ne veut pas de nuisances			2C
L59	R	DESTARAC Fabien et BOURGENS Angélique	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause : calme		2C
L60	R	M. et Mme GARCIA 5 rue de la plaine	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause : calme		2C
L61	R	ROYER Annie 46 chemin de Landéry - Nous avons déjà le bruit des avions qui atterrissent			C
L62	R	SALLES Eliane 433 chemin de Bordevieille <i>Lettre agrafée au registre</i> - Contre favoriser une population qui a élu domicile	Représentation en CCE	Les risques : - Pollution - Perte de	C

		en connaissance de cause (Merville) - Conflit d'intérêt avec la représentante de Merville en CCE		valeur pour l'immobilier	
L63	R	BUTTE Delphine 4 impasse du cantou - Nouveau tracé injuste pour Larra			C
L64	R	GOLDMANN Thierry 16 rue des vignes - Nous avons déjà la nuisance des avions qui atterrissent			C
L65	R	M. et Mme LAURET 773 chemin de la pétingue	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme		2C
L66	R	SALLES Alain 433 chemin de Bordevieille - Les habitants de Merville étaient au courant du trafic aérien quand ils ont construit			C
L67	R	CAZALE Claudie 4 rue des Forges - Pourquoi choisir Larra , pourquoi favoriser Merville			C
L68	R	COLIN Jacques et Bernadette 649 chemin de cavaillé - Choix de Larra pour son calme : Ne pas l'enlever	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme		C
L69	R	CONTE Pierre 3 place du brame soif			C
		MOISON Séverine 4 patus de Bordevieille - Achat à Larra en connaissance de cause - On a déjà les avions qui atterrissent	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme		C
L70	R	M. et Mme EBELING 463 chemin St- Jean lieu-dit Engarres à Grenade - Achat à Larra en connaissance de cause pour son calme - Flotte supplémentaire, perte de valeur de la maison <i>M. et Mme EBELING ont déjà déposé sur le registre de Grenade G8</i>	- Urbanisme : -Choix Engarres en connaissance de cause : calme - Dépréciation du bien		
L71	R	M. et Mme LE BRIS 5bis pattus de bordevieille -choix de vivre à la campagne (forêt de cavaillé)	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme		2C
L72	R	DUFFAUT André 3 impasse du Pigeonnier - On vient troubler notre tranquillité sans demander notre avis - Les personnes qui construisent à Merville le font en connaissance de cause			C
L73	R	M. et Mme GUI José et Martine 255 chemin de la Pétingue - Pensez au bien être de tous			
L75	R	M. et Mme LECONTE 1135 chemin de Bragnères basses - Choix d'habiter à la campagne, loin des pollutions urbaines	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme		2C
L76	R	JUNCA Alexandre et SAUTHON Virginie 241 chemin d'Enberne à LARRA - Il est déjà évident que les avions sont plus bruyants au décollage qu'à l'atterrissage - Il faut remonter les couloirs aériens au niveau qu'ils occupaient il y a encore 5 ans	- Augmentation nuisances sonores		2C
L77	R	Mme CLERIVET 1606 rte de Bretx - Nous avons choisi un cadre de vie et nous sommes en désaccord avec ce nouveau projet			C
	R	Mme MAUX Janine 135 chemin de Brame soif			C

L78				
L79	R	COQUIL Marie Noël 596 chemin de Cornac		C
L80	R	ARRAGON Monique 505 chemin du solitaire		C
R L81		CLERBOUT Carine 4 impasse des pans - Non au projet imposés sans concertation	-Concertation amont du public	C
L82	R	COSTE Céline 1430 chemin des malets		C
L83	R	BUSQUE Marius et Francine 160 chemin de cantegril		2C
L84	R	SERRIERE Gérard et Marie 591 chemin de Cornac		2C
L85	R	Melle CHEHU Soizic 7 rue des robiniers		C
L86	R	PO Christine 455A chemin de Cavaillé - Grondements incessants qui font peur aux poneys	- Augmentation nuisances sonores	C
L87	R	LARDEZ PO Jean-Baptiste 605 chemin de cavaillé - Doit on sacrifier Larra pour le confort de certains		C
L88	R	BOURBON David, 7 impasse du clos du château - Il appartient aux habitants d'Aussonne et Merville d'assumer leur choix		
L89	R	MO NTEMARANO Cécile 3 rue des vignes		C
L90	R	CASTELNAU Audrey impasse d'encoste		C
L91	R	BOUVARD Anne 7 impasse de pièce grande - Larra écarté du comptage des habitants impactés - Les médias assurent que cette modification affecte une partie plus campagnarde et moins habitée !! - Les Mervillois ont investi dans leur commune, alors qu'ils avaient déjà ces survols d'avions	Fiabilité des données - Larra non pris en compte dans l'impact - Absence de mesures de bruit	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme C
		VIAROUGE Solange et Roger 7 patus de Bordevieille - Nous avons beaucoup de nuisances aériennes , pourquoi en rajouter		
L92	R	GRENIER François, Martine et Frédéric 110 chemin de Cornac à Larra - Stop à plus de pollution et d'insécurité pour les habitants et nos lieux		3C
L93	R	LE GOFFE Mickaël et MATUEMA Christelle 4 impasse des faisans		2C
L94	R	SABRAN Nicolas et Aurore 33 chemin de Tourrebelle Cantegril 31330 larra - Nous constatons que les essais effectués engendrent un fort désagrément sonore	- Augmentation nuisances sonores	2C
L95	R	JONES Ricky et sophie 261 rte de LARRA - Nous constatons une grande nuisance sonore des avions - la maison tremble !	- Augmentation nuisances sonores	2C
L96	R	CAUQUIL Jean-Claude 596 chemin de Cornac - Une vie aujourd'hui dans le calme - Il serait inadmissible de changer ces données - On n'a jamais résolu un problème en le déplaçant chez les voisins !	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme	C
L97	R	MOYAUX Alexandre 1 impasse d'encoste - Le changement dégraderait notre qualité de vie		C
L98	R	HERVET Gilles 11 impasse brame soif - Déjà fortement soumis au retour des A 320		
L99	R	PIAU Jean-Philippe, Virginie, Valentine 2555 rte de Larra		3C

		- Décollages + atterrissages, cela va devenir compliqué de vivre paisiblement à Larra			
L100	R	GETTI David et Josiane 1 imp. du clos du château - Atterrissages et décollages , fini la tranquillité			2C
L101	R	BALZER Monique 17 rue des vignes - Favorable au projet pour la tranquillité de nos villages			P
L102	R	SERRES Noëlle 195 rte de St Paul	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme - dépréciation bien		C
L103	R	BARTOLUSSI Henriette 5 rte de St-Paul - Se trouve sur le circuit et demande de reconnaître le désagrément	- Augmentation nuisances sonores		C
L104	R	SIRVEN Daniele et SIRVEN-Gras Emmanuelle 1335 rue principale - Non à la pollution et aux nuisances sonores Croissance de LARRA non prise en compte - Aucune consultation de la population - Non au renvoi des nuisances de Merville sur Larra	- Augmentation nuisances sonores Fiabilité des données - Larra non pris en compte dans l'impact	Les risques : - Pollution - Santé -Consultation amont du public	2C
L105	R	BODOT Bernard 921 chemin des perpeillets			C
L106	R	MATHIEU Gilda 7 impasse d'encoste - Non à la nouvelle balise BO320	- Urbanisme : -Choix des communes en connaissance de cause		C
L107	R	BISSON Patrick 215 chemin d'Emberne			C
L108	R	SANMARTIN Michel 515 chemins les duffauts			C
L109	R	HOLLEMAN Arnaud 4 patus de bordevieille - Larra ne doit pas être seul impactée			C
L110	R	TISSINIER Didier 20 impasse d'Encosse			C
L111	R	ARRAGON Pierre 505 chemin du solotaire			C
L112	R	AUDREY Amané et BOILLON David 18 rue des Bangas	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : hors trajectoires		2C
L113	R	KRAEMER Ingeborg 615 chemin du solitaire Léonard Samantha La Pérèle 31330 Launac - contre le changement des couloirs			C
L114	R	FERAUTE Franco, Giseil , Coralie et ICNIA Joël 471 chemin de Bordevieille			4C
L115	R	M. et Mme DUCLOS 8 impasse brame soif	- Urbanisme : -Choix des communes en connaissance de cause : calme	- Augmentation nuisances sonores -consultation amont du public	2C
L116	R	M. et Mme HEMART , Jacky et Johanna	- Urbanisme : -Choix des communes en connaissance de cause : calme		4C

L117	R	MOREL Alain 3 impasse pièce grande - Désaccord avec le fait que l'aéroport s'agrandisse			C
L118	R	BOULEN Emilie 6 rue des Pyrénées	- Urbanisme : -Choix des communes en connaissance de cause : calme		C
L119	R	BALLAND Patrice 155 chemin d'enberné	- Augmentation nuisances sonores		C
L120	R	M. et Mme LAGACHE 860chemin des Bellots - Augmentation passage des avions sur maison depuis le test	- Augmentation nuisances sonores		2C
L121	R	Famille THOUET 3 rue des Pyrénées			2C
L122	R	Famille ROCHER 459 chemin de cantegril			C
L123	R	M. et Mme GARRIGUE Jean-Pierre 635c chemin de Bordevieille - Déjà fortement impactés par les atterrissages par vent de sud et les décollages			2C
L124	R	M. CAZAC Melle MARSON - Non aux avions sur Larra	- Urbanisme : -Choix des communes en connaissance de cause : calme		2C
L125	R	M. MORCHIKH 10 rue des balagues			C
L126	R	Mme de SEQUEIRA 245 chemin de cantegril - Choix de Larra pour son environnement calme - Augmentation des nuisances sonores depuis test - Nous n'avons pas été consultés	- Urbanisme : -Choix des communes en connaissance de cause : calme	Les risques : - bruit - Santé - consultation amont du public	C
L127	R	Mme JOLLY M. AURIS M. et Mme SAINT-BEAUVID Lieu -dit ENGARRES GRENADE	- Augmentation nuisances sonores Engarres- Grenade		4C
L128	R	SCHNEIDER Jean-Baptiste, Aurore, Adrien et MEYDINA Olesana 876 chemin de cantegril	- Urbanisme : -Choix des communes en connaissance de cause		C
L129	R	M. CONDAT Mme TANGUTY 2 rue des Pyrénées - Le bruit des décollages nous empêcherait tout repos			2C
L130	R	ROUGIER Philippe 245 chemin de Cantegril - Augmentation ressentie des nuisances sonores - Pas consulté Quid de ma santé	- Augmentation nuisances sonores - Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause - Dépréciation bien	Les risques : - Santé - Fiabilité des données : -Pas de mesures réelles de bruit - consultation amont du public	C
L131	R	BISSON Christelle 215 chemin d'Enberné	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause		C
L132	R	SALAÜN Pascal 1 Place du brame soif - Aucune consultation pour la nuisance sonore et environnementale	- consultation amont du public		
L133	R	CABANEL ADER Jessica 4 rue des robiniers	- Augmentation nuisances sonores	- Urbanisme : - Dépréciation	C

			bien	
L134	R	UTIKAL Mirko 930 chemin de cantegril - « Les avions nous passent sur la tête »	- Augmentation nuisances sonores	C
L135	R	BARBERO Patrice 1455 rue principale		C
L136	R	M. et Mme GENIN BONATO		C
L137	R	SOLAZ Christian et Corinne - Contre de nouvelles nuisances		2C
L138	R	CAVILLE David et Sophie 104 chemin de Tournebelle - Subissons les nuisances sonores et polluantes par vent de sud et ne souhaitons pas subir d'autres nuisances plus importantes		2C
L139	R	BARRE Claire et ALTES Renaud 6 pattus de bordevieille - Plus grande gêne depuis les essais	- Augmentation nuisances sonores	2C
L140	R	VISTINOT Philippe 85 chemin du vieux chêne à Engarres commune de Grenade	- Augmentation nuisances sonores	C
L141	R	Famille FLAHAUT 2 rue des robiniers	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause Dépréciation bien	- Augmentation nuisances sonores 2C
L142	R	M. et Mme MURATET 7 impasse brame soif - Passage de plus en plus fréquent d'avions	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause Dépréciation	- Augmentation nuisances sonores 2C
L143	R	ARNOULT Guylaine 1425 rue principale	- consultation amont du public	C
L144	R	GRENIER Daniel et Martine les Bellots à Larra CHAMPIER Pierre et GRENIER Bernard et Corinne Engarres commune de Grenade		6C
L145	R	PERSONNE Célia et VALIERE Guillaume 1025 chemin de cantegril		2C
L146	R	M. et Mme DUPIN 291 chemin de Landery		2C
L147	R	SERRES Cédric et SERRES- GARCIA Aurélie 7 rue des vignes		- consultation amont du public 2C
L148	R	M. et Mme MICCHIUTTI Benoit 6 rue des balaguas - Inadmissible d'être mis devant le fait accompli		- consultation amont du public 2C
L149	R	CABANDE Christelle et LABARRERE Xavier 199 chemin de Brame soif - Choix de construire à LARRA pour son calme - Passage des avions de plus en plus fréquent	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause	- Augmentation nuisances sonores 2C
L150	R	M. et Mme CASTA 361 chemin d'Enberne - De plus en plus d'avions dans le sens de l'atterrissage - Témoin avec stupeur d'un dégazage		2C
L151	R	M. et Mme COURCELLE 6 impasse du rieurort - On subit déjà le couloir des atterrissages		2C
L152	R	M. et Mme LAGARDELLE lieu dit Engarres 565 chemin de Saint-Jean 31330 Grenade -Notifie être contre la mise en place du trajet aérien		2C
L153	R	BONNET Julien 6 impasse de pièce grande - Contre et étude d'impact incomplète : pas de prise en compte de NA62 - Objectif de limitation de pollution atmosphérique pas atteint	- Fiabilité des données -Etude d'impact sans quantification	- Augmentation nuisances sonores C

			NA62		
L154	R	M. et Mme GUICHARD 30 rue des balaguas	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause		2C
L155	R	CHOPIS Franck 720 chemin de cantegril - Aujourd'hui avons noté un changement important depuis la mise en place des essais	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause	- Augmentation nuisances sonores	2C
L156	R	VALOUR Alexis AMBEG Aurélie 3 impasse d'Encoste			2C
L157	R	CORREIA Yannick 19 impasse d'encoste			C
L158	R	M. et Mme WILLIARD Thierry 61 chemin du vieux chêne Engarres commune de Grenade - Nous trouvons injuste ce changement de trajectoire au bénéfice de Merville	- Augmentation nuisances sonores		2C
L159	R	NALEWSKI Stéphanie et sa fille DUBARRY Christine 76A chemin du vieux chêne Engarres			2C
L160	R	MORCHIKH Mohammed 10 rue des balaguas - Déjà impacté par les atterrissages			C
L161	R	CASSOU Julien et Virginie 13 impasse de l'Encoste	- Augmentation nuisances sonores	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause	2C
L162	R	BORREMAN David et Aline 14 impasse d'Encoste	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause		2C
L163	R	VALETTE Stephanie PLISE Stéphane 465B chemin de la pétingue 6 Choix d'un cadre de vie agréable à Larra pour s'éloigner des bruits incessants de Francazal et Cugnaux	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause : quiétude - Dépréciation		2C
L164	R	MIRABEL Sophie 304 chemin de la pétingue - Choix de Larra pour le bon vivre			C
L165	R	ABRATE Daniel 25 chemin de l'avocat - Préférable de conserver les axes actuels			C
L166	R	MURCIA PEREZ Margline 15 place des coquelicots			C
L167	R	DIRAT Nicole rue de la forge			C
L168	R	FOUNEAU Mathieu 7 rue des robiniers			C
L169	R	GUERCHAIS Axelle 1165 chemin de cantegril			C
L170	R	YART Armelle- FARRUGIA Olivier 4 place Joary - Larra exclue de l'étude d'impact	- Fiabilité des données - Etude d'impact sans quantification NA62 pour Larra		2C
L171	R	CHRISTOFARI Brice 125 chemin d'Enberne - Proposer d'autre projets : multi couloirs par exemple			C
L172	R	BIAGO Marie-Claire - Beaucoup de questions sur l'impact sur Larra			
L173	R	BONNET Marie-Laure 6 impasse de pièce grande - Choix de Larra pour ne pas avoir les mêmes nuisances sonores et atmosphériques qu'en ville			C
L174	R	ROSSA Kelly 906 chemin des perpeilletts - Choix de Larra pour qualité de vie			C

		- Plus de flux lors de l'expérimentation			
L175	R	M. SENTENAC 731 chemin de la pétingue - Mesures de bruit de 55dB à l'intérieur et plus de 65 à l'extérieur	- Augmentation nuisances sonores		C
L176	R	M. et Mme BEFFEYTE 2 impasse de pièce grande - Nous sommes à la campagne pour ne pas supporter de nuisances sonores à venir			2C
L177	R	CUBAYNES Alexandre et Nathalie 178 chemin Abeillard	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : quiétude		2C
L178	R	CARMEN Yolande 1070 rue principale			C
L179	R	KERNINON Gaëlle 27 rue des tournesols	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme - Dépréciation bien		C
L180	R	GROSJEAN Valentine 122 chemin Abeillards - Choix de Larra pour on calme			C
L181	R	GROSJEAN Monique 122 chemin Abeillards - Choix de Larra pour on calme	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause : calme		C
L182	R	SAEZ Isabelle 14 rue des tournesols	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause :tranquillité		C
L183	R	VERMEIRE Marie-Claude 321 chemin de cavailié - Village tranquille , souhaite que ça dure			C
L184	R	FERRANTI Marjorie le bois d'encoste	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause :tranquillité	- Augmentation nuisances sonores	C
L185	R	BETUAC Josiane 2 place Jerry - Pourquoi l'enquête après l'expérimentation			C
L186	R	LACANA MUMMIER Stéphanie et MUMMIER pierre Fort d'Agias à Larra - A remarqué une forte augmentation des passages d'avions ; Nous sommes venus à Larra pour le calme	- Augmentation nuisances sonores		2C
L187	R	DALEMAGNE Maxime 918 chemin de cantegril- Mauvaise surprise de voir et d'entendre des avions	- Augmentation nuisances sonores	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause :calme	C
L188	R	LAINSER Karim - Nous sommes devant le fait accompli - Enquête en catimini		- consultation amont du public	C
L189	R	MAILLARD Aurélie - Plus de nuisances sonores depuis le début de l'expérimentation	- Augmentation nuisances sonores		C
L190	R	PRAUD Audran 1274 chemin de Landery - pas informés de telles modifications terribles - Depuis quelques temps nuisances sonores de + en + fortes - Souhaite être représentée par une personne de Larra en CCE	- Information amont du public - Augmentation nuisances sonores	Les risques : - Pollution - Santé Représentation en CCE	C
L191	R	DEMLANS Chantal 815 chemin du solitaire - Déjà assez de nuisances sonores avec atterrissages par vent de sud - Choix de Larra il y a 40 ans pour son calme	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause :calme		C

			- Dépréciation bien		
L192	R	TORRES Jean6Claude et Renée 635D chemin de bordevieille			2C
L193	R	SPADA Roberto et Fabienne 635^F chemin de bordevieille			2C
L194	R	ADORET Christiane 486 chemin Saint-Jean à Grenade 6 Pr2venir l'avenir santé de nos enfants	Les risques : - Pollution - Santé		C
L195	R	M. SEGEAUD DAGASSUS bordevieille à Larra			C
L196	R	SOLARA Corinne 17 rue des vignes à Larra -Choix de Larra pour sa tranquillité - Déplacement des nuisances sur des zones habitées jusque-là préservées - Plus de personnes impactées que soulagées - Pas de bénéfice à décaler le couloir aérien	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause :calme	-Fiabilité des données : Plus de personnes impactées que soulagées	C
L197	R	LAJOUS Anne 215 chemin de Landery	- Augmentation nuisances sonores		C
L198	R	MORIN Daniel à Larra	- Urbanisme : -Choix des communes en connaissance de cause	Représentation en CCE	C
L199	R	Famille DACRUZ Charles - Nous avons déjà les désagréments aux atterrissages - Décision en catimini		-Information amont du public	C
L200	R	BORTOLUSSI Jean-Claude lieu -dit Palahou - Déjà nuisances des atterrissages par vent de sud - S'adresse aux Mervillois pour partager les avantages et les inconvénients			C
L201	R	BARRAU Valérie 2 place du Lavoir -	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause		C
L202	R	DELPECH Alain 2 place du Lavoir - Choix de Larra pour sa quiétude - Injuste de déplacer les problèmes de Merville vers Larra -	- Urbanisme : -Choix de sa commune en connaissance de cause		C
L203	R	BARRAUD Delphine chemin de bordevieille - Augmentation des nuisances sonores dues au passage des avions - Demande le retour à une situation normale	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause - Dépréciation des biens à Larra		C
L204	R	BORGETTO Didier 1 bis Patus de Bordevieille - PLUs adaptés en fonction des nuisances déjà existantes - Passage et gêne des avions de plus en plus fréquents - Existe-t-il des mesures sonores	- Augmentation nuisances sonores -- Urbanisme : PLU adapté à la réalité des nuisances	-Fiabilité des données : Pas de mesures sonores Représentation en CCE	2C
L205	R	BOLDT Andreas et Monique - Modification qui allège les nuisances infligées aux uns au détriment des autres - A qui profite ce projet ? ATB ? - Citoyens en colère	- Urbanisme : -Choix pour chacun, des communes en connaissance de cause - Dépréciation des biens		
L206	R	Mme POUGET Camille 1 bis patus de bordevieille - PLUs adaptés aux nuisances - Constate une vraie nuisance sonore - Le comble est d'être représenté en CCE par une personne de Merville	- Augmentation nuisances sonores -- Urbanisme : PLU adapté à la réalité des	-Fiabilité des données : Pas de mesures sonores Représentation	C

		nuisances	en CCE		
L207	R	FEUILLERAT Mathieu 541 chemin de Bordevieille - Supportons déjà les nuisances des atterrissages par vent de sud - Pas normal de déplacer les nuisances de Merville vers d'autres (Larra) - Larra est aussi un village en expansion - Plus logique de trouver une solution alternative pour les décollages (rotation des couloirs) - Pas de concertation préalable - Non respect des hauteurs des avions , ce qui accentue les nuisances	- Augmentation nuisances sonores Information et concertation du public en amont	Altitude basse des avions	C
L208	R	AILLET Jean-Claude 333 chemin de bordevieille	- Urbanisme : -Choix pour chacun, des communes en connaissance de cause		C
L209	R	CUBERO Daniel 962 chemin de cantegril - vols d'essai passent au dessus des maisons , à faible altitude et ne respectent pas les trajectoires - Impact potentiel des retombées de kérozène sur la santé (cancer...) - Augmentation sensible du trafic yc la nuit	- Les trajectoires non respectées - Augmentation nuisances sonores	Les risques : - Pollution - Santé Vols de nuit	C
L210	R	DELORT-JOUVES François 267 chemin de bordevieille - Soutien aux habitants de Larra et Daux - Prolongation de la zone de nuisance au détriment de personnes ayant fait le choix de s'éloigner - Comment expliquer qu'une personne d'une association de Merville participe au projet et donc quelque part l'approuve	- Urbanisme : -Choix pour chacun, des communes en connaissance de cause	Représentation en CCE	C
L211	R	M. et Mme CROZET 916 chemin de cantegril - Non-respect des couloirs aériens par beaucoup d'avions et altitudes basses notamment vols d'essai	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause ; calme - PLU adapté - Augmentation nuisances sonores	- Les trajectoires non respectées - Altitude basse des avions Les risques : - Pollution - Santé	2C
L212	R	RODIER Jérôme et Krystel et leur 4 enfants 3 impasse du rieurort <i>Lettre agrafée au registre</i> - vols abaissés de moitié - Pas d'information de la population -	- Augmentation nuisances sonores	Information du public en amont - Altitude basse des avions	6C
L213	R	LIADOUZE Richard Bordevieille - Ne pas changer les règles du jeu	- Urbanisme : -Choix de Larra en connaissance de cause ; calme		C
L214	R	ESPARBES-PISTRE Sylvie - PISTRE Patrick et Elise			3C
L215	R	MASSAT Blaise Bordevieille - Pourquoi avoir développé l'urbanisation de Merville avec de telles nuisances aériennes - Quelles études d'impact sérieuses ont-été menées sur Merville - Projet qui ne fait que déplacer un problème - L'étude d'impact du projet doit tirer toutes les			C

		conséquences de l'urbanisation de Merville « Ce qui caractérise notre époque, c'est la perfection des moyens et la confusion des fins » - Albert Einstein			
L216	R	CAMBON Brice et GAYRAUD Virginie 195 rte de St-Paul /Save à Larra - Avions passent très bas régulièrement -	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause : trafic aérien initial déjà très important - PLU s adaptés en fonction des nuisances sonores existantes	- Altitude basse des avions	2C
L217	R	LAFITTE Hélène et Fabien 521C chemin de Landery - Seule une personne de Merville est présente en CCE - Daux et Larra non représentées - Pas d'information, aucune consultation portée à leur connaissance - Nous nous sentons spoliés -	- Augmentation nuisances sonores Depuis début test Représentation en CCE Les risques : - Pollution - Santé	- Urbanisme : - Choix de Larra en connaissance de cause : calme Information, concertation du public en amont	2C
L218	R	DELLARD Jean-Jacques 630 chemin du solitaire - Depuis quelques mois : Les trajectoires d'entées et sorties ont changé Les hauteurs de vols sont plus basses Les fréquences de survol vont en augmentant	- Augmentation nuisances sonores	- Altitude basse des avions	C
L219	R	AILLET Aida 333 chemin de bordevieille - Transférer les nuisances de Merville vers Larra est totalement injuste	- Urbanisme : - Choix pour Larra et pour Merville en connaissance de cause	Les risques : - Santé	C
L220	R	GUILLOT Mélanie 3855 rte de Larra Engarres commune de Grenade - Cela va augmenter le passage des avions au-dessus de ma maison avec des effets sur ma santé et celle de mes enfants - Décision injuste puisque imposée sans consultation	- Augmentation nuisances sonores - Urbanisme : - Choix pour Larra et pour Merville en connaissance de cause	Les risques : - Santé concertation du public en amont	C
L221	R	AILLET Daniel 333 chemin de bordevieille	- Urbanisme : - Choix pour Larra et pour Merville en connaissance de cause - Dépréciation bien		C
L222	R	ABADIE Pierre rte de Larra Engarres - Nuisances vont être multipliées	- Augmentation nuisances sonores - Urbanisme : - Dépréciation bien	Représentation en CCE Information du public en amont	C
L223	R	AILLET Serge 333 chemin de bordevieille - Délester Merville au détriment de Larra est totalement injuste	- Urbanisme : - Choix pour Larra en connaissance de cause : tranquillité	Les risques : - Santé	C
L224	R	LACOMBE Laurent et Valérie 14 impasse de brame soif - Nous avons déjà au-dessus de la maison , les avions qui atterrissent par vent d'autan - Quelles indemnités pour la dépréciation des biens - Comment a été déterminé et mesuré le nombre de	- Urbanisme : - Choix pour Larra en connaissance de cause : tranquillité Idem pour ceux de Merville, avec les gênes existantes. - Dépréciation bien	- Fiabilité des données : Nombre de personnes impactées -Les risques : - Santé(enfants)	2C

		personnes impactées pour ce futur couloir			
L225	R	AILLET Philippe 333 chemin de bordevieille - Injuste de déléster une partie de la population de Merville au détriment d'une autre	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause : tranquillité Idem pour ceux de Merville, avec les gênes existantes. - Dépréciation bien	Les risques : - Santé	C
L226	R	LE BIHAN Corentine 146 chemin de cavailé	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause : tranquillité -- Dépréciation bien		C
L227	R	MASSAT Paul Bordevieille à Larra - Le projet ne remplit pas ses objectifs de réduction des nuisances sonores et de limitation de la pollution atmosphérique - Quand les communes très urbanisées cesseront-elles de prendre des plus petites pour leur « dépotoir » - Le bruit des avions nuit à ma santé - Larra a décidé une croissance mesurée (PLU), d'autres ont voulu encourager une urbanisation à outrance	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause : tranquillité - dépréciation biens immobiliers	Les risques : - Santé	C
L228	R	M. DUCRET Mme DEBUSSCHERE	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause : non gêne du couloir aérien , tranquillité - Dépréciation bien	Les risques : - Pollution - Santé	2C
L229	R	Bruno G... habitant 925 chemin des Duffauts à Larra			C
L230	R	LAMAYE Florent et MARAVAL Emilie 5 rue des robiniers - Notre quartier sera impacté par les atterrissages (déjà) et par les décollages (projet) - Représentante en CCE, également présidente du SNAM !	- Fiabilité des données : Nombre de personnes impactées pas mesuré pour NA62 - Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause	- Augmentation nuisances sonores Les risques : - Pollution - Santé - Stress Représentation en CCE	C
L231	R	ROUX Floriane et Fabien 1432 bis chemin de Bragnères basses à Larra - Souhait de mesures de sonomètres afin de disposer de données objectives - Nous entendons les avions la nuit	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause - Dépréciation bien Représentation en CCE - Vols de nuit	Les risques : - Pollution - Santé -Fiabilité des données : Pas de mesures objectives	2C
L232	R	LIADOUZE Isabelle Bordevieille à LARRA	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause : calme		C
L233	R	MANY Paul 135 chemin de brame soif - Déjà trop de nuisances avec les atterrissages			C
L234	R	BERCIS Thomas - Avec BO320 Lara ne se trouve plus protégée par le couloir d'approche et des survols directs tous azimuts sont à redouter	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause : calme		C

L235	R	GROSJEAN Xavier 122 chemin Abeillard 31330 Larra <i>CE : déjà analysée dans les courriers reçus par le commissaire enquêteur en mairie de Merville : C05- L</i>			
L236	R	JANER Gérard, Maire de Larra <i>Lettre annexée au registre d'enquête, et adressée à Mme la Présidente (page 55b)</i> - Près de 360 foyers se sont exprimés contre le projet - Contre ce projet qui impacte Larra dans le mauvais sens - Les personnes viennent à Larra pour la tranquillité - Pour la population actuelle c'est déjà dur de supporter les atterrissages - Demande de réviser le dossier			C
L237	R	M. DARASSE et Melle HOUSIEAUX 75 chemin de cantegril - Apprennent la modification « définitive » de couloir aérien par une association dénonçant le projet - Projet qui viendrait dégrader le calme -	Information/concertation du public en amont - Urbanisme : - Choix pour Larra en connaissance de cause : calme - dévalorisation bien	- Augmentation nuisances sonores Les risques : - Pollution air - santé - concentration des enfants Représentation en CCE	2C
L238	R	JANER Gérard maire de DAUX <i>Lettre transmise à ATB Service Environnement , en son nom et celui du conseil municipal , jointe au registre page 57 .</i> <i>CE : analyse faite au chapitre 5.4.3 du présent rapport</i>			
L239	R	GUITHOU Aurélien - NOUAILLE Mélanie 7C Impasse d'Encoste	- Urbanisme : - Choix pour Larra en connaissance de cause : tranquillité - dévalorisation bien		2C
L240	R	MATHET Eric 1400 chemin des malets	- Urbanisme : - Choix pour les habitants de Larra ou de Merville en connaissance de cause		C
L241	R	PONTICH Marie-Louise 1274 chemin de Landery 6 Nous sommes concernés , car vivant sous la nouvelle trajectoire : perturbation des nuits et fini la tranquillité	- Urbanisme : - Choix pour Larra en connaissance de cause : tranquillité - dévalorisation bien	- Augmentation nuisances sonores	C
L242	R	M. et Mme FOUCAULT 72 chemin du Picalou - problème global à traiter dans son ensemble avec des phases de discussion avec la population - Les impacts précis sur la population ne sont pas qualifiés - Je suis certain qu'une meilleure communication et une vraie étude et concertation des populations des populations doit permettre de trouver des solutions	- information/concertation du public en amont - Fiabilité des données : Pas de mesures objectives	- Urbanisme : - Choix pour Larra en connaissance de cause : tranquillité - dévalorisation bien	2C
L243	R	LABOUET Rose 17 rue des vignes			C
L244	R	BUSQUE Elise 401 chemin cantegril - C'est très gênant			C
L245	R	AOURIK Annick et Mejid 16 impasse de pièce grande - pas d'information ou consultation	information/concertation du public en amont	Représentation en CCE	2C

		- opposé au fait que Larra soit représentée en CCE par la présidente d'une association de Merville. - Interrogation sur les risques : pollution sonore et environnement		Les risques : - Pollution air et sonore - santé	
L246	R	DAGOU Danièle 2 impasse d'Encoste		Les risques : - Pollution	C
L247	R	LAJOURS Marc 215 chemin de Landery- - Les lotissements récents de Merville ont été fait en connaissance de cause	Les risques : - Pollution air	- Urbanisme : - Choix pour Merville en connaissance de cause	C
L248	R	HERNANDEZ Angel et Brigitte - Les nuisances liées au bruit et pollution seront décuplées si le projet abouti			2C
L249	R	M. OLMES- Mme VIDAL rue Emmenot. - Habitants de Larra ignorés - couloirs aériens au détriment de notre bien vivre, de notre santé , notre sommeil , nos enfants et notre investissement dans une vie rurale - Nous ne pouvons accepter d'être représenté en CCE par une présidente d'association de Merville	- Urbanisme : - Choix pour Larra en connaissance de cause : tranquillité - dévalorisation bien	Les risques : - Pollution air et sonore - santé - bien être Représentation en CCE	2C
L250	R	MARECHAL Murielle habitant Larra <i>Déposition de 3 pages (63 -64 -65)- Lettre du 16/10/2019</i> - Depuis le 23 mai des bruits intempestifs au décollage des avions sont venus s'ajouter au bruit des avions qui atterrissent par vent de sud - Il est détestable d'établir des comptages pour tenter de privilégier l'envoi des nuisances sur certaines populations , plutôt que d'autres - Le fondement du projet repose sur une demande d'Aussonne environnement . Pas d'amélioration pour Aussonne , j'en déduis que le demandeur du projet actuel est autre. Merville apparait comme le réel demandeur du projet : seule Merville est représentée en CCE par la présidente du SNAM et un entretien dans les médias confirme bien la position de demandeur de Merville. Les représentants de Daux et Larra disent ne pas avoir été informés avant l'enquête - Le tableau de comptage qui prétend recenser les habitants impactés ne fait pas mention des Larrassiens . Les nuisances existent en deçà du seuil de 65 dB. -Le comptage des habitants impactés est largement minoré, pas de décompte 62dB. - Les habitants des communes nouvellement impactées ont fait un choix de vie privilégiant la nature, le calme... - Révision du PLU de Larra en cours pour privilégier le caractère rural - déni de la démocratie qui s'exerce au sein du conseil municipal - Inconscience des pouvoirs publics qui ont enteiné les décisions d'accroissement du trafic d'ATB. ATB enclavé au milieu de zones urbanisées. - Merville doit assumer son choix d'urbanisation à outrance - Les objectifs du projet ne sont pas atteints : les nuisances sonores ne sont pas réduites mais démenagées vers d'autres secteurs ; Cela aggrave l'impact environnemental . Au final plus de gens impactés qu'avant	- Augmentation nuisances sonores -Fiabilité des données : - Pas de données objectives concernant les Larrassiens - Seul NA65 pris en compte - comptage des habitants impactés minoré Les risques : - Pollution air et sonore - santé - bien être	Représentation en CCE Information du public en amont - Urbanisme : - Choix pour Larra en connaissance de cause : PLU tranquillité, nature - valeur du bien amputée - Choix de Merville en connaissance de cause : trafic aérien	C

		- On veut me forcer à vivre dans un cadre que j'ai toujours refusé. - Dangers du bruit sur la santé, stress			
L251	R	CAP Henri 155 rte de St Paul - Projet , non-sens écologique et trahison vis-à-vis des riverains de Larra qui se sont établis pour sa tranquillité - Les pouvoirs publics doivent prendre la mesure de leur erreur et proposer une alternative avec une borne BO320 moins proche de Larra. Possible entre Larra et Grenade au nord ou entre Larra et Saint-Paul au sud	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause : PLU tranquillité - Choix de Merville en connaissance de cause : trafic aérien	- Augmentation nuisances sonores	
L252	R	BERCIS Roxane 76 rue des tournesols - Borne BO320 proche de mon habitation	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause : PLU tranquillité - Dépréciation bien immobilier	Les risques : - Pollution air et sonore - santé - bien être	C
L253	R	HEBERT Charlene 1558 rte de Bretx - Aucune information ni études sur les conséquences sur la santé	Les risques : - santé - pollution sonore, visuelle et environnementale	- Urbanisme : -Choix pour Larra en connaissance de cause : environnement sain et serein - Dépréciation bien immobilier	C
L254	R	FRANCOIS Claude 791 chemin de Landery - désagréments sonores notables depuis quelques mois	- Augmentation nuisances sonores		C
L255	R	THEULIN Thibaut et LOUMINGOU Pajaëlle 26 rue des Balagas - Injuste car réduction des nuisances sonores uniquement sur Merville - La croissance démographique de Merville a continuer de croître et les gens s'y sont installés en connaissance de cause - Les plans d'urbanisme des communes ont été élaboré en fonction des nuisances sonores existantes - Pourquoi remettre en question l'équilibre existant sachant qu'en outre ni les habitants de Larra , ni ceux de Daux n'ont été informés - Résultats sur les populations impactées simplistes : logiciel obsolète remplacé par la FAA pour un logiciel plus moderne, depuis 2015 - Pas de mesures terrain et les populations inférieures à 65 dB ignorées - La gêne ressentie par la commune de Larra est réelle - Inquiétude des répercussions sur la santé et celle de nos enfants - Augmentation du carburant consommé et des rejets de CO2. Pas de réduction de l'empreinte écologique	- Urbanisme : - Choix des habitants de Merville en connaissance de cause : trafic aérien -PLUs des communes impactées en fonction des nuisances existantes - Augmentation nuisances sonores	Information du public en amont Fiabilité des données : - logiciel obsolète - Seul NA65 pris en compte - comptage des habitants impactés minoré - pas de mesures réelles Les risques : - Pollution air et sonore - santé	2C
L256	R	LARTIGUE Sandy 210 chemin Abeillard - Aucun relevé sonore réel sur les communes survolées - Pas de prise en compte dans l'étude d'impact sonore (logiciel), qu'il y a + de bruit au décollage, dispersion de la trajectoire, impact du vent sur la gêne sonore	Fiabilité des données : - logiciel obsolète - Seul NA65 pris en compte - comptage des habitants impactés	Trajectoires non respectées Les risques : - Pollution	C

		<ul style="list-style-type: none"> -Tracés théoriques :Trajectoires non respectées dans la pratique - Impact écologique sous-estimé : Un A320 peut monter à 79t au décollage, plus importante qu'en phase de croisière - Le nouveau tracé engendre plus de pollution dans un contexte socio-politique où l'environnement devient primordial - Quid des habitants de Larra, DAUX et Grenade non comptabilisés dans l'étude d'impact - Double peine pour les habitants de Larra et Daux : Avoir payé plus cher le terrain et être sous le couloir aérien 	<ul style="list-style-type: none"> minoré - pas de mesures réelles - pas de prise en compte + de bruit au décollage, impact vent, dispersion - consommation au décollage + importante <p>- Augmentation nuisances sonores</p>	<p>- Urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Choix pour Larra en connaissance de cause : environnement sain et serein -Dépréciation bien - Choix des habitants de Merville en connaissance de cause : trafic aérien rrain + cher 	
L257	R	<p>BARDOUX Bastien 210 chemin Abeillard</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gêne importante depuis le début de l'expérimentation -Le développement de Merville s'est fait en connaissance de cause : diminution des personnes impactées sur Merville est inappropriée - Sentiment d'inégalité aggravé par la représentation de Daux et Larra par une personne de Merville présidente du SNAM - Points aberrants de la pseudo-étude environnementale : Aucune mesure réelle, impact écologique sous-estimée (consommation au décollage d'un Airbus - Il serait judicieux d'utiliser d'autre solutions pour réduire les nuisances sonores : contraintes supplémentaires en termes de gradient de montée, ou de réduction de gaz. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation nuisances sonores <p>Fiabilité des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas de mesures réelles - pas de prise en compte + de bruit au décollage, impact vent, dispersion, estimation trafic - consommation au décollage + importante 	<p>- Urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Développement de Merville en connaissance de cause 	C
L258	R	<p>LE TRIONNAIRE Céline et Nicolas 4 impasse du rieurort</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix de Larra , cadre paisible et proche de la nature - Nous étions conscients des atterrissages par vent de sud- ATB élément important de la vie économique nde la région. - Les avions atterrissent en passant de +en +bas : hauteur de vol non respectée - L'impact sonore est accentué par le test en cours - Interrogations concernant l'impact sur notre santé - Imposer les décollages du nord en plus des atterrissages n'est pas équitable. Pourquoi vouloir délester une partie de Merville ? - Atout majeur de Larra qu'il est nécessaire de préserver ; Le domaine de Cavaillé qui se compose d'une zone de loisir et d'une zone verte(37ha) - Le projet aurait un impact néfaste sur cet environnement remarquable (description) - 	<p>- Urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Choix pour Larra en connaissance de cause : calme , nature - PLUs adaptés en fonction des nuisances - dévaluation bien - préservation domaine de cavaillé 	<p>- Augmentation nuisances sonores</p> <p>Les risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pollution - santé <p>Représentation en CCE</p>	C
L259	R	<p>Mme FAYS MASSAT 300 chemin d'enberné-Bordevieille à Larra</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cartes du dossier d'enquête sont peu lisibles , celles de l'étude d'impact plus lisibles. - Incompréhensible que Larra soit exclu des données du dossier - L'indicateur de nuisance sonore est théorique et ne reflète pas la gêne et la nuisance journalière - Le zonage de la nuisance sonore de Lacou n'est pas pris en compte 	<p>Fiabilité des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul NA65 pris en compte <p>- Urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Choix pour Larra en connaissance de cause : calme , nature, développement modéré 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation nuisances sonores <p>Représentation en CCE</p>	C

			- dépréciation bien - Merville densification extrême -		
L260	R	CANAZIS Christian 3250B rte de St Paul/Save			C
L261	R	MODESTO Jérôme et Anne 3 impasse des paons	- Urbanisme : - Choix des habitants de Merville en connaissance de cause : trafic aérien - Augmentation nuisances sonores	Fiabilité des données : - logiciel obsolète	2C
L262	R	Déposition A.P.E.L CE : déposition analysée au chapitre 5.4.5 du présent rapport			C
L263	R	DOUCET Aurélie SCHNEBELEN Pierre-Alexandre 7 impasse du rieurort - Village déjà impacté par les atterrissages avec des avions de + en + bas - Injuste de rajouter un flux supplémentaire pour le bien des habitants de Merville - Nous sommes prêts à entamer d'autres démarches si le projet se poursuit			2C

5- Observations sur MONDONVILLE (Dépositions sur le registre)

N° Contribution + P : perma . R : Registre	Analyse synthèse des observations	Principaux thèmes dégagés	Autres thèmes évoqués	Pour contre
MO 1 R	M. et Mme YOUZKATLI Charbel rte de Toulouse à MONDONVILLE M. YOUZKATLI Charbel est venu aussi à la permanence d'17 octobre à Merville. - Enquête ne donne pas de chiffres pour Mondonville - Si projet se met en place, Mondonville devient en plein couloir aérien : santé , dévaluation des biens	Augmentation nuisances sonores Mondonville		2C
MO 2 R	SALLES Laurence - Plus de nuisances sonores	Augmentation nuisances sonores Mondonville	- Les risques : - santé - Bien-être	C
MO 3 R	M. SALLES JR à Mondonville - Impact bruit nuit et week-end compris - Impacts visuel et vibration - dépréciation du bien - biais statistique dans l'étude : nuit 30 à 40 dB alors que l'étude commence à 65dB ? - Pas de compteurs de bruit	Augmentation nuisances sonores Mondonville - Fiabilité des données : - Absence mesure de bruit	- Les Vols de nuit - Urbanisme : - Dépréciation bien	C
MO 4 R	GERMAIN Jeanne 21 chemin de la Cornague			C
MO 5 R	Famille D'ANGELO Jean-Marc et Anne à Merville - Augmentation des nuisances sonores qui affectent notre qualité de vie	Augmentation nuisances sonores Mondonville	- Les risques : - santé - Urbanisme : - Dépréciation	2C

			bien		
MO 6	R	MONTANE ROLAND 15 impasse de la cornague - Augmentation pollution chimique et sonore - Avis des habitants pas demandé	Augmentation nuisances sonores Mondonville	- Les risques : Pollution - Information amont du public	
MO 7	R	ESTRIBEAU Lise 7 impasse de la Cornague - Constat depuis plusieurs semaines d'une augmentation des nuisances sonores et visuelles -Les avions de ligne, à hélices, militaires passent maintenant au dessus de la maison	Augmentation nuisances sonores Mondonville		C

6- Observations sur GRENADE (Dépositions sur le registre)

N° Contribution + P : perma . R : Registre	Analyse synthèse des observations	Principaux thèmes dégagés	Autres thèmes évoqués	Pour contre	
G1	R	COUTARD Didier et marie 50 chemin du vieux chêne lieu-dit ENGARRES à GRENADE - Projet impacte fortement le hameau d'Engarres - Nuisances nombreuses : stress , pollution, qualité vie, concentration et travail scolaire - Achat pour les habitants de Merville en connaissance de cause - Dépréciation des biens immobiliers sur Engarres	Augmentation nuisances sonores sur Grenade (Engarres)	Les risques : santé/concentration -pollution - Urbanisme : - Dépréciation bien	2C
G2	R	WILLIARD Anne 61 chemin du vieux chêne lieu-dit Engarres à Grenade -Choix hameau pour sa qualité de vie -Lieu serein et calme pour les enfants et leur concentration pour les études - Dépréciation bien immobilier	Augmentation nuisances sonores sur Grenade (Engarres)	Les risques : santé/concentration -pollution - Urbanisme : - Dépréciation bien	C
G3	R	VIEILLEFOSSE Catherine 497 chemin les bouhères à Grenade - Augmentation considérable de survols aériens- avons déjà les couloirs d'atterrissages - Dévalorisation des biens	Augmentation nuisances sonores sur Grenade	- Urbanisme : - Dépréciation bien	C
G4	R	M.et Mme VISTILOT Philippe Engarres -Choix hameau pour sa quiétude et tranquillité -Lieu serein et calme pour les enfants - Dépréciation bien immobilier	Augmentation nuisances sonores sur Grenade (Engarres)		C
G5	R	M. et Mme SAINT-BAUZEL 213 chemin de la plaine lieu-dit Engarres à Grenade			2C
G6	R	JOLLY Corinne et GULLI Christian 57 rue des écuries lieu-dit Engarres à Grenade			2C
G7	R	M. et Mme GRENIER Bernard lieu dit Engarres à Grenade - trafic aérien qui va augmenter considérablement - surconsommation énergétique - dégradation qualité de vie	Augmentation nuisances sonores sur Grenade (Engarres)		2C
G8	R	EBELING Alexandre et Maria 463 chemin St Jean lieu-dit Engarres à Grenade - La nouvelle trace aérienne passe sur notre maison - Augmentation bruit et perte qualité de vie notamment enfants - perte de valeur de la maison (60 maisons concernées à Engarres)	Augmentation nuisances sonores sur Grenade (Engarres)	- Urbanisme : - Dépréciation bien Les risques : -santé -pollution -perte qualité de vie	2C

G9	R	M et Mme DA CRUZ Charles 3225 rte de Larra à Grenade - Nous avons déjà les atterrissages et ne voulons pas pour arranger les Mervillois les décollages en plus - Décisions qui devraient donner lieu à un débat plus ouvert en amont	Augmentation nuisances sonores sur Grenade	- Urbanisme : Achat en connaissance de cause pour les Mervillois - Information amont du public	2C
G10	R	ALUES Jean-Michel 188 chemin des vieux chênes, lieu-dit Engarres - Trop de bruit , nous sommes venus pour la tranquillité et le plaisir de la nature	Augmentation nuisances sonores sur Grenade (Engarres)		C
G11	R	CHOVAT Marie 17A rue des sports à Grenade - Solidaire de l'action d'opposition au projet			C
G12	R	M. et Mme LOMBART Engarres		Les risques : -pollution -perte qualité de vie	2C

7- Observations dans courrier adressé au commissaire enquêteur

N° Contribution + P : perma . R : Registre	Analyse synthèse des observations	Principaux thèmes dégagés	Autres thèmes évoqués	Pour contre
CO1- MO	- Lettre signée par 6 personnes de de Mondonville résidant aux 2051, 2053 , 2055 et 2057 route de Toulouse à Mondonville -Circulation aérienne de plus en plus proche et bruyante - Estiment être impactés par le projet de changement de trajectoire (contrairement à l'étude) -Nous sommes désormais dans la zone I du PGS (>70dB)- Avant en zone III - Simulation ou estimation de la circulation au-dessus de la zone sous-estimée - Les bruits générés rendent le double vitrage inefficace. - Souhaite solution alternative utilisant zones non habitées en priorité	Augmentation nuisances sur MONDONVILLE - Fiabilité des données : -Nbre vols supérieur à l'étude -Impact sur Mondonville sous - estimé	L'isolation des habitations - Incohérence avec le PGS - Urbanisme : - Achat en connaissance de cause(calme) - Dépréciation bien	6C
CO2- D	CABARROU Julien 37 chemin de la Gare à Daux - Est d'accord avec tous les points soulevés par l'association Daux Environnement (joint au courrier) Principe injuste Nbre personnes nouvellement impactées à Daux sous estimées Depuis l'expérimentation, le niveau sonore augmente Les Dauxéens n'ont pas été informés ni consultés Les conséquences : santé , pollution, ...	Augmentation nuisances sur Daux - Fiabilité des données -Nbre personnes impactées sous-estimé	- Les risques : - pollution -santé - Urbanisme : PLU adapté aux nuisances sonores (PEB)	C
CO3- D	27 personnes (avec enfants) habitant au 1254 chemin du Turel à DAUX - Demandent l'arrêt de la procédure de décollage menant les avions à passer au dessus de leur hameau	Augmentation nuisances sur Daux		27C
CO4- D	DONAT Eliette 56 chemin de Ribarot à DAUX - Bruit croissant causé par le trafic aérien (chambres d'hôtes) - Se demande pourquoi Daux est représentée par une personne de Merville en CCE	Augmentation nuisances sonores sur Daux	Représentation en CCE	

<p>CO5-L</p>	<p>GROSJEAN Xavier 122 chemin Abeillard 31330 Larra <i>Lettre du 15/10/2019</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Considère que l'expérimentation concomitante de NADP1, influence l'enquête publique au bénéfice de la situation « projet » Perception exacerbée de l'amélioration pour ceux dont les nuisances sonores diminuent Perception atténuée pour ceux dont les nuisances sonores augmentent -Etude d'impact incomplète, devrait être complétée avec le comptage des populations impactées selon NA62dB. Augmentation des nuisances sonores très nette à mon domicile. - Le projet déplace des nuisances d'une population (Merville) qui s'est installée en zone III du PGS en toute connaissance de cause, au détriment d'une population d'une population qui a fait le choix de s'en écarter. - L'objectif de réduction des nuisances sonores n'est pas avéré (NA62dB) - L'objectif de limitation de la pollution atmosphérique n'est pas atteint. <p>3 Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Peut-on à la fois être rédacteur et vérificateur de l'étude d'impact ? - Les auteurs de l'étude d'impact et du dossier ont-ils un intérêt personnel à voir appliquer la nouvelle procédure (résident ou propriétaire) ? - Les trajectoires des phases d'atterrissage ont-elles été modifiées pendant la période expérimentale et le seront-elles si projet retenu ? 	<p>- Fiabilité des données</p> <ul style="list-style-type: none"> - NA62 non pris en compte dans comptage population impactée <p>Trajectoires non respectées</p>	<p>- Urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat en connaissance de cause à Merville (PGS, PEB) 	
<p>CO6-D</p>	<p>LACROIX Christel 1254 chemin de Turel à Daux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trafic aérien en augmentation depuis l'expérimentation (dès 6h du matin) - Nous avons choisi le village de Daux, car moins impacté par les nuisances aériennes - Les risques liés à la pollution, à la qualité de l'air - Des tests sonores ont-ils été réalisés ? 	<p>Augmentation nuisances sur Daux</p> <p>Urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat en connaissance de cause 	<p>- Les risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pollution -santé <p>- Fiabilité des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pas de tests sonores 	<p>C</p>
<p>CO7- D</p>	<p>LACROIX Jean-Pierre 1254 chemin de Turel à Daux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trafic en augmentation et importance des vols vers le sud avec virages sur Daux - Achat à Daux, il y a 7ans, en connaissance de cause (qualité de vie, qualité de l'air) - Pas de consultation des habitants 	<p>- Les départs vers l'O et le SO :</p> <ul style="list-style-type: none"> augmentation - virages sur Daux <p>- Information amont du public</p>	<p>- Fiabilité des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pas de tests sonores <p>- Les risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pollution -santé : mesures de la qualité de l'air 	<p>C</p>
<p>CO8- D</p>	<p>HELIOT Daniel, David, Valérie, Dorian, Maïlène, Anais 1418 et 1418bis Rte de Larra à Merville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouveau couloir aérien qui passe juste au-dessus de nos maisons - bruit incessant qui affecte sommeil et santé - La logique serait de partager les nuisances avec tous les habitants à la ronde de Blagnac Pollution des jardins (voisin maraîcher) - Maisons dévaluées - Demande de dévier la trajectoire de vols 	<p>Augmentation nuisances sur Merville (rte de Larra)</p>	<p>- Les risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pollution -santé <p>- Urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépréciation bien 	<p>6C</p>

8- Observations des dépositions sur l'adresse électronique

- Analyse quantitative des contributions **Pour** le projet (amélioration) ou **Contre** (multi-thèmes)

POUR

5Beauzelle, 7A, 13,14, 15M, 16, 17M, 19M, 20M, 21M, 22M, 23M, 24M, 25M, 26M, 27M, 28M, 29M, 30M, 31M, 33M, 34M, 35M, 37M, 39M, 43M, 53M, 56, 57M, 58M, 61M, 64M, 67M, 73M, 78M, 79M, 80M, 83, 84M, 89M, 95M, 103M, 104M, 11, 118, 122, 124M, 133M, 136M, 138M, 143M, 144M, 145L, 146M, 152M, 156M, 160M, 161M, 165M, 166M, 177M, 186M, 187M, 190M, 192M, 200Seilh, 201, 206M, 207M, 209M, 210M, 211M, 212/213M, 214M, 215M, 218M, 219M, 223M, 224M, 233M, 235, 237M, 241M, 242M, 245M, 249, 251, 252, 254M, 258M, 259M, 260, 261M, 262M, 264M, 265M, 266M, 267M, 268M, 272, 276, 279M, 280M, 281, 282M, 283M, 284M, 285M, 286M, 292M, 302M, 306M, 319M, 321, 322M, 323M, 326M, 328M, 329M, 331M, 333M, 346, 348M, 351M

TOTAL : 125

101 Merville (M)
1 Aussonne (A)
1 Larra (L)
22 (sans adresse et autres communes)

CONTRE

1D, 2D, 6D, 11/12D, 32D, 38D, 40D, 42D, 44D, 46D, 47D, 48D, 49D, 50D, 53D, 54D, 55D, 59D, 60D, 62, 68D, 69D, 70/71D, 74D, 76D, 77D, 81D,82D, 85D, 86D, 86D, 97, 98D, 99D,100D, 101D, 102D, 107, 111M, 112D, 114D, 116D, 119D, 125M, 126D, 127D, 128L, 132D, 134D, 139D, 147D, 149D, 158D, 159D, 162D, 163D, 171D, 172D, 173D, 174D, 175D, 176D, 180D, 181D, 183D, 184D, 185D, 188L, 189D, 193L, 194D, 195D, 196D, 197D, 198D, 199/231D, 203Montaigut/s, 204D, 205D, 208D, 220D, 221L,226, 227D, 228D, 234D, 236D, 243Bretx, 244D, 246, 247D, 248, 253D, 255, 269D, 270D, 271D, 275Launac, 278D, 287MO, 290D, 293D, 296D, 299D, 303D, 305, 309M, 314, 317L,300,311Launac 320D, 324D, 325D, 335, 336D, 339D, 340, 341D, 344M, 347D, 350L,

TOTAL : 124

97 Daux (D)
6 Larra (L)
4 Merville (M)
1 Mondonville (MO)
16 (sans adresse et autres communes)

- **Analyse des contributions du public par thème** (Les doublons avec les registres sont analysés au niveau des registres - Les doublons de l'adresse électronique ne sont comptabilisés qu'une fois)

THEME 1 : Augmentation des nuisances sonores

4D, 6D, 10D, 12D, 18D, 32D, 47D, 48D, 49D, 50D, 51D, 53D, 59D, 60D, 63A, 65, 66, 68D, 72M, 74D, 76D, 81D, 85D, 86D, 87D, 90, 91D, 92, 94D, 96D, 98D, 99D, 100D, 101D, 111M, 116D, 117D, 126D, 132D, 134D, 139D, 140D, 162D, 172D, 174D, 176D, 181D, 183D, 185D, 189D, 191D, 195D, 196D, 204D, 205D, 208D, 217Montaigut/s, 220D, 222, 226, 227D, 229, 232, 238D, 257M, 270D, 271D, 273M, 274M, 277A, 278D, 296D, 298Montaigut/s, 310D, 326, 344M, 347D

TOTAL : 77 contributions sur ce thème
58 Daux (D) 2 Aussonne (A)
6 Merville (M) 11 (sans adresse + autres communes)

THEME 2 : Fiabilité des données

1D, 2D, 32D, 38D, 44D, 48D, 49D, 54D, 55D, 59D, 60D, 68D, 75D, 81D, 82D, 85D, 90, 91D, 92, 98D, 99D, 100D, 127D, 139D, 147D, 151D, 159D, 163D, 172D, 181D, 183D, 185D, 197D, 204D, 205D, 221L, 227D, 228D, 269D, 271D, 290D, 295, 299D, 308L, 339D, 341D

TOTAL : 45 contributions sur ce thème
40 Daux (D)
2 Larra (L)
3 (sans adresse)

THEME 3 : Altitude basse des avions

9A, 76D, 86D, 236D, 336D

TOTAL : 5 contributions sur ce thème
4 Daux (D)
1 Aussonne (A)

THEME 4 : Urbanisme

1D, 6D, 10D, 18D, 26M, 42D, 46D, 47D, 48D, 51D, 54D, 59D, 60D, 68D, 70/71D, 75D, 76D, 77D, 81D, 82D, 85D, 86D, 87D, 88, 94D, 98D, 99D, 100D, 101D, 126D, 127D, 132D, 134D, 147D, 149D, 151D, 157D, 163D, 172D, 173D, 176D, 184D, 185D, 189D, 196D, 205D, 220D, 227D, 230MO, 236D, 238D, 244D, 247D, 256, 271D, 290D, 296D, 303D, 339D

TOTAL : 60 contributions sur ce thème
56 Daux (D)
1 Merville (M)
1 Mondonville (MO)
2 (sans adresse)

THEME 5 : Représentation de Daux en CCE

12D, 32D, 38D, 47D, 49D, 68D, 81D, 98D, 99D, 101D, 126D, 127D, 176D, 183D, 196D, 197D, 238D, 253D

TOTAL : 18 contributions sur ce thème

18 Daux

THEME 6 : Information du public en amont

6D, 32D, 59D, 65, 66, 68D, 70D, 74D, 75D, 76D, 77D, 81D, 82D, 86D, 87D, 98D, 99D, 101D, 102D, 107, 126D, 132D, 141, 147D, 149D, 172D, 176D, 180D, 181D, 183D, 185D, 202, 205D, 208D, 236D, 246, 247D, 253D, 269D, 290D, 299D, 344M, 351M

TOTAL : 43 contributions sur ce thème

35 Daux (D)
2 Merville (M)
6 (sans adresse)

THEME 7 : Départs vers le sud- sud-ouest Départs vers l'est -sud-est

3M, 21M, 60D, 86D, 92, 116D, 136M, 150D, 174D, 186M, 196D, 197D, 207M, 238D, 258M, 291, 325D, 339D

TOTAL : 18 contributions sur ce thème

10 Daux (D)
6 Merville (M)
2 (sans adresse)

THEME 8 : Trajectoires non respectées

63A, 178A

TOTAL : 2 contributions sur ce thème

2 Aussonne (A)

THEME 9 : Vols de nuit

135M, 236D

TOTAL : 2 contributions sur ce thème

1 Merville (M)
1 Daux (D)

THEME 10 : Les riques : Pollution - santé

44D, 48D, 54D, 70/71D, 76D,77D, 86D, 88, 92, 98D, 99D,100D, 102D, 114D, 126D, 127D, 132D, 139D, 159D, 170, 172D, 173D, 176D, 180D,181D, 185D, 197D, 198D, 199/231D, 205D, 208D, 227D, 243, 244D, 290D

TOTAL : 37 contributions sur ce thème

33 Daux (D)

4 (sans adresse)

- Autres contributions sur des communes non concernées par l'expérimentation FISTO- LACOU, mais par l'expérimentation piste 14, départements face au sud.

Les observations portent sur les nuisances sonores, les survols d'avions, depuis le début de l'expérimentation en 14 pour laquelle la majorité est contre.

Nom communes	N° contribution sur l'adresse électronique (chapitre 10 suivant)
FROUZINS	8, 158
SALVETAT St GILLES	36, 164, 301
PLAISANCE du TOUCH	45, 130, 154, 155, 67, 168, 239, 240, 263
LEVIGNAC	113, 120, 289, 304, 307, 312, 313, 315, 318, 327, 342, 343, 349
St MARTIN du TOUCH	115, 142
CORNEBARRIEU	121
BLAGNAC (Andromède)	297
CUGNAUX	332, 337, 345
PIBRAC	334, 352
TOULOUSE (St cyprien)	338

9- Récapitulatif quantitatif de l'ensemble des dépositions : permanences +registres en mairie + courrier +adresse électronique

Les pour et les contre, sont comptés par le nombre de personnes signataires d'une déposition Ex M. et Mme = 2

Pour	Aussonne	Daux	Grenade	Larra	Merville	Mondonville	Sans adresse et autres communes	TOTAL Personnes Pour
	2	-	0	1	154	-	22	179

Contre	Aussonne	Daux	Grenade	Larra	Merville	Mondonville	Sans adresse et autres communes	TOTAL Personnes Contre
	-	285 +693(1)	19	370	32	15	16	737 +693(1)

(1) Pétition Daux environnement

Pour les 10 thèmes ci-dessous, pour chaque déposition du public, une contribution sur un thème donné compte pour 1.

THEME	Aussonne	Daux	Grenade	Larra	Merville	Mondonville	Sans adresse et autres communes	TOTAL contributions
Augmentation nuisances sonores	2	116	8	109	21	7	11	274
Fiabilité des données	1	68	-	12	2	1	3	87
Altitude basse avions	12	4	-	5	2	-	-	23
Urbanisme	6	112	5	103	7	3	2	238
Représentation en CCE	-	31	-	16	-	-	-	47
Information du public en amont	1	54	1	27	6	1	6	96
Départs S/SO et E/SE	17	25	-	-	14	-	2	58
Trajectoires non respectées	6	2	-	3	1	-	-	12
Vols de nuit	11	6	-	2	4	1	-	24
Les risques : Pollution santé	2	65	4	33	7	3	4	118

TOTAL : 977 contributions sur les 10 thèmes

10- Récapitulatif des 352 + (8 hors délais) dépositions sur l'adresse électronique

Adresse électronique

Synthèse de l'Enquête publique préalable au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac

Du 16 septembre au 18 octobre 2019

352 Dépositions/commentaires + 8 hors délai de l'enquête publique (353 à 360)

Déposition 360

« Commentaire sur changement de trajectoire des avions à partir de Blagnac »
Le 20 octobre 2019 à 10h04min par Patrick Calvet — patrick.calvet12@orange.fr

Bonjour,

Tout d'abord, je trouve que les dauxéens auraient du être informés de ces changements au niveau du trafic aérien

Nous avons choisis d'acheter à Daux car sur Aussonne par exemple trop de nuisances existait

On se retrouve avec des nuisances importantes (décibels mesurés autour de 60 décibels et il y a des avions toutes les minutes en 6 et 8 H du matin, la même chose le soir...)

Sous prétexte de passer sur des populations moins nombreuses, pourquoi sur Daux et pas plus au Nord de Daux également ? !

Les conséquences sur la santé on-elles été prises en compte avant de décider unilatéralement par des personnes non concernées, se trouvant dans des bureaux et habitants loin de Daux et de l'aéroport d'ailleurs aussi ?? !!

Merci de prendre en compte tout cela, c'est injuste et irresponsable

Commentaire 359

« Commentaire sur changement de trajectoire des avions à partir de Blagnac »
Le 20 octobre 2019 à 10h02min par

Bonjour,

Tout d'abord, je trouve que les dauxéens auraient du être informés de ces changements au niveau du trafic aérien

Nous avons choisis d'acheter à Daux car sur Aussonne par exemple trop de nuisances existait

On se retrouve avec des nuisances importantes (décibels mesurés autour de 60 décibels et il y a des avions toutes les minutes en 6 et 8 H du matin, la même chose le soir...)

Sous prétexte de passer sur des populations moins nombreuses, pourquoi sur Daux et pas plus au Nord de Daux également ? !

Les conséquences sur la santé on-elles été prises en compte avant de décider unilatéralement par des personnes non concernées, se trouvant dans des bureaux et habitants loin de Daux et de l'aéroport d'ailleurs aussi ?? !!

Merci de prendre en compte tout cela, c'est injuste et irresponsable

Commentaire 358

« Nuisances sonores »
Le 19 octobre 2019 à 12h32min par SAVIN Béatrice — beasavin@yahoo.fr

Bonjour,

Je réside au boulevard Jean Brunhes à TOULOUSE et j'ai constaté, depuis plusieurs semaines, le passage de très nombreux avions qui volent très bas, occasionnant des nuisances sonores importantes.

Je ne sais pas si cette situation va perdurer ou si elle est provisoire...

Pourriez-vous m'apporter toutes précisions à ce sujet ?

Cordialement,

Béatrice SAVIN

Tél : 05 61 59 87 76 - 06 73 05 41 95

Commentaire 357

« Nuisance sur Mondonville - croix d'allier »

53

Le 19 octobre 2019 à 09h08min par Alexandre Alaux — alexalau1982@gmail.com

Depuis le mois de juin, nous avons constaté une augmentation du bruit sur la croix d'Allier. Etant une famille de 5 enfants avec 2 jumeaux de 18 mois, nous avons remarqué que les siestes étaient perturbées par le bruit incessant des avions qui sont en plus de s'être rapprochés, sont de plus en plus nombreux...

Nous souhaitons pas le biais de ce message faire montrer notre mécontentement sur le changement sans en informer les personnes impactés par ses nuisances !!

Cordialement

Commentaire 356

« Soutien nouvelle procédure décollages »

Le 19 octobre 2019 à 00h35min par Navaro — fnavaro@icloud.com

Bonjour

Je soutiens cette nouvelle procédure de décollage plus à l'ouest de Merville.

Merci d'avance

Cordialement

Commentaire 355

« Soutien nouvelle procédure décollages »

Le 19 octobre 2019 à 00h34min par Navaro — fnavaro@icloud.com

Bonjour

Je soutiens cette nouvelle procédure de décollage plus à l'ouest de Merville.

Merci d'avance

Cordialement

Commentaire 354

« Accord pour ce nouvel aménagement »

Le 19 octobre 2019 à 00h03min par LEGOUT — eric.legout64@gmail.com

Bonjour,

Nous habitons Merville et nous apprécions ce nouvel aménagement qui a déplacé le couloir des avions. Nous avons remarqué tout l'été un bruit moins important et l'amélioration de notre qualité de vie
Nous sommes pour le maintien de ce nouvel aménagement.

Cordialement,
Famille Legout
Merville

Commentaire 353

« Accord pour ce nouvel aménagement »

Le 19 octobre 2019 à 00h01min par LEGOUT — eric.legout64@gmail.com

Bonjour,

Nous habitons Merville et nous apprécions ce nouvel aménagement qui a déplacé le couloir des avions. Nous avons remarqué tout l'été un bruit moins important et l'amélioration de notre qualité de vie
Nous sommes pour le maintien de ce nouvel aménagement.

Cordialement,
Famille Legout
Merville

Commentaire 352

« Nuisances pibrac »

54

Le 18 octobre 2019 à 23h02min par Nicolas — nicolas.annonce@gmail.com

Bonjour

Je n'ai pas vu passer d'enquête publique pour les départs vers le sud mais force est de constater que maintenant les avions se font bien entendre au dessus de pibrac.

La ville s'est construite en fonction de l'aéroport, il me paraît injuste de balayer les cartes pour un bénéfice discutable car des communes comme pibrac ne sont pas prises en compte alors qu'elles sont aussi impactées. Le bruit ne s'arrête pas à une ligne sur un schéma. Il faudrait des zones bien plus larges et on verrait que les impacts sont bien plus importants et les résultats de l'étude seraient différents.

Cordialement

Commentaire 351

« Modification trajectoire des décollages »

Le 18 octobre 2019 à 22h25min par MOREL Agnès — lili_max66@yahoo.fr

Bonjour,

J'habite Merville depuis 19 ans. En 2003, nous avons récupéré tous les décollages au dessus de notre domicile.

Personne ne nous a informé de ce changement, ni demandé notre avis et depuis nous vivons un enfer sonore.

Je constate une nette amélioration depuis la modification surtout cet été même si ce n'est pas revenu comme à notre arrivée dans la commune. J'espère vivement que ces modifications vont rester définitives et que dans le futur nous puissions retrouver le calme et la sérénité de vivre.

Cordialement.

Commentaire 350

« Déplacer les nuisances sonores n'est pas une solution ! A la campagne on veut rester au calme ! »

Le 18 octobre 2019 à 20h59min par Attal — flore.anciaux.hdf@gmail.com

Bonjour,

Installés à la campagne à Larra depuis 2 ans, par choix pour la tranquillité, nous supportons déjà les nuisances sonores des avions.

Nous ne souhaitons pas subir de plein fouet l'augmentation de ces nuisances liées aux modifications de la circulation aérienne telle qu'elle est mentionnée dans le projet ci-dessus.

Nos enfants ne sont pas prêts de porter un casque antibruit pour aller dehors, nous non plus d'ailleurs.

Dans notre jardin de nombreuses espèces protégées sont présentes comme la huppe fasciée, la rainette, le triton marbré, la grenouille verte,... Tout comme l'Homme ces espèces sont sensibles au bruit. Les espèces citées ci-dessus sont déjà en diminution. Souhaitez-vous vraiment contribuer à leur disparition ? A la campagne on veut rester au calme, merci infiniment d'avance de le respecter.

Commentaire 349

« Plus de survol de la commune de Lévignac ? »

Le 18 octobre 2019 à 19h59min par Hercher Gabriel — gabrielhercher@hotmail.fr

Bonjour,

Habitant Lévignac, père de 3 enfants et sensible à la protection de l'environnement, je souhaiterais que les populations concernées par ces modifications de plans de vol soient informées des incidences négatives de ces modifications, tout particulièrement celles agissant sur leur santé et sur l'environnement local.

Commentaire 348

« Enquête publique départs LACOU ET FISTO commune de MERVILLE »

Le 18 octobre 2019 à 18h37min par PETINIOT MARTIAL — mgpetiniot@club-internet.fr

Légère amélioration des nuisances (seulement à certains horaires) dues aux départs vers le nord lorsque les avions suivent les nouvelles trajectoires FISTO 5Q et LACOU 5Q.

Charge aux contrôleurs d'imposer systématiquement ces départs en configuration nord (32).

L'installation de capteurs sonores serait également un plus pour faire respecter les trajectoires.

Commentaire 347

55

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

« Attention »

Le 18 octobre 2019 à 18h12min par Ani Duprat — Atalanta7@gmail.com

Je suis résidente(et propriétaire de mon logement) de la commune de Daux depuis 5 ans. L'un des critères qui m'a fait choisir cette commune est la qualité du silence dont elle bénéficiait encore, et pour laquelle j'acceptais les inconvénients liés à l'intensité de la circulation routière en direction de la ville et de mon travail "aux heures de pointe". Il est clair que ce silence est en train de se dégrader, et le trafic aérien en augmentation nette en est une composante regrettable. S'il faut partager les inconvénients de ce développement comme nous en partageons les bénéfices, alors que ce soit clairement établi, et qu'il y ait une rotation, afin d'éviter que certains héritent définitivement des situations dommageables pour la santé (et pour la valeur de nos logements). Par ex : que les couloir de vol changent tous les 2 ans, en laissant un véritable répit entre les les années de nuisance.

Commentaire 346

« Avis positif sur la nouvelle procedure »

Le 18 octobre 2019 à 17h37min par Fanny marche — fanny.marche@gmail.com

Une nette amélioration sonore a été constaté, nous sommes pour le maintien de ce dispositif.

Commentaire 345

« avions bruyants secteur Cugnaux. »

Le 18 octobre 2019 à 17h00min par LE RESTE — christine.le-reste@sfr.fr

sommes nous obligés de supporter tout ce bruit, jour /nuit sans prévenir les riverains . existe t-il une demande pour isoler mieux les fenêtres des logements?

pollution terrestre,aérienne pour les fragiles ...nos plantes...

merci

cordialement

Commentaire 344

« Probleme de fond et de forme »

Le 18 octobre 2019 à 16h26min par Arnaud Lavignotte — arnaud.lavignotte@gmail.com

Bonjour,

J'habite au 1008 route de daux à Merville et suis donc impacté par ce projet.

j'ai appris par hasard très récemment que cette enquête publique était ouverte. J'en ai parlé avec mes voisins qui n'étaient, eux non plus, pas au courant. Sur la forme donc, je m'interroge sur la valeur d'une enquête publique qui ne repose pas sur l'avis du public concerné : je n'ai reçu aucune communication par quelque biais que ce soit...

Ensuite sur le fond, cette modification me pose un réel problème. Je n'ai jamais pris le temps de mesurer les décibels avant modification (notamment car je n'étais pas au courant...) mais j'ai la sensation d'entendre d'avantage les avions qu'auparavant, notamment à l'intérieur de mon domicile. J'ai acheté mon terrain et construit ma maison en 2012 en toute connaissance de cause. J'avais le désagrément des avions lorsque le vent souffle du sud et donc qu'il se pose en passant au dessus de ma maison. Je trouvais cela acceptable car ca représentait 40% du temps. J'étais donc tranquille 60% du temps environ. Maintenant, l'aéroport a d'abord été privatisé entraînant une hausse du trafic et donc plus de nuisances pour moi, et ensuite, on me fait passer une ligne au dessus de la tête et perturbe mon quotidien 100% du temps ! Le préjudice est grand et je m'inscrit donc en total désaccord avec ce changement.

Merci de prendre en compte mon avis et de considérer que nombre d'habitants mervillois sont dans le meme cas que moi mais ne se prononceront pas sur votre étude car ils ne sont tout simplement pas au courant.

Cordialement,

Arnaud Lavignotte

Commentaire 343

« Gène bruit depuis Juin dernier »

Le 18 octobre 2019 à 14h59min par VIEUILLE Fabien — fvieuil@hotmail.com

Bonjour,

Je suis habitant de Lévigac. Même si ma commune n'est pas dans votre périmètre d'étude, ça ne veut pas dire que les nuisances sonores dues aux avions ne se sont pas ressenties.

Depuis Juin dernier, nous avons remarqué bien plus de passage d'avions au décollage au dessus de nos habitations. Le bruit qui en découle est très gênant.

En regardant la figure 13 de votre document, nous remarquons que suite à votre modification, les trajectoires en direction du sud-ouest tournent plus tard. En conséquence, plutôt que de survoler la forêt de Bouconne (peu d'habitants), les avions survolent Lévigac.

Pouvez-vous faire respecter ces trajectoires par les pilotes afin que les nuisances sonores diminuent? ...en ajoutant un check-point par exemple.

Les habitants de Lévigac ont recherché un endroit calme et sain pour les enfants, en dehors des nuisances sonores des avions. Et ce, au prix d'un achat immobilier onéreux. Ne changez pas maintenant les règles du jeu, nous ne pouvons pas changer de maison, nous...

Merci pour votre attention,

Cordialement,

Fabien VIEUILLE

Commentaire 342

« Impact sur population de Lévigac »

Le 18 octobre 2019 à 14h35min par

Bonjour,

La figure 13 du document "étude d'impact de la circulation aérienne" révèle un survol plus accru de la commune de Lévigac dans votre projet que dans l'existant.

Étant donné que la gêne acoustique peut également venir du changement de contexte (nbre de survols, même à altitude assez haute) et non pas seulement du niveau sonore brut, ces modifications vont générer une insatisfaction pour les habitants de Lévigac (comme pour Montaignut sur Save d'ailleurs).

Je ne comprends pas que l'enquête publique n'ait pas impliqué plus de communes que les 6 citées dans le doc.

Merci d'avance de considérer l'ensemble des parties impliquées avant de trancher sur la solution à mettre en place (la mairie de Lévigac ne semble même pas au courant de ce projet !)

Commentaire 341

« OPPOSITION au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac. »

Le 18 octobre 2019 à 14h08min par CASTANIER — sophie.castanier@gmail.com

Je souhaite par la présente observation faire part de ma plus vive et ferme opposition au projet de modification des trajectoires des avions en direction du Nord-Ouest au départ /arrivée de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

En tant qu'habitante de la commune de Daux, je peux vous confirmer que les nuisances sonores découlant de la modification des trajectoires des avions, et actuellement en cours d'expérimentation, sont d'une telle ampleur que cette situation n'est tout simplement pas acceptable.

Ces dernières ont en effet un impact qui s'étend bien au-delà des 25 habitations du village, comme le laisse entendre le dossier d'enquête : les nuisances sonores qui en découlent impactent directement le cœur du village comprenant tout un groupe scolaire avec enfants scolarisés à partir de 3ans et au-dessus duquel les avions survolent trop bas, mais elles impactent aussi toute la zone urbanisée de Daux qui se situe en continuité immédiate de Mondonville (La route de Mondonville/Daux, jusqu'à la zone commerciale du Moulin à vent) elle aussi concernée.

De fait, plus de 400 logements et non plus seulement 25, subissent au quotidien des bruits assourdissants, stressants et nocifs dont certains ont été recensés à partir de 6h20 du matin jusqu'à plus de 23h30 le soir (parfois minuit).

Aussi, on ne peut aucunement se satisfaire d'une décision arbitraire qui porte atteinte au cadre de vie d'habitants de plusieurs communes urbaines et péri-urbaines qui n'avaient jusqu'alors jamais été impactées. On ne peut accepter de subir des nuisances à la place de communes déjà affectées et se voir reporter les gênes qu'elles subissent. On s'y oppose et avec fermeté.

Commentaire 340

« GENE OCCASIONNEE PAR LES NOUVEAUX COULOIRS AERIENS »

Le 18 octobre 2019 à 13h38min par MANZONI — priscillahamou@yahoo.fr

Bonjour,

Je suis une habitante de CORNEBARRIEU et j'occupe temporairement une maison sur MONDONVILLE.

Depuis le mois de juin 2019 (alors que j'occupais toujours ma maison de CORNEBARRIEU), j'interpelle mon mari sur le fait que nous entendons beaucoup plus et beaucoup plus fréquemment les avions. Le niveau sonore est bien plus élevé.

Cette modification des trajectoires et donc des couloirs aériens nous dérange et nous occasionne une gêne. Nous avons pris soin lorsque nous avons choisi d'acquérir une maison de chercher dans les communes hors couloirs aériens, en acceptant le principe de payer plus cher (contrairement au prix des maisons à AUSSONNE ou MERVILLE). Or, au final, nous subissons les mêmes nuisances sonores.

En sus, nous nous interrogeons sur les conséquences sur notre santé, en termes de qualité de sommeil et de pollution.

Cette modification que vous envisagez ne nous convient donc pas.

Commentaire 339

« Observation pour le commissaire enquêteur - avis d'un habitant de Daux »

Le 18 octobre 2019 à 13h30min par Grégori MAYEUR — gregori.mayeur@free.fr

Bonjour,

l'étude d'impact disponible pendant l'enquête insiste sur le gain en nombre de personnes impactés par le changement de couloir aérien en se basant sur le l'indicateur sonore NA65:25. les indicateurs N62 sont présentés sous forme de carte mais pas chiffrés en nombre de personnes impactés !

Pourtant, quand on regarde les cartes p48 et 49 de l'étude d'impact correspondantes à l'indicateur NA62, on se rend bien compte de l'impact majeur de cette modification sur le centre ville de Daux et donc sur son impact sur les habitants de cette commune. A contrario, la différence d'impact sur le centre de la commune de Merville ne saute pas aux yeux.

A cela s'ajoute le fait que les résidents de Daux ont choisi cette commune du fait de l'absence d'impact sonore lié à l'aéroport alors que le plan d'exposition au bruit, présent dans le PLU de Merville, alerte les actuels et futurs habitants sur les nuisances présentes.

Il n'y a donc aucune raison de pénaliser la commune de Daux par ces nouveaux couloirs aériens.

On peut ajouter également que le développement de lignes vers l'ouest et le sud ont déjà un impact important sur Daux (cf. les cartes de vol présentes dans le document) mais ne font pas encore l'objet de couloirs formalisés, ni d'enquête publique, du fait de leur nombre trop faible. il convient donc de ne pas en rajouter avec les couloirs objet de la présente enquête.

Cordialement,

G. Mayeur

Commentaire 338

« Quartier Saint Cyprien »

Le 18 octobre 2019 à 12h54min par AUTHIÉ — helene.authie@gmail.com

Bonjour,

Je ne comprends pas que seules soient évoquées les couloirs du nord de la ville alors que depuis quelques semaines nous constatons le survol de notre zone d'habitation par les avions étonnamment près et bruyants ce qui crée une nuisance sonore non négligeable parfois en continu.

Lorsque nous avons acheté notre maison il y a 5 ans nous avons veillé à ce qu'elle ne soit pas impactée par cette pollution sonore à part de façon ponctuelle suivant les conditions météorologiques.

Par conséquent il n'était pas utile jusqu'à présent de l'équiper de double vitrage.

Or les nuisances sonores que nous subissons depuis quelques temps peuvent être très importantes et surtout prolongées.

Nous vous remercions de bien vouloir nous en donner la cause et nous préciser s'il s'agit d'une situation passagère ou pas.

Vous remerciant bien de votre attention,

Cordialement,

Hélène Authié

Commentaire 337

« Impacts trop importants pour accepter ce changement »

Le 18 octobre 2019 à 12h40min par Puente Appel Sergio — sergio.puente.appel@gmail.com

Depuis le début des tests on constate des impacts sonores et un forte odeur de kérosène à Cugnaux. En effet nous habitons juste sous le passage trop frequent des avions.

Ce changement ne devrait dans aucun cas être mis en place vu le niveau trop élevé de pollution que cela genere déjà dans l'étape de test.

Je suis totalement opposé.

Commentaire 336

« La solution la plus juste »

Le 18 octobre 2019 à 10h47min par CAPO Jean-Pierre — jean-pierre.capo@wanadoo.fr

Les familles qui se sont installées sur la commune de Daux (il y a plus de 30 ans pour un bon nombre) ont choisi cette commune car elle n'était pas sur les axes des pistes de Blagnac, la nuisance sonore des avions restait acceptable. De par ce fait les terrains et les maisons avaient et ont un prix plus élevé. Paradoxalement, ces dernières années, certaines communes du nord ouest de Blagnac déjà très impactées par le bruit, n'ont pas respecté la planification et la gestion des territoires. Et, n'ont donc pas évité que de nouvelles populations ne viennent s'installer à l'intérieur des zones de bruit actuelles. Le principal outil d'urbanisme consacré depuis la loi n° 85-696 relative à l'urbanisme au voisinage des aérodromes est le plan d'exposition au bruit : il s'agit d'un document opposable de portée supra communale qui permet de limiter le droit à construire dans les zones de bruit autour des aérodromes français.

Aujourd'hui il est important de respecter ces populations qui refusaient dès le départ d'habiter dans ces zones de bruit. Maintenant il serait injuste de déplacer ou d'étaler ces zones de bruit. Sachant que la trajectoire d'approche de la 14R (atterrissage face au sud est) a déjà été déportée depuis quelques temps sur Daux, sans pour cela qu'il est eu une information auprès des habitants concernés.

Proposition : La solution la plus juste est de conserver les trajectoires latérales qui existaient avant l'expérimentation de ces derniers mois tout en demandant à la DSNA de revoir la trajectoire verticale dans les procédures au décollage. Ceci afin d'imposer une optimisation des procédures de décollage (procédures de départs moindre bruit de type OACI 1 ou 2) comme cela se fait déjà sur d'autres plateformes aéroportuaires en Europe (se référer aux procédures recommandées par l'OACI)

Commentaire 335

« Nuisances sonores inacceptables »

Le 18 octobre 2019 à 10h43min par Manel JELLITI — manel.jelliti@gmail.com

Bonjour,

Je souhaite indiquer que depuis le changement des couloirs aériens, nous subissons des nuisances sonores dès l'aube avec le passage des avions alors que les fenêtres sont fermées, je n'ose même pas imaginer ce que ça va donner l'été sur la terrasse.

Nous avons choisi de faire construire à Cugnaux près de la ramée et payer le prix fort pour avoir accès un havre de paix qui se retrouve maintenant menacé par des décisions de haut niveau qui veulent tout chambouler et ce n'est pas normal.

Les 1400 ou 1500 personnes de Merville qui subissaient le couloir aérien, l'ont fait par choix et en toute connaissance de cause et ont dû payer leur maisons moins cher pour cette raison. Ce n'est pas normal de vouloir tout changer comme ça et impacter fortement un petit village tranquille avec moins de personnes, ainsi que les personnes des villes voisines comme nous qui habitent Cugnaux, Plaisance du touch et où il y a un grand nombre de personnes. De plus nos maisons vont certainement subir une dévaluation si cette décision est actée.

Personnellement je dis NON à ce projet qui va nous apporter des nuisances, de l'inconfort et une dévaluation de nos biens.

Commentaire 334

« Pibrac »

Le 18 octobre 2019 à 08h34min par Dominique Dalles — dominique.dalles@gmail.com

pourquoi modifier les couloirs aériens si ce n'est pour augmenter une cadence en contradiction totale avec le réchauffement climatique ?

Sur Pibrac, la zone va se densifier de façon exponentielle et donc de plus en plus d'habitations vont être impactées. Ce qui va à l'encontre de "la réduction des nuisances sonores et la limitation de la pollution atmosphérique".

Commentaire 333

« Favorable+++ »

Le 18 octobre 2019 à 07h30min par ALIBERT — stephanie.alibert31@laposte.net

Bonjour,

Je suis tout à fait favorable à cette nouvelle procédure de décollage qui rétablira un peu la situation en place lorsque nous avons acheté à Merville (que nous avons choisie pour l'absence/faible présence d'avions !)

Cdt

Commentaire 332

« Augmentation nuisance sonore »

59

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

Le 18 octobre 2019 à 07h28min par Colomies — kero31@gmail.com

Bonjour,

Suite au changement du couloir aérien, les nuisances sonores ont réellement augmentées au niveau de la ville de Cugnaux, ville où j'habite. Cela se ressent à partir de 6h du matin et toute la journée et soirée.

Ce changement de couloir aérien n'est pas acceptable, je n'arrive plus à dormir le matin, et la journée ces nuisances sont très dérangeantes.

Cordialement

Commentaire 331

« Je soutiens cette nouvelle procédure »

Le 18 octobre 2019 à 06h50min par Lise Canac

Bonjour

Mervilloise, je soutiens cette procédure

Cordialement

Lise Canac

Commentaire 330

« Super »

Le 17 octobre 2019 à 23h49min par Michael Schoenwetter — drmschoenwetter@aol.co.uk

Nous habitons à Merville, et les trajectoires modifiées sont à garder. Merci beaucoup

Commentaire 329

« Super »

Le 17 octobre 2019 à 23h49min par Michael Schoenwetter — drmschoenwetter@aol.co.uk

Nous habitons à Merville, et les trajectoires modifiées sont à garder. Merci beaucoup

Commentaire 328

soutien à cette nouvelle procédure

Le 17 octobre 2019 à 23h27min par Amar Anne — anneamar@free.fr

Cette nouvelle procédure devrait améliorer notre qualité de vie en supprimant le survol du centre de Merville.

Commentaire 327

« Lévignac »

Le 17 octobre 2019 à 22h55min par Veronika Simunkova — veronika.simunkova@yahoo.fr

Nous sommes conscients de l'importance du trafic aérien sur l'aéroport de Blagnac et des ses impacts économiques mais le fait de modifier les trajectoires aurait des retombées négatives sur la qualité de vie des habitants du nord ouest toulousain. Nous habitons à côté de la forêt de Bouconne. Nous avons, comme beaucoup de nos voisins, quitté la ville pour s'installer à la campagne pour que nos enfants grandissent près de la nature, au calme. Les prix de l'immobilier dans ce secteur sont élevés car nous sommes proches de Toulouse mais la nature et le calme sont au rendez-vous. Nous avons payé ce prix avec l'idée qu'on n'est pas dans le couloir aérien. Beaucoup de gens dans ce secteur s'y installent justement pour s'éloigner du trafic aérien et supportent des embouteillages tous les jours pour cela. On a signé un crédit pour plusieurs dizaines d'années et 3 ans après on se retrouverait dans le couloir de décollage. Ça nous paraît injuste.

Commentaire 326

« Soutien à la modification de la procédure de décollage »

Le 17 octobre 2019 à 22h47min par FAVEREAUX YOANN

60

Madame, Monsieur

Habitant Merville et étant directement sous le couloir aérien, ma compagne et moi même ne pouvons qu'approuver la modification de la procédure de décollage vers le nord ouest de l'aéroport de TOULOUSE-BLAGNAC.

Nous soutenons donc la démarche visant à modifier la trajectoire afin d'y inclure la nouvelle procédure.

Merci à vous,

Cordialement

Commentaire 325

« Nuisance aeroport »

Le 17 octobre 2019 à 21h44min par Birello — jl.birello@orange.fr

Bonjour

Je ne suis pas d'accord avec le changement de trajectoire de la ligne fistou lasco, elle ne doit se faire au détriment de la population dauxéenne.

Entre l'augmentation du trafic et les avions qui virent à l'ouest passant au-dessus du village et de mon logement la gêne dû à l'augmentation du volume sonore et à l'intensité du trafic, notre sommeil et notre vie quotidienne en sont impactés. La valeur de nos biens immobiliers le sont également de plus les plu ont été adaptés en fonction de la nuisance sonore. Pourquoi cette modification ?

Cordialement M BIRELLO

Commentaire 324

« Ecole de nos jeunes enfants »

Le 17 octobre 2019 à 21h35min par Flora Teyssié — florateyssie@hotmail.fr

Nos enfants vont à l'école maternelle de daux. Ils se plaignent du bruit des avions. Qu'ils prennent plein fouet pendant les récréations. Ils ne peuvent pas faire école les fenêtres ouvertes car n'entendent plus leur maîtresse. Il fait très chaud dans leur classe non climatisée

Ils sont si petits, nous ne pouvons pas laisser des avions passer toutes les deux minutes juste au-dessus de leur tête. L'auriez-vous accepter pour vos propres enfants ? Je ne le crois pas, sinon vous ne les aimez pas.

Commentaire 323

« Soutien de la nouvelle procédure de décollages »

Le 17 octobre 2019 à 20h42min par Marquès — jphmarques@orange.fr

Habitant à Merville, je soutiens le déplacement des décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville. Depuis la mise en place de la phase de test, nous subissons moins de nuisances. Avec mes remerciements.

Commentaire 322

« Déplacement des décollages avions »

Le 17 octobre 2019 à 19h37min par CHIA-ATTIA — thierry.chia@sfr.fr

Je souhaite que les avions décollent au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville. Cette nouvelle procédure améliore considérablement notre qualité de vie en supprimant les survols sur le centre de Merville, sur le groupe scolaire actuel et sur le futur groupe scolaire.

Nous souhaitons subir moins de nuisance et vous demandons de prendre en compte cette demande.

cordialement.

Thierry CHIA

Celine ATTIA

Commentaire 321

« soutien procédure »

61

Le 17 octobre 2019 à 18h35min par SOUQUIE — thierrysouquie@orange.fr

Je soutien cette procédure et souhaite une mise en applicatin rapide.

Commentaire 320

« Modification de trajectoire de décollage des avions »

Le 17 octobre 2019 à 18h33min par Dalla Zanna — dze574@gmail.com

Bonjour

La nouvelle trajectoire des vols mise en place en essai depuis quelques temps génère une pollution sonore sur ma zone de résidence à Daux.

Je ne comprends pas et n'accepte pas cette situation que je n'ai pas à supporter.

Je souhaite que cet essai soit annulé et l'ancienne trajectoire de décollage remise en place.

Cordialement.

Eric Dalla Zanna

Commentaire 319

« Nuisances avions sur Merville »

Le 17 octobre 2019 à 18h09min par BOVO — thierry.bovo@engie.com

Je soutiens cette nouvelle procédure de suppression des survols du centre de MERVILLE. Je souhaite grandement qu'elle soit adopté car cela a permis de retrouver une certaine qualité de vie perdue en 2003.

Commentaire 318

« Survol Levignac »

Le 17 octobre 2019 à 17h50min par Damien — damcrab@hotmail.fr

Ces derniers mois, nous avons pu observer un accroissement des passages d'avions au dessus de Levignac, ce qui effectivement, a augmenté les nuisances sonores de manière considérable.

J'ose espérer qu'il ne s'agissait là que d'un test et que le calme que l'on connaît sera vite de retour !

Commentaire 317

« Contre ce projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »

Le 17 octobre 2019 à 17h07min par Hernandez Angel — hange04@orange.fr

Bonjour,

Je ne suis pas d'accord sur ce projet. Je réside à LARRA depuis 1996 et les nuisances n'ont fait qu'empirer. Je parle des nuisances sonores et de la pollution déposée sur toutes les surfaces extérieures(dépôt noirâtre sur les bords de clôture, les terrasses et les meubles de jardin).

Par temps clair, certain dimanches il nous ait pratiquement impossible de discuter en mangeant à l'extérieur sans être constamment coupé par le passage d'un avion à l'atterrissage.

Ce phénomène sera décuplé si ce projet aboutis.

Le problème est ailleurs, ce projet ne fait que déplacer ces nuisances dans un secteur déjà bien impacté

Cordialement

Commentaire 316

« trafic aérien »

Le 17 octobre 2019 à 16h26min par gauthier — tonyg31@hotmail.fr

Bonjour,

j'ai pu constater un accroissement accru du trafic aérien. Avec nuisance sonore.

Commentaire 315

« Projet sur levignac »
Le 17 octobre 2019 à 15h52min par Thorez — coruum31@gmail.com

Bonjour.

Je suis contre ce projet .

Cordialement
sebastien thorez

Commentaire 314

« decollage nord ouest toulouse blagnac »
Le 17 octobre 2019 à 14h50min par GAUTHIER Alice — alice_gauthier@hotmail.fr

J'ai choisi de vivre en milieu rural pour une qualité de vie meilleure pour moi et ma famille.
A l'heure des discussions nationales et internationales sur l'environnement et sur le devoir de chacun à prendre conscience de son comportement pour ne laisser qu'une empreinte réduite sur notre planète, il serait déjà nécessaire de gérer les problèmes au niveau local.
Aussi je m'oppose à la modification de la procédure de décollage des avions face nord ouest de Toulouse Blagnac, qui impacte mon village et la forêt domaniale de Bouconne.

Commentaire 313

« Et les communes de l'ouest »
Le 17 octobre 2019 à 14h20min par ERAULT — coralie.erault@orange.fr

Domage que les communes situées plus à l'ouest ne soient pas considérées dans cette enquête, Lévigac par exemple.
Pour 1900 personnes impactées pour avoir moins de nuisance, combien en plus le seront pour en avoir plus.
La réalité est là. Les trajectoires ont été déplacées et sur Lévigac, le nuisance est plus forte qu'avant, mais ça l'enquête ne le dit pas !

Commentaire 312

« Incompréhension »
Le 17 octobre 2019 à 13h09min par Lannette — laurence64510@hotmail.fr

Bonjour,
je suis une habitante d'un petit village touchant Lévigac 31530.
Tout d'abord je tiens à vous mentionner que deux jours s'est très peu pour informer la population d'un tel changement dans leur vie et leur permettre de laisser un commentaire.
A mon sens ce projet permet de décaler un problème et non de le résoudre alors pourquoi une population minoritaire devrait en subir les conséquences?
Car nous sommes moins nombreux à réagir qu'à Merville?
Les habitants de Merville Aisne connaissent bien les nuisances sonores. Ils ont pour une grande majorité acheté leur biens avec tout ce trafic aérien.
A Lévigac ce n'est pas le cas. Je Suis propriétaire depuis 5ans et souhaité avoir le calme de la campagne.
S'en parler que ma maison perdra de sa valeur avec un trafic aérien important.
Prenez le temps de réfléchir et de bien en informer les gens.
Je m'oppose ce projet.

Commentaire 311

Opposition à la modification de la procédure de décollage au Nord de l'aéroport de Toulouse Blagnac / Périmètre d'étude de l'enquête publique insuffisant
Le 17 octobre 2019 à 12h24min par Léger David — aqurleger@hotmail.com

Nous avons constaté récemment la recrudescence de survols d'aéronefs au-dessus de la commune de Launac.

Parallèlement, nous avons pris connaissance de l'expérimentation en vue

de modifier la procédure de décollage au Nord de l'aéroport de Blagnac ce qui explique les nouvelles nuisances sonores constatées.

Outre le fait que cette procédure allonge le trajet des avions et accentue donc les rejets polluants sur notre territoire, l'incidence sur la faune se fait déjà ressentir avec la raréfaction de certains rapaces régulant la population de nuisibles dans nos campagnes.

Nous rappelons que la commune de Launac, tout comme celles de Larra et Brext, se situe sur un plateau allant jusqu'à 200m d'altitude et est donc pleinement concernée par le décalage de trajectoire de décollage actuellement en phase d'expérimentation. Notre commune est concernée par sa localisation géographique, son altitude, et les vents dominants.

Nous dénonçons que l'enquête publique n'ait pas été étendue à notre commune qui perçoit déjà les nuisances.

Nous dénonçons que l'enquête publique néglige les incidences du décalage de la procédure de décollage en limitant seulement les incidences au périmètre de la commune de Daux ce qui dans la réalité n'est pas suffisant.

Nous nous opposons à cette modification de procédure et souhaitons le statu quo de la procédure de décollage au Nord de l'aéroport de Blagnac.

Nous souhaitons donc a minima une étude relancée sur un périmètre plus étendue c'est à dire également aux communes de Launac, Larra, Brext et Thil impactées par cette modification de procédure.

Nous avons choisi de nous installer dans une commune rurale au sein de laquelle nous avons pourtant :

- peu de transports en communs
- peu de services et commerces de proximité
- des infrastructures routières vétustes ou saturées pour rejoindre les centres d'activités économiques
- des établissements scolaires éloignés pour nos enfants à partir de leur entrée au Collège

Mais nous l'avons choisi en connaissance de cause car nous y trouvons un havre de paix, des espaces libres, peu de délinquance, une communauté citoyenne impliquée dans la vie du village et plus généralement la qualité de vie qui nous convient.

Les nuisances de l'aéroport qui sont sur le point d'être déportées définitivement sur nos communes vont nous priver de la qualité de vie que nous avons choisie. Cela est inacceptable au vu des faibles services que nous avons en contrepartie, au vu des choix que nous avons fait lors de notre installation dans ces communes éloignées...

Commentaire 310

« Nuisances sonores. »

Le 17 octobre 2019 à 10h31min par Serge Niel — serge.inq@orange.fr

Ces nuisances sonores deviennent intolérables.

Pour en avoir les preuves, nous vous invitons à venir simplement constater que dans le quartier des Fourtous, hors village, la vie n'est plus la même. C'est un vrai comble, il y a les avions en approche qui sont considérablement dérangeant auxquels se rajoutent maintenant ceux venant de décoller qui passent au dessus mettant la puissance, à une altitude non négligeable 1500/1700 m. Le cumul des 2 aéronefs est insupportable. De fait le décalage de la 12 pour les IEV d'airbus, conduit encore plus près de nos habitations les divers passages. Nous n'avons pas choisi DAUX au hasard pour y installer notre vie.

Il est légitime de protéger notre cadre de vie

Commentaire 309

« non a la modification de procédure de depart guidée par satellites gnss »

Le 17 octobre 2019 à 10h14min par prome — prome31@live.fr

Bonjour

J'habite au nord est de Merville et depuis le changement de trajectoire des avions la vie est devenu un enfer tous les habitants qui borde la route d aussonne (d65) subisse le même sort je demande donc le retrait de ce projet.

J ai deux propositions pour y remédier

Faire décoller les avions de façon rotative dans toute les directions avec des intervalles de 15 jours a chaque fois pour partagé les nuisances.

2eme proposition indemniser ceux qui subisse les nuisances via la taxe foncière dégrèvement ou exonération suivant les degrés d exposition. indemnisation prise en charge par l aéroport.

Merci de votre attention.

Commentaire 308

« impact commune de Larra »

Le 17 octobre 2019 à 10h04min par

Bonjour,

je ne trouve aucune information sur la population impactée sur la commune de Larra, alors que le fuseau proposé se rapproche du village. Même si Larra n'est pas dans PEB de Toulouse-Blagnac, le manque de données en variation de population impactée et en variation de nuisance sonore ne permet pas de donner un avis sur cette enquête.

Un complément d'étude me semble nécessaire

Commentaire 307

« Désaccord pour changement trajectoire »

Le 17 octobre 2019 à 09h16min par Aline Bessam — aline.bessam@gmail.com

Bonjour

je souhaite vous informer de mon désaccord pour le changement de trajectoire. Nous avons acheté à Levignac afin de ne pas avoir les avions au dessus de notre tête.

Cordialement

Commentaire 306

« Nouvelle procédure de décollage : AVIS FAVORABLE »

Le 16 octobre 2019 à 19h23min par BERROCAL Patrick — berrocal.patrick@wanadoo.fr

Pour la nouvelle procédure des décollages vers le Nord.

Nous habitons à l'entrée de MERVILLE (en venant d'AUSSONNE) depuis 20 ans.

Nous avons choisi MERVILLE et écarté AUSSONNE car elle était notamment totalement épargnée par les couloirs aériens à cette époque.

Un matin de 2003, nous avons été stupéfaits, comme toute la population Mervilloise, de voir les avions passer au-dessus de notre tête en pointant le clocher de notre village.

Des mervillois se sont battus durant des années en échangeant avec les autorités pour trouver une solution juste.

La nouvelle procédure de décollage améliore notre qualité de vie, même si nous subissons toujours la nuisance sonore des virages au-dessus de Merville lors des décollages vers le nord.

Commentaire 305

« decollage nord ouest toulouse blagnac »

Le 16 octobre 2019 à 19h19min par GAUTHIER JEAN-LUC — jean-luc.gauthier14@wanadoo.fr

J'ai choisi de vivre en milieu rural pour une qualité de vie meilleure pour moi et ma famille.

A l'heure des discussions nationales et internationales sur l'environnement et sur le devoir de chacun à prendre conscience de son comportement pour ne laisser qu'une empreinte réduite sur notre planète, il serait déjà nécessaire de gérer les problèmes au niveau local.

Aussi je m'oppose à la modification de la procédure de décollage des avions face nord ouest de Toulouse Blagnac, qui impacte mon village et la forêt domaniale de Bouconne.

Commentaire 304

« decollage nord ouest toulouse blagnac »

Le 16 octobre 2019 à 19h03min par GAUTHIER Virginie — kisucky@hotmail.fr

Habitants de la commune de Lévigac, nous avons constatés depuis plusieurs mois que de plus en plus d'avions, après leurs décollages à Blagnac, virent vers l'ouest et survolent notre commune a basse altitude occasionnant des nuisances sonores importantes.

Lévignac est limitrophe à la forêt domaniale de Bouconne, zone verte protégée et que survolent les avions.
Nous sommes opposés à cette modification de procédure de décollage face nord ouest de Toulouse Blagnac !!
Ma famille demande que soit respecté notre choix de vie en milieu rural et zone verte.

Commentaire 303

« Nouvelle procédure de décollage »

Le 16 octobre 2019 à 18h42min par Arnaud Cazeneuve — laure_arnaud_31@yahoo.fr

Bonsoir,

J'ai délibérément décidé d'habiter sur Daux ayant fait le tour des localités au nord ouest de Tlse pour la recherche d'un terrain pour faire construire.

Evidemment, le facteur trajectoire avion a été un des éléments m'ayant décidé de choisir Daux et non une autre localité. Je l'ai fait en connaissance de cause. Je pense que chaque habitant des localités citées a fait la même démarche et chacun a pris une décision en connaissance de cause et en son âme et conscience.

Je ne vois pas pourquoi je devrais supporter une déviation des avions dès lors qu'un autre village se plaint. Ils ont fait leur choix, j'ai fait le mien.

D'autre part, j'ai un enfant scolarisé sur Daux et ce changement d'orientation peut gêner l'enseignement délivré à mon fils et / ou perturber sa concentration.

On ne peut pas laisser le plus fort dicter sa volonté au plus petit.

Commentaire 302

« Très favorable au changement »

Le 16 octobre 2019 à 18h28min par DEDIEU Audrey — audrey.dedieu@gmail.com

Je suis très favorable à ce projet : nous sommes nombreux à être impactés sur la commune de Merville et supportons depuis trop longtemps cette pollution sonore et aérienne. Il est grand temps que les choses bougent et que notre quotidien soit amélioré.

Commentaire 301

« nouveau couloir aérien »

Le 16 octobre 2019 à 18h12min par dalenc — josiane.dalenc@hotmail.fr

Bonjour,

Nous avons choisi la Salvétat St Gilles pour le calme et puis nous avons eu droit à Franczal qui passe juste au-dessus de notre maison donc stop à cette nouvelle prévision de boucan aérien.

Merci

Commentaire 300

« Enquête décollage nord aéroport Toulouse »

Le 16 octobre 2019 à 17h22min par Jausserand — xavier.jausserand@free.fr

Pas favorable

Commentaire 299

« opposition au projet de changement de trajectoire vers le Nord »

Le 16 octobre 2019 à 16h56min par Laure Bachellier — bachellierl@yahoo.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis une habitante de Daux (impasse Georges Condat) et depuis cet été j'ai constaté que les avions passaient beaucoup plus près de nos maisons qu'auparavant avec les conséquences que cela engendrent. Récemment j'ai été informée de la raison et du projet de changement de trajectoire des avions.

Il y a 5 ans nous avons fait construire sur Daux justement parce que c'était une commune qui ne subissait pas les nuisances sonores des avions contrairement à Aussonne, Cornebarrieu ou Merville. Et maintenant sous prétexte que Daux est une petite commune on voudrait changer les couloirs aériens ?

Par ailleurs le trafic aérien s'intensifie d'année en année, ne serait-il pas plus judicieux de survoler les champs ou la forêt de Bouconne plutôt que de petites communes rurales tranquilles ?

Je pense que l'évaluation de la gêne a été largement sous évaluée et qu'avant de décider du changement de trajectoire il faudrait réaliser plusieurs tests sur différents jours et moments de la journée et réaliser un recensement précis des habitants impactés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.
Laure BACHELLIER

Commentaire 298

« Nouvelles nuisances dues aux survols d'avion de ligne »

Le 16 octobre 2019 à 16h31min par MORIN Christian — christian.morinl@wanadoo.fr

Nous habitons avec ma famille à Montaigut sur Save depuis août 1996. Depuis plusieurs mois, des avions de ligne survolent notre village le matin et le soir ... Alors que nous avons choisi ce village pour justement l'absence de survols commerciaux, nous voici directement impactés par des décisions qui nous échappent totalement et pour les- quelles nous n'avons pas été consultés. Tentant de vendre notre maison pour des raisons personnelles, nous avons constaté un effondrement des estimations fournies par six agences immobilières différentes par rapport à des cotations antérieures à ces nuisances sonores dues aux avions de ligne qui survolent notre village. Nous ne jouissons d'aucunes infrastructures décentes malgré le montant indécent des taxes d'habitation et de la taxe foncière, mais maintenant, nous devons en plus subir les nuisances rejetées par les communes de la périphérie directe de Toulouse qui s'en déchargent sur les petites communes peu armées pour y faire face. Bravo... Belle leçon de démocratie en ce début de 21ème siècle.

Commentaire 297

« Blagnac Andromède - Bonjour nuisances sonores indésirables »

Le 16 octobre 2019 à 15h07min par Leyla Northman — northssan@gmail.com

Depuis ces essais, notre résidence est loin d'être aussi calme que l'an dernier ! Nous l'avons choisie car elle était jusque là à l'abri des nuisances sonores de l'aéroport, dans le quartier de Blagnac Andromède. Et le double vitrage n'y fait pas grand chose...

Commentaire 296

« Plainte contre des nuisances sonores générées par l'aéroport de Toulouse Blagnac »

Le 16 octobre 2019 à 10h49min par EL JARJINI — eljms@free.fr

Il y a 10 ans nous avons décidé de construire sur la ville de DAUX car nous avons trouvé le village calme, de taille humaine, adapté à notre famille et nos enfants. Le village de DAUX nous ayant plu car éloigné du couloir aérien contrairement à d'autres communes aux alentours alors nous nous sommes lancés tout en sachant que les avions n'allaient pas nous déranger.

Mais depuis quelques temps et plus précisément depuis le mois de mai le bruit des avions surtout au décollage sont venus polluer notre environnement et nous empêchent de profiter pleinement de notre cadre de vie à la campagne. Tant dans notre jardin que dans la maison, les bruits incessants des décollages d'avions nous dérangent jusqu'à dans notre sommeil que ce soit nos enfants ou nous même parents.

A propos des enfants qui sont scolarisés sur l'école de DAUX, nous avons également constaté que la aussi le bruit des avions viennent perturber leurs journées de classe alors qu'auparavant ils étaient moins impactés.

Je me suis encore plus alarmé quand j'ai obtenue une mesure du bruit d'un avion à plus de 65 Db tout près de la cours de récréation. Croyez-vous que nos enfants pourront apprendre sereinement dans ces conditions !

Sans compter la dévaluation de notre bien immobilier.

C'est avec ces tous ces éléments que je viens vous apporter mon mécontentement à propos du changement du couloir aérien au dessus de notre commune de DAUX.

Commentaire 295

« Nuisances sonores nouvelles »

Le 16 octobre 2019 à 09h30min par Patrick Iribarne — patrick.iribarne@wanadoo.fr

Bonjour

J'habite en centre ville et découvre les nouvelles nuisances sonores ...

Le raisonnement "tableau" entre personnes impactées anciennes et nouvelles est totalement ridicule !

Chacun a construit ou acheté sa maison ou son appartement en connaissance de cause sous ou hors des circuits anciens.

==> En modifiant ainsi les tracés, vous vous arrogez le droit de détruire unilatéralement le quotidien et le patrimoine de milliers de gens !
Patrick Iribarne

Commentaire 294

« Soutien de l'ABAVE à la contribution du CCNAAT »
Le 16 octobre 2019 à 08h49min par Joël Crémoux — asso.abve@gmail.com

L'Association Blagnac A Vivre Environnement (ABAVE) soutien la contribution déposée par le CCNAAT concernant les procédures dites GNSS pour les décollages face au nord-ouest sur l'aéroport de Toulouse Blagnac.
Le président
Joël Crémoux

Commentaire 293

« Contre le changement de trajectoire »
Le 16 octobre 2019 à 08h32min par CAPO — an.capo@laposte.net

Bonjour,

Je suis CONTRE ce changement de trajectoire (pour les départs et les arrivées) qui favorise les communes de Merville et d'Aussonne au détriment de la commune de Daux.
Je suis venu habiter Daux pour la tranquillité du village et avoir le champ du coq.
Votre changement de trajectoire est inacceptable.
Nous entendons TRES FORTEMENT TOUS les avions déjà très tôt le matin jusqu'au soir et je ne parle pas des samedis avec les vols "charter" où cela devient l'enfer.
Les gens qui habitent Merville et Aussonne sont venus y habiter en connaissant au préalable la trajectoire des avions sur leur village respectif.
Par ailleurs, je ne partage pas la méthode utilisée.
Il ne faut pas oublier que vous allez augmenter la fréquence des avions tels sont vos objectifs en terme de business.
Cordialement,

Commentaire 292

« Favorable ! »
Le 16 octobre 2019 à 07h51min par Sébastien Dedieu — sebastien.dedieu@gmail.com

A Merville, la gêne occasionnée est très perceptible. trop. Une initiative comme celle-ci est donc la bienvenue.
Le fait d'avoir des avions qui décollent plus rapidement et dans un couloir survolant moins de populations est une évidence !
merci de faire au mieux pour nos oreilles, notre sommeil et du coup, notre santé !

Commentaire 291

« Passage d'avion à 23h50 »
Le 16 octobre 2019 à 00h00min par Buffaut Josselin — josselin.buffaut@free.fr

Deuxième commentaire
A l'instant passage du vol Fr1799 de ryanair le 15 oct à 23h50 au dessus de ma maison
Super merci j'ai presque pas entendu !
C'est vrai inadmissible
Merci de stopper rapidement cette trajectoire

Commentaire 290

« Modification trajectoire de décollage Nord »
Le 15 octobre 2019 à 23h41min par

Je ne suis pas d'accord avec cette modification de trajectoire.

Tout à commencer fin Mai - début Juin en discutant au sujet des avions, avec une maman à l'école de notre commune DAUX .
Hors, avant cette période là, nous n'avions jamais parler d'avions !

Et c'est vrai, cet été, nous avons été obligé d'arrêter de parler en mangeant sur la terrasse car même face à face on ne s'entendait pas !!!

Notre avis n'a pas été consulté et nous n'avons pas été informé de ce changement.

Nous habitons DAUX depuis plus de 3 ans maintenant, et avons choisi cette petite commune et pas une autre pour sa tranquillité tout en étant proche de Toulouse. Les avions ne faisaient pas partis du paysage visuel et sonore. Impacter une commune avec moins d'habitants n'est pas la solution et est complètement injuste.

De plus, le nombre de dauxéens touchés par cette modification est sous-estimé. Il faut effectuer des mesures officielles.

Cette modification se répercute sur notre quotidien. Notre sommeil est perturbé par ces vols très tôt le matin et très tard le soir. Les moments de répit sonore sont plus rare !

Nos enfants à l'école de DAUX en pâtissent (concentration).

Pour finir, la perte de valeur de nos biens immobiliers est catastrophique.

Merci de prendre en compte mon témoignage et avis.
Cordialement.

Commentaire 289

« Nuisances sonores à levignac »
Le 15 octobre 2019 à 22h47min par GUIRAL — quiral_laurent@hotmail.fr

Bonsoir

Je viens d'apprendre l'existence de cette enquête publique.

Je tiens à signaler une forte majoration des nuisances sonores sur la commune de Levignac avec les modifications de trajectoires testées ces derniers mois : incomfort, gêne pour mes enfants avec ces nuisances sonores, bref baisse de ma qualité de vie.

Je comprends l'intérêt de cette étude mais le projet actuel consiste à déplacer vers l'ouest les trajectoires ET DONC DEPLACER LES NUISANCES !!

J'ai acheté ma résidence avant ces modifications, il s'agit donc d'une nuisance sonore importante pour les habitants de Levignac et donc une baisse de la valeur des biens immobiliers.

Je suis donc opposé à ce projet qui consiste à déplacer les problèmes et dégrader les conditions de vie de nouveaux habitants !!

Commentaire 288

« Nuisances décollages des avions au Nord de Merville »
Le 15 octobre 2019 à 22h15min par GERMAIN — martine.germain0274@orange.fr

L'augmentation du trafic aérien a des nuisances sonores mais également une augmentation de la pollution. Cela fait 11 ans que j'habite à Merville et j'ai vu l'impact sur notre quotidien. Je dois fermer les fenêtres certains jours. Bref le fait de déplacer le couloir aérien vers l'ouest où il y a moins d'habitations.

Commentaire 287

« Augmentation des nuisances sur Mondonville »
Le 15 octobre 2019 à 21h48min par Bompis — o.bompis@laposte.net

Je suis stupéfait de voir le manque de communication quant à ce changement de trajectoire de décollage sur le secteur nord. Je l'ai découvert en cherchant pourquoi les avions faisaient plus de bruit sur Mondonville. C'est pour dire !

Cette modification ne réduit pas les nuisances sonores, elle les déplace.

Je suis totalement contre et vous demande de revenir de ne pas l'adopter et de revenir à l'ancien couloir.

Commentaire 286

« Pour la nouvelle procédure GNSS au départ de la piste 32 de l'aéroport de Toulouse Blagnac »
Le 15 octobre 2019 à 20h55min par Vaux Stéphane — steph.vaux@orange.fr

Étant résident de la commune de MERVILLE (31330), je suis à 100% en faveur de la nouvelle procédure GNSS au départ des pistes 32 de l'aéroport de Toulouse Blagnac. En effet cette nouvelle procédure amélioré considérablement notre qualité de vie dans cette commune en réduisant grandement les nuisances sonores.

Commentaire 285

« Un grand OUI à la nouvelle procédure de décollage face au nord ouest »
Le 15 octobre 2019 à 20h24min par Matthieu FOULON — matthieu.foulon@wanadoo.fr

Bonjour,

J'habite sur la commune de Merville (31330) située au Nord Ouest de Toulouse. Une grosse partie des vols avec décollage face au Nord Ouest survolait notre ville, passant au dessus de zones de plus en plus densifiées par des quartiers résidentiels ainsi qu'au dessus de l'actuel et du futur groupe scolaire. Le tout avec un trafic en augmentation et des amplitudes horaires de plus en plus larges, notamment pendant l'été.

Depuis le test de la nouvelle procédure de décollage cette année, nous constatons une réelle amélioration de la qualité de vie. La majeure partie des vols passent maintenant au dessus de zones bien moins denses et très peu fréquentées entre la commune de Merville et la commune de Daux. Ainsi les nuisances aériennes ont été diminuées tout comme le nombre global de personnes y étant exposées.

Je suis donc satisfait par cette nouvelle procédure de décollage et souhaite qu'elle soit définitivement validée afin d'améliorer la qualité de vie du plus grand nombre de citoyens résidant dans notre commune.

Commentaire 284

« Enquête publique préalable au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »
Le 15 octobre 2019 à 20h03min par Aurélie DUROUX — aurelie.duroux@hotmail.fr

Bonsoir,

Je suis favorable au nouveau tracé et procédure de décollage actuellement en test sur la zone de Merville, bien plus tolérable au niveau sonore.

Cdt,
Aurélie Duroux

Commentaire 283

« Modification procedure de depart de Blagnac vers nord »
Le 15 octobre 2019 à 19h27min par Daniel Percy — danpercy@gmail.com

Je suis un resident de Merville. Cette nouveau procedure m'as semblé assez bien depuis il etait commencé. L'été sur la terrasse en jardin, il y avais beaucoup moins de bruit avion. Il me semble aussi que ma piscine etait moins contaminé au ligne d'eau.

Commentaire 282

« Enquête publique préalable au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »
Le 15 octobre 2019 à 18h39min par Mathieu AUDUBERT — mat_biker@hotmail.fr

Bonjour,

Je suis favorable au nouveau tracé et procédure de décollage actuellement en test. Les nuisances sonores sont bien plus acceptables.

Cdt,
Mathieu AUDUBERT

Commentaire 281

« accord avec le projet »
Le 15 octobre 2019 à 18h29min par gombert — gombert62@free.fr

nous sommes pour le projet de réduction des nuisances sonores et environnementales

Commentaire 280

70

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

« Départ RNAV aéroport Toulouse-Blagnac »
Le 15 octobre 2019 à 18h15min par Arnaud — arnoebai92@hotmail.fr

Je soutiens les nouvelles procédures de départ FISTO 5Q et LACOU 5Q qui baissent très nettement le niveau sonore dans le centre-ville de Merville à chaque passage d'avion sans pénaliser le trafic aéronautique.
La baisse du bruit généré par les avions au départ est très importante par rapport aux anciennes procédures.

Commentaire 279

« Stop aux Nuisances des Avions sur Merville »
Le 15 octobre à 14h05min par michel patrice — patrice.michel@tesa.prd.fr

Concernant le décollage des avions de l'aéroport de Toulouse-Blagnac plus à l'ouest de ma commune Merville, je cautionne ce nouveau protocole.

Depuis la mise en place de cette nouvelle procédure, nous pouvons enfin dormir. Pour autant, c'est la moindre des choses ! Réduisons plutôt le nombre de décollages et privilégions le train qui est un moyen de transport avec une empreinte CO2 bien plus faible.

Avons-nous le choix lorsque nous regardons objectivement l'état de ce monde, ... Si les politiques ne le font pas pour eux, qu'ils le fassent au moins pour nos enfants. Malheureusement, ces individus sont suffisamment égoïstes et corrompus, ils s'en moquent pas mal !

Commentaire 278

« Nuisances sonores sur Daux »
Le 15 octobre à 14h00min par

Depuis plusieurs mois déjà nous observons une augmentation des nuisances sonores due au passage des avions de plus en plus près de nos maisons

Nous avons acheté un terrain à Daux et fait construire notre maison pour justement ne pas avoir ce genre de nuisance
Nous sommes donc très mécontents de ces nuisances qui n'existaient pas quand nous avons acheté ce terrain .

Commentaire 277

« Grosse augmentation des nuisances sonores à Aussonne Chemin Lagassine, théoriquement encore plus éloigné du nouveau couloir aérien ! »
Le 15 octobre à 13h35min par ALIZON — alizonpa@wanadoo.fr

Nous tenons à confirmer une très forte augmentation des nuisances sonores et donc visuelles lors des décollages vers Aussonne. Ceci est surprenant car au vu de la route qui devrait se déplacer vers Daux , il y a une très forte et très dérangeante augmentation du bruit Chemin de Lagassine, limite avec Merville . Aux heures de forte densité, il est impossible de même parler dehors. Les avions suivent-ils correctement la nouvelle route qui devrait les éloigner par rapport à l'ancien couloir aérien, nous n'étions même pas dans celui-ci? Nous avons même maintenant des avions qui survolent notre maison ! C'est complètement inadmissible !!

Nous avons l'impression d'être maintenant dans le nouveau couloir aérien, ceci est ubuesque !

Commentaire 276

« Favorable au soutien de la nouvelle procédure »
Le 15 octobre à 09h57min par

Je confirme que je suis favorable au soutien de cette nouvelle procédure.

Commentaire 275

« Opposition à la modification de la procédure de décollage au Nord de l'aéroport de Toulouse Blagnac / Périmètre d'étude de l'enquête publique insuffisant »
Le 15 octobre à 09h49min par Ana Sanchez Jimena — murenesj@hotmail.com

Nous avons constaté récemment la recrudescence de survols d'aéronefs au-dessus de la commune de Launac.

Parallèlement, nous avons pris connaissance de l'expérimentation en vue de modifier la procédure de décollage au Nord de l'aéroport de Blagnac ce qui explique les nouvelles nuisances sonores constatées.

Outre le fait que cette procédure allonge le trajet des avions et accentue donc les rejets polluants sur notre territoire, l'incidence sur la faune se fait déjà ressentir avec la raréfaction de certains rapaces régulant la population de nuisibles dans nos campagnes.

Nous rappelons que la commune de Launac, tout comme celles de Larra et Brext, se situe sur un plateau allant jusqu'à 200m d'altitude et est donc pleinement concernée par le décalage de trajectoire de décollage actuellement en phase d'expérimentation. Notre commune est concernée par sa localisation géographique, son altitude, et les vents dominants.

Nous dénonçons que l'enquête publique n'ait pas été étendue à notre commune qui perçoit déjà les nuisances.

Nous dénonçons que l'enquête publique néglige les incidences du décalage de la procédure de décalage en limitant seulement les incidences au périmètre de la commune de Daux ce qui dans la réalité n'est pas suffisant.

Nous nous opposons à cette modification de procédure et souhaitons le statu quo de la procédure de décollage au Nord de l'aéroport de Blagnac.

Nous souhaitons donc à minima une étude relancée sur un périmètre plus étendue c'est à dire également aux communes de Launac, Larra, Brext et Thil impactées par cette modification de procédure.

Nous avons choisi de nous installer dans une commune rurale au sein de laquelle nous avons pourtant :

- peu de transports en communs
- peu de services et commerces de proximité
- des infrastructures routières vétustes ou saturées pour rejoindre les centres d'activités économiques
- des établissements scolaires éloignés pour nos enfants à partir de leur entrée au Collège

Mais nous l'avons choisi en connaissance de cause car nous y trouvons un havre de paix, des espaces libres, peu de délinquance, une communauté citoyenne impliquée dans la vie du village et plus généralement la qualité de vie qui nous convient.

Les nuisances de l'aéroport qui sont sur le point d'être déportées définitivement sur nos communes vont nous priver de la qualité de vie que nous avons choisie. Cela est inacceptable au vu des faibles services que nous avons en contrepartie, au vu des choix que nous avons fait lors de notre installation dans ces communes éloignées...

Cordialement,
Ana Sanchez Jimena
31330 LAUNAC

Commentaire 274

« NUISANCES AERIENNES »

Le 15 octobre à 09h40min par PASCAL LAVERY — pascal.lavery@sfr.fr

STOP AUX PASSAGES DES AVIONS AU DESSUS DE MERVILLE
NE PLUS PASSER SUR MERVILLE 31330 STOP AUX NUISANCES

Commentaire 273

« NUISANCES AERIENNES »

Le 15 octobre à 09h36min par Leray Magalie — magalie.leray@laposte.net

MARRE DES NUISANCES AERIENNES CONSTANTES DES AVIONS AU DESSUS DE MERVILLE
NE PLUS PASSER SUR MERVILLE 31330

Commentaire 272

« Pour le bénéfice du plus grand nombre d'habitant »

Le 15 octobre à 09h36min par Merieux Luc — luc.merieux@airbus.com

Le trajet de décollage des avions au départ de Toulouse Blagnac a été dévié sur une zone rurale, passant, autant que possible, entre les villages au nord de Toulouse (entre Merville et Daux). Ceci pour le bénéfice des habitants de Merville ET de Daux. Cette route aérienne a été étudiée pour une réduction de nuisances sonores de la majorité des habitants de cette zone. Évidemment, les propriétaires de quelques habitations pensent que les avions passent maintenant au-dessus de chez eux (c'est certainement vrai pour quelques uns).

Mais pour LA MAJORITÉ, cette nouvelle route aérienne est bénéfique.

Dans une politique publique il faut toujours rechercher le bénéfice de la majorité... et aider les quelques habitations pour lesquelles la nouvelle route amène des nuisances.

Cette nouvelle route aérienne a été très bien étudiée. Laissez-la en place.

Luc M

Commentaire 271

« Paradis perdu »

Le 15 octobre à 09h05min par Melet Zilliox — zilliox.veronique@free.fr

Voici 3 ans que nous avons posé nos valises à Daux. Un Terrain de dimension correct pour construire notre nid douillet et à distance respectable des nuisances de l'aéroport. Nous avons soigneusement sélectionnés ce terrain d'après la distance et la hauteur des avions, seul quelques un survolé notre maison en direction du Maroc.

Bref, aujourd'hui nous avons une grande partie de la journée des avions qui massacre notre tranquillité, les après midi piscines deviennent pénibles et non plus rien de reposant, en parlant repos la nuit fenêtres et volets clos le bruit produits par les avions est insupportable, et le matin à 5h... réveil par des avions...

Un investissement d'une vie entière réduit ça... C'est injuste les habitants de Merville ont investis en connaissance de causes, depuis toujours les avions suivent cette trajectoire,

Il est indécent et inadmissible de nous imposer c'est nuisances ici à Daux, je demande des relevés sonores qui de mon côté arrive à plus de 74 décibels. Nous n'accepteront jamais cela !

Commentaire 270

« Non aux changements de trajectoires »

Le 15 octobre à 08h06min par Julie Nguyen — jumaelio@gmail.com

Bonjour,

Je comprends tout à fait que votre but est d'essayer de contenter tout le monde, mais deporter la pollution atmosphérique et les nuisances sonores comme vous le faites, c'est déshabiller Paul pour habiller Pierre...

Nous, les habitants de Daux ne sommes pas d'accord avec cet essai. Cela fait presque 20 ans que nous sommes dans ce village. Je savais que l'aéroport n'était pas loin, j'en acceptais les conséquences car elles étaient minimes...

A ce jour, ce n'est pas possible... les nuisances sonores sont bien trop importantes... avoir des avions qui volent très bas et tournent juste au dessus de nos têtes, de temps en temps, parce qu'ils sont en test étaient déjà bien suffisants et nous faisons avec (idem pour les belugas), mais s'il faut, en plus, qu'on fasse avec les avions de lignes régulières, non, là, c'est trop...

Les réveils le matin sont trop tôt et trop fréquents...

Je travaille de nuit, le bruit des avions me réveille aussi régulièrement la journée...

Les avions passent toute la journée au dessus de l'école de Daux, ce qui empêche un apprentissage optimal, par défaut de communication optimale...

Apparemment, ces changements devraient améliorer le quotidien des habitants de Merville et d'Aussonne... oui ok, mais nous les dauxéens, Sommes nous les oubliés? Les dindons de la farce?

Nous sommes nombreux, et avons aussi le droit d'être au calme... D'ailleurs, beaucoup d'entre nous ont privilégié Daux pour être au calme. Beaucoup d'autres ont choisi Merville, en toute connaissance de cause... c'est que cela ne les dérangeait pas tant que ça, quand on voit l'augmentation du nombre des habitants ces dernières années...

Merci de m'avoir lu..

Julie Nguyen

Commentaire 269

« Refus du changement de trajectoire »

Le 15 octobre à 07h26min par Lorthios — carlinesellam@hotmail.com

Nous avons emménagé à Daux en 2010 sachant que le couloir aérien n'y passait pas... nous avions une bonne qualité de vie. Déjà depuis qq années les avions décollant pour le sud Europe et Maghreb ont commencé à dévier de manière subtile au dessus de chez noussans avertissement. La vous faite une phase test sur notre ville sans nous consulter avant, sans prévenir notre maire, sans mesures aucune et annonçant que seuls 25 habitants seraient touchés !!!!!!!!!!!!! Je suis réveillée à partir de 06h avec les premiers décollages en cadences bien sûr... et le soir jusque minuit au moins.... je ne dors quasi plus. Comment peut on choisir d'améliorer la vie de qq habitants au détriment de celle des autres.... avec le nombre de vols qui augmentent aux vue des bases easyJet et Ryanair... vous allez faire comment?

Commentaire 268

« Déplacement décollage plus à l'ouest de merville »

Le 15 octobre à 00h08min par Benkoussas Wassim — wassimprod@gmail.com

Bonjour, par ce message je soutiens le projet de déplacement plus à l'ouest des décollages d'avions vers le nord et notamment à destination de Paris, effectivement cela améliore considérablement notre qualité de vie surtout le dimanche où on a besoin de se reposer dans le calme pour reprendre le boulot le lendemain. Merci, Cordialement

Commentaire 267

« Soutien au déplacement des décollages »
Le 14 octobre à 21h39min par Gascioli — virgcyp@gmail.com

Cette modification des décollages va améliorer notre cadre de vie. Nous habitons au centre du village et le bruit des avions fait malheureusement parti de notre quotidien.

Commentaire 266

« beau projet »
Le 14 octobre 2019 à 21h20min par Antoine GERBEAUX — agerbeaux@yahoo.fr

Bonjour, je trouve que cette nouvelle trajectoire va satisfaire le plus grand nombre d'habitants, j'espère que ce projet va voir le jour !

Commentaire 265

« Soutien nouvelle procédure d'un déplacement plus à l'ouest de Merville des décollages vers le nord »
Le 14 octobre 2019 à 21h05min par Rastoin — mapie25@hotmail.com

Bonjour
Je soutiens cette nouvelle procédure et qu'il y ait moins de trafic aérien au dessus de Merville

Commentaire 264

« Parfait : ne changez rien ! »
Le 14 octobre 2019 à 20h57min par De Lucchi — lilian.de-lucchi@wanadoo.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Nous sommes arrivés à Merville en 2003. Nous devons nettoyer tous les jours la corde à linge pour enlever la pollution aérienne. Le ciel était quadrillé de traces des avions. Les vols d'essai de tous les avions passaient en basse altitude...
Depuis peu le calme est revenu. Merci !
Et surtout ne changez rien au plan de vol actuel !
Merci !
Recevez nos remerciements les plus sincères pour ce calme.

Commentaire 263

« Désagrément Nuisances sonores liées aux avions sur Plaisance du touch »
Le 14 octobre 2019 à 20h54min par CROUZET Valérie — valey31@sfr.fr

Bonjour,
Nous venons par la présente vous signifier notre mécontentement lié aux passages des avions en journée, tôt le matin... sur notre commune et ce avec une réelle impression d'être proche des habitations.
Merci de tenir compte de notre commentaire.
Cordialement
MMe Crouzet

Commentaire 262

« Pour la nouvelle procédure pour une meilleure qualité de vie »
Le 14 octobre 2019 à 20h52min par ROTA Loïc — loicrota@gmail.com

Cette nouvelle procédure donne une nouvelle qualité de vie aux Mervillois . Elle impacte le moins de personnes possibles sur les différents villages et épargne les groupes scolaire de nos enfants. Je suis à 100% pour cette nouvelle procédure !

Commentaire 261

« décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »
Le 14 octobre 2019 à 19h36min par mazelier — mazeliereric@yahoo.fr

je suis pour le retablisement des couloirs aeriens qui existaient avant 2003 ie qui contournaient la ville de merville 31330
l impact sur la ville de daux est anecdotique (34 habitants à Daux contre 2932 habitants impactés aujourd'hui sans raison)

Commentaire 260

« Super idée »
Le 14 octobre 2019 à 17h30min par Rapain — stephane.rapain@airbus.com

Bonjour. Je suis tout à fait d'accord pour le décalage du couloir aérien. Merci

Commentaire 259

« Pour le soutien de la nouvelle procédure »
Le 14 octobre 2019 à 15h56min par Clément Adeline — adln47@hotmail.com

Je suis habitante de merville et je soutiens la nouvelle procedure qui supprime les survols de la ville.

Commentaire 258

« Soutien aux déplacements des décollages "FISTO 5Q et LACOU 5Q" Toulouse Blagnac »
Le 14 octobre 2019 à hmin par van TROEYEN MICHEL — van-troeyen.michel@orange.fr

Effectivement depuis le 23 mai 2019 cette modification des procédures de décollage en test apporte une meilleure qualité de vie dans l'environnement de MERVILLE.

Il faudra que le service du contrôle aérien soit intransigeant sur l'altitude de décollage vers l'Est, des dérives existent encore de la part de compagnies et avions d'essais AIRBUS.

J'habite MERVILLE depuis 2000,
Je soutiens le déplacement des décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville

Commentaire 257

« Couloir aérien 31330 Merville »
Le 14 octobre 2019 à hmin par GARCIA Grégoire — g.garcia561@laposte.net

Nous sommes sur le couloir de décollage et atterrissage des avions de l'aéroport de Toulouse -Blagnac. A cet effet nous subissons quotidiennement les nuisances sonores de ces décollages. Cela devient insupportable à certaines heures de la journée et tard en soirée. Nous ne pouvons pas profiter de notre terrasse tellement le bruit est assourdissant (moteurs en pleine poussée de puissance).On ne s'entend plus parler à 2 ou 3 mètres .
De plus nous sommes à proximité d'un groupe scolaire qui ne cesse de s'agrandir. Je plains les enfants et les enseignants.
Aucun organisme ne s'est déplacé pour constater les effets sonores.
Il faut faire quelque chose rapidement.

Commentaire 256

« Plan Exposition au Bruit »
Le 14 octobre 2019 à hmin par TRAN NGOC LOI Andrew — andrewtran31@gmail.com

Mesdames, Messieurs,

Suite à ce projet et dans le cas de son application définitive, est ce qu'une révision du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Toulouse-Blagnac ainsi qu'une nouvelle délimitation des zones de bruit est prévu?

Cordialement,

75

Andrew TRAN NGOC LOI

Commentaire 255

« Contre ce nouveau projet »

Le 13 octobre 2019 à 22h42min par El Bouzakri Marie — marie.cadamuro@gmail.com

Bonjour, nous ne sommes pas favorable à ce changement. Qui le serait ? 22h40 et j'ai un avion qui passe au dessus de ma maison. Donc nous disons non. Cordialement

Commentaire 254

« Enquête publique modification décollages nord-ouest aéroport de Toulouse Blagnac »

Le 13 octobre 2019 à 21h47min par Correard Stéphanie — fanny.correard@free.fr

Bonjour,

Habitante de Merville je suis favorable à cette modification de décollage face nord-ouest de l'aéroport de Toulouse Blagnac.
Cordialement.
Stéphanie Correard.

Coordonnées :
30 promenade de la Tuilerie
31330 Merville
Email : fanny.correard@free.fr

Commentaire 253

« Non representation des habitants de Daux »

Le 13 octobre 2019 à 19h49min par Flota Teyssié — flora.teyssie@hotmail.fr

Bonjour,

nous demandons l'annulation pure et simple de ce projet pour motif que nous, habitants de daux, avons été représentés par la commune de merville !
voyez vous l'ironie de la chose ?
Comment pouvez vous enclencher un tel projet, et des tests, sur simple parole des représentant de merville, alors que même notre maire n'en ai pas informé ?
il en va simplement de votre bon sens et de votre responsabilité directement mise en cause.
au pied du mur, nous devons nous organiser en très peu de temps pour montrer la force avec laquelle nous rejetons cette modification de trajectoire.
nous ne nous laisserons pas faire comme ça !
donnez nous la parole et l'occasion de défendre nos propres intérêts, avec autant de temps que l'on eu les mervillois.

Commentaire 252

« Je suis d'accord »

Le 13 octobre 2019 à 19h03min par Hamecher Laurie — laurie.hamecher@gmail.com

Enfin un projet efficace

Commentaire 251

« Favorable »

Le 13 octobre 2019 à 19h01min par Hamecher Julien — Julienhamecher@gmail.com

Je suis favorable à ce projet

Commentaire 250

« Enfin un projet équitable pour tout le monde »

76

Le 13 octobre 2019 à 18h59min par Hamecher Sophie — shamecher@gmail.com

Bonjour

Je soutiens ce projet bien plus équitable puisqu'il impacte moins d'habitant.
Merci pour cette modification
Cordialement
Sophie HAMECHER

Commentaire 249

« Enfin un projet équitable pour tout le monde »

Le 13 octobre 2019 à 18h59min par Hamecher Sophie — shamecher@gmail.com

Bonjour

Je soutiens ce projet bien plus équitable puisqu'il impacte moins d'habitant.
Merci pour cette modification
Cordialement
Sophie HAMECHER

Commentaire 248

« Non à ce changement »

Le 13 octobre 2019 à 18h53min par SAMPAIO — sampaio0181@orange.fr

Dorénavant impacté par le décollage mais aussi par l'atterrissage. Je ne suis pas d'accord avec ce changement. L'information n'est arrivé à nous que dernièrement alors que nous subissons ce changement depuis un certain temps. Nous ne dormons plus car pas de temps morts. Merci à la mairie de sa désinformation.

Commentaire 247

« Et si l'on respectait ce qui était établi ?... »

Le 13 octobre 2019 à 18h50min par Gérard Bes et Isabelle Chabardès — gerard.bes@orange.fr

Nous avons choisi Daux depuis 20 ans pour son calme, en toute connaissance de cause, sachant que les avions n'y passaient pas au-dessus. Cet été, force nous a été de constater une forte augmentation des bruits d'avions, à la fois dans leur volume et dans leur fréquence. On peut évoquer aussi la pollution de l'air, ou la dépréciation des maisons et des terrains... Mais pour nous, le plus important, ce sont les nuisances sonores, et l'absence de consultation des personnes concernées, c'est-à-dire les Dauxéennes et Dauxéens. Il n'est pas juste de tout changer d'un trait de plume, et c'est profondément injuste pour ceux qui ont privilégié Daux.

Commentaire 246

« Décollage et atterrissage »

Le 13 octobre 2019 à 18h49min par SCHOTTE — dschotte@orange.fr

Bonjour

Étant impacté par ce changement, nous devons faire face aujourd'hui aux nombreux atterrissages et dans le futur aux décollages. Donc double peine. Je ne suis pas du tout d'accord avec ce changement. Nous n'avons même pas été consulté ni informé de cette modification. Uniquement par voie de presse. La mairie n'a évidemment pas consulté les habitants qui allaient subir ce changement.
Nous ne dormons plus car c'est aujourd'hui en continu. Même la nuit...

Commentaire 245

« Satisfaisant pour Merville »

Le 13 octobre 2019 à 18h48min par Nicolas Weymuller — nicolas.weymuller@gmail.com

Habitant sur Merville, je suis satisfait par l'impact de ces nouvelles routes.

Commentaire 244

« Absolument contre ce changement de trajectoires »
Le 13 octobre 2019 à 15h29min par Christian Vaissié — christian.vaissie@wanadoo.fr

Christian Vaissié le 13/10/2019 à Daux.
Habitant 1375 B Chemin des Fourtous à Daux.
Je suis absolument contre ce changement de trajectoires.
J'ai fait construire ma maison en 2017 et emménagé à Daux en mai 2018.
Après avoir cherché longtemps un terrain à proximité de mon travail (Blagnac), j'ai choisi ce terrain « coup de cœur » à Daux aussi car il était peu impacté par le trafic aérien. Malgré un prix élevé représentant, pour moi, un gros investissement financier et sur long terme. 20 ans.
Depuis ce changement de trajectoires je subis un énorme préjudice quant à l'augmentation de la nuisance sonore et de sa fréquence.
En effet, jusqu'alors, le passage au loin ou rare des avions représentait une faible gêne.
Aujourd'hui, la quasi-totalité des trajectoires de décollage passent au dessus de mon habitation.
Pour moi, aujourd'hui, les conséquences sont entre autres :
Un sommeil perturbé le soir et le matin et un stress nouveau influant sur ma qualité de vie et mon travail.
Un réel préjudice sur la valeur financière de mon bien immobilier.
S'y ajoute un très fort sentiment d'injustice et d'incompréhension face à cette décision arbitraire semblant ne tenir aucun compte de la population de Daux.

Commentaire 243

« Opposition à la modification de la procédure de décollage au Nord de l'aéroport de Toulouse Blagnac / Périmètre d'étude de l'enquête publique insuffisant »
Le 13 octobre 2019 à 13h03min par Vincent LESCURE — vincentlescure@hotmail.com

Nous avons constaté depuis cet été la recrudescence de survols d'aéronefs au-dessus de la commune de Bretx.

Ce village paisible subit désormais des nuisances répétées qui troublent le caractère calme et rural de notre commune.

Jusqu'alors, les nuisances étaient ponctuelles et limitées aux vols d'essais Airbus que nous acceptons tout à fait en soutien au développement et dynamisme économique de notre région.

En revanche les nuisances concernent désormais des vols commerciaux toujours plus nombreux ce qui n'est plus acceptable.

Parallèlement, nous avons pris connaissance de l'expérimentation en vue de modifier la procédure de décollage au Nord de l'aéroport de Blagnac ce qui explique les nouvelles nuisances sonores constatées.

En citoyens et contribuables de la commune de Bretx, nous nous opposons à la modification de cette procédure de décollage et en exposerons les motifs auprès du commissaire enquêteur présent seulement à Daux.

Outre le fait que cette procédure allonge le trajet des avions et accentue donc les rejets polluants sur notre territoire, l'incidence sur la faune se fait déjà ressentir avec la raréfaction de certains rapaces régulant la population de nuisibles dans nos campagnes.

Nous rappelons que la commune de Bretx, tout comme celles de Larra et Launac, se situe sur un plateau allant jusqu'à 200m d'altitude et est donc pleinement concernée par le décalage de trajectoire de décollage actuellement en phase d'expérimentation.

Nous dénonçons par ailleurs que l'enquête publique n'ait pas été étendue à notre commune qui perçoit déjà les nuisances.

Notre commune est concernée par sa localisation géographique, son altitude, et les vents dominants.

Les études préliminaires réalisées par la DGAC en préparation de l'enquête publique lancée nous paraissent minimiser considérablement les incidences du décalage de la trajectoire d'envol en les limitant à la commune de Daux, et par voie de conséquence nous permettent de douter de la validité de l'enquête publique en cours.

Nous nous opposons à cette modification de procédure et souhaitons le statu quo de la procédure de décollage au Nord de l'aéroport de Blagnac.

Nous dénonçons que l'enquête publique néglige les incidences du décalage de la procédure de décalage en limitant seulement les incidences au périmètre de la commune de Daux ce qui dans la réalité n'est pas suffisant.

Nous souhaitons donc a minima une étude relancée sur un périmètre plus étendue c'est à dire également aux communes de Launac, Larra, Bretx et Thil impacts par cette modification de procédure.

Vincent LESCURE
208, chemin du Grenadié
31530 BRET X

Commentaire 242

« Pour le maintien du déplacement des décollages plus à l'ouest de Merville »
Le 13 octobre 2019 à 12h48min par Christophe — christophe.condom@airbus.com

Bonjour,
La modification de trajectoire des décollages plus à l'ouest de Merville est très appréciable. Même si ceci ne résout pas toutes les nuisances sonores, c'est déjà bien et je pense que cela ne gêne pas les communes voisines.
Cordialement

Commentaire 241

« Satisfaction »
Le 13 octobre 2019 à 12h39min par Christel — chrismerville@free.fr

Bonjour,
Le déplacement des décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville est très appréciable pour la qualité de vie des Mervillois. Même si cette alternative ne résout pas toutes les nuisances sonores, c'est déjà une très bonne chose.

J'espère de tout cœur que cette modification de trajectoire restera en place, bien cordialement

Commentaire 240

« Décollage par vent de Sud nuisances plaisance du touch »
Le 13 octobre 2019 à 10h16min par Thuillier — julienthuillier@hotmail.com

Nous avons fait construire notre maison en 2015 a plaisance du Touch. Cette période aucunes nuisances n'était imputable au trafic aérien.

Depuis la modification en cours de test nous sommes pile en dessous de la nouvelle trajectoire par vent de Sud.

Le matin dès 6h 6h30 je suis réveillé par les avions de ligne et en journée il est possible d'avoir des passages toutes les 2-3min aux heures de pointe. Je peux appercevoir de quelle compagnie il s'agit. La nuisance sonore est intérieure et encore plus extérieur.

Pourquoi des habitants se retrouve pris au piège d'une telle modification ? C'est scandaleux.

La fronde monte sur plaisance du touch et je peux vous dire que le sujet s'empare des prochaines élections municipales.

Commentaire 239

« D'un coin tranquille à un coin bruyant »
Le 13 octobre 2019 à 08h38min par Elodie Dufeu — elodie.dufeu@gmail.com

Bonjour.

Nous avons acheté notre maison il y a presque 2 ans à Plaisance du Touch exprès pour ne pas être sous l'axe des avions et pouvoir dormir la fenêtre ouverte. Depuis quelques mois et le changement de procédure de départ les avions passent maintenant juste au dessus de nous y compris tôt le matin. Du coup plus possible d'ouvrir les fenêtres et même fenêtres fermées les avions nous réveillent. Ce n'est plus supportable merci de revenir à la situation antérieure. Cordialement. Elodie Dufeu

Commentaire 238

« Augmentation importante des nuisances sonores et dégradation de la qualité de l'air »
Le 12 octobre 2019 à 18h00min par Thurid Zeller — thurid@juko-lila.de

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques mois, nous constatons une forte augmentation des nuisances sonores autour de notre domicile à Daux. Non seulement il y a un nombre bien plus important d'avions qui passent au-dessus de notre maison proche du centre du village mais le niveau de bruit perçu par les avions qui passent à proximité (sans faire le virage au-dessus de Daux en direction d'Espagne) a également augmenté. Ce bruit nous dérange à la fois quand nous sommes sur la terrasse ou dans notre jardin mais même pendant la nuit quand nous n'arrivons plus à dormir la fenêtre ouverte (comme nous l'avions l'habitude de le faire). On les entend même bien les fenêtres fermées. A côté de ces nuisances sonores, nous sommes également inquiets par l'impact sur la qualité de l'air qui ne peut que souffrir par un passage d'avions de plus en plus importants. Ceci nous inquiète d'autant plus maintenant que nous avons notre petite fille de 7 mois.

Nous avons acheté notre maison il y a trois ans, en déménageant d'Aussonne pour être plus au calme et pour pouvoir profiter d'un grand jardin. Nous avons accepté de nous éloigner de notre lieu de travail. Malgré nos investigations à ce moment-là,

79

personne ne nous a averti d'un projet de changement de trajectoire - et non plus cette année quand la mesure a été mis en place ! Assumer que ce changement ne fait que profiter la population sans impact négatif n'est pas seulement incorrect mais fait preuve d'une analyse extrêmement superficielle de la situation. De plus, avoir un seul représentant pour plusieurs communes impactées dans un sens inversé par ce changement est pour moi simplement scandaleux et est sujet à un conflit d'intérêt majeur. Finalement, nous sommes aussi embêtés par l'impact que ce changement implique sur la valeur immobilière de notre maison qui doit avoir chuté avec la perte du plus gros avantage de la commune de Daux qui était, jusqu'à récemment, son environnement calme.

Je vous prie ainsi de remettre en place la situation d'avant !
Cordialement

Commentaire 237

« Approbation nouvelle trajectoire »

Le 12 octobre 2019 à 17h38min par Gambart Pierre — strummer31@gmail.com

Habitant à Merville depuis 2000 et très fortement impacté par les nuisances sonores depuis 2003 !!! j'apprécie la nouvelle procédure de décollage testée depuis cet été et espère vivement que celle-ci devienne pérenne car bien que toujours impacté par les avions, cela est plus vivable.

Commentaire 236

« Inacceptable changement du couloir aérien !!! »

Le 12 octobre 2019 à 13h34min par Thomas Fishman — thomas.fishman@gmail.com

Madame, Monsieur,

Nous subissons à Daux depuis notre retour de vacances fin juillet des dizaines de survols d'avions le jour et la nuit qui non seulement sont réguliers mais en plus sont bas - et donc bruyant.

Quelle surprise de découvrir que ces avions ne font que respecter leur couloir aérien qui a été modifié, et ce sans même prévenir les personnes impactées !

Nous avons déménagé d'Aussonne à Daux il y a trois ans, nous éloignant de notre lieu de travail, pour profiter du calme et de la sérénité de la campagne, d'autant plus important pour nous depuis la naissance de notre fille en mars. Il y a toujours eu 2 ou 3 avions par jour qui semblaient couper un peu pour repartir vers le sud, mais ceux-ci étaient déjà assez haut et donc peu gênants.

Les survols que nous subissons maintenant ruinent la qualité de vie que nous sommes venus chercher à Daux.

Sur notre terrasse, il nous est arrivé de devoir mettre notre conversation en pause, faute de pouvoir s'entendre, le temps qu'un avion passe. Dans notre maison, fenêtres double-vitrage fermées, notre sommeil ainsi que celui de notre fille est perturbé au cœur de la nuit.

Nous pouvons comprendre que des évolutions d'aménagements du territoire puissent être nécessaires, mais un changement aussi important que celui d'un couloir aérien ne peut se faire du jour au lendemain, surtout sans la moindre concertation.

Habiller Paul en déshabillant Pierre n'est certainement pas du développement durable !

Si vous pouvez rerouter les avions d'un clic selon votre bon vouloir, il n'en est pas de même pour nous quand il s'agit d'acheter une maison. Nous vous prions donc de faire cesser au plus vite ces survols à basse altitude de Daux.

Bien cordialement,

Commentaire 235

« Je suis pour ce projet »

Le 11 octobre 2019 à 19h39min par AUBINEAU — sebastien.aubineau@gmail.com

Je suis pour dévier les avions vers Daux

Commentaire 234

« Contre le changement de trajectoire »

Le 11 octobre 2019 à 13h12min par CAPO — an.capo@laposte.et

Bonjour,

Je suis CONTRE ce changement de trajectoire (pour les départs et les arrivées) qui favorise maintenant les communes de Merville et Aussonne.

Je suis venu habiter Daux pour la tranquillité du village et avoir le champ du coq . Votre changement de trajectoire est inacceptable. Nous entendons TRES FORTEMENT TOUS les avions déjà très tôt le matin jusqu'au soir et je ne parle pas des samedis ou cela devient l'enfer.

Les gens qui habitent Merville et Aussonne sont bien venu y habiter en connaissant déjà leur trajectoire sur leur communes respectives

PAR AILLEURS je ne partage pas la méthode utilisée par ces 2 communes.

Il ne faut oublier que vous aller monter en cadence et la fréquence des avions

Cordialement

Commentaire 233

« Enquête publique préalable au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »

Le 11 octobre 2019 à 09h32min par APRILE Elodie — elodie.aprile@hotmail.fr

je soutiens cette nouvelle procédure

Commentaire 232

« impact significatif »

Le 10 octobre 2019 à 22h27min par tralli — gtralli2002@yahoo.fr

Suite au changement de procédure de décollage nous avons observé un impact notable sur notre qualité de vie et confort sonore.

Nous nous trouvons en effet maintenant à quelques centaines de mètres du nouveau point BO320.

Le résultat est immédiat : nous entendons maintenant systématiquement les décollages dans la maison, fenêtres fermées, nécessitant de hausser la voix.

Cette impression est en ligne avec l'étude d'impact sonore qui nous situait en bordure du faisceau NA62 avant mai 2019 et nous place maintenant dans le faisceau NA65, soit un doublement des émissions sonores.

Cette augmentation est inacceptable pour une famille avec enfant en bas âge.

Je ne parle pas des phases d'atterrissage qui passent à la verticale de la maison.

Commentaire 231

« Protégeons la santé des écoliers de Daux ! »

Le 10 octobre 2019 à 20h58min par Leo PIOLET — leo.improved@gmail.com

L'école de Daux est située à l'est du village, sur une zone très exposée aux nuisances sonores engendrées par les nouvelles trajectoires.

Des mesures précises ont-elles été faites au sein du groupe scolaire ?

Personne ne peut imaginer qu'une institution publique puisse volontairement mettre en danger la santé des enfants de la République.

Les Ministères de l'éducation et de la Santé doivent être informés.

Commentaire 230

« Observations à Mondonville »

Le 10 octobre 2019 à 11h10min par DENEVE — cecilececile71@gmail.com

Madame, Monsieur,

Habitants de Mondonville, nous avons noté des changements au cours des mois de mai-juin (ex : nous étions très surpris de voir des avions voler au-dessus de notre maison alors que cela n'était jamais arrivé, nous nous sentions moins en sécurité),

De manière plus générale, nous avons l'impression qu'ils volaient plus près de notre habitation et à plus basse altitude, avec une nette augmentation du trafic aussi (ex : Ryannair) et par conséquent une augmentation de la gêne acoustique...

Nous découvrons (dans la presse !) ce projet de changement de trajectoire et nous pensons que le fait de décaler le couloir de Paris ne fera que déplacer le problème, la gêne sera certes plus acceptable pour les habitants de Merville et Aussonne mais les nouvelles zones survolées sont tout autant urbanisées (Mondonville est entrain de doubler sa population).

Nous avons été particulièrement vigilant lors de l'achat de notre maison il y a 1 an, certes près de l'aéroport et nous en assumons les conséquences/nuisances (nous sommes régulièrement survolés par les avions en test d'Airbus, et la gêne sonore restait acceptable), mais de là à déplacer le couloir ! Notre maison va perdre de sa valeur...pendant que d'autres se frotteront les mains...ce n'est pas acceptable.

Cordialement,
Cécile et Nicolas Denève.

Commentaire 229

« Nuisances sonores augmentées »

Le 10 octobre 2019 à 09h04min par Buffaut — joss39@hotmail.com

Depuis le changement des vols nous constatons une nuisance sonore beaucoup plus importante lors du passage des avions et ce tôt le matin comme tard le soir

Commentaire 228

« Nuisance sonore importante Problème de santé »

Le 10 octobre 2019 à 08h35min par M.BERNARD — bernard.iut@gmail.com

Depuis plusieurs mois ce changement de trajectoire est préjudiciable en effet dès 6h du matin le bruit des avions me réveille ainsi que mes enfants qui maintenant sont perturbés.

Mes enfants se plaignent également à l'école primaire par le passage des avions juste au dessus de leur classe.Ils perdent de leur concentration pour travailler.

Le bruit élevé est dérangeant et l'amplitude horaire est grande de 6h jusqu'à 23 h

Je suis contre ce changement de trajectoire ,il impacte considérablement ma santé et mon équilibre psychique ainsi qu'une grande partie de la population de DAUX (plus que 25 personne !!!)

Faites des mesures sonores avant de dire et décider.

Vous déplacez le problème des avions bruyants sur d'autres personnes ne résout pas le problème.

Commentaire 227

« Contre le projet »

Le 9 octobre 2019 à 21h18min par REY — rey.mathieu@gmail.com

Bonjour,

Nous avons remarqué avec étonnement que de plus en plus d'avions survolent notre maison depuis quelques mois. Nous habitons 4 route de Merville à Daux.

Ce nouveau trafic très bruyant surtout à des heures où toute la famille est présente à la maison , voire dort, (18h-22h et 5h30-9h) est très gênant pour l'ensemble de la famille.

Cela a des conséquences sur le sommeil, le stress et donc la santé des enfants mais également sur le bien être de toute la famille au quotidien. Nous avions privilégié la ville de Daux à Merville en 2017 car nous étions hors du trafic aérien et ce n'est clairement plus le cas aujourd'hui. Notre bien immobilier va donc perdre de la valeur. Après renseignement nous constatons que l'enquête publique n'a pas donné lieu à des mesures sonores officielles à Daux et que le nombre de personnes impactées a été largement sous estimé.

Nous vous prions donc de mettre fin à ce test afin de ne plus être pénalisés injustement.

Bien cordialement,

Famille REY.

Commentaire 226

« je ne suis pas d'accord avec ce changement de trajectoire »

Le 9 octobre 2019 à 20h04min par genicot — pierrot.genicot@gmail.com

Depuis le début du test le niveau sonore augmente,les avions qui virent à l'ouest me passent au dessus de la maison ma maison perd de sa valeur,je dors mal et je suis de plus en plus stressé

Commentaire 225

« Assez de nuisances sonores »

82

Le 9 octobre 2019 à 20h01min par

Depuis 15 ans que nous habitons juste sous le couloir aérien des départs de l'aéroport, nous subissons les passages et les virages des avions au dessus de nos têtes.
Il est temps que celui ci soit dévié afin que nous ayons moins ou plus ce type de nuisance.
Nous sommes pour ce remplacement de trajectoire.

Commentaire 224

« Enquête publique préalable au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »
Le 9 octobre 2019 à 13h45min par MIOT — patmiot@aliceadsl.fr

Je suis entièrement favorable au changement de procédure concernant le nord ouest de Blagnac.

Commentaire 223

« Enquête publique préalable au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »
Le 9 octobre 2019 à 13h43min par MIOT-BRUNEAU — chmb@aliceadsl.fr

Habitante de Merville au nord ouest de Blagnac, je suis tout à fait favorable à ce changement de procédures

Commentaire 222

« nuisances suite à modification de procedure »
Le 9 octobre 2019 à 11h35min par auriol — patrick.auriol64@orange.fr

Nous constatons depuis plusieurs mois la forte augmentation des nuisances sonores dues au passage des avions au dessus ou près de notre habitation.

Des 6 heure du matin nous sommes réveillés par leur passage et ce en continu pendant au moins une heure.

Nous avons pourtant un double vitrage.

Dans la journée ils passent très près car ils virent souvent au dessus de chez nous.

Enfin entre 23 heure et minuit des avions passent encore très bas et nous empêchent de trouver le sommeil.

Toutes ces nuisances nouvelles engendrent du stress et ont certainement un impact sur notre santé.

Voici quelques réflexions dont nous tenions à vous faire part en espérant qu'elles aideront à revenir sur les modifications des plans de vol

envisagées.

Commentaire 221

« Modification des couloirs aériens »
Le 9 octobre 2019 à 11h35min par Jean et Vinciane de Carrière — j.decarriere@skynet.be

Bonjour,

En prolongeant la trajectoire normale directe entre la balise Tou et la BO 320, elle se trouve juste au dessus de notre village qui comprend 1.800 habitants.

Notre village et toutes ses zones hurbanisées sont ignorées complètement et illégalement et seront très impactées. Il y a déjà dispersion au niveau de la BO 320

Il y aura donc un survol intensif insupportable. Ceci serait extrêmement préjudiciable à l'activité de notre village.

De plus, en ce qui nous concerne personnellement, nous sommes un château inscrit à l'inventaire des monuments historiques qui fait l'objet de nombreuses visites. Ces visites sont commentées à l'intérieur et à l'extérieur du château. Lors du passage des avions, nos conférences devront être suspendues ...

Nous sommes donc TOTALEMENT opposés au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite GNSS pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse Blagnac.

Dans l'attente de vous lire.

Jean et Vinciane de Carrière

Commentaire 220

« Dégradation de la qualité de vie a Daux »

Le 9 octobre 2019 à 10h58min par BUFFAUT Josselin — joss39@hotmail.com

Depuis la modification des trajectoire les nuisances on très fortement augmenté a Daux.

Nous avons achetés il y a 2 ans une maison a Daux pour être au calme et hors couloirs aérien. Depuis la modification de la procédure les avions nous passent au dessus de la tête jusqu'à 23h30 ce qui nous dérange fortement car travail en horaire d'équipe. La plupart des habitants de Merville on acheté leur maisons en connaissance de cause et voudrait maintenant est au calmement...

Pour nous c'est une vraie injustice !

Si cette procédure est maintenu nous serons dans l'obligation de demander des compensations pour la perte de valeur de notre maison.

Commentaire 219

« SNAM »

Le 8 octobre 2019 à 10h06min par Garcia Renaud — garciarenaud@hotmail.fr

Pour le déplacement des décollages plus à l'ouest de Merville ! Afin de préserver notre qualité de vie face à l'augmentation des décollages et atterrissages sur l'aéroport de Toulouse Blagnac !

Commentaire 218

« Soutien à la nouvelle procédure décollages Nord-Ouest aéroport Toulouse Blagnac »

Le 8 octobre 2019 à 09h24min par Régine Marquier — regine.marquier@gmail.com

Bonjour,

Habitant Merville, nous sommes favorables à la modification du décollage des avions face au Nord Ouest depuis l'aéroport de Blagnac. Nous soutenons donc la nouvelle procédure testée depuis mai 2019.

Cordialement,

Régine et Gildas Marquier

Commentaire 217

« Nuisance sonores avions »

Le 8 octobre 2019 à 09h11min par Jacquet — kty_95@hotmail.com

Je dépose ce commentaire puisque visiblement les lignes aériennes ont été modifiées. Je vis sur le haut de Montaigut sur save et depuis environ 6 mois des avions passent au dessus de ma maison et mon jardin et ceux dès 5 h du matin. Pourquoi decaller les lignes de cette façon en faisant perdre de la qualité de vie à plus de personnes et faisant forcément perdre de la valeur aux biens immobiliers de ces nouvelles zones impactées par ces nuisances sonores?

Commentaire 216

« Vote POUR le projet »

Le 7 octobre 2019 à 20h49min par Lilou CASTELLI

Vote pour le projet qui réduira le bruit pour les habitants de Merville

Commentaire 215

« Vote POUR le projet »

Le 7 octobre 2019 à 20h48min par Lilou CASTELLI

Vote pour le projet qui réduira le bruit pour les habitants de Merville

Commentaire 214

« Vote POUR le projet »

Le 7 octobre 2019 à 20h48min par Léo CASTELLI

Vote pour le projet qui réduira le bruit pour les habitants de Merville

Commentaire 213

« Vote POUR le projet »

Le 7 octobre 2019 à 20h47min par Christophe CASTELLI

Vote pour le projet qui réduira le bruit pour les habitants de Merville

Commentaire 212

« Vote POUR le projet »

Le 7 octobre 2019 à 20h46min par Christophe CASTELLI

Vote pour le projet qui reduira le bruit percu par les habitants de Merville

Commentaire 211

« Participation à l'enquête Publique »

Le 7 octobre 2019 à 19h24min par Garcia — garciagb@hotmail.fr

Bonjour,

Je vous informe de ma participation favorable au projet de modification pour un décollage au nord ouest de l'aéroport de Blagnac. J'habite Merville cette procédure améliore considérablement la qualité de vie des habitants de Merville . En faveur de l'application définitive de ce changement.

Commentaire 210

« stop aux avions »

Le 7 octobre 2019 à 19h09min par odette ferre — julie.ferre03@gmail.com

pour retrouver notre calme comme avant !!! super cette modification

Commentaire 209

« odette ferré »

Le 7 octobre 2019 à 19h08min par odette ferre

je garde mes petits enfants régulièrement et je suis heureux d'avoir moins d'avions sur merville depuis cette modification

Commentaire 208

« Stop aux nuisances aériennes à Daux !! »

Le 7 octobre 2019 à 16h49min par CAUQUIL — marion.thoyer@airbus.com

Bonjour,

Nous sommes devenus propriétaires d'un terrain à Daux en 2017 que nous avons choisi en fonction du couloir aérien existant à l'époque. Il va s'en dire que les terrains situés hors du couloir aérien sont évidemment plus coûteux que ceux situés à l'intérieur de ce même couloir.

Nous trouvons donc particulièrement injuste de nous retrouver soudainement soumis à ces nuisances sonores, sans avertissement préalable, dont nous avons noté la forte augmentation depuis le début des tests visant à déplacer les décollages des avions depuis l'aéroport. Nous en sommes réduits à devoir augmenter le son de la télévision ou à hausser la voix au passage d'avions qui jusqu'alors ne nous dérangent pas à ce point là ! Notre maison est pourtant aux dernières normes en vigueur et équipée de double vitrages.

Il semblerait également que les mesures faites pas l'association au niveau de l'école de Daux soient bien au-dessus des seuils recommandés par l'OMS, ce qui est tout simplement inacceptable ! Nous avons un fils de 16 mois qui est amené à se rendre dans cette école...!

Nous demandons purement et simplement le retrait de ce projet qui nous est imposé au prétexte que nous sommes le plus petit village aux environs, sans avoir fait au préalable aucune mesure relative à ces nuisances !

Si le retrait n'était pas envisageable, nous exigeons que soit mis en place un roulement annuel entre les différentes communes impactées pour plus d'équité et que ce ne soit pas la loi du village avec le plus d'habitants qui l'emporte !

Notre village vient juste de reprendre vie suite à la réouverture de son bar, seul commerce du village, ne le condamnez pas sans avoir pris la mesure des conséquences de vos décisions !

Nous vous prions de recevoir Monsieur, Madame, l'expression de nos salutations distinguées,

Mr & Mme CAUQUIL

Commentaire 207

« Soutien au déplacement des décollages nord plus à l'ouest »
Le 7 octobre 2019 à 10h22min par

Habitant à l'ouest du centre de Merville (proche école / intermarché), je soutiens avec enthousiasme cette initiative afin de limiter l'impact sonore et atmosphérique de Merville. Depuis la phase de test de cet été, on constate effectivement un changement au niveau des désagréments sonore. D'autant que c'est une zone avec beaucoup d'enfant, donc limitons la pollution atmosphérique sur cette zone.

Néanmoins nous constatons 2 choses
certains avions reste encore proche de l'ancien couloir (soit ils ne respectent pas tout à fait le nouveau couloir, soit voir pour légèrement le décaler à un peu plus au nord ouest au niveau de la D17 ou restreindre un peu plus sa largeur dans la mesure du possible)

Autre point nous constatons encore des survols de la zone allant du lotissement le moulin du juge - école primaire- intermarché- centre ville pour certains avions.
Ces trajectoires correspondent certainement à la voie GAI/MEN. Normalement cette voie doit faire éviter le centre ville de Merville par le sud, forcé de constater que ce n'est pas systématiquement le cas. A voir si il est possible de les faire également décoller avec la procédure RNAV sur ces voies pour limiter la dispersion.

Commentaire 206

« Déplacement des décollages Toulouse Blagnac »
Le 6 octobre 2019 à 23h53min par Rhoné Pascale — patrick.rhone@wanadoo.fr

Je soutiens la démarche du SNAM afin de modifier les trajectoires de décollage vers l'o de Merville

Commentaire 205

« Des riverains de Daux impactés par cette nouvelle trajectoire »
Le 6 octobre 2019 à 23h26min par Pinto Fabienne — fabienne.pinto@orange.fr

Bonjour,

Habitants à Daux, nous faisons partie de la population impactée par cette nouvelle trajectoire. Ce qui parait contradictoire puisque votre nouvelle trajectoire est sensée apporter une nouvelle qualité de vie aux riverains.

Pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec ce changement de trajectoire, les raisons :

1. c'est un principe injuste :

En effet, On déleste une population au détriment des populations de Daux et Larra.

D'autre part, les Plu ont été adaptés en fonction des nuisances sonores déjà existantes.
En ce qui nous concerne personnellement , à l'achat de notre maison , nous avons veillé comme premier critère à ne pas être dans le couloir aérien. C'est pourquoi nous avons délibérément écarté les villages d'Aussonne et Merville.

2. le nombre de personnes nouvellement impactées à Daux est largement sous-estimé :
En effet, aucune mesure officielle n'a été réalisée à Daux. L'évaluation de la gêne a été sous estimée. Depuis plus d'une semaine, je fais des mesures dans ma rue, et tous les avions passants sont au dessus du seuil de danger défini par l'OMS de 45 décibels , allant de 70 à 112 décibels.

3. Depuis le début du test qui rapproche les avions vers Daux n ce niveau sonore croit et s'ajoute au trafic aérien croissant et aux avions qui virent à l'Ouest passant au dessus du village et de notre maison.

4. les Dauxéens n'ont pas été informés ni consultés :
Nous ne pouvons être représentés à la CCE par une présidente d'association contre les nuisances sonores aériennes de Merville. Elle est forcément partielle.

5. Les conséquences pour ma famille :
Nous avons veillé à l'achat et la construction de la maison de ne pas être dans le couloir aérien, pour une meilleure qualité de vie. Cette nouvelle trajectoire représente à notre niveau une perte sèche de la valeur de notre bien immobilier, voir d'avoir un produit invendable.
Les conséquences sur notre santé ne sont pas encore visibles , mais ne vont pas tarder à se faire connaitre : fatigue , manque de sommeil, pollution atmosphérique entraînant des problèmes respiratoires.

Nous vous demandons de réviser ce projet , et de trouver une trajectoire moins impactante pour les habitants de Daux et Larra.
Cordialement
Fabienne Pinto

Commentaire 204

« Opposition à la nouvelle trajectoire de décollage des avions ; aérodrome Toulouse-Blagnac »
Le 6 octobre 2019 à 23h20min par JORDANET — thierry.jordanet@yahoo.fr

M. le commissaire Enquêteur,

Ayant pris connaissance du rapport relatif aux nouvelles trajectoires de décollage au nord-ouest (Aérodrome de Toulouse-Blagnac) je constate une omission significative quant aux conclusions de l'impact sonore sur la population de DAUX.

En effet, si l'on regarde le graphe de la nuisance sonore à 92dB, on constate que l'ensemble de la population du village de DAUX est concernée, ainsi que la population de Merville.

Ainsi la nuisance sonore de la nouvelle trajectoire est bien plus pénalisante pour les populations alentours, notamment l'ensemble du village de DAUX pour le niveau sonore à 92 dB.

Hors cela est occulté dans les conclusions du rapport (seul l'impact sonore à 95 dB est mentionné dans les conclusions.

En cela la conclusion du rapport est biaisée, non correcte.

En outre, habitant de DAUX et ayant vue sur la trajectoire nord-ouest) des avions, je peux témoigner de la gêne sonore accentuée depuis le début des tests sur cette nouvelle trajectoire de décollage.

Je demande donc l'annulation de cette nouvelle trajectoire, et le retour à l'ancienne trajectoire, préservant la qualité de vie de bien plus d'habitants (DAUX, Mondonville et Merville réunis).

Bien cordialement,
Thierry JORDANET
16 rue Salvador DALI
31700 DAUX
06 16 09 54 72

Commentaire 203

« Opposition au changement de trajectoire »
Le 6 octobre 2019 à 23h04min par GAUZY Didier — didier.gauzy@orange.fr

Bonjour,
habitant de Montaignut sur Save, nous sommes maintenant régulièrement dérangés par des avions qui nous survolent alors que ce n'était pas le cas avant.
Ayant choisi d'habiter là pour éviter les nuisances liées l'aéroport, nous trouvons cet éventuel changement de trajectoire particulièrement injuste.

Merci de bien vouloir prendre en compte mon avis, bien cordialement,
Didier Gauzy.

Commentaire 202

« Modifions le changement de trajectoire. »
Le 6 octobre 2019 à 22h30min par

Madame, Monsieur,

Permettez-moi de réagir au changement de trajectoire, étant directement concerné par le passage de ces avions du matin au soir et même en pleine nuit (malgré le double vitrage).

Je peux comprendre qu'un aménagement soit fait pour permettre à la population des différents villages concernés par les nuisances sonores de mener une vie plus tranquille. Aussi le bon entendement voudrait qu'une concertation entre (j'imagine) la DGAC et les maires desdits villages permette à terme de trouver une nouvelle trajectoire qui puisse "convenir" à tout le monde.

De fait comment peut-on accepter de sacrifier une population en collant la trajectoire aux portes de son village de la sorte afin d'en plaie à une autre plus grande et ce de manière unilatérale suite à une étude ?

Quelle est cette logique du plus grand nombre digne d'une vulgaire campagne électorale se basant sur la satisfaction de la fraction la plus importante pour quelques voix de plus ?

Comment est-il possible de prendre une mesure aussi radicale sans penser aux répercussions sur les habitants (nuisance sonore, valeur financière, risque sur la santé...) ? De plus le trafic ne va qu'en augmentant et les nuisances iront en s'amplifiant.

Pourquoi agir seul en sachant que cela provoquera une levée de boucliers et donc une perte de temps et d'énergie ? Agir en amont a toujours été la voie la plus raisonnable et efficace.

J'espère sincèrement que vous serez réceptifs à notre mécontentement et que vous réétudierez la trajectoire des avions.

Cordialement,
Jean-Marc Contal

Commentaire 201

« POUR la modification vers l'ouest du couloir aérien de l'aéroport de Blagnac »
Le 6 octobre 2019 à 22h29min par Roberge M-A — marcantoine.roberge@gmail.com

L'urbanisation des villes de Blagnac Beauzelle et Seilh est en pleine croissance et la modification vers l'ouest du couloir aérien est une bonne initiative au regard du nombre d'habitants actuels et à venir.
Le maintien de la modification de la procédure de départ pour les décollages est une priorité.

Commentaire 200

« maintien de la modification de circulation »
Le 6 octobre 2019 à 22h18min par roberge — neo.nasol@gmail.com

Bonjour,
Habitante de Seilh, je suis satisfaite des modifications vers l'ouest de la circulation aérienne, bien que le vent dominant nous apporte toujours les vrombissements et parfois les odeurs de kérosène.
Il serait positif de maintenir les modifications de circulation en place.
Merci

Commentaire 199

« Qui oserait volontairement dégrader la santé de nos enfants ? »
Le 6 octobre 2019 à 21h45min par LEO PIOLET — leo.improved@gmail.com

Se trouvant le plus à l'Est du village, l'école de Daux serait la première touchée par la nouvelle trajectoire.

Qui oserait exposer les enfants de Daux à des niveaux de bruits supérieurs aux normes préconisés par l'OMS ?

Personne je l'espère !

Ce projet est donc totalement INACCEPTABLE !

Leo

Commentaire 198

« La santé de nos enfants passe avant tout ! »

Le 6 octobre 2019 à 21h36min par Cathy PIOLET — Catherine.jarrypiolet@gmail.com

La nouvelle trajectoire se rapprocherait beaucoup de notre ECOLE !

Les mesures de bruits effectuées par la Mairie, mais aussi par différents habitants de la commune, montrent que la nouvelle trajectoire fait augmenter les nuisances sonores à la verticale de l'école AU DESSUS DES SEUILS DE L'OMS !!!

Ceci est TOTALEMENT INACCEPTABLE !

Commentaire 197

« Total désaccord avec le projet »

Le 6 octobre 2019 à 21h28min par Hugo PIOLET — hugo.piolet@gmail.com

Ce projet est tout d'abord INJUSTE :

1. Daux n'a pas du tout été correctement représenté lors de la demande initiale de modification des trajectoires (nous avons été en fait représenté par une habitante de Merville !!)
2. Les Dauxeens se sont installés et ont investi à Daux AVANT que ce projet n'ai lieu. Il est INJUSTE de changer les règles APRES coup !

Les chiffres de l'enquête sont FAUX :

1. Ce ne sont pas seulement 25 habitants qui sont touchés, mais TOUS les habitants de Daux.
2. Je suis personnellement situé à l'ouest du village, et j'enregistre pourtant régulièrement des vols à 70dB au dessus de mon domicile !

Les enfants de Daux seraient les premières victimes :

L'école de Daux étant située au plus près de la trajectoire en projet, ce serait eux les premières victimes ! Des mesures de bruit montrent que le niveau sonore serait pour nos enfants largement au dessus du seuil de l'OMS !!

Hugo PIOLET

Commentaire 196

« Ce projet de nouvelle trajectoire est injuste. »

Le 6 octobre 2019 à 21h25min par Buno Chambrelent — brchambrement@airfrance.fr

Bonjour,

J'habite à Daux, sur le chemin de la Mouline, je suis à la campagne !

Le changement de trajectoire des décollages Nord de l'aéroport de Blagnac a des impacts très importants sur mon cadre de vie. J'ai acheté une vieille ferme en 2010 à Daux après une étude environnementale exhaustive (sur dossier et avec une période de constatation importante) car cette ferme correspond à un projet de vie.

A l'époque, j'ai pu comparer ce bien avec d'autres bien beaucoup moins chers situés sur les communes d'Aussonne et de Merville, mais qui subissaient une nuisance sonore plus importante.

Le PLU, et le marché immobilier dans cette région se sont fortement adaptés au regard du périmètre de nuisance associé à l'aéroport Blagnac.

Avec la trajectoire en tests depuis quelques mois, le bruit de la plupart des avions qui décollent est devenu très gênant, bien au-delà des 45 décibels définis par l'OMS. Par ailleurs, il y a environ 10 fois plus d'avions qui passent juste au-dessus de chez moi pour se diriger vers l'ouest ce qui devient vraiment difficilement supportable et ceci jusqu'à tard le soir.

Il y a quelques jours, j'ai organisé une journée de travail chez moi (à l'extérieur) avec 25 collègues, nous avons été sans arrêt dérangé par les avions qui décollent qui couvraient nos voix, nous avons dû rentrer dans la maison.

Ce constat, tous mes voisins le partagent sans exception et ce sujet est devenu un Buz très important sur notre ville de Daux.

On me dit que nous sommes représentés à la Commission Consultative pour l'environnement par une présidente d'une association contre les nuisances aérienne de Merville, cela me semble absolument inadmissible, il n'est pas question de déplacer un problème d'une ville à l'autre de cette manière.

Vous l'avez compris je ne suis pas du tout d'accord avec ce projet que je trouve totalement injuste.

Commentaire 195

« Déviation trajectoire au dessus commune de DAUX »
Le 6 octobre 2019 à 21h20min par LIVON — livon.m@free.fr

Bonjour,
Habitant la commune de DAUX depuis 1980, nous sommes soumis depuis quelques mois à un ballet incessant d'avions au dessus de notre habitation ce qui n'avait pas lieu auparavant.
De ce fait nous subissons des désagréments sonores du matin jusqu'au soir et même la nuit qui perturbent notre équilibre et notre santé.
Notre commune jouissait d'une certaine qualité de vie que nous avons perdu et nous souhaitons ardemment retrouver notre sérénité.
Nous demandons la suppression des trajectoires au dessus de notre commune.

Commentaire 194

« Refus nouvelle procédure décollage par GNSS »
Le 6 octobre 2019 à 21h16min par Michel Marc Masson — ygwich@gmail.com

Je rejette la modification de procédure décollage par GNSS (ou autres noms) que vous souhaitez mettre en place.
Je réside à Daux qui est sur trajet de cette nouvelle direction de départ au motif que pour soi-disant enjeux environnementaux, vous modifiez la trajectoire afin de polluer par nuisance des lieux et villages qui étaient jusqu'à ce jour évités.
En résumer, cela correspond à "déshabiller Paul pour habiller Pierre".
Questions : quel est le véritable enjeu et à qui reviendra le profit de ce dérapage ?
Cordialement.

Commentaire 193

« Non la déviation de trajectoire des avions de l'aéroport TOULOUSE BLAGNAC »
Le 6 octobre 2019 à 21h11min par

Habitants de Larra, nous avons choisi cette commune (que l'on chérit depuis 35 ans), pour y acheter notre maison. Nous l'avons choisit pour sa tranquillité, son domaine "classé" de Cavailé, sa belle nature. Nous sommes contre la déviation des avions au dessus de nos têtes ! Les habitants de Merville ont choisi d'investir dans leur ville en connaissance de cause, oui Merville est sur la trajectoire mais ils le savent et si ils décident d'y acheter un bien c'est qu'ils l'acceptent ! Nous refusons cette déviation et ferons en sorte de bloquer ce projet inacceptable et la pollution supplémentaire qui s'impose à nos enfants.

Commentaire 192

« Nuisances dues aux avions à Merville 31 »
Le 6 octobre 2019 à 20h58min par Jean-Pascal Boignard — jp.boignard@gmail.com

Bonjour,
Depuis cet été, je constate une baisse des nuisances sonores dues aux avions à mon domicile mervillois.
Même si je les entends encore et que quelques exceptions subsistent d'avions trop bas et ou trop bruyant, je suis moins dérangé en journée et surtout moins souvent réveillé.

Jean-Pascal. Boignard
jp.boignard@gmail.com

Commentaire 191

« Nuisance sonore ! »
Le 6 octobre 2019 à 19h37min par Masson Melzi Alison — alison.masson.melzi@gmail.com

Je suis attristée d'entendre des avions en permanence en étant dans mon habitation. Cela fais une 20ème d'années que vis à Daux. Il me semblais de plus que ce lieu est considéré comme classé, donc je ne trouve pas normal que l'on puisse entendre des avions de la sorte. A mon sens cette endroit devrait rester paisible et tranquille !

Commentaire 190

« Modification procédure de départ pour décollage des avions de l'aéroport de Blagnac »
Le 6 octobre 2019 à 19h32min par BOIGNARD — florence.boignard@gmail.com

J'habite depuis 1999 à Merville .

Depuis le 23 mai 2019 , la nouvelle procédure en phase de test nous améliore considérablement notre qualité de vie .

En effet , les nuisances sonores ont diminué , nous pouvons rester dans notre jardin sans être gênés par le bruit des avions , nous pouvons mieux dormir .

Nous avons retrouvé une qualité de vie et nous apprécions davantage notre village .

J'espère que cette procédure sera pérenne .

Commentaire 189

« Impact important et sous-estimé »

Le 6 octobre 2019 à 19h24min par M et Mme Oehme

Nous habitons à Daux depuis plus que 15 ans et avons choisi cette commune en particulier pour éviter les nuisances sonores venant de l'aéroport de Blagnac. Depuis le changement de la trajectoire des avions notre vie et en particulier notre sommeil sont dégradés. Le plaisir de pouvoir dormir avec les fenêtres ouverts est gâché. Il faut aussi noter qu'en cas de vente de notre maison, sa valeur sera dégradée sans notre responsabilité.

Nous sommes contre ce changement de trajectoire car son impact sur notre vie est important et sous-estimé dans la présentation du projet.

Commentaire 188

« Pourquoi je ne suis pas d'accord : »

Le 6 octobre 2019 à 19h24min par Stéphanie DEMBLANS — sdemblans@gmail.com

- La procédure BO 322 actuellement en cours d'essais, apporte une nuisance sonore nettement plus importante au niveau des décollages et cela avec la procédure LACOU 5Q.

- Les décollages sur Merville étaient nettement moins bruyants, les habitants savaient qu'ils avaient une nuisance sonore et choisissaient de bâtir sur cette commune en connaissance de cause. N'ont-ils pas eu d'aide à l'insonorisation de leur logement lors de la construction?

- Nous subissons déjà les atterrissages par vent du sud avec des procédures qui ont changées, des altitudes souvent basses....et maintenant il faudrait subir les décollages par vent du nord. NON JE NE SUIS PAS D'ACCORD

Commentaire 187

« Soutien au projet de contournement de Merville »

Le 6 octobre 2019 à 18h16min par Ribeiro — sallya.ribeiro@gmail.com

Il apparaît cohérent de contourner Merville étant donné que la population ne cesse d'augmenter

Commentaire 186

« C'est une excellente nouvelle »

Le 6 octobre 2019 à 17h22min par pondicq — genevieve.pondicq@orange.fr

Après avoir subi sans concertation préalable le survol du village par 2 couloirs aériens en 2003, il semble que cette nouvelle modification concernant le Fisto/Lacou n'est qu'un juste retour à la situation d'avant 2003. Aujourd'hui, nous subissons ces deux trajectoires. La qualité de vie s'est considérablement dégradée et financièrement les prix de nos maisons ont considérablement chuté. Il ne s'agit pas ici de refaire toutes les mesures en terme de nuisances mais nous aspirerions à retourner à une vie plus sereine, ne serait-ce que de pouvoir regarder la télé les soirs d'été ou discuter tranquillement en famille avec les fenêtres ouvertes !!! Donc oui pour ce retour à l'avant 2003. Cette nouvelle/ancienne trajectoire ne survole que quelques maisons éparses, alors qu'aujourd'hui, une grande partie du village de Merville est impacté.

De plus, ayant une piscine, je ne peux que constater les traces noires qui sont apparues depuis ce changement de trajectoire. Je préfère ne pas penser à ce que nous inhalons tous les jours ainsi que les enfants de l'école qui sont aussi sous la trajectoire. Par contre, pour le couloir vers l'EST, depuis cet été, les virages se font sur le centre du village. Les virages sont beaucoup plus bruyants que les trajectoires linéaires, et la durée de la nuisance sonore est beaucoup plus longue. Pourquoi ces changements lors des tests réalisés cet été ? Ces nuisances sonores sont les plus fortes pour moi qui habite au centre du village.

Commentaire 185

« Augmentation des nuisances sonores à Daux »

Le 6 octobre 2019 à 17h10min par Marie Couffignals — marie.couffignals@gmail.com

Bonjour,

Il semble selon le rapport que seulement 19 personnes à Daux sont impactées par ce changement de trajectoire, est-ce une blague???

En discutant avec les autres habitants, pas un seul n'a pas ressenti l'augmentation du bruit des avions.

S'ils avaient été au moins consultés avant la mise en place, la colère serait moins présente.

Sommeil de moins bonne qualité, enfants moins concentrés à l'école, virages des avions juste au-dessus de la maison, chute du prix de l'immobilier, etc... Ces dernières semaines sont un cauchemar pour les dauxéens.

En espérant que ceci ne soit qu'un test et que les trajectoires reviennent à la normale au plus vite.

Cordialement

Commentaire 184

« non à la modification de la procédure de départ décollage. »

Le 6 octobre 2019 à 15h45min par ALBUGUES — albuques.didier@orange.fr

j'ai investi sur DAUX en 2000 avec la connaissance d'un trafic aérien, j'ai choisi l'emplacement en adéquation entre le bruit généré par ce trafic et mes souhaits.

Aujourd'hui, pour privilégier une population de Merville/Aussonne qui ne cesse d'augmenter, qui cette nouvelle population à connaissance des nuisances sonore générée par le trafic aérien actuel, il est envisagé de détourner le trafic sur un axe Daux-Larra au détriment des Dauxéens déjà implantés depuis de nombreuses années.

Ne fallait-il pas réglementer les avis et permis de construire sur les zones d'Aussonne et Merville se trouvant sur l'axe du trafic? ! Messieurs les élus de ces communes, à vous de prendre vos responsabilités et répondre à vos administrés.

Commentaire 183

« Avis d'un habitant de Daux »

Le 6 octobre 2019 à 15h22min par Stéphane Masson — stephane.masson47@gmail.com

Bonjour,

J'ai constaté une forte augmentation des nuisances sonores depuis plusieurs semaines, c'est alors que j'ai appris que les trajectoires au décollage avaient changé.

Je trouve irrespectueux que personne à Daux n'ait été consulté avant la mise en place.

Je trouve ridicule l'estimation du nombre de personnes impactées (25???) alors que tout le village subit ces nouvelles nuisances.

Je n'avais jamais été réveillé par les avions jusqu'à ces dernières semaines... Dorénavant toute la famille est régulièrement réveillée à 6h du matin par un décollage.

Je trouve insensé d'être représenté à la CCE par la présidente d'une association contre les nuisances à Merville, et dont le but est de repousser les nuisances sur...Daux.

Cordialement,

Commentaire 182

« avis d'enquête publique préalable au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite « GNSS » pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »

Le 6 octobre 2019 à 15h17min par COULET Valérie — ma.biiche@hotmail.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Résidant à Daux depuis 15 ans, nous avons choisi cette commune justement par ce qu'il n'y avait pas de couloir aérien la traversant. Il était hors de question pour nous d'habiter un village survolé de près par les avions.

Depuis plusieurs mois nous vivons un véritable enfer.

Le couloir FISTO a été décalé, à priori un « léger déplacement du couloir existant »...

Les avions passent actuellement à 2 km de notre domicile (détectés par flight radar 24). Le bruit à cette distance est insupportable, avec des avions les uns derrière les autres dès 6h du matin. Ils se suivent toutes les 1 à 3 minutes, et ceux jusqu'à minuit avec quelques accalmies dans la journée. Il y a eu au mois d'août, plus de 80 avions dans une même journée !!

Vivre dehors est devenu un cauchemar alors que c'est pour vivre dehors que nous avons fait construire une maison.

La nuit les avions passent aussi, nous réveillent. Notre cerveau est tellement sollicité par ces bruits incessants que nous en sommes à nous dire « Il n'y en a pas d'autre qui suit, donc il ne doit pas encore être 6h, on peut se rendormir.... »

Comment peut-on vivre dans une telle oppression permanente et incessante ?

« Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Voilà la définition du bruit telle qu'on la trouve dans le Code de la santé publique, Article R1334-31. Cette disposition s'applique entre 22 heures et 7 heures.

Nous sommes bien loin de cela dans notre quotidien depuis quelques mois, et notre santé s'en ressent, nous sommes stressés, avons perdu le sommeil, subissons un manque de concentration dans notre quotidien.

Et je ne parle même pas de la pollution que nous sommes en train de subir... et qui forcément impacte également sur notre santé, ni de la dévaluation de nos habitations.

Quand je lis votre bilan « comptage de population » de la DGAC : Daux situation actuelle 8 personnes, situation future stable...

Extrait du document « Présentation du changement des procédures FISTO » (DGAC)

Comment peut-on rédiger et publier une aberration pareille dans un rapport ministériel ? Comment peut-on planifier des modifications de trajectoire en se basant sur des faits totalement faux ?

Quand je lis dans ce même rapport « réduction de l'impact environnemental... pour objectif d'abaisser la consommation de carburant et les émissions gazeuses... en offrant aux compagnies des routes plus optimisées (trajectoires directes...) »

Extrait du document « Présentation procédures aériennes départs FISTO » (DGAC)

Mais la nouvelle trajectoire proposée est bien moins directe qu'avant, la trajectoire entre Aussonne et Merville était une ligne droite, aujourd'hui la trajectoire fait une courbe en passant par Daux.

Cela n'est pas du tout cohérent avec ce fameux projet environnemental...

Extrait du document « Présentation du changement des procédures FISTO (DGAC) »

Les modifications sont-elles réellement destinées à un projet environnemental ou profitent-elles à l'intensification de l'activité de l'aéroport et à son profit financier ?

Après renseignement pris avec la DGAC, cette modification de trajectoire serait à la demande d'Aussonne, or Aussonne n'en bénéficie pas. Au contraire des amis résidants cette commune nous confirment que c'est pire qu'avant pour eux, que les nuisances se sont intensifiées.

Nous sommes soit disant représentés à la CCE (Commission Consultative pour l'Environnement) par Mme Labayen (Collectivités locales – Daux et Merville).

Cette personne est également Conseillère municipale de la mairie de Merville.

A écouter et à lire ses interviews sur FR3, la Dépêche ou Actu Toulouse, à aucun moment elle ne nous défend, bien au contraire « c'est un juste retour des choses » dit-elle, "c'est la situation qui prévalait avant 2003"

Avant 2003 ? mais aucune entité que ce soit l'aéroport, la DGAC, ni le service de l'environnement n'a voulu nous communiquer le tracé des couloirs d'avant 2003. Et dans tous les cas il n'y aurait plus aucune comparaison possible quand on voit l'augmentation du trafic aérien depuis.

Et comment une personne censée nous représenter en CCE peut avoir de tel propos à l'égard de notre commune.

Comment se fait-il également que le siège de l'enquête publique soit à Merville ?

N'y a t'il pas de parti pris dans tout cela ?

Et pourquoi Madame Labayen annonce actuellement que les couloirs d'avant posaient problèmes alors que dans les documents officiels des comptes rendu de la CCE (exemple CCE 2012) elle dit justement que "la solution satisfait pleinement la population de Merville "

Monsieur Meslière rajoute dans ce même compte rendu "baisse très significative du nombre de courriers et de plaintes des populations du nord, adressés à l'aéroport, signe révélateur de leur satisfaction sur cette nouvelle trajectoire".

Alors pourquoi faire des changements si cela satisfait tout le monde ?

Pourquoi dire aujourd'hui publiquement que la situation ne convenait pas aux mervillois avant, alors que l'inverse était dit officiellement ?

Tout cela n'est ni clair ni cohérent...

Ce qui est sûr aujourd'hui c'est que cette étude montre un large impact sur la commune de Daux et sur ses habitants.

Nous vous demandons de nous rendre notre vie et notre quiétude, ceci pour notre santé.

Cordialement
Valérie COULET

Commentaire 181

« Mécontentement, désaccord et inquiétude quant au changement de trajectoire. »

Le 6 octobre 2019 à 15h06min par Mothes Gutierrez Céline — celine.gutierrez@gmail.com

Ce changement de trajectoire génère des nuisances multiples tant sonores qu'au niveau de la pollution de l'air. Quelles mesures tangibles de décibels ont été réalisées ? Les habitants de Daux largement impactés auraient dû être au préalable correctement informés et consultés : c'est une atteinte au principe démocratique ! Des efforts peuvent être consentis mais il est inadmissible que les habitants de Daux et Larra soient sacrifiés ! On ne peut plus prendre l'air dans nos jardins sans être survolés par des Easyjet et autres. Un plein bol de kérosène et de décibels ! Sans compter les réveils en sursaut le matin quand on dort les fenêtres ouvertes. Nous avons acheté sur Daux et non ailleurs pour éviter ce type de pollution nuisant gravement à la santé, nous consentons chaque mois un sacrifice financier (crédit) pour une tranquillité d'esprit et un environnement sain qui nous sont enlevés ! Je n'ai pas choisi d'élever mes enfants sous les réacteurs des avions, bien au contraire ! Je ne compte pas me laisser faire.

Commentaire 180

« Mécontentement, désaccord et inquiétude quant au changement de trajectoire. »
Le 6 octobre 2019 à 15h04min par

Ce changement de trajectoire génère des nuisances multiples tant sonores qu'au niveau de la pollution de l'air. Quelles mesures tangibles de décibels ont été réalisées ? Les habitants de Daux largement impactés auraient dû être au préalable correctement informés et consultés : c'est une atteinte au principe démocratique ! Des efforts peuvent être consentis mais il est inadmissible que les habitants de Daux et Larra soient sacrifiés ! On ne peut plus prendre l'air dans nos jardins sans être survolés par des Easyjet et autres. Un plein bol de kérosène et de décibels ! Sans compter les réveils en sursaut le matin quand on dort les fenêtres ouvertes. Nous avons acheté sur Daux et non ailleurs pour éviter ce type de pollution nuisant gravement à la santé, nous consentons chaque mois un sacrifice financier (crédit) pour une tranquillité d'esprit et un environnement sain qui nous sont enlevés ! Je n'ai pas choisi d'élever mes enfants sous les réacteurs des avions, bien au contraire ! Je ne compte pas me laisser faire.

Commentaire 179

« Pour donner suite au projet à la modification de la procédure de départs guidés par satellites, un gros mécontentement du manque de transparence de la démarche et un certain nombre de questions sur le bienfondé de celle-ci. »
Le 6 octobre 2019 à 15h03min par COULET Raphaël — raphael.coulet@outlook.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Reference : Dossier d'enquête publique relatif à un projet de modification permanente de la circulation aérienne des procédures RNAV(GNSS) FISTO et LACOU en piste 32 de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac – Version 1.3 4 juillet 2019.

Je voudrais avoir des réponses sur les points suivants :

- Les mesures sonores ;
- Nombres de vols ;
- FISTO 5P, LACOU 5P ;
- Conflit d'intérêt ;
- Impact environnemental.

1. MESURES SONORES

Absence de réelles mesures sonores malgré le caractère exceptionnel de la modification.

Quelle a été la démarche intellectuelle de ne pas réaliser de véritables mesures (test en conditions réelles) afin de démontrer qu'effectivement la gêne sonore peut-être minimale ?

Pour rappel, je n'ai pas de leçons à vous donner sur les tests en conditions réelles, mais je pense que l'EASA et la FAA, donc les autorités compétentes qui autorisent ces mêmes aéronefs à voler, seraient complètement d'accord avec moi puisqu'ils n'approuvent rien sans démonstrations.

Comment expliquez-vous, dans votre rapport cité en référence (tableau 11), le changement soudain du nombre d'habitants (si le modèle mathématique sur lequel vous vous basez était si représentatif) ?

2. NOMBRES DE VOLS

Les chevelures présentées en figures 26 et 27 rapporte le Traffic sur la piste, mais est-ce que tous les décollages/atterrissages (cycles) ont été pris en compte sans exception ?

Est-ce que les vols non commerciaux ont été pris en compte (Beluga, navette AIRBUS etc...) ?

Pouvez-vous me donner la moyenne en % des vols toutes les heures sur 24 heures ?

Moyenne des nombres de vols sans prises en compte de la fréquence à certaines heures et des conditions météo l'été.

3. FISTO 5P ET LACOU 5P

Le nouveau tracer FISTO, LACOU 5P et le nouveau point BO320, car de ce point de guidage qui pose un problème.

Dans la Figure 33 : Coupe verticale à BO320 nous pouvons observer que la moyenne des aéronefs se situe aux alentours des 4000m d'altitude.

Dans ce contexte, on peut voir que Merville est à la même hauteur que le BO320, par conséquent que les avions passent en moyenne à 4000m de Merville.

De chez moi, habitant de DAUX, j'ai constaté avec le nouveau tracé que les avions passent à 2000m seulement (distance prise avec une application FLIGHT RADAR 24). Cette distance met l'avion très proche de la maison et nous fait arrêter de parler dû au bruit et à la gêne occasionnée.

Le couloir a été dévié de l'ancien tracé de seulement 1.25 km au sol donc un décalage de $2000+1250=3250\text{m}$.

La question que je pose est la suivante : Pourquoi les habitants de DAUX, quand le tracé passait à 3250m (ce qui ne présentait pas de gêne à l'époque) et qui passe en moyenne à 4000m au-dessus de Merville, ont été complètement sacrifiés sans bon sens et bienveillance ?

4. CONFLIT D'INTERETS

En réponse au point 2 du document, on peut peut-être se tourner vers la personne qui est supposée défendre les intérêts de DAUX et siégeant à la Commission Consultative sur l'Environnement (CCE) dans ce sens. Cet élu Mervillois siégeant à la CCE défend donc l'intérêt de Merville et je crois que je n'ai pas besoin d'apporter de preuves tant les déclarations faites en ce sens. Cet élu politise les débats (campagne oblige).

De ce fait, une association, défendant les intérêts de DAUX (du coup) s'est montée et souhaite siéger à la CCE.

Cela paraît être une évidence si on veut que la démocratie soit respectée.

Sujet annexe : Que deviennent les terrains non constructibles dus aux passages des avions ? Quels sont les terrains achetés par les élus locaux des communes environnantes ? On peut se poser la question quand on voit le prix du mètre carré lors de l'achat d'un terrain dans cette zone.

Par ailleurs, qui compense la dévaluation de ma maison dû à cette gêne sonore ?

5. IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Le comble est que les avions vont augmenter l'empreinte carbone par ce tracé à une époque où les grenelles sur l'environnement s'accroissent, ou l'on cherche des solutions pour polluer moins et sauver la planète.

Avant l'avion presque en ligne droite entre l'aéroport, la BO330 et BO332, et là, avec le nouveau tracé et la nouvelle position BO330, on augmente l'angle ce qui induit une consommation supplémentaire de kérosène.

C'est un énorme non-sens. Je pense que Miss Greta Thunberg sera ravie de la démarche.

Où est l'intérêt général ?

Pourquoi donc je continuerai à faire du tri sélectif ou le village entier n'arrivera pas à combler cette pollution due à cette consommation supplémentaire ?

6. CONCLUSION

Les questions soulevées sont les suivantes :

- Pourquoi les tests réels n'ont pas été faits ? Quand seront-ils être faits ?
- Sur quelle hypothèse chiffrée vous êtes-vous basés pour dire combien de personnes seront touchés ?
- Est-ce que tous les vols ont bien été pris en compte ?
- Fréquence et puissance des moteurs augmentées à cause de la chaleur qui suscite une portance moins élevée.
- Pourcentage des vols par heure sur 24 heures.
- Pourquoi avoir rapproché les avions de DAUX alors qu'ils étaient suffisamment hauts pour ne pas déranger Merville ?
- Pourquoi un élu de Merville est sensé défendre les intérêts de DAUX, ce qu'il ne fait pas et cela ouvertement ? Pourquoi DAUX est représenté par un élu mervillois ?
- « DAUX ENVIRONNEMENT » pourra-t-elle bien siéger à la CCE ? dans le cas contraire le siège de l'élu mervillois devra être supprimé par souci d'équité.
- Pourquoi est-ce qu'on pollue avec une empreinte carbone augmentée par ce nouveau tracé ?
- Où est l'intérêt général ?

J'attends un retour sur toutes ces questions, vérifications et tests afin de pouvoir prendre un peu plus au sérieux ce genre de rapport.

Cordialement,

Raphaël COULET

Commentaire 178

« nuisances sonores quartier agassines Aussonne »

Le 6 octobre 2019 à 14h44min par Dourousseau Christophe — christophe.dourousseau1976@gmail.com

Bonjour,

Nous avons acheté notre maison à Aussonne en 2018, 13 chemin du clos des champs, hors couloir aérien (zone D d'information).

Depuis quelques temps nous constatons que le bruit lié aux avions devient de plus en plus gênant. Nous avons l'impression de nous retrouver en plein couloir aérien. Nous ne comprenons pas cette situation car la nouvelle trajectoire aérienne est censée améliorer les nuisances mais ce n'est pas le cas, au contraire nous remarquons de plus en plus de bruit lié aux avions. Aussi nous voyons les avions de plus en plus près de notre habitation. Si nouvelle trajectoire il y a, est elle réellement respectée, et comment faire si elle ne l'est pas.

Commentaire 177

« Je soutient cette nouvelle procédure »

Le 6 octobre 2019 à 14h26min par Julien — jnrt8@gmail.com

Ce projet prévoit de créer un contournement de Merville pour les avions au décollage de Blagnac, en décalant le couloir vers une zone beaucoup moins peuplée. Il est donc naturel pour nous de le soutenir pour alléger les différentes nuisances subies et ainsi améliorer notre qualité de vie à Merville.

Même si nous comprenons que notre proximité avec l'aéroport induit une présence obligatoire d'avions : avec le couloir actuel, le ballet des avions au-dessus de nos têtes est incessant, et très bruyants quand ils sont à basse altitude ; il serait très bénéfique pour nous et nos enfants de l'alléger ne serait-ce qu'un peu.

Commentaire 176

« Non au changement de trajectoire au détriment des Dauxéens »
Le 6 octobre 2019 à 14h25min par Chambon — chambonaurelie@hotmail.com

Je suis en total désaccord avec ce changement de trajectoire. Vous mentionnez "les aspirations légitimes des riverains à une meilleure qualité de vie". Nous sommes venus chercher cette qualité de vie à Daux il y a 15 ans, notamment pour sa tranquillité et le fait que les avions n'empruntaient pas de couloir aérien au dessus du village. Hors, depuis quelques mois le village subit le ballet incessant des avions à des heures indécentes où nous ne devrions entendre que le son de la cloche et des volatiles nocturnes.

Ce changement de trajectoire nous a été imposé et nous n'avons pas eu la chance de nous exprimer sur le sujet sachant que la représentante de la commission consultative pour l'environnement habite à Merville et plaide donc pour sa paroisse. La voix de Daux n'a donc pas été entendue !

Enfin, le niveau sonore est tel que ma fille a du mal à entendre son enseignante lorsqu'un avion passe au dessus de l'école. Je me pose également des questions quant aux conséquences sur la santé de ma famille face à la pollution générée par les avions lors leur décollage qui est la phase la plus polluante. Le pot catalytique n'a pas encore été inventé sur les avions !!

Commentaire 175

« Attristé de voir des avions passer au-dessus de notre village »
Le 6 octobre 2019 à 12h14min par Masson Olivier — olivier.masson79@gmail.com

Je suis attristé de voir que au bout de 20 ans a Daux les choses à changer et on nous a imposé que des avions de passe au-dessus de notre village j'espère que ça va bientôt se se car quand on est arrivé il n'y avait pas ça.

Commentaire 174

« Nuisances avions »
Le 6 octobre 2019 à 11h45min par Tohanean — tohanean.valentin@neuf.fr

Bonjour !

Nous avons fait construire à Daux(chemin st Roch) en 2012 pour la tranquillité de la campagne. Mais depuis un certain temps nous remarquons le passage de plus en plus fréquent d avions juste au dessus de chez nous. Durant l été cela est très derangeant(surtout la nuit la fenêtre ouverte) car il y en a de plus en plus et ils volent beaucoup plus bas q auparavant...q

Commentaire 173

« modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »
Le 6 octobre 2019 à 11h34min par garric — blandinegarricbotton@gmail.com

bonjour

Habitante de Daux, je m'oppose à cette modification qui entraine une augmentation du trafic aérien au dessus de mon domicile pour les raisons suivantes :

- augmentation de la pollution sonore au dessus de mon domicile entraînant principalement une altération de la qualité du sommeil et de la qualité de vie
- augmentation de la pollution atmosphérique
- diminution de la valeur de mon bien immobilier

cordialement

Commentaire 172

« Je ne suis pas d'accord avec ce changement de trajectoire »
Le 6 octobre 2019 à 10h58min par CHRISTOPHE MONTOUX — montouxchristophe@gmail.com

Bonjour,

96

je ne suis pas d'accord avec ce changement de trajectoire.

UN NIVEAU SONORE QUI AUGMENTE :

j'habite à DAUX depuis 9 ans, et depuis ce test je constate des passages d'avions assez bas au dessus de ma maison la nuit et tôt le matin ainsi que le week-end aux heures de repas avec un niveau sonore élevé.
Or, aucune mesure sonore officielle n'a été réalisée !. l'évaluation de la gêne a été largement sous estimée !

UN NOMBRE DE PERSONNES NOUVELLEMENT IMPACTEES A DAUX LARGEMENT SOUS ESTIME :

le nombre de personnes impactées est très largement sous -estimé !
avec un grand nombre de survol non pris en compte !

AUCUNE INFORMATION, AUCUNE CONSULTATION :

les Dauxéens non pas été consultés. Et le plus remarquable, c'est que les dauxéens sont représentés à la commission consultative pour l'environnement par une représentante d'une association contre les nuisances sonores aériennes de Merville. Comme par hasard, on déleste cette commune au détriment d'une autre qui n'avait pas de gêne ! ce qui est inacceptable.

LES CONSEQUENCES POUR MOI :

pollution avec les avions qui passent au dessus de notre maison, alors que nous sommes venus, il y a 10 ans, sur cette commune car elle n'était pas survolée !
nuisances sonores avec le survol des avions
décote de la valeur immobilière de notre maison.

Cordialement,
CHRISTOPHE MONToux
Téléphone : 06 04 02 82 81

Commentaire 171

« Contre ce changement de trajectoire »

Le 6 octobre 2019 à 10h45min par Patrick Claudel — patrickhenri.claudel@yahoo.fr

Changement occasionnant de nouvelles nuisances au populations de daux. Principe injuste, niveau sonore plus élevé et aucune consultation n'a été réalisée. Cela nous occasionne une véritable pollution sonore avec une impossibilité de dormir les fenêtres ouvertes.

Commentaire 170

« Décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac Nuisance et pollution »

Le 6 octobre 2019 à 09h55min par MILLARD — millardine@orange.fr

Bonjour

Effectivement les décollages sont nombreux, des nuisances sonores sont plus nombreuses avec une amplitude plus grande aux niveaux des horaires il faudrait réduire au moins d'une heure le matin et soir.

Malgré une très bonne isolation

Aux passages des avions certains dégazent et déposent sur les maisons, des particules très visibles sur les vitres et les véhicules de pollution .

Certains avions sont plus bruyants avoir pour atténuer leur bruit..

Un léger décalage du couloir aérien serait idéal pour le bien de tous là où il y a moins de populations.

Cordialement

Commentaire 169

« Ne pas transférer le problème sur d'autres communes »

Le 5 octobre 2019 à 23h12min par

Bonjour,

comme beaucoup d'autres personnes, nous avons acheté notre maison loin des nuisances de l'aéroport. Notre maison a donc coûté plus cher car pour l'instant, nous ne sommes pas dans un couloir aérien. Si les couloirs aériens changent, qui va nous indemniser ?

Commentaire 168

« Changement couloir aérien »

Le 5 octobre 2019 à 21h36min par Raynaud — raynaud.mm@free.fr

Bonjour,

venant de région parisienne, un des critères qui nous ont fait choisir Plaisance du Touch est l'absence d'avion de ligne au dessus de la ville. Je trouve inadmissible qu'on nous impose une telle nuisance. Nous avons constaté depuis le début de l'été que le bruit des avions est très fréquent et très fort.

Commentaire 167

« Nuisances aériennes à plaisance du Touch »

Le 5 octobre 2019 à 20h16min par Lapalu — phine.lapalu@yahoo.fr

Bonjour,

Habitant a plaisance du Touch, je vois depuis quelques temps des avions passer de plus en plus souvent et relativement très bas au dessus de chez moi. Cela fait un tel bruit que les enfants dont je m'occupe, étant assistante maternelle, ont très peurs et pleurent. Je suis obligée de rester a l'intérieur de la maison pour diminuer le bruit incroyable de ces avions, privant de ce fait ces enfants de ballades et de jeux au grand air.

J'espère vraiment que tout redeviendra calme comme c'était avant, pour le bien être de tout le monde

Commentaire 166

« Merci le SNAM »

Le 5 octobre 2019 à 19h31min par Sapy — sapy.marianne@gmail.com

Merci à cette association qui nous permet, nous Mervillois et Mervilloises de retrouver nos jardins et nos terrasses avec plus de tranquillité. J'ai acheté à Merville pour trouver cette tranquillité !

Je suis ravie de ce changement de trajectoire.

que ça continue comme ça !!

Commentaire 165

« Trop de nuisances »

Le 5 octobre 2019 à 19h25min par Dupont — wesborland7@hotmail.fr

Bonjour,

j'habite Merville depuis deux ans et j'ai l'impression qu'il y a de plus en plus d'avions qui passent au dessus de ma maison.

Je soutiens cette nouvelle procédure afin que merville retrouve un peu de calme.

Commentaire 164

« Nombreux passages d'avions »

Le 5 octobre 2019 à 19h08min par Laurie — mpv31470@gmail.com

Habitants de la Salvetat st Gilles, nous sommes sur un passage d'avions de Francazal mais nous avons remarqué bien d'autres avions passer au dessus de notre maison depuis quelques temps.

Nous sommes souvent dérangés par ces bruits assourdissants en journée et même tardivement en soirée. Je ne les regarde pas toujours mais une fois à mon grand étonnement j'ai vu un avion de ligne passer très bas, je n'ais pas compris.

Bref, ces passages fréquents avec ce bruit tellement fort qu'on ne s'entend plus parler à l'intérieur de la maison deviennent vraiment insupportables.

Commentaire 163

« Nuisances sonores à Daux »

Le 5 octobre 2019 à 19h01min par Paris Laurent — marlauparis@free.fr

La modification des couloirs aériens impacte fortement Daux. Les nuisances aériennes sont quotidiennes dès 6h du matin. Votre étude met en avant que seulement 25 personnes ne subiraient ces nuisances. C'est une blague !!! Tout le village est survolé.

Nous avons acheté à Daux pour sa qualité de vie et votre projet remet tout en cause et dévalue nos biens. Nous espérons qu'il sera abandonné.

Commentaire 162

98

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

« nuisances sonores aériennes Daux »

Le 5 octobre 2019 à 15h59min par Sandrine Ruaud — jefsand31@aol.com

Madame, Monsieur,

Je viens par la présente exposer mon mécontentement au sujet du changement de trajectoire concernant les vols au dessus de la commune de Daux, ou je réside avec ma famille.

En effet, notre village était jusqu'au printemps dernier, un lieu tranquille de vie où nous entendions au loin les avions.

Ceci a bien changé depuis, les avions s'élèvent au dessus des habitations et le bruit en couvre même les conversations.

Le trafic aérien a considérablement augmenté également.

Nous entendons les premiers vols à partir de 6h et jusqu'à 22h voire plus et parfois dans la nuit.

Nous espérons vivement que les mesures nécessaires pour obtenir un retour à la normale va rapidement se mettre en place.

Cordialement,

Sandrine Ruaud.

Commentaire 161

« Soutien à la procédure proposée et propositions »

Le 5 octobre 2019 à 15h49min par G. LAFONTAN — gilles.lafontan@free.fr

Bonjour, j'habite Merville et suis directement impacté par les trajectoires au nord de puis 2003. Je soutiens complètement cette proposition de trajectoire qui avait déjà été proposée il y a au moins 10 ans par l'association dédiée SNAM (Stop aux Nuisances des Avions sur Merville) lors de discussions qui avaient lieu à l'époque avec la DAC Sud (aujourd'hui DNSA).

Il s'agit donc effectivement du meilleur compromis de trajectoire qui :

- 1- épargne un maximum de riverains des niveaux sonores les plus élevés,
- 2- épargne les écoles existantes et les futurs projets d'implantation du futur groupe scolaire
- 3- est dans la logique géographique puisque dans l'axe des pistes, réduisant ainsi les dispersions,
- 4- est le résultat des attentes des associations de riverains.

La situation de Daux :

les récentes réactions de ses habitants à l'encontre de ce projet sont compréhensibles mais l'impact de ce changement de trajectoire sur cette commune ne peut pas être un motif suffisant de remise en question du projet au vu de :

- 1- l'intérêt général (chacun prêchant pour sa paroisse !) car beaucoup moins d'habitants seront globalement impactés,
- 2- l'historique des nuisances des décollages au nord qui démontre qu'avant 2003 cette commune était déjà concernée par ces trajectoires qui étaient sensiblement les mêmes que le projet proposé !

Les principales nuisances de Daux sont liées aux décollages vers l'OUEST dont le nombre n'a cessé d'augmenter depuis quelques années.

Mon soutien à ce changement de trajectoire est donc total sans changement souhaité.

AXE d'amélioration des autres trajectoires :

Il est difficile de comprendre pourquoi les trajectoires vers l'OUEST ne sont pas prolongées jusqu'au point BO322. En effet, contrairement aux trajectoires vers L'EST NORD-EST, je n'ai trouvé aucune information sur des problèmes de sécurité que cela pourrait poser.

Autre point important concernant ces trajectoires EST NORD-EST :

Ces trajectoires ont un fort impact sur l'agglomération de Merville. Il y a en effet une forte dispersion dans l'engagement du virage sensé démarrer au dessus de la balise TOU. Si le déclenchement du virage était réellement effectué vertical balise TOU, les 2 communes Aussonne et Merville seraient beaucoup moins impactées sans que cela ne pose aucun problème de sécurité. Une sensibilisation des compagnies/pilotes/contrôleurs répétée régulièrement serait souhaitable (avec pourquoi pas des statistiques publiées annuellement). Si l'on prend l'exemple de l'aéroport de NICE, avec les évitements du Cap d'Antibes d'un côté et de l'agglomération de NICE de l'autre côté, ce genre de contrainte ou incitation est tout à fait réalisable.

Merci de votre attention

Cordialement

GL

Commentaire 160

« essai concluant »

Le 5 octobre 2019 à 15h36min par Pierre Sautet — pierre.sautet@laposte.net

Habitant de Merville (cotés école de Musique), je souffre du bruit occasionné par le décollage des avions. En effet, il me réveille toute les nuits. Durant la période des essais je n'ai pas été réveillé et la gêne pendant la journée été très fortement réduite.

En conséquences, je souhaite que ces nouvelles procédures et trajectoires soient adoptées.

Bien cordialement,

Commentaire 159

« mécontentement concernant projet »

Le 5 octobre 2019 à 14h10min par Myriam sijilmassi — Myriam.sijilmassi@gmail.com

depuis quelques semaines, je suis extrêmement gênée, par les nuisances sonores réalisés par les avions qui passent au dessus de daux. j'habite avec mon mari et mes 2 enfants, au centre ville (face a la mairie) et meme fenêtres et portes fermées je les entend passer à une fréquence qui nous reveille des 6h15 du matin et continue jusque tard le soir. au plus fort, les avions passaient à une fréquence de 1 avions toutes les 2/3 minutes.

ce n'est plus supportable, c'est stressant, ca m'empêche de dormir tranquillement, me reveille tot !

j'ai acheté à daux pour ne pas avoir des nuisances aériennes !

merci de bien vouloir revenir au couloir aerien precedemment emprunté par les avions pour lesquels les PLU prenait en compte cette contrainte. ce qui n'est pas le cas de daux.

l'étude d'impact est sous estimée, ce n'est pas possible que l'ont puisse accepter un survol d'avion toutes les 2 /3 minutes a plus de 60 decibels, sachant que que l'OMS defini le seuil de danger à 45 decibels ! et mes enfants qui vont a l'ecole de daux sont soumis à ces nuisances toute la journée !

Myriam sijilmassi

Commentaire 158

« Opposition au changement de trajectoire des avions vers DAUX »

Le 5 octobre 2019 à 12h17min par ZAGNONI — jzagnoni@wanadoo.fr

Bonjour,

Ce message pour signaler mon opposition ainsi que celle de toute ma famille habitant sur les communes de DAUX et MONDONVILLE sur le projet de modification de la trajectoire des avions.

Merci de prendre en compte que cette nuisance affecte également la diversité de la faune de la foret de Bouconne !

Bien cordialement.

Commentaire 157

« Un habitant de Daux »

Le 5 octobre 2019 à 11h39min par Spagnol — frederic.spagnol@yahoo.fr

Je suis habitant de Daux depuis 2016, le choix d'habiter dans cette commune c'est fait après étude des couloirs aeriens car il s'avérait que Daux était très peu impactée voir pas du tout par les décollages d'avion jusqu'à ce projet de modification de la procédure.

Aujourd'hui les vols détournés par ce projet de modification passent juste au-dessus du village ce qui a un impact sur les nuisances sonores ainsi que la pollution atmosphérique.

Il n'est pas acceptable que les communes de Merville et d'Aussone se déchargent d'une partie de leurs nuisances au détriment de la commune de Daux.

Ce projet de modification n'a pas pris en compte l'augmentation de l'urbanisation autour de la commune. Les habitants de Daux ont droit à une meilleure qualité de vie aussi.

Proposition : si l'on regarde la carte aerienne des communes environnantes, on peut voir qu'entre les communes de Daux et de Lara il y a une zone non habitée constituée de champs et de forets.

N'est-il pas possible de redéfinir le couloir aérien pour les vols concernés par ce projet de modification , c'est à dire que les avions poursuivent leur vol rectiligne après le decollage de quelques nautiques de plus et fassent le break au-dessus de cette zone afin d'éviter de le faire au-dessus du village de Daux.

Cdt

Commentaire 156

« Retour à notre confort de vie d avant 2003 »

Le 5 octobre 2019 à 10h25min par Billard — billard.jc@free.fr

Je soutiens totalement ce projet qui permet aux mervillois de retrouver sensiblement le confort de vie qui était le sien avant 2003 et la modification des couloirs aériens. Nous pouvons de nouveau profiter de notre extérieur sans les nuisances permanentes des avions. Ce projet est un juste retour des choses.

Commentaire 155

100

« Opposition ! »

Le 5 octobre 2019 à 08h59min par Baena — Baenapierre@hotmail.fr

Je suis contre ce projet qui va déplacer et accentuer les nuisances sonores et augmenter la pollution sur des rayons plus larges.

Les communes de Plaisance du touch, Cugnaux, Pibrac sont principalement impactées et ont des densités et croissances de population les plus importants de l'ouest toulousain.

Commentaire 154

« Opposé au nouveau tracé aérien toulouse »

Le 5 octobre 2019 à 08h59min par Cabrera — lamuli@hotmail.fr

Bonjour, je m'oppose à ce projet qui déplace les nuisances sonores. Habitant de Plaisance du touch nous avons constaté un gros changement depuis la mise en place de ses tests. Les avions passent bien bas et a des fréquences importantes. Nous avons acheté en sachant qu'il y avait les avions de franczal mais qu'ils ne passaient que ponctuellement et souvent le même jour pas avec des avions de ligne qui passent presque aussi bas plusieurs fois par jour presque tous les jours et démarrant des 6h du matin y compris le week end ! Cela n'est pas possible !

Commentaire 153

« Nuisance sonore des vols »

Le 4 octobre 2019 à 21h10min par Laurent Raynal — laurent.raynal@gmail.com

Bonjour

Depuis frouzins nous sommes gênés par le bruit des avions qui survolent notre commune
Toute la journée et le matin d'autant plus

Commentaire 152

« Stop aux nuisances des avions sur Merville »

Le 4 octobre 2019 à 20h16min par Delpech martine — delpech.martine@hotmail.com

Je soutiens le déplacement des décollages au Nord de l'aéroport, plus à l'ouest de Merville

Commentaire 151

« lacou 5Q commune daux »

Le 4 octobre 2019 à 18h42min par NOUGAREDE PATRICK — patrick.nougarede@free.fr

Bonjour,

les études sonores sont théoriques et aucune mesure factuelle n'a été mesurée.

je suis hors du champ de perturbation sonore théorique et je suis réveillé tous les matins à 6 H et je ne peux plus profiter de ma terrasse durant la journée

je demande une évaluation mesurée sur une longue période

il est 18h30 et j'ai compté 6 passages consécutifs en moins de 15 min

j'ai acheté une maison dans un cadre de campagne avec les inconvénients de transport pour un confort de vie. Aujourd'hui, c'est le bruit avec les inconvénients de la campagne

La valeur de mon domicile est dévaluée. Qui prends en charge cette décote?

d'autre part l'étude n'est que partielle car elle ne prends pas en compte les autres trajectoires qui passent en dessus de Daux et dont le trafic augmente sans cesse

sommes nous sacrifier pour le bénéfice d'une entreprise privée alors que nous sommes contribuable et citoyen

l'étude est insuffisante et non satisfaisante

patrick nougarede 5 rue salvador dali 31700 DAUX

Commentaire 150

« Habitant de Daux - opposition aux départs basse altitude vers le sud-ouest »

Le 4 octobre 2019 à 15h04min par Florent AUGER — floog@free.fr

Bonjour,

Habitant au 20 chemin saint-roch à Daux depuis septembre 2018, nous nous retrouvons depuis quelques temps sous le passage direct d'avions à relativement faible altitude et donc bruyants(captures FlightRadar24 disponibles).

Ayant habités pendant 10 ans au 6 impasse de l'hippodrome à Toulouse, soit sous le couloir aérien très basse altitude, nous connaissons bien les nuisances aériennes, qui durant ce temps faisaient parties de notre environnement que nous avions accepté.

Lors du choix de notre déménagement dans le nord-ouest, nous avons choisi Daux pour ne pas être sous les trajectoires, contrairement à Cornebarrieu, Aussonne, Merville.

Ainsi, nous ne souhaitons pas retrouver ces nuisances que nous avons expressément fui !!!

Nous tenons à ce calme que nous sommes venus retrouver loin de la ville.

Il ne me semble pas que ce soit un impératif de faire tourner ces avions vers le sud plus tôt qu'auparavant.

Par avance merci
Florent AUGER

Commentaire 149

« augmentation des nuisances sonores à Daux »

Le 4 octobre 2019 à 10h39min par PERRINEAU Stéphanie — stefpe@hotmail.fr

Bonjour,

Nous avons constaté que les nuisances sonores dues aux passages d'avions sur la commune de Daux ont augmenté : la trajectoire des avions a été modifiée, et de ce fait, ils passent juste au-dessus de notre maison. Pour avoir une idée, nous avons relevé des passages : jeudi 19/09/2019 : entre 14h et 15h, pas moins de 14 avions sont passés soit en moyenne un toutes les 4 minutes et le mardi 24/09/2019, entre 14h et 16h, 8 avions soit un toutes les 7 minutes.

Cela fait 10ans que nous habitons sur la commune avec mon conjoint,et nous savions que certains avions passaient au dessus de chez nous (Belluga, essais A380 Airbus et quelques lignes touristiques durant l'été). Nous étions au courant de ces passages occasionnels et avons été avertis lors de l'achat de notre maison. Or, depuis peu, nombreux sont les vols qui passent au-dessus de notre habitation et engendrent du bruit (que ce soit le matin très tôt ou dans la journée)que nous n'avions pas avant. Nous n'avons pas été informés de ce changement, qui est très désagréable pour nous.

Merci par avance de prendre en compte notre avis. Cordialement

Commentaire 148

« Naissances de grosses nuisances sonores à Daux dû au décollage des avions »

Le 4 octobre 2019 à 10h21min par PARIS — caroline.fabbro@club-internet.fr

Mesdames, Messieurs,

Je suis habitante de Daux depuis 2 ans mais je connais ce village depuis plus de 10 ans puisque ma belle famille y habite depuis très longtemps.

Nous avons décidé de nous installer à Daux car il y avait très peu de nuisance sonore des avions. Nous avons acheté notre maison plus cher à Daux pour cette tranquillité.

Nous constatons depuis le mois de Mai une recrudescence d'avions qui passent et font leurs virages juste au-dessus de nos maisons dès 6h du matin.

A partir de 6h jusqu'à 9h c'est un avion qui décolle toutes les 3 minutes au-dessus de nos têtes. Et le soir de 17h à 20h c'est pareil. Et je compte plus le trafic de la journée qui s'est rapproché de chez nous. Et j'ai encore eu hier soir un avion à 23h30 pile au-dessus. J'ai relevé jusqu'à 50 à 55 décibels pour certains. Et pour l'école où mes deux filles sont scolarisées c'est plus de 64 décibels qui ont été relevées.

Ce n'est pas parce que nous sommes un village qui grossit moins vite que Mondonville ou Merville que nous devons être du jours au lendemain autant impacté par ces nuisances de la sorte. De plus, notre PLU n'est pas adapté à ces nuisances.

Personne (ni la mairie) n'était au courant de ce changement.

Votre évaluation de la gêne est sous estimée.

Les conséquences pour moi et tous les dauxéens sont :

- Bruits : à partir de 6h30 jusqu'à 23h30
- Isolation non adapté aux bruits des avions
- Perte de la valeur de notre maison.

J'espère très sincèrement que vous allez sérieusement prendre en considérations nos plaintes.

Je vous en remercie par avance

Cordialement

Caroline.

Commentaire 147

102

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

« Naissances de grosses nuisances sonores à Daux dû au décollage des avions »
Le 4 octobre 2019 à 10h21min par PARIS — caroline.fabbro@club-internet.fr

Mesdames, Messieurs,

Je suis habitante de Daux depuis 2 ans mais je connais ce village depuis plus de 10 ans puisque ma belle famille y habite depuis très longtemps.

Nous avons décidé de nous installer à Daux car il y avait très peu de nuisance sonore des avions. Nous avons acheté notre maison plus cher à Daux pour cette tranquillité.

Nous constatons depuis le mois de Mai une recrudescence d'avions qui passent et font leurs virages juste au-dessus de nos maisons dès 6h du matin.

A partir de 6h jusqu'à 9h c'est un avion qui décolle toutes les 3 minutes au-dessus de nos têtes. Et le soir de 17h à 20h c'est pareil. Et je compte plus le trafic de la journée qui s'est rapproché de chez nous. Et j'ai encore eu hier soir un avion à 23h30 pile au-dessus. J'ai relevé jusqu'à 50 à 55 décibels pour certains. Et pour l'école où mes deux filles sont scolarisées c'est plus de 64 décibels qui ont été relevés.

Ce n'est pas parce que nous sommes un village qui grossit moins vite que Mondonville ou Merville que nous devons être du jour au lendemain autant impacté par ces nuisances de la sorte. De plus, notre PLU n'est pas adapté à ces nuisances.

Personne (ni la mairie) n'était au courant de ce changement.

Votre évaluation de la gêne est sous estimée.

Les conséquences pour moi et tous les dauxéens sont :

- Bruits : à partir de 6h30 jusqu'à 23h30
- Isolation non adapté aux bruits des avions
- Perte de la valeur de notre maison.

J'espère très sincèrement que vous allez sérieusement prendre en considérations nos plaintes.

Je vous en remercie par avance

Cordialement

Caroline.

Commentaire 146

« Déplacement des décollages au nord de l'aéroport Toulouse Blagnac »
Le 4 octobre 2019 à 10h14min par M ET MME GAUTIER — ghislaine.gautier@free.fr

je soutiens cette nouvelle procédure améliorant la qualité de vie des Mervillois.
En déplaçant les décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville.

Commentaire 145

« Projet départ piste 32 Tlse-Blagnac »
Le 4 octobre 2019 à 10h01min par Boiago Louis — louboia57@sfr.fr

Je suis résidant de la commune de Larra.

L'impact des décollages est faible sur mon secteur de Cantegril.

Par contre, celui des atterrissages les Week end et par vent d'Autan est beaucoup plus important.

Je me doute qu'il est impossible de satisfaire l'ensemble de la population tant en terme de nuisances sonores qu'en terme de pollution atmosphérique. Je pense que ce projet modifiant l'axe des départs nord ouest s'il doit effectivement réduire le nombre de personnes impactées va dans le bon sens. Etant déjà appliqué, je comprend mal le but de l'enquête publique si ce n'est que d'avoir des retours négatifs.

Commentaire 144

« Le mieux pour les uns Est le pire pour les autres »
Le 4 octobre 2019 à 09h37min par Flo — florent.blain@gmail.com

Je suis à Merville (Chemin de Lartigue) depuis un an, les avions effectuaient leurs virages juste au dessus de notre jardin. De fait, nous avons subi les nuisances sonores mais comme on dit : on s'habitue à tout ! De plus, nous n'avions pas eu droit aux aides permettant la prise en charge des doubles vitrages acoustiques !

Bien en sûr que ce changement de trajectoire, a positivement changé la donne pour nous avec une baisse significative du survol de notre jardin et donc des nuisances associées. Il est donc évident que je soutien ce changement de trajectoire lors des décollages vers le Nord.

Mais à la fin, je me dis qu'il y aura toujours des personnes impactées par ces nuisances et que dans 10ans la trajectoire changera à nouveau par l'influence de tel élu ou autre.

Tout ceci pour dire, ne nous trompons pas de combat. Le vrai combat est de faire des avions moins bruyants. Il est facile de se plaindre, mais nous prenons tous l'avion sans nous soucier de ces problématiques, encore moins lorsque nous sommes dans un avion au départ pour une destination exotique. De plus, il ne faut pas oublier que cette industrie fait vivre toute la région et même l'Europe.

Commentaire 143

« Habitant de Merville favorable »
Le 4 octobre 2019 à 08h21min par

Bonjour,

Habitant de la commune de Merville, nous ressentons bien la différence de bruit dont le ressenti s'est amplifié ces dernières années avec l'urbanisation de l'ouest du village (beaucoup de raisonnance).
L'école de Merville n'est plus survolée ce qui est très appréciable pour nos enfants.
Ce changement de couloir aérien est le meilleur compromis car il se situe à égal distance de Daux et Merville.
Merci pour les habitants du nord ouest toulousain.
Cordialement.

Commentaire 142

« utilisation des pistes 32 coeurs de nuit »
Le 3 octobre 2019 à 22h17min par Dubarry P — p.dubarry31@orange.fr

la décision d'utiliser la piste 32L que pour les atterrissages mais aussi pour les décollages est insupportable. Habitant de st martin du touch au 5 velasquez nous demandons une répartition équitable des deux pistes 32L et 32R pour les atterrissages comme pour les décollages.
Et pourquoi pas un arrêt total entre minuit et 6h du matin pour Toulouse Blagnac et proposer un aéroport proche de toulouse pour les vols de nuit...si cela est si important....comme pour Orly avec Roissy.

Commentaire 141

« Manque de concertation »
Le 3 octobre 2019 à 22h01min par Florent Mercat — florent_mercat@yahoo.fr

Bonjour,

L'objectif semble louable, mais les changements de trajectoire (côté nord ouest), de piste (piste 2, la nuit) ont été faits sans aucune concertation avec les populations impactées. Cela apparaît comme aberrant. On sacrifie certaines personnes en espérant qu'elles se tairont alors que le dialogue aurait pu aboutir à un compromis. C'est bien connu, les minorités ont toujours tort... Nous espérons que la démocratie existe encore et que ces minorités pourront être entendues.

Commentaire 140

« Nuisances sonores »
Le 3 octobre 2019 à 21h42min par SALUT — costesagnes@gmail.com

Nous avons quittés la commune d'Aussonne en 2013, gênés par le bruit occasionné par le passage des avions, malgré l'installation de doubles vitrages à notre domicile. Nous avons alors choisi de nous installer à Daux, pour retrouver un confort de vie et une gêne sonore moindre. Or depuis quelques temps, nous constatons que la trajectoire des avions a été modifiée et cela génère une gêne sonore importante. Ces bruits sont une source de stress supplémentaire que nous n'avons pas choisi.

Commentaire 139

« changement de trajectoire - passage des avions trop près du village DAUX »
Le 3 octobre 2019 à 21h35min par antoine GONCALVES (55 route d Aussonne à DAUX) — antoine.mgoncalves@outlook.fr

Je ne suis pas d accord pour ce changement de trajectoire qui fait passer des avions trop près du village DAUX.

Depuis le début du test les nuisances sonores sont trop importantes par rapport au passé. la gêne est énorme commence très tôt le matin (vers 6h) le bruit me réveille (moi qui suis mal entendant et pas appareillé à ce moment là)
j aimerais savoir si des mesures de ces bruit ont été faites au centre du village et si des mesures ne dépassent pas les seuils autorisés

104

cela dure toute la journée ce qui me fait dire que la gêne a été largement sous estimée et n a pas pris en compte nombre de vols qui passent par cette nouvelle trajectoire

il faudrait plus prendre en compte les ces nouveaux effets de bruits sur la santé, le sommeil, le stress et considérer aussi la pollution

Commentaire 138

« Entièrement favorable »

Le 3 octobre 2019 à 21h20min par ALARY — christelle.gavelle@laposte.net

L'ouest de Merville s'est très largement développé ces 10 dernières années. Le nombre de mervillois habitant sous les avions a explosé.

Le décalage de la trajectoire vers Daux réduit donc les populations impactées. Nous avons bien perçu positivement ce décalage.

La densité de population est un élément très important à prendre en compte. Je comprends la déception des habitants de Daux mais le nombre nombre d'habitant impactés positivement n'est pas discutable et doit un élément fort dans cette décision !

C'est une excellent initiative.

Commentaire 137

« nuisance sonore à Merville (31) »

Le 3 octobre 2019 à 19h21min par HUESO Jean-Marc — jean-marc.hueso@orange.fr

Le couloir nord au décollage de Toulouse Blagnac a été mis en place au début des années 2000. Nous sommes mervillois depuis 1991 et cela nous a beaucoup gênés et nous gêne encore. Je suis très heureux d'apprendre que le couloir N-O pourrait être réutilisé. Par contre j'attire votre attention sur le fait que les avions se dirigeant vers l'est tournent beaucoup trop rapidement, entre Aussonne et Merville. Ils sont encore en phase ascendante et leur virage nous envoie directement leur cône de bruit. Je suggère que ce virage se fasse à une altitude plus importante, une minute de vol supplémentaire serait suffisante pour que la prise d'altitude de l'avion limite largement ses nuisances.

Commentaire 136

« nuisance sonore à Merville (31) »

Le 3 octobre 2019 à 19h21min par HUESO Jean-Marc — jean-marc.hueso@orange.fr

Le couloir nord au décollage de Toulouse Blagnac a été mis en place au début des années 2000. Nous sommes mervillois depuis 1991 et cela nous a beaucoup gênés. Je suis très heureux d'apprendre que le couloir N-O pourrait être réutilisé. Par contre j'attire votre attention sur le fait que les avions se dirigeant vers l'est tournent beaucoup trop rapidement, entre Aussonne et Merville. Ils sont encore en phase ascendante et leur virage nous envoie directement leur cône de bruit. Je suggère que ce virage se fasse à une altitude plus importante, une minute de vol supplémentaire serait suffisante pour que la prise d'altitude de l'avion limite largement ses nuisances.

Commentaire 135

« NUISANCES SONORES AU DESSUS DE MERVILLE »

Le 3 octobre 2019 à 18h45min par Mortier Mireille — mortier.mireille@orange.fr

Nous habitons dans le centre de Merville et les avions passent vraiment au dessus de notre maison. Le soir le nombre de décibels est si important que nous devons augmenter le son de notre téléviseur.

L'été, les nuisances sont encore pires puisque le trafic est plus important et nous dormons les fenêtres ouvertes.

Il est impossible de dormir avant minuit et nous sommes réveillés dès 6 heures du matin.

Il serait normal , compte tenu de la densité de la population que le trafic soit interrompu entre 10 heures et 6 heures du matin.

Commentaire 134

« désaccord et mécontentement »

Le 3 octobre 2019 à 18h24min par Lienard Nicolas — lienard.nicolas84@gmail.com

J'ai constaté récemment que le trafic aérien augmentait au dessus de la ville de Daux, alors que les passages d'avions au dessus de la commune étaient déjà (trop) fréquent. En apprenant qu'il y avait une enquête publique, j'apprends aussi les raisons pour lesquelles ce trafic est en hausse.

Il est honteux et complètement injuste d'avoir plus de passage au dessus de Daux plutôt qu'à Merville. Je suis arrivé à Daux il y a un an et demi, j'ai choisi cette ville car à l'époque je trouvais que le trafic aérien n'était pas si fréquent, et surtout qu'il ne passait pas directement au dessus de chez moi. Et aujourd'hui pour "satisfaire" les habitants de Merville, on nous envoie ces avions par dessus chez nous !! Il me semble que quand les habitants se sont installés à Merville, il connaissait l'existence du trafic aérien au dessus de leur ville. C'est inacceptable !!!

Aujourd'hui, c'est un véritable calvaire de supporter ces nuisances sonores qui n'étaient jusque là que minimes.. le nombre d'avions passant au dessus de Daux a considérablement augmenté, et par conséquent le bruit aussi..!!!

A aucun moment, en tant qu'habitant de Daux, nous avons été informé !

Alors, quelle conséquences hormis la gêne occasionnée par ces passages intempestifs ? le stress pour commencer, il est impossible de se relaxer dans son jardin aujourd'hui..

La pollution, des odeurs de kérozènes se baladant dans l'air..

La peur, on est jamais à l'abri d'un accident, un crash ou autre...

Sans compter la valeur de mon logement.. celui-ci va inexorablement diminuer avec un tel impact aérien. Je n'ai pas pris la décision, il y a un an, de payer une fortune mon bien immobilier et sa tranquillité pour qu'aujourd'hui me faire "escroquer" et payer un bien super cher pour récupérer en plus les nuisances des "autres".

J'exprime ainsi mon mécontentement et mon désaccord face à un tel projet, et j'imagine ne pas être le seul. Rendez-nous notre tranquillité !!!

Commentaire 133

« En faveur de ce projet »

Le 3 octobre 2019 à 17h50min par LEGAY — legay.martin@gmail.com

Bonjour,

Vivant à Merville (31330) et étant situé proche de la trajectoire actuelle, ma famille et moi (5 personnes) sommes très largement en faveur de cette nouvelle trajectoire qui permettra aux avions de moins survoler notre habitation.

Merci.

Commentaire 132

« Nuisances sonores trop importantes du nouveau trafic aérien »

Le 3 octobre 2019 à 17h42min par Aubert Jean Christophe — jcaub31@gmail.com

Bonjour,

Habitant près du centre ville de Daux non loin des écoles au 69 rue de la république, nous nous étions rendu compte de ce changement sans même avoir été averti des le mois de juin, envoyant déjà un courrier de contestation à la mairie et à l'aéroport. Le changement depuis ces modifications est flagrant : pollution sonores devenu trop insupportables même notre fille de 2ans a remarqué ce changement. Le soir, sur notre terrasse cela nous oblige à augmenter le volume voir à stopper nos conversations.

Nous sommes jeunes résidents sur Daux et si nous avons choisi cette commune c'était pour sa quiétude, totalement chamboulée par ce rapprochement des avions. Enfin, nous sommes entrain de faire la rénovation d'une maison pleine de charme d'une centaine d'années tout en brique et galets qui va forcément perdre de sa valeur à cause de ce changement. Et on craint d'autant plus l'avenir avec l'augmentation du trafic aérien.

valeur

Commentaire 131

« Demande de rendez vous avec le commissaire enquêteur sur l'enquête publique en cours »

Le 3 octobre 2019 à 17h02min par Beer-Demander Chantal — ufcna.ccnaat@gmail.com

Présidente du Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine (CCNAAT) qui regroupe plus de 20 associations de quartiers et communes survolées par le trafic de l'aéroport de Toulouse-Blagnac et également Présidente de l'Union Française contre les Nuisances des Aéronefs(UFCNA)qui bénéficie d'un agrément ministériel au titre de l'environnement, je sollicite avec plusieurs autres membres la possibilité de rencontrer le commissaire enquêteur.

Les agendas étant un peu serrés, nous proposons une rencontre Vendredi 11 Octobre dans les créneaux horaires qui vous conviendront entre 9 heures 30 et 17 heures et à l'endroit souhaité, Merville, Aussonne ou Daux.

Mes coordonnées téléphoniques sont le 06 25 43 22 33

En espérant que vous comprendrez dans cette situation complexe, l'urgence de notre demande et vous remerciant par avance, recevez mes meilleures salutations

Commentaire 130

106

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

« Nuisances sur Plaisance du Touch »

Le 3 octobre 2019 à 15h21min par Claria — suzanneclaria@orange.fr

Nous sommes déjà très impactés par des passages très fréquents et à très basse altitude d'avions militaires gros porteurs ainsi que par l'utilisation de Francazal par des avions d'affaire et qui déjà modifient la qualité de l'air et le niveau sonore

il y a aussi des passages à très basse altitude sonores et polluants par des avions D'airbus en essais

une pollution atmosphérique ,des nuisances sonores aggravées par l'augmentation du trafic ne font que venir s'ajouter à cet inconfort et nuire à la qualité de vie depuis déjà quelques mois

Sous couvert de nouvelles technologies ,c'est déshabiller Paul pour Habiller Pierre et masquer des magouilles financières et électorales car les démarches environnementales sont à préserver et à défendre sur n'importe quel secteur

Commentaire 129

« procedure de modification de decollage par deplacement de balise. »

Le 3 octobre 2019 à 14h53min par dedieu — dedieu.dan@gmail.com

Non, nous ne souhaitons pas un déplacement de balise qui impacterait directement LARRA, en nuisance sonore et pollution. Déjà nous sommes impactés par les atterrissages, dont l'altitude à baissé, suite au changement de piste, obligeant une approche plus basse, et une pollution plus accrue depuis quelques temps, en sonorité et retombées diverses. Il est inconcevable le préfèrentiel à une commune (Merville) pour transférer les nuisances vers la commune de LARRA.

Commentaire 128

« procedure de modification de decollage par deplacement de balise. »

Le 3 octobre 2019 à 14h53min par dedieu — dedieu.dan@gmail.com

Non, nous ne souhaitons pas un déplacement de balise qui impacterait directement LARRA, en nuisance sonore et pollution. Déjà nous sommes impactés par les atterrissages, dont l'altitude à baissé, suite au changement de piste, obligeant une approche plus basse, et une pollution plus accrue depuis quelques temps, en sonorité et retombées diverses. Il est inconcevable le préfèrentiel à une commune (Merville) pour transférer les nuisances vers la commune de LARRA.

Commentaire 127

« Mesure injuste, arbitraire et liberticide »

Le 3 octobre 2019 à 11h56min par Anthony — huraccan@hotmail.com

Je m'oppose formellement à la mesure de modification de la trajectoire des départs vers le Nord depuis l'aéroport de Toulouse Blagnac.

Cette mesure est inacceptable tant sur le fond que sur la forme.

Sur le fond, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un projet visant à l'expropriation des riverains impactés, la modification d'une trajectoire aérienne s'apparentant à la création d'une route, avec les effets négatifs et désastreux que cela peut avoir... baisse de la qualité de vie (stress, sommeil, concentration...), impact sur l'environnement jusqu'alors non touché (ou de façon limitée) par le trafic aérien, impact sur le développement et le bien être de nos enfants, l'école de Daux étant très négativement impactée par la mesure (j'invite les parties prenantes à se rendre sur le site de l'école de Daux et mesurer les niveaux sonores avant de prendre leurs responsabilités), enfin, la moins value immobilière...

Sur la forme, la mesure est digne de pratiques en vigueur dans des régimes totalitaires... J'énumère les nombreux éléments scandaleux dont nous sommes, nous riverains, victimes...

- On déleste une population au détriment d'une autre... Il n'existe aucune mesure raisonnable de la population réellement impactée à Daux et Larra, ainsi que du bruit réel. Les investissements immobiliers et les PLU de ces dernières années ont été réalisés en fonction des routes aériennes existantes. Les changer à posteriori revient purement et simplement à parler d'expropriation. Les habitants de Merville eux, se sont installés sur la commune en connaissance de cause, et les PLU de cette commune définis selon des contraintes existantes.

Comble de la farce dont nous sommes victimes, Daux est représenté à la CCE (Commission Consultative pour l'Environnement) par une présidente d'une association contre les nuisances aériennes de Merville. A qui profite le crime?!

J'interpelle donc l'enquêteur public et les autorités compétentes à prendre connaissance de ce dossier dans sa globalité, à en mesurer les incohérences tant sur le fond que la forme, en bonne intelligence. Je m'oppose donc fermement à l'implémentation de la mesure de modification des routes aériennes au départ de l'aéroport de Toulouse-Blagnac vers le Nord.

Anthony (habitant à Daux)

Commentaire 126

« A l'attention de Monsieur de Commissaire Enquêteur »
Le 3 octobre 2019 à 10h56min par Bonnefous Elodie — elodie.bonnefous0034@orange.fr

Je souhaite via ce commentaire exprimer mon total désaccord avec ce projet de modification de trajectoire aérienne Nord-Ouest. Je suis propriétaire d'une résidence située au nord de la commune de Daux. Depuis le mois de mai, à la suite de plusieurs échanges avec nos voisins, nous avons constaté de nous-même une très forte augmentation des nuisances sonores. Aucune information nous a été transmise sur ce test en cours, la mairie n'a elle aussi été informée que fin juin.

Pour exemple, certains jours, nous comptabilisons environ une vingtaine d'avions entre 6H-7H du matin. Le trafic ne cesse de s'accroître et aucune démarche de mesure sonore officielle n'a été réalisée sur la commune. Cette succession de pics de bruit d'avions intenses et répétitifs n'est en aucun cas acceptable. Notre santé ainsi que celles de nos enfants scolarisés dans les écoles de la commune sont considérablement mises en danger : nuisances = stress, troubles concentration/sommeil etc...

De plus, déléster une partie de la population des communes voisines qui subit ce trafic depuis des années en connaissance de cause au détriment de familles qui ont fait le choix de s'installer à Daux privilégiant la tranquillité de son environnement est inacceptable.

Ce projet est également injuste, en effet, outre le fait d'être complètement pris au dépourvu, nous sommes « soi-disant » représentés à la CCE (Commission Consultative pour l'Environnement) par la présidente d'une association contre les nuisances aériennes de Merville qui défend clairement les uniques intérêts de sa commune. Ce qui est complètement inapproprié et totalement en notre défaveur.

Commentaire 125

« nuisances sonores Aéroport Toulouse-Blagnac »
Le 3 octobre 2019 à 08h41min par DEJEAN GEORGES — georgiodej@gmail.com

Propriétaire à Merville depuis 1994, j'ai fait construire ma résidence pour la tranquillité de ce village. Depuis un changement de trajectoire a été modifié et les nuisances sonores ne finissent plus d'augmenter. il me semble préjudiciable que cette 2ème modification de trajectoire soit enregistrée et mise en place dans le souci du bien-être des riverains de Daux et de Merville.
Cordialement.

Commentaire 124

« Pour ce projet ! »
Le 3 octobre 2019 à 08h29min par Aubineau charlotte — charlotte.aubineau@gmail.com

Habitant merville, nous sommes absolument pour la déviation de la route aérienne afin de moins subir la pollution et les nuisances sonores. Une ligne décalée entre Daux et MERVILLE serait bien meilleure.

Commentaire 123

« Transfert des nuisances »
Le 3 octobre 2019 à 08h16min par Isabelle Mirouze

Vous dites que vous répondez à des enjeux environnementaux alors que vous vous contentez de transférer les nuisances d'un groupe de personnes à d'autres. C'est du foutage de figure.

Commentaire 122

« Avis favorable »
Le 3 octobre 2019 à 07h49min par Montes Florence — cuvelier.florence@orange.fr

Je suis favorable au déplacement des décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville

Commentaire 121

« Modification des couloirs aériens Aéroport Blagnac »

108

Le 3 octobre 2019 à 00h04min par Halin — fabrice.halin@orange.fr

Bonjour,

Nous habitons Cornebarrieu, chemin de Lasbadorques, nous avons choisi cet endroit il y a 4 ans car l'impact aérien était faible et malgré la vision d'avions au décollage et à l'atterrissage, l'impact sonore était quasi nul.

Cet été par contre, impossible de dormir fenêtre ouverte sans bouchons d'oreilles, les moments de calme passés à lire ou à se reposer sur la terrasse sont terminés.

Ces modifications baissent les nuisances de ceux qui ont emménagé sur des communes sachant que les nuisances étaient présentes, et augmentent le niveau de ces mêmes nuisances pour ceux qui avaient fait le choix financier d'y échapper.

Hormis ces nuisances quotidiennes, qui va prendre en charge les baisses des prix de l'immobilier sur les communes où ces nuisances apparaissent ?

Commentaire 120

« Contre ce projet »

Le 2 octobre 2019 à 23h15min par Géraldine santanach — gsantanach@gmail.com

Bonjour

je viens de faire construire à Levignac hors de question d'avoir des avions au-dessus de ma tête je suis contre ce projet la solution n'est pas de déplacer le problème chez les voisins c'est inadmissible

Commentaire 119

« Opposition au projet »

Le 2 octobre 2019 à 22h25min par LAHOURCADE — cat_lahourcade@yahoo.fr

Nous avons acheté un logement à Daux en 2017, avec comme critère principal des nuisances sonores limitées par rapport aux communes avoisinantes (Aussonne, Merville). Nous sommes donc opposés au changement de trajectoire des avions au-dessus de notre maison !

Commentaire 118

« Soutien de la proposition de modification de la procédure de départ »

Le 2 octobre 2019 à 21h55min par KERVIEL Pierre-Yves — pierreyves.kerviel@wanadoo.fr

Soutien de la proposition de modification de la procédure de départ par satellites GNSS pour les décollages face au Nord-Ouest.

Commentaire 117

« Nuisance sonore Daux »

Le 2 octobre 2019 à 21h45min par Bossu Sandra — Jeanphilippebossu@gmail.com

Bonjour

Nous avons constaté une augmentation notable des nuisances sonores chemin Tulle-Haut à Daux. Auparavant seuls les avions d'essai survolaient notre maison, désormais ce sont les vols commerciaux

Cela a pour impact, dans notre quotidien, de devoir fermer les fenêtres en été la nuit, de ne plus pouvoir se reposer dans son jardin.

Cordialement

Commentaire 116

« double peine »

Le 2 octobre 2019 à 21h32min par Flora TEYSSIE — florateyssie@hotmail.fr

sur Daux, passe la trajectoire des avions partant à l'ouest.

vous pouvez vérifier, le nombre de lignes a fortement augmenté récemment.

je n'ai pas les chiffres précis mais entends bien les vols passant à 5h du matin comme à 23h45

109

ces nuisances ne sont pas liées au changement de trajectoire, nous le savons.
pourtant elles comptent dans notre quotidien !
nous ne pouvons accepter de voir en plus la modification de la trajectoire accentuer notre peine
car l'augmentation des nuisances liées à la trajectoire est trop importante, intolérable et insupportable !
vous nous faites bien rire en parlant de "réduction de nuisance" "aspiration légitime des riverains à une meilleure qualité de vie"
...
tellement plus facile quand il ne s'agit pas de votre propre domicile

nous rejetons en bloc ce projet !

Commentaire 115

« nuisances rue velasquez SAINT MARTIN DU TOUCH »
Le 2 octobre 2019 à 21h26min par ROUMIEUX — laurence.roumieux@orange.fr

depuis le mois de mai 2019 sans annonces préalables par l'élue de quartier ni par l'association de quartier ASIS, les avions sont poussés sur la piste 2. Une réunion d'information a eu lieu le 16 JUILLET c'est une honte pendant le congés d'été !!! quelque soit le sens du vent ils décollent et atterrissent sur cette piste 2. les avions survolent nos maisons rue VELASQUEZ à une hauteur de 80 M. c'est invivable !! quand ils survolent le croix de pierre ils sont à + de 230 mètres
En effet, cette trajectoire permet de soulager le cœur de toulouse. c'est facile de pousser le problème chez les autres.
l'aéroport à rejeté notre demande d'isolation en mars 2019 car nous avons été servi en 2005, c'est maintenant inadapté !
un capteur mobile a été installé dans le jardin à ma demande sur une période d'un mois MARS/AVRIL c'est à dire avant la décision de pousser sur la piste 2, au total 2648 avions ont été enregistrés : le pic de passage est entre 80 et 90 décibels !! le trafic est incessant, aucun repos le soir, impossible de profiter du jardin, impossible d'avoir une nuit correcte au cours l'été caniculaire que nous venons de traverser. il faut établir un équilibre sur les deux pistes. La paix pour les uns et la détérioration de la santé pour les autres n'est pas admissible. l'aéroport toulousain souhaite devenir le leader, il doit respecter nos vies !
les vols de nuit : ce sont des avions particulièrement bruyants sans parler des Cargos BOEING 747 !!! suite à des interrogations en séance le 16 juillet on nous répond, c'est pour les greffes de cœur et autres, on nous prend pour des idiots en plus !!

Commentaire 114

« SANTE DE NOS ENFANTS »
Le 2 octobre 2019 à 21h15min par Flora TEYSSIE — florateyssie@hotmail.fr

bonjour,
la nouvelle trajectoire passe trop proche de l'école maternelle et primaire de notre commune Daux
Les maitresses nous disent que les enfants ne les entendent plus lorsqu'un avion passe et que les fenetres sont ouvertes !
et il passe des avions toutes les 3 minutes !
nos écoles ne disposent pas de climatisation ; les enfants doivent ils suffoquer, fenetres fermées, pour suivre leur enseignement ?
ils subissent donc de plein fouet les nuisances sonores pendant leur récréation également
nous ne pouvons accepter que la santé de nos enfants soit ainsi si peu considérée
faites des mesures directement à l'école et vous conviendrait que le maximum de 45 db est très largement dépassé ... au dessus de nos écoles, encore une fois !
rien que cela devrait faire annuler votre projet de changement de trajectoire

Commentaire 113

« Contre ce projet Lévignac 31530 »
Le 2 octobre 2019 à 20h50min par Santanach — benoit.santanach@gmail.com

Habitant Lévignac j'ai acheté en étudiant les couloirs aériens. Aujourd'hui je subis ces modifications. Mon achat est dévalorisé. Ma qualité de vie dégradée. Je suis donc contre la poursuite de ce projet. Si tel était le cas (poursuite) je demanderai dédommagement. De manière groupée genre class action.

Commentaire 112

« modification de la procédure de départ »
Le 2 octobre 2019 à 18h47min par Dardenne Laurent — dardennelaurent31700@gmail.com

Bonjour,

Etant natif de la commune de Daux et vivant toujours dans cette commune , je constate avec regret que cette modification des départs provoque une gêne auditive au dessus de ma maison et impacte ma vie de tout les jours a causes des nuisances sonores !

110

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

Je suis donc évidemment contre cette modification et demande le retour a la procédure normale.

Commentaire 111

« stop aux nuisances sonores des avions sur MERVILLE »

Le 2 octobre 2019 à 18h35min par GALLARDO — yves.gallardo@hotmail.fr

PROPRIETAIRE route de larra depuis 1980 j ai constaté au fil des ans une augmentation incessante des passages aeriens sur notre maison.Maison située en plein sur la ligne TOULOUSE PARIS.Cet axe génère un passage important des vols et des nuisances constantes que nous subissons perpétuellement du fait du trafic actuel.A certains moments aux décollages ou atterissages, journalièrement et ce du matin jusqu' au soir perturbent bruyamment notre espace aérien et notre environnement. NOTRE qualité de vie est altérée considérablement par toutes les nuisances et gênes auxquels nous sommes soumis qui dégradent gravement notre santé et notre quiétude.Un désengorgement DE CES SURVOLS seraient plus que nécessaire.j habite au 1480 rte de LARRA a MERVILLE.

Commentaire 110

« Déplacement du couloir aérien vers l'ouest »

Le 2 octobre 2019 à 16h20min par TOMA — antoine.toma@gmail.com

Entièrement d'accord !

Commentaire 109

« non au changement de trajectoire »

Le 2 octobre 2019 à 15h06min par Garric Alais — lalagarric@gmail.com

nuisances sonores et pollution atmosphérique au dessus de notre maison : on n en veut pas !
on a pas était informé de ces changements
non au lobby de l industrie aéronautique

Commentaire 108

« je suis contre le changement de trajectoire »

Le 2 octobre 2019 à 15h05min par Garric Alais — lalagarric@gmail.com

nuisances sonores et pollution atmosphérique au dessus de notre maison : on n en veut pas !
on a pas était informé de ces changements
non au lobby de l industrie aéronautique

Commentaire 107

« je suis contre le changement de trajectoire »

Le 2 octobre 2019 à 15h04min par Garric Alais — lalagarric@gmail.com

nuisances sonores et pollution atmosphérique au dessus de notre maison : on n en veut pas !
on a pas était informé de ces changements
non au lobby de l industrie aéronautique

Commentaire 106

« très favorable au décalage vers l'ouest des départs au nord de l'aéroport de Toulouse Blagnac »

Le 2 octobre 2019 à 13h48min par Labayen — josephine.labayen@orange.fr

depuis 2003 déplacement de 2 couloirs aériens sur le centre de Merville
1 décollage nord direction Paris le flux le plus important
et vers l'est demande riverains Seilh et Aussonne au titre de l'intérêt général
depuis des nuisances très importants sont subies par les mervillois populations qui n'étaient pas impactées jusqu'à lors

cette procédure décale un peu les trajectoires des départs vers le nord dont Paris vers l'ouest mais modérément le bruit sur le centre de Merville est diminué et est plus supportable mais il n'a pas disparu
les élèves des écoles bénéficient aussi de cette diminution de nuisances et m[^]me diminution sur la zone de la future école
les décollages infléchissent à partir de la balise TOU et survolent une zone très peu urbanisée entre Daux et Aussonne (nb personnes impactées sur Daux et Aussonne)
le différentiel de population qui bénéficie de cette nouvelle procédure permet de demander la mise en oeuvre du principe de l'intérêt général appliqué en 2003

Commentaire 105

« Développement durable !!!! »

Le 2 octobre 2019 à 13h33min par MASSAT Blaise — blaise.massat@laposte.net

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ce projet est l'exemple type de l'absence de planification de l'aménagement du territoire !! Les lois se succèdent, les grandes politiques sont posées et aucune conséquence tangible.

Pourquoi avoir développer l'urbanisation sur la commune de Merville avec de telles nuisances aériennes ? Pourquoi acceptons nous collectivement que le trafic aérien de Toulouse /Blagnac soit augmenté (+30% de passagers en 7 ans) alors que notre terre "brûle" et que l'urgence climatique doit nous inciter à réduire ou limiter les déplacements aériens très émetteur de CO2 ? Quels responsables politiques ont validé les extensions ou créations de zones constructibles sous contraintes et servitudes aéronautiques alors que tout projet doit être durable ? Quelles études d'impacts sérieuses ont été menées pour l'urbanisation à Merville ? Certainement aucune puisque aujourd'hui on constate des nuisances (pourtant largement prévisibles) sur les populations s'étant installées. Alors que ce constat d'échec devrait interroger sur les politiques menées, ce projet préfère telle l'autruche qui met la tête dans le sable, DEPLACER le problème sur de nouveaux territoires. Vous comprendrez que je suis révolté de voir autant d'études, de plans, d'études d'impacts, d'enquêtes publiques qui au final permettent à des populations de s'installer à proximité de couloirs aériens générateurs de pollutions et de bruits ? !

Cette enquête devrait plutôt s'attacher à désigner les responsabilités des collectivités, élus, aménageurs, aéroport de Toulouse /Blagnac qui ont amené à ce que de nouvelles populations soient soumises à ces nuisances et que leurs choix récents soient assumés !!!

Monsieur le commissaire enquêteur vous avez compris que je suis donc un fervent opposant à ce projet qui ne fait que déplacer un problème dont les habitants des nouvelles communes impactées ne sont nullement responsables.

En toute logique et transparence l'étude d'impact présentée doit tirer toutes les conséquences de l'urbanisation de Merville. Il conviendrait donc que cette étude précise que l'urbanisation des nouvelles communes impactées devra être arrêtée ou contrainte pour ne pas soumettre de nouvelles populations à de telles nuisances. Je ne suis pas sur que présenter de la sorte les élus des communes concernées, les propriétaires fonciers, les aménageurs et les citoyens vont appréhender ce projet de la même manière !!!

"Ce qui caractérise notre époque, c'est la perfection des moyens et la confusion des fins" Albert Einstein.

Commentaire 104

« nuisance sonore »

Le 2 octobre 2019 à 12h03min par Fauchaux — joel.fauchaux@cegetel.net

habitant Merville 31330 nous sommes effectivement impactés par ces nuisances sonores du au trafic aérien de Toulouse Blagnac,le dépacement du couloir ameliorerait grandement notre qualité de vie,aussi je soutiens fortement cette procédure pour qu'elle aboutisse.Cordialement

Commentaire 103

« Départs Fisto 5Q et Lacou 5Q »

Le 2 octobre 2019 à 11h05min par LARRODE — p.larode@free.fr

Etant habitant de Merville, je suis tout à fait POUR le changement des départs Fisto 5P en Fisto 5Q, Lacou 5B en Lacou 5Q. Je regrette simplement que le départ Lacou 5B soit maintenu car malheureusement tous les avions ne sont pas équipés AirNav...!

Commentaire 102

« je ne suis pas d accord avec ce type de changement de trajectoire »

Le 2 octobre 2019 à 10h58min par GARRIC — guilgar1976@gmail.com

- le niveau sonore est depuis le début du test de plus en plus élevé
- j ai choisi d'habité à Daux pour la qualité de vie que cette ville accorde à ses habitants
- professionnellement j ai établi mon cabinet de consultation, ayant besoin d un endroit calme : la donne vient de changer et cela est injuste car je me serais installé ailleurs ... (projet d'étude finalement biaisé , emprunt en cours, construction fini de mon cabinet), nous n avons pas été prévenu !
- que de conséquences négatives : pollution sonore, atmosphérique, stress ,troubles du sommeil, troubles de la concentration lors de mon activité

Commentaire 101

« A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur »

Le 2 octobre 2019 à 10h01min par BAROT Patrick — barot31700@gmail.com

Mr Mme BAROT Le 4 oct 2019
51B chemin de St Roch
31700 DAUX

Enquête publique préalable au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite "GNSS" pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes installés depuis 2 ans à DAUX après avoir envisagé d'acheter sur MERVILLE les prix de l'immobilier y étant inférieurs à ceux de la commune de DAUX.

Au final nous avons renoncé en raison du passage d'avions plus important sur MERVILLE.

Malgré un prix du bien acheté plus élevé sur DAUX nous avons choisi la tranquillité.

Du jour au lendemain on se retrouve avec des nuisances que nous n'avons pas choisies.

Notre tranquillité est remise en cause unilatéralement.

Nous constatons depuis quelques mois un passage d'avions plus élevé et plus bruyant puisque plus rapproché sur les habitations.

Nous apprenons incidemment la modification des trajectoires de décollage de l'aéroport qui affectent DAUX ainsi que la création de nouvelles lignes au dessus de nos habitations, or nous n'avons pas été consultés ni notre maire informé des tests mis en oeuvre en mai 2019. La mairie ayant été avertie du projet le 19 juin 2019.

Nous refusons catégoriquement ces nuisances supplémentaires qui vont entrainer :

Une baisse de la valeur de nos biens immobiliers,

Une pollution sonore insupportable.

Sur l'appli « flight radar » on voit nettement que seul le secteur DAUX - MERVILLE est impacté par le passage des avions.

En outre nous n'acceptons pas d'être représenté au CCE Toulouse Aéroport par une habitante de la commune de MERVILLE qui est de fait « juge et partie »

QUID des autres communes plus au sud (PIBRAC...) - partageons les nuisances, un peu de solidarité !!!

En résumé : Nous refusons catégoriquement ces nuisances supplémentaires.

Mr Mme BAROT

Commentaire 100

« Pourquoi je ne suis pas du tout d'accord avec ce projet »

Le 2 octobre 2019 à 09h50min par VALLEZ — alix.vallez@gmail.com

1. Principe injuste

2. Aucun relevé sonore officiel n'a été réalisé, et des chiffres sous évalués concernant le nombre d'habitant impactés

3. Les Dauxéens n'ont pas été informés ni consultés

4. Conflits d'intérêt majeur : les Dauxéens sont représentés à la CCE par la présidente d'une association contre les nuisances sonores de Merville !

5. Synthèse : pollutions sonores, nuisances ayant des répercussions sur la santé, le sommeil et baisse incontestable de la valeur des biens immobiliers

"Déshabiller Paul pour habiller Jacques"

Vous allez réduire les nuisances sonores pour Merville, Aussonne...au détriment des habitants de Daux et Larra ?

Les PLU ont été adaptés en fonction de nuisances sonores déjà existantes : comme beaucoup d'habitants de la commune de Daux nous avons acheté (au prix fort) un terrain pour y faire construire une maison en fonction des nuisances sonores existantes : 3ans plus tard seulement c'est la catastrophe.

Avec ce projet, dès 7h du matin nous avons des avions qui passent juste au-dessus de notre domicile en phase de décollage : aucune mesure officielle réalisées, comme c'est étrange !

Mais des mesures réalisées par DAUX Environnement montres qu'avance cette modification du trafic aérien, les mesures sont largement au-dessus des recommandations de l'OMS (+65 décibels contre un seuil de 45 décibels recommandées par l'OMS)

Et nous ne sommes pas dupes : non seulement c'est un principe injuste mais de plus, le Trafic aérien va continuer sa croissance !!! Toujours plus de compagnies, toujours plus de destination, toujours plus de vol... au détriment de la tranquillité et la santé des populations.

Commentaire 99

« Pourquoi je ne suis pas du tout d'accord avec ce projet »

Le 2 octobre 2019 à 09h49min par VALLEZ — alix.vallez@gmail.com

1. Principe injuste
 2. Aucun relevé sonore officiel n'a été réalisé, et des chiffres sous évalués concernant le nombre d'habitant impactés
 3. Les Dauxéens n'ont pas été informés ni consultés
 4. Conflits d'intérêt majeur : les Dauxéens sont représentés à la CCE par la présidente d'une association contre les nuisances sonores de Merville !
 5. Synthèse : pollutions sonores, nuisances ayant des répercussions sur la santé, le sommeil et baisse incontestable de la valeur des biens immobiliers
- "Déshabiller Paul pour habiller Jacques"
- Vous allez réduire les nuisances sonores pour Merville, Aussonne...au détriment des habitants de Daux et Larra ?
- Les PLU ont été adaptés en fonction de nuisances sonores déjà existantes : comme beaucoup d'habitants de la commune de Daux nous avons acheté (au prix fort) un terrain pour y faire construire une maison en fonction des nuisances sonores existantes : 3ans plus tard seulement c'est la catastrophe.
- Avec ce projet, dès 7h du matin nous avons des avions qui passent juste au-dessus de notre domicile en phase de décollage : aucune mesure officielle réalisées, comme c'est étrange !
- Mais des mesures réalisées par DAUX Environnement montrent qu'avance cette modification du trafic aérien, les mesures sont largement au-dessus des recommandations de l'OMS (+65 décibels contre un seuil de 45 décibels recommandées par l'OMS)
- Et nous ne sommes pas dupes : non seulement c'est un principe injuste mais de plus, le Traffic aérien va continuer sa croissance !!! Toujours plus de compagnies, toujours plus de destination, toujours plus de vol... au détriment de la tranquillité et la santé des populations.

Commentaire 98

« Forts impacts sonores du changement de trajectoire »

Le 2 octobre 2019 à 09h30min par Céline PRATS — celineprats@yahoo.fr

Bonjour,

Je ne suis PAS D'ACCORD avec ce changement de trajectoire.

Depuis le début de l'expérimentation nous constatons une augmentation du bruit lors des décollage des avions en direction du nord. Cette augmentation du bruit a de forts impacts sur notre foyer :

- les repas à l'extérieur deviennent impossible à cause du bruit (on doit cesser de discuter dès qu'un avion décolle),
- les décollages du matin, du soir et de la nuit ont un impact sur le sommeil, notamment celui des enfants
- la concentration sur les tâches quotidiennes telles que devoirs ou travail deviennent plus difficile

Nous avons acheté notre maison à Daux il y a 10 ans après une étude approfondie de l'environnement dans ce village et les villages alentour. Notre choix s'est porté sur Daux au détriment de Merville ou Aussonne justement pour éviter les nuisances sonores engendrées par les lignes aériennes sur Merville et Aussonne. Nous trouver aujourd'hui dans cette situation soulève un sentiment d'injustice.

Le principe de ce changement est profondément injuste.

- Une partie de la population qui a acheté son bien en connaissance de cause va être délésté au détriment des populations de Daux et Larra, certes moins nombreuses, mais ayant choisi la tranquillité. Les PLU de ces communes ont été adaptés en fonction des nuisances sonores déjà existantes. La valeur des biens immobiliers va baisser en notre désavantage.
- Nous (les Dauxéens) n'avons PAS été consultés ni informés de ce changement avant l'entrée en expérimentation. Il est inapproprié et en notre défaveur, d'être représentés à la CCE (Commission Consultative pour l'Environnement) par une présidente d'une association contre les nuisances aériennes de Merville.
- Le nombre de personnes impactées à Daux est largement sous-estimé car aucune mesure sonore officielle n'a été effectuée à Daux. L'évaluation de la gêne a été sous-estimée : un grand nombre de survols n'ont pas été pris en compte (Ex : 22 avions/jour à 62 décibels ne comptent pas)

Le seuil de danger défini par l'OMS est de 45 Décibels. Depuis le début du test qui rapprochent les avions vers Daux, le niveau sonore augmente et est bien supérieur à ce seuil de 45 Décibels, même si les modélisation faites par les experts tendent à sous-estimer le bruit. Je souhaite que des mesures officielles soient faites sur notre commune pour évaluer le réel impact.

Merci de prendre en compte l'avis de la population de Daux avant de finaliser ce projet.

Cordialement,
Céline Prats

Commentaire 97

« aeroport toulouse blagnac »

Le 2 octobre 2019 à 08h32min par bertolino — jl.bertolino@yahoo.fr

un seul mot infernal !!!!

Commentaire 96

« Nuisance sonore »

Le 2 octobre 2019 à 07h55min par Daniel FRANCISCO — dfrancisco@free.fr

Bonsoir ,

Nous avons emménagé sur DAUX dans le quartier des fourtous en 2016 afin de gagner en tranquillité et avons investi dans des travaux l'isolation dont 6000€ pour le remplacement de toutes nos fenêtres et portes .

Nous avons gagné en gain énergétique et au niveau sonore nous n'entendons plus les rares avions qui survolaient au loin du côté de Merville .

Nous constatons depuis plusieurs mois que les vols commerciaux se sont rapprochés de notre domicile et que leur fréquence s'amplifie.

Le premier constat est que le soir au moment de dormir, nous entendons les vols malgré notre isolation effectuées depuis 2 ans.

Nous sommes inquiet de cette initiative et souhaiterions connaître les aides financières qui seront apportées pour améliorer l'isolation phonique de notre maison ?

Sincères salutations

Commentaire 95

« Déplacement décollages vers le nord aéroport Toulouse Blagnac »

Le 2 octobre 2019 à 06h19min par

Le déplacement plus à l'ouest des décollages vers le nord et notamment à destination de Paris est en phase de test .

J'habite le centre de Merville est j'ai constaté que cette nouvelle procédure améliore considérablement le niveau de bruit et de part ce fait ma qualité de vie .

En conséquence je soutiens cette nouvelle procédure et demande son application définitive.

Commentaire 94

« Nuisance sonore notable »

Le 1er octobre 2019 à 23h46min par Daniel FRANCISCO — chiscop@hotmail.com

Bonsoir ,

Nous avons emménagé sur DAUX dans le quartier des fourtous en 2016 afin de gagner en tranquillité et avons investi dans des travaux l'isolation dont 6000€ pour le remplacement de toutes nos fenêtres et portes .

Nous avons gagné en gain énergétique et au niveau sonore nous n'entendons plus les rares avions qui survolaient au loin du côté de Merville .

Nous constatons depuis plusieurs mois que les vols commerciaux se sont rapprochés de notre domicile et que leur fréquence s'amplifie.

Le premier constat est que le soir au moment de dormir, nous entendons les vols malgré notre isolation effectuées depuis 2 ans.

Nous sommes inquiet de cette initiative et souhaiterions connaître les aides financières qui seront apportées pour améliorer l'isolation phonique de notre maison ?

Sincères salutations

Commentaire 93

« marre des avions »

Le 1er octobre 2019 à 20h51min par Stephanie Ferré — ZUT031@gmail.com

nous avons choisis le village de Merville en 1998 pour notre construction car il n'y avait pas d'avions. En 2003 sans nous demander notre avis les couloirs ont été modifiés. INACCEPTABLE !!!

Commentaire 92

« volume sonore et augmentation du trafic »

Le 1er octobre 2019 à 20h08min par AYMERIC AZNAR — aymericaznar@hotmail.fr

bonjour,
je souhaite avoir des précisions par rapport à l'étude car je ne comprends pas comment la nuisance sonore a été calculée. vous ne parlez pas de mesures au sol. pourtant c'est là que nous vivons !
faire des simulations ne reflète en rien notre quotidien et c'est bien là le problème
car non seulement nous sommes impactés de plein fouet par la trajectoire modifiée, mais nous avons également une augmentation du nombre d'avions partant vers l'ouest et passant directement sur notre commune
nous refusons donc le changement de trajectoire qui nous semble une double peine.
il en va de notre santé et de celle de nos enfants
que vous abandonniez le projet est la seule option envisageable pour nous

Commentaire 91

« chiffrage incorrect »

Le 1er octobre 2019 à 20h00min par Flora TEYSSIE — florateyssie@hotmail.fr

bonjour,
dans votre étude, je constate que seules 34 personnes sur Daux sont impactées par le changement de trajectoire
comment arrivez-vous à ce chiffrage ?
car par rapport à mon lieu d'habitation, je ne suis certainement pas dedans.
pourtant je vous confirme bien avoir constaté une forte dégradation de ma qualité de vie directement liée à ce changement
la nuisance sonore est belle et bien réelle et insupportable
je vous demande donc de faire de vrais tests quant au nombre de personnes impactées et des tests sur le terrain du volume sonore constaté
Bien à vous

Commentaire 90

« chiffrage incorrect »

Le 1er octobre 2019 à 19h58min par Flora TEYSSIE — florateyssie@hotmail.fr

bonjour,
dans votre étude, je constate que seules 34 personnes sur Daux sont impactées par le changement de trajectoire
comment arrivez-vous à ce chiffrage ?
car par rapport à mon lieu d'habitation, je ne suis certainement pas dedans.
pourtant je vous confirme bien avoir constaté une forte dégradation de ma qualité de vie directement liée à ce changement
la nuisance sonore est belle et bien réelle et insupportable
je vous demande donc de faire de vrais tests quant au nombre de personnes impactées et des tests sur le terrain du volume sonore constaté
Bien à vous

Commentaire 89

« Essai concluant »

Le 1er octobre 2019 à 14h10min par

Bonjour,
Habitant de Merville, j'ai noté une très nette diminution des nuisances sonores durant la période des essais. En effet, le bruit des avions au décollage me réveille toutes les nuits, ce qui n'a pas été le cas durant ces essais.

Je souhaite donc que ces nouvelles procédures et trajectoires au décollage soient validées.

Cordialement

Commentaire 88

116

« Pollution et nuisances sonores »

Le 1er octobre à 09h38min par ALVES, ROUCAUD — remi.alves31@gmail.com

Bonjour,

Suite au projet de changement de trajectoire de décollage de l'aéroport Toulouse Blagnac, je me permets de déposer les différents gènes qu'engendrerait celui-ci.

- * Problème de pollution de nos terrains suite à un nombre très important de décollage hebdomadaire (sachant que la plus grande partie des rejets polluants sont issus du décollage)
- * Problèmes de santé due à cette pollution nouvelle
- * Nuisances sonores déjà importantes suite à une réduction de la hauteur en atterrissage depuis quelques années, celles-ci génèrent un grand mal être au quotidien (menuiseries inadaptées, modification comportement journalier en extérieur, possible dépression etc...)
- * Pertes de valeurs des biens situés dans cette zone, des conséquences financières sur une future revente des biens du secteur (dédommagement des propriétaires en perspective)

Nous vous prions d'agréer nos sincères salutations

Commentaire 87

« NUISANCES DAUXEENNES »

Le 1er octobre à 08h27min par Magali — jorge.magali@neuf.fr

Cela fait 14 ans que nous sommes installés à Daux et j'y ai vécu toute mon enfance. Nous avons voulu offrir ce cadre de vie calme et serein à nos enfants.

Nous observons récemment que la fréquence des avions et les nuisances sonores ont considérablement augmentées. Nous apprenons qu'il faut soulager les communes voisines (Merville et Aussonne)...

Nous devons augmenter le son de la télé au passage des avions au dessus de notre maison ou ne plus ouvrir les fenêtres la nuit au risque d'être réveillé à 5h30 du matin.

Nous n'avons pas été informés de ces changements.

Nous réalisons que notre tranquillité est en péril et la valeur de notre bien immobilier risque également d'être considérablement impactée.

J'espère que la mobilisation des dauxéens sera entendue...

Commentaire 86

« Forte augmentation de la nuisance sonore aérienne sur DAUX »

Le 30 septembre 2019 à 22h08min par BALTIERI Benoit — benoit.baltieri@gmail.com

Bonjour,

Nous avons choisi de nous installer sur la commune de DAUX en 2010 car les communes d'AUSSONNE et de MERVILLE étaient sous le couloir aérien. Nous étions jusqu'à maintenant très peu impactés.

Mais depuis quelques mois nous avons constaté une forte augmentation du nombre d'avions virant à gauche au décollage vers le nord de Blagnac et donc passant sur la commune de DAUX.

A cela, vient maintenant s'ajouter la nouvelle trajectoire : nous entendons maintenant la plus grande majorité des avions décollant vers le nord au départ de Blagnac. De plus les avions virant à gauche passent maintenant plus bas qu'avant.

Les enfants jouant dans le jardin sont maintenant interpellés par le bruit et lèvent souvent la tête.

Dans la maison, avant, nous n'entendions pratiquement aucun avion. Or maintenant, fenêtres fermées, le bruit est présent (comme une voiture passant dans la rue, alors que nous sommes dans un quartier résidentiel où nous n'entendions pas de bruit de moteurs régulier).

Je peux comprendre que certains habitants de Merville et d'Aussonne soient gênés mais la plus grande majorité s'est installée sur ces communes en TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE. Le prix des terrains étant d'ailleurs moins élevés à cause de cela. Nous avons fait le choix de la commune de DAUX car nous étions extrêmement peu impactés mais maintenant ...

Nous avons aussi été informés plusieurs jours après le début des tests du projet de modification de la trajectoire. Ce que nous ne comprenons absolument pas !

Pour tout cela (pollution sonore, impact sur les enfants, baisse potentielle de la valeur immobilière) nous demandons que ce projet soit annulé.

Cordialement

Commentaire 85

« Contestation de l'enquête publique concernant l'impact sur Daux »
Le 30 septembre 2019 à 21h42min par Magagna — rafael.magagna@neuf.fr

Bonjour,

Travaillant dans l'aéronautique j'ai parfaitement conscience du challenge que représente le développement du transport aérien en regard des nuisances provoquées, toutefois je souhaite contester les résultats de cette enquête qui tend à minimiser l'impact sur la population de Daux. L'année dernière, je me suis endetté sur 25 ans pour acheter une maison à Daux après avoir étudié les possibilités qui s'offrent à moi (à savoir le rapport distance-travail/nuisances/prix). Déjà que les bouchons dus aux infrastructures qui n'évoluent pas rendent la vie extrêmement pénible voilà maintenant que les avions passent plus près de Daux avec tout le stress supplémentaire que ça engendre. En 20 ans, la qualité de vie s'est nettement dégradée autour de Blagnac, allez vous réagir plutôt que de construire des parcs des expositions pharaoniques et quasi-inutiles?

Merci de revoir votre copie en prenant en compte les faits suivants :

Le nombre de vols passant au dessus de Daux et donc les nuisances ont fortement augmenté.

Les gens qui se sont installés à Merville l'ont fait en connaissance de cause.

Le nombre d'habitants impactés est bien supérieur au chiffre évoqué dans l'enquête.

Commentaire 84

« STOP AU NUISANCE SONORE »
Le 30 septembre 2019 à 19h18min par LIRANTE sandrine — sandrine-lirante@orange.fr

Je soutiens le projet qui permettra de réduire les nuisances sonores sur Merville, en cause les lignes aériennes de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Commentaire 83

« OUI, au "FISTO 5Q et LACOU 5Q" »
Le 30 septembre 2019 à 19h10min par Inigo BURGAZ — iburgaz33@gmail.com

Je soutiens les nouvelles procédures RNAV nommées FISTO 5Q et LACOU 5Q pour l'aérodrome de Toulouse-Blagnac.

La différence est remarquable.

Commentaire 82

« Changement de trajectoire INJUSTE »
Le 30 septembre 2019 à 18h55min par Gabriel GILLES — gabriel.gilles2@gmail.com

Bonjour,

En tant qu'habitant de DAUX, je ne suis absolument pas d'accord avec cette nouvelle trajectoire. Celle-ci est soit disant nécessaire pour une meilleure qualité de vie des riverains. Et bien c'est tout le contraire que cela produit.

Les nuisances ont grandement augmentées. Il y a de ça maintenant 3 ans, j'ai acheté un terrain et construit sur Daux ET NON SUR MERVILLE en toute connaissance de cause. Cette nouvelle trajectoire porte atteinte à ma santé ainsi qu'à la valeur de mon bien. Si j'avais voulu entendre les avions, j'aurais choisi de m'installer directement à Merville.

Par ailleurs, je trouve proprement scandaleux de ne pas avertir les communes concernées. Il est quand même incroyable que moi, en simple citoyen, ai dû partir à la pêche aux informations en constatant la hausse des nuisances sonores. J'apprend maintenant que nous étions jusqu'à présent représentés par une association de Merville. Je crois qu'il y a manifestement un problème à ce qu'un groupe souhaite rejeter les nuisances sur les personnes qu'elles sont censées représenter.

Une association Dauxéenne a été créée devant ce fait accompli. Celle-ci permet enfin d'obtenir des informations et de nous représenter réellement. Il apparaît qu'aucune mesure acoustique n'a été effectuée sur Daux. Pourtant, le nombre de personnes impactées est conséquente. Il semble d'ailleurs qu'un grand nombre de vols (22 au dernier recensement) ne sont tout simplement pas pris en compte pour les gênes sonores.

Je vous invite donc cordialement à venir constater avec un personnel assermenté à procéder à des mesures acoustiques à Daux. Je vous garantis que les avions de la nouvelle trajectoire, en plus de ceux qui passent déjà à la verticale de mon jardin (décollage vers l'ouest) feront exploser vos statistiques acoustiques. A ce sujet, le Plan d'Exposition au bruit (PEB) actuel mériterait bien une bonne mise à jour.

En conclusion, le fait est que nous vivons proche d'un aéroport. Nous avons pleinement accepté les nuisances existantes lors de notre installation à Daux il y a trois ans. Depuis, il y a 12 nouvelles lignes qui passent en plus (décollage Ouest) au dessus, les avions avec la nouvelle trajectoire, et enfin, ceux qui décollent au Sud mais se dirigent vers le nord dont la trajectoire a également été décalée pile au dessus de Daux. Cela fait beaucoup pour le même village vous ne trouvez pas ?

En espérant que mon message sera entendu.

Cordialement,

Gabriel GILLES

Commentaire 81

« Changement de trajectoire INJUSTE »

Le 30 septembre 2019 à 18h52min par Gabriel GILLES — gabriel.gilles2@gmail.com

Bonjour,

En tant qu'habitant de DAUX, je ne suis absolument pas d'accord avec cette nouvelle trajectoire. Celle-ci est soit disant nécessaire pour une meilleure qualité de vie des riverains. Et bien c'est tout le contraire que cela produit.

Les nuisances ont grandement augmentées. Il y a de ça maintenant 3 ans, j'ai acheté un terrain et construit sur Daux ET NON SUR MERVILLE en toute connaissance de cause. Cette nouvelle trajectoire porte atteinte à ma santé ainsi qu'à la valeur de mon bien. Si j'avais voulu entendre les avions, j'aurais choisi de m'installer directement à Merville.

Par ailleurs, je trouve proprement scandaleux de ne pas avertir les communes concernées. Il est quand même incroyable que moi, en simple citoyen, ai dû partir à la pêche aux informations en constatant la hausse des nuisances sonores. J'apprend maintenant que nous étions jusqu'à présent représentés par une association de Merville. Je crois qu'il y a manifestement un problème à ce qu'un groupe souhaite rejeter les nuisances sur les personnes qu'elles sont censées représenter.

Une association Dauxéenne a été créée devant ce fait accompli. Celle-ci permet enfin d'obtenir des informations et de nous représenter réellement. Il apparaît qu'aucune mesure acoustique n'a été effectuée sur Daux. Pourtant, le nombre de personnes impactées est conséquente. Il semble d'ailleurs qu'un grand nombre de vols (22 au dernier recensement) ne sont tout simplement pas pris en compte pour les gênes sonores.

Je vous invite donc cordialement à venir constater avec un personnel assermenté à procéder à des mesures acoustiques à Daux. Je vous garantis que les avions de la nouvelle trajectoire, en plus de ceux qui passent déjà à la verticale de mon jardin (décollage vers l'ouest) feront exploser vos statistiques acoustiques. À ce sujet, le Plan d'Exposition au bruit (PEB) actuel mériterait bien une bonne mise à jour.

En conclusion, le fait est que nous vivons proche d'un aéroport. Nous avons pleinement accepté les nuisances existantes lors de notre installation à Daux il y a trois ans. Depuis, il y a 12 nouvelles lignes qui passent en plus (décollage Ouest) au dessus, les avions avec la nouvelle trajectoire, et enfin, ceux qui décollent au Sud mais se dirigent vers le nord dont la trajectoire a également été décalée pile au dessus de Daux. Cela fait beaucoup pour le même village vous ne trouvez pas ?

En espérant que mon message sera entendu.

Cordialement,

Gabriel GILLES

Commentaire 80

« Plus d'avions à Merville »

Le 30 septembre 2019 à 18h34min par ADRIEN FERRE — adrienferre31@gmail.com

remettre comme avant les avions avant 2003 !!!

Commentaire 79

« Favorable »

Le 30 septembre 2019 à 17h55min par TRIART — nadegetriart@hotmail.com

Je suis tout à fait favorable à ce déplacement plus à l'ouest de Merville des décollages aériens des avions de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Nous avons fait construire il y a 3 ans et demi à Merville et le trafic aérien a considérablement augmenté, notamment aux ouvertures de lignes low cost. Nous subissons de plein fouet ces nuisances sonores et nous ne souhaitons pas que notre fils de 1 an évolue dans un tel environnement.

Commentaire 78

« stop aux avions sur merveille »

Le 30 septembre 2019 à 16h58min par ERIC FERRE — eric.ferre1@orange.fr

nous avons construit sur merveille sans avions en 1998 et nous voulons retrouver le calme qui nous a été enlevé avec la modification en 2003

Commentaire 77

« Désaccord avec le changement de trajectoire des avions au dessus de la commune de Daux »

Le 30 septembre 2019 à 16h04min par MAHIER Jean-Louis — mahijler@yahoo.fr

Madame, Monsieur,

Depuis quelques temps, le trafic aérien s'est fortement accru juste au-dessus de mon domicile sis à Daux. Les avions qui viennent de décoller de l'aéroport de Toulouse-Blagnac survolent mon domicile à très faible altitude, créant des nuisances sonores insupportables et des vibrations qui vont détruire à court terme mes menuiseries et mes vitres.

Travaillant à mon domicile, la déconcentration engendré par ses nuisances impactent mes performances professionnelles. Ces nuisances durent jusqu'à tard dans la soirée, impactant la qualité du sommeil de ma famille, sans compter les effets à moins long terme de notre santé (difficulté à trouver le sommeil, pollution, dangers au niveau de l'audition).

De plus la valeur de mon bien immobilier risque d'être déprécié à terme. Lors de l'achat de mon bien immobilier il y a 18 mois, il n'était pas d'actualité que le trafic aérien survole la ville de Daux !

Quelle consultation a été faite auprès des habitants de Daux leur demandant leur avis par rapport aux nouveaux couloirs aériens définis ?

Pour quelles raison la population Dauxéenne serait-elle défavorisée par rapport aux autres communes sachant qu'elle est fort nombreuse également ?.

Vous remerciant par avance pour l'étude de mes commentaires et questions

Cordialement,

Jean-Louis MAHIER
13 chemin du Ribarot
31700 DAUX

Commentaire 76

« Désaccord avec le changement de trajectoire des avions au dessus de la commune de Daux »

Le 30 septembre 2019 à 16h02min par MAHIER Jean-Louis — mahijler@yahoo.fr

Madame, Monsieur,

Depuis quelques temps, le trafic aérien s'est fortement accru juste au-dessus de mon domicile sis à Daux. Les avions qui viennent de décoller de l'aéroport de Toulouse-Blagnac survolent mon domicile à très faible altitude, créant des nuisances sonores insupportables et des vibrations qui vont détruire à court terme mes menuiseries et mes vitres.

Travaillant à mon domicile, la déconcentration engendré par ses nuisances impactent mes performances professionnelles. Ces nuisances durent jusqu'à tard dans la soirée, impactant la qualité du sommeil de ma famille, sans compter les effets à moins long terme de notre santé (difficulté à trouver le sommeil, pollution, dangers au niveau de l'audition).

De plus la valeur de mon bien immobilier risque d'être déprécié à terme. Lors de l'achat de mon bien immobilier il y a 18 mois, il n'était pas d'actualité que le trafic aérien survole la ville de Daux !

Quelle consultation a été faite auprès des habitants de Daux leur demandant leur avis par rapport aux nouveaux couloirs aériens définis ?

Pour quelles raison la population Dauxéenne serait-elle défavorisée par rapport aux autres communes sachant qu'elle est fort nombreuse également ?.

Vous remerciant par avance pour l'étude de mes commentaires et questions

Cordialement,

Jean-Louis MAHIER
13 chemin du Ribarot
31700 DAUX

Commentaire 75

« Enquete »

Le 30 septembre 2019 à 14h59min par AYMERIC AZNAR — aymericaznar@hotmail.fr

Bonjour,

Nous habitons la commune de Daux depuis peu.

Plus précisément, nous avons trouver notre maison en novembre 2018, avons passé l'acte d'achat en mars 2019.

Quelle désillusion en constatant depuis notre nouveau jardin des avions plus gros, un bruit plus fort, devenu gênant !
Nous avons payé notre maison au prix du marché et craignons maintenant de l'avoir payé trop cher, par votre faute !
Si seulement vous aviez eu la décence d'informer la population avant de faire des essais.
Et non pas découvrir cela par une enquête publique ! Qui arrive bien sur après les essais

Le changement définitif de la trajectoire aura un impact sur la valeur de notre bien immobilier. Lequel aura aussi un impact sur la solvabilité de notre ménage.
Sans parler de nos projets futurs remis en question.

Nous avons choisi Daux car nous trouvions la nuisance des avions acceptable. Ce n'est plus le cas ! Nous aurions eu biens moins chers sur Merville.
Au final, nous avons du bruit, et un bien surévalué.

Comment pouvez vous affirmer que seulement 25 personnes de plus sont impactées par votre projet ?
Alors que nous le sommes tous ! C'est scandaleux !

Nous demandons le retrait du projet et la conservation de la trajectoire initiale. Il ne peut en être autrement sans de graves conséquences pour nous.

Cordialement.

Commentaire 74

« Refus nuisances »

Le 30 septembre 2019 à 14h57min par Flora TEYSSIE — florateyssie@hotmail.fr

Bonjour,

Nous sommes habitants de la commune de Daux et avons noté une nette augmentation du bruit généré par les avions.
Nous avons constaté leur trajectoire plus proche de notre domicile que d'ordinaire, et de ce fait, des nuisances non négligeables que nous ne supportons pas auparavant.
Devoir augmenter le son de la télé, manger dehors devenant désagréable, sont des exemples parmi d'autres.
Nous ne sommes pas prêts à accepter cela !
Nous avons choisi spécialement cette commune car nous trouvions le son des avions raisonnable. Ce n'est plus du tout le cas !

Les habitants d'aussonne, de merville, ..., ont accepté la trajectoire initiale des avions, en toute connaissance de cause, et s'y sont installés. Ce n'est pas notre cas !

Vous avez fait des essais depuis mai, sans nous consulter, sans même en informer notre mairie. Nous avons droit à un minimum de respect.
Que diriez vous à notre place ?

Nous demandons purement et simplement la non modification de la trajectoire.

S'il vous plaît, Entendez nous !

Commentaire 73

« Qualité de vie »

Le 30 septembre 2019 à 12h58min par Raynaud — virginie.raynaud31@gmail.com

Habitant près des écoles à Merville, l'ensemble de ma famille et moi avons pu constater et apprécier la diminution importante du passage des avions près de notre domicile. En effet les nuisances sonores quotidiennes que nous subissions ont considérablement diminué depuis quelques mois et de ce fait contribue à l'amélioration de notre qualité de vie. Nous soutenons sans aucunes hésitations cette nouvelle procédure.

Commentaire 72

« Nuisance sonore aérienne »

Le 30 septembre 2019 à 12h11min par Lutgen Véronique et Eric — v.lutgen@gmail.com

Résidents à Merville, l'augmentation du nombre de vols, particulièrement le matin, a très nettement dégradé notre qualité de vie et entraîne notamment une altération du sommeil.

Commentaire 71

« Changement de trajectoires des avions sur Daux »

121

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

Le 30 septembre 2019 à 11h48min par LAFITTE — gifi78@hotmail.com

Bonjour,

Je suis un riverain de Daux, et je souhaite réagir aux nouvelles trajectoires de avions détournés sur ma commune.
En premier lieu, je suis très surpris que cette décision ait été prise unilatéralement sans jamais consulter (et même informer) les habitants de Daux.

Le principe même du délestage sur Daux est injuste, les PLU de Merville et Aussonne depuis 2003 ayant été adaptés à ces trajectoires, alors que celui de Daux n'avait pas ce besoin. L'impact sur notre commune est considérable, non préparé et parfaitement déloyal. Quels sont les éléments factuels, tangibles et mesurés sur DAUX qui on permis de prendre une telle décision ? Aucune à ce jour, sinon les dires approximatifs et non documentés de la Présidente d'une association de Merville...

La gêne occasionnée (pollution sonore : 22 avions/jour à plus de 62 décibels non comptabilisés) concernent la totalité des Dauxéens, et l'école de la commune (250 enfants). Je vous rappelle ou vous informe que le seuil de danger défini par l'OMS est de 45 décibels.

Il est par ailleurs avéré que le trafic aérien soit en forte augmentation (13 nouvelles lignes ouvertes dans les semaines à venir)

Les conséquences directes, au delà de la réelle pollution sonore, l'impact sur le sommeil et la santé, ne plus pouvoir profiter de nos espaces extérieurs (terrasses, jardins, cour d'école), sont une baisse directe de la valeurs de nos logements, dans lequel j'ai investi sur Daux précisément pour éviter le bruit des avions.

Merci de prendre en compte mes doléances pour revoir votre décision et remettre les couloirs aériens sur la commune de Merville, qui depuis 2003 a eu tous les éléments nécessaire à l'aménagement de son territoire, comme l'a d'ailleurs très bien et justement fait la commune d'Aussonne.

Daux ne peut pas palier aux erreurs de gestion du PLU des communes voisines.

Bien cordialement,

Jean-Philippe LAFITTE

Commentaire 70

« Changement de trajectoires des avions sur Daux »

Le 30 septembre 2019 à 11h48min par LAFITTE — gifi78@hotmail.com

Bonjour,

Je suis un riverain de Daux, et je souhaite réagir aux nouvelles trajectoires de avions détournés sur ma commune.
En premier lieu, je suis très surpris que cette décision ait été prise unilatéralement sans jamais consulter (et même informer) les habitants de Daux.

Le principe même du délestage sur Daux est injuste, les PLU de Merville et Aussonne depuis 2003 ayant été adaptés à ces trajectoires, alors que celui de Daux n'avait pas ce besoin. L'impact sur notre commune est considérable, non préparé et parfaitement déloyal. Quels sont les éléments factuels, tangibles et mesurés sur DAUX qui on permis de prendre une telle décision ? Aucune à ce jour, sinon les dires approximatifs et non documentés de la Présidente d'une association de Merville...

La gêne occasionnée (pollution sonore : 22 avions/jour à plus de 62 décibels non comptabilisés) concernent la totalité des Dauxéens, et l'école de la commune (250 enfants). Je vous rappelle ou vous informe que le seuil de danger défini par l'OMS est de 45 décibels.

Il est par ailleurs avéré que le trafic aérien soit en forte augmentation (13 nouvelles lignes ouvertes dans les semaines à venir)

Les conséquences directes, au delà de la réelle pollution sonore, l'impact sur le sommeil et la santé, ne plus pouvoir profiter de nos espaces extérieurs (terrasses, jardins, cour d'école), sont une baisse directe de la valeurs de nos logements, dans lequel j'ai investi sur Daux précisément pour éviter le bruit des avions.

Merci de prendre en compte mes doléances pour revoir votre décision et remettre les couloirs aériens sur la commune de Merville, qui depuis 2003 a eu tous les éléments nécessaire à l'aménagement de son territoire, comme l'a d'ailleurs très bien et justement fait la commune d'Aussonne.

Daux ne peut pas palier aux erreurs de gestion du PLU des communes voisines.

Bien cordialement,

Jean-Philippe LAFITTE

Commentaire 69

« Un habitant de Daux »

Le 30 septembre 2019 à 11h30min par SPAGNOL — frederic.spagnol@yahoo.fr

122

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

Je suis habitant de Daux depuis 2016, le choix d'habiter dans cette commune s'est fait après étude des couloirs aériens car il s'avérait que Daux était très peu impactée par les nuisances aériennes jusqu'à ce projet de modification de couloir. Aujourd'hui les vols détournés par ce projet de modification passent juste au-dessus du village ce qui a un impact sur les nuisances sonores et la pollution atmosphérique.

Il n'est pas acceptable que les communes de Merville et d'Aussonne se débarrassent d'une partie de leurs nuisances au détriment des autres communes (qui étaient très peu impactées jusqu'à présent).

Ce projet de modification n'a pas pris en compte l'augmentation d'urbanisation autour de la commune de Daux.

Les habitants de Daux ont droit à une meilleure qualité de vie aussi.

Proposition :

Si on regarde la carte de communes environnantes, on peut voir qu'entre les communes de Daux et de Lara, il y a une zone non habitée, constituée de champs et de forêts.

Ma question est la suivante : n'est-il pas possible de redéfinir le couloir aérien pour les vols concernés par le plan de modification, c'est à dire que les avions poursuivent leur vol rectiligne quelques nautiques de plus et fassent leur "break" dans cette zone afin d'éviter de passer au-dessus du village de Daux ? (au détriment de quelques litres de kérosène consommés en plus pour les compagnies aériennes).

Cdt

Commentaire 68

« Contestation du projet de modification des trajets aériens »

Le 30 septembre 2019 à 10h05min par Adeline Hupé — adeline.hupe@gmail.com

Bonjour,

Nouvelle habitante de Daux depuis 2 ans avec ma famille (2 adultes, 3 enfants), je suis atterrée de constater la sous-estimation de l'impact d'un tel projet sur la population concernée. Sans compter que l'enquête ne tient pas compte d'un grand nombre de survols de Daux (décollage pour le Sud tournant au-dessus de Daux + atterrissages également).

L'augmentation de la nuisance sonore au-dessus de nos têtes n'est pas passée inaperçue, nous réveillant parfois tôt le matin, même le weekend, alors que nous avons investi sur la commune de Daux il y a 2 ans justement pour sa tranquillité. La population grandissante de Merville, Aussonne ou autre commune impactée par les anciennes trajectoires avait CHOISI ces communes en toute connaissance de cause. Nous, Dauxéens, n'avons jamais été consultés ou informés et nous sommes bien plus qu'une 20aine de personnes concernées (et quand bien même !!). Quel impact sur la valeur de notre bien immobilier que nous pensions "hors des couloirs aériens" et qui se retrouve maintenant fréquemment dérangé par des survols à plus de 60dB (dois-je rappeler que le seuil de danger de l'OMS est de 45dB? !).

Aucune mesure sonore officielle ne semble avoir été menée sur notre commune pour évaluer concrètement l'impact de ces nouveaux couloirs qui, je le répète, ne peuvent en aucun cas se résumer aux nouvelles procédures de décollage Nord-Ouest uniquement. Ce sont malheureusement à nous, riverains de Daux et Larra, de prouver l'impact négatif de cette mesure injustement mise en place.

Je souhaiterais également souligner que je trouve absolument scandaleux qu'une telle mesure puisse être défendue et représentée à la CEE par la présidente d'une association contre les nuisances aériennes de Merville !! N'y a-t-il pas là un ENORME conflit d'intérêt??

J'espère que l'enquête publique aura le poids escompté dans l'annulation de ce projet. J'ose croire que les arguments sensés des habitants nouvellement impactés sauront vous convaincre. Privilégier des populations au détriment d'autres (sans les en informer) est inadmissible et injuste.

Cordialement,

Commentaire 67

« AVIS TRES FAVORABLE A L'APPLICATION DU GNSS - DECOLLAGE BLAGNAC NORD OUEST »

Le 29 septembre 2019 à 21h52min par DI NARDO Marie Laure — laure.dinardo@orange.fr

Bonjour,

Je suis très favorable au changement de procédure de décollage de Blagnac Nord Ouest. Votre proposition de trajectoire permettra à 1800 personnes de retrouver une qualité de vie perdue en 2003 lors du précédent changement.

Je pense que la nouvelle trajectoire que j'imagine proche de celle en vigueur en 2003 est une proposition juste, dommage qu'il est fallu attendre si longtemps. Mieux vaut tard que jamais. Merci d'avoir finalement pris cette initiative.

Marie Laure Di Nardo

Commentaire 66

« Impossible de dormir »

Le 29 septembre 2019 à 21h35min par Gimbergues magali — yonsomoto@hotmail.fr

Nous sommes depuis un certain temps dérangé constamment par des avions
Qui passe au-dessus de notre maisons .nous sommes réveillé la nuit déranger le jour toutes les cinq minutes aux aurores alors que ces lignes n'était pas là lorsque nous avons construit .nous trouvons inadmissible de devoir subir les conséquences de tout ceci demandons réparation !!!
Comment se fait-il au jour d'aujourd'hui que personne n'est été prévenu et concerté avant de dériver ces lignes au-dessus de chez nous.!!

Commentaire 65

« Bruit avion inadmissible »

Le 29 septembre 2019 à 21h33min par Sourbes yohan — yonsomoto@hotmail.fr

Nous sommes depuis un certain temps dérangé constamment par des avions
Qui passe au-dessus de notre maisons .nous sommes réveillé la nuit déranger le jour toutes les cinq minutes aux aurores alors que ces lignes n'était pas là lorsque nous avons construit .nous trouvons inadmissible de devoir subir les conséquences de tout ceci demandons réparation !!!
Comment se fait-il au jour d'aujourd'hui que personne n'est été prévenu et concerté avant de dériver ces lignes au-dessus de chez nous.!!
Nous Sommes réveillé par les avions le matin de bonheur

Commentaire 64

« AVIS TRES FAVORABLE A L'APPLICATION DU GNSS - DECOLLAGE BLAGNAC NORD OUEST »

Le 29 septembre 2019 à 21h31min par DI NARDO Patrice — patrice.dinardo@orange.fr

Bonjour,
En tant qu'ancien membre de l'association SNAM créée en 2003 (stop aux nuisances aériennes sur Merville) je ne peux que me réjouir de voir enfin, 16 ans plus tard, aboutir une demande qui est pleine de bon sens. Les échanges avec l'ACNUSA et les autorités aééroportuaires ont d'abord été frustrants puis constructifs. Un premier pas avait déjà été fait, il y a quelques années, mais là, la proposition est pleinement satisfaisante puisqu'elle repositionne la trajectoire sur l'empreinte de 2003. Votre étude se passe de commentaires sur le nombre d'habitant qui sera ainsi libérée de ces nuisances sonores. J'ajoute que le couloir actuel passe au dessus du groupe scolaire de Merville qui tout les jours accueille plusieurs centaines d'enfants (plus de 500). Comparativement au changement de 2003, je me réjouit de l'évolution de la transparence et également de qualité des études réalisées. Me replaçant en 2003, je peux comprendre la frustration des 25 personnes de la commune Daux. Mais la nouvelle trajectoire, fait beaucoup de sens en terme de réduction d'impact sonore sur la population de Merville, de justesse dans l'approche (zone quasi pas habitée), et de même de réparation (retour à la situation de 2003). J'attends avec impatience la mise en place définitive de la nouvelle procédure.

Commentaire 63

« Bruit sur Aussonne »

Le 29 septembre 2019 à 20h05min par Nicolas — nixo@free.fr

Je suis très surpris d'entendre parler de, je site : "la réduction des nuisances sonores" alors que depuis quelques mois de test de la nouvelle procédure il est incontestable que le survol d'Aussonne est beaucoup plus bruyant qu'auparavant. Les axes de vols restent identiques (avec tout de même une très grande fréquence de 'tourne à droite' bien avant la balise pour libérer le couloir pour l'avion suivant), mais les nuisances sonores ressenties sont beaucoup plus importantes. C'est sans doute dû au fait que les avions sont censés monter plus vite en altitude (donc plus de 'gaz'), mais de mon point de vue c'est fait trop tôt, il faudrait au moins attendre de largement passer la balise TOU et d'avoir une montée plus progressive.

Commentaire 62

« Déplacement des décollages au Nord de l'aéroport plus à l'Ouest de Merville »

Le 29 septembre 2019 à 19h36min par Monsieur et Madame Migairou — lilidu51@outlook.fr

Mon mari et moi attendions avec impatience, une procédure pour que les vols aériens cessent au dessous de notre maison. On n'en peut plus des bruits d'avions toutes les 45 secondes. Cela nous tappent sur le système nerveux. Au lieu de nous détendre après le travail, on y arrive pas et on est encore plus fatigué par ces bruits en continue. Nous parlons plus fort alors qu'on est

cote à cote. Nous n'arrivons plus à garder les fenêtres ouvertes pour se parler, pour dormir ou pour regarder la télévision. Alors si il existe un moyen pour que tout ces bruits d'avions cessent, nous signerons une pétition si il le faut.

Commentaire 61

« soutien au déplacement des décollages du nord »

Le 29 septembre 2019 à 19h28min par Clément de Givry, Louis — louisdegivry@icould.com

Je soutiens le déplacement des décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville.

Louis

Commentaire 60

« Nouvelle trajectoire passant sur la commune de Daux »

Le 29 septembre 2019 à 17h18min par LEGRAND — seb.calou@wanadoo.fr

Bonjour,

Comme beaucoup de Dauxéens, nous sommes venus chercher la tranquillité dans ce petit village en s'éloignant des nuisances sonores de l'aéroport. Nous avons déménager d'Aussonne à Daux il y a deux ans en vérifiant que nous ne serions plus sous le couloir aérien.

A notre grande surprise et en plus de l'augmentation du trafic vers le sud-ouest, nous voyons de plus en plus proche de notre habitation et surtout entendons de façon continue le bruit de ces avions ce qui n'était pas le cas avant le lancement de ce projet.

Les populations s'installant à Aussonne et à Merville le font en toute connaissance de cause.

Ce projet, dont les Dauxéens n'ont appris l'existence qu'il y a plusieurs mois après la mise en place des nouvelles trajectoires, nuit fortement à notre vie quotidienne : Passage au dessus de notre village, augmentation considérable du bruit des avions engendrant des soucis de sommeil pour les adultes et surtout nos enfants.

Cette nouvelle trajectoire impacte toute la population de Daux et non pas 25 personnes comme indiqué dans le rapport.

De plus, cette nouvelle trajectoire va faire dégringoler la valeur de nos biens immobiliers que nous avons acquis au prix fort.

Pour tous ces motifs, je suis contre ce projet de déviation des trajectoires de décollage au Nord.

Cdt,

Mr et Mme LEGRAND

De plus,

Commentaire 59

« STOP projet modification décollage avion »

Le 29 septembre 2019 à 10h52min par cyrus — cyrus.jn@sfr.fr

Bonjour,

En tant qu'habitant de DAUX, je ne suis pas d'accord avec ce projet pour les raisons suivantes :

- pas d'informations à ce changement
- nuisances sonores augmentées ainsi que pollutions
- La ville de Daux n'a pas été consultée et représentée à la commission consultative pour l'environnement
- dévalorisation bien immobilier
- augmentation au trafic aérien déjà très fourni
- principe injuste car aucune mesure sonore n'a été effectuée sur Daux.
- les PLU ont été adaptés en fonction des nuisances existantes avant cela.

VOILA POURQUOI C'EST INJUSTE, INAPROPRIE ET POURQUOI JE NE SUIS PAS D'ACCORD AVEC CE PROJET

cordialement,

Mr CYRUS

Commentaire 58

« soutien de l'enquête public SNAM »

Le 29 septembre 2019 à 10h45min par PARADOWSKI Patrick — patrick.paradowski@gmail.com

Je soutiens le déplacement des décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville

Commentaire 57

125

« Soutien de l'enquête publique SNAM »

Le 29 septembre 2019 à 10h43min par PARADOWSKI Patrick — patrick.paradowski@gmail.com

Je soutiens le déplacement des décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de MERVILLE

Commentaire 56

« très bonne idée »

Le 28 septembre 2019 à 21h59min par naman

je soutiens ce projet, les nuisances ont diminuées depuis les phases de test et c'est très bien ainsi

Commentaire 55

« Vol au dessus de daux à 70db »

Le 28 septembre 2019 à 20h43min par

Comme en atteste mon relevé, le vol V72564/V0E2EC, TLS-TFS est passé à 18h36 (16h36 UTC) juste au dessus de mon habitation 5 chemin de baroutet à Daux et j'ai mesuré la nuisance sonore à 70db ! Donc je conteste l'enquete publique et les relevés theoriques de nuisance effectués dans l'enquete.

Commentaire 54

« Déplacer un problème. Est-ce une solution? »

Le 28 septembre 2019 à 19h55min par ANDRIVET — lucandrivet@free.fr

Après une lecture attentive des dossiers, il est clair que les données concernant DAUX ne sont pas valables. Le son ne s'arrête pas à une frontière comme tant à le montrer les différents schémas et ce n'est certainement pas une population de 25 Dauxéens qui vont être impactés. Toute cette commune va subir de plein fouet ces modifications de trajectoires (départs sud et nord) aux motifs de réduire les nuisances sonore et la consommation de carburant. La population de Merville ne sera pas gagnante pour autant... ce n'est pas un décalage de quelque NM à l'ouest qui supprimera les nuisances. Tous les vols qui passent sur Merville sont visibles et surtout audibles... surtout par vent d'autant (pas analysé dans les documents). ... pourquoi? De plus une trajectoire moyenne n'a aucune signification si elle n'est pas accompagnée d'un écart-type. Une trajectoire médiane aurait donné un autre résultat et aurait été plus significative. Quand je me suis installé à DAUX (en 2002), c'était pour ne pas avoir des avions passant non loin de mon domicile. Et depuis la situation s'est dégradée significativement avec l'augmentation du flux aérien, l'ouverture de l'aéroport jusqu'à 23h00 et des compagnies qui se moquent des couloirs aériens. Quant au futur de Toulouse et de sa couronne, vu le nombre de nouveaux arrivants par an actuellement, la densité de population ne peut qu'augmenter et les nuisances de même. Cela n'est pas évoqué dans ce projet. Je ne vois qu'un réel gagnant à ce projet qui sont les compagnies aériennes par le gain sur la consommation de carburant. Pour les Dauxéens, ce sont les nuisances sonores et visuelles, les risques liés aux survols, la dépréciation des biens fonciers et immobiliers, et les impacts sur leur santé. Par les manques d'études exhaustives sur les impacts sanitaires, la présentation des données techniques partielles et le manque de visibilité sur le futur, je ne peux donc pas supporter ce projet tel qu'il est constitué.

Commentaire 53

« Changement de trajectoire »

Le 28 septembre 2019 à 17h11min par Claire Sagau-Guillet — claire.sagau-guillet@laposte.net

Habitante de Daux depuis 21 ans, je déplore des nuisances sonores en augmentation depuis 4 mois au moins de 5 heures du matin jusque tard le soir. Le trafic s'est beaucoup trop intensifié et le bruit qui va avec aussi. Mon mari a enregistré plus 61 décibels. Cela devient insupportable.

Commentaire 52

« SNAM Enquête publique »

Le 28 septembre 2019 à 15h56min par MURARO — richard.muraro@wanadoo.fr

Résident, Chemin de la tuilerie, à 800 m du centre de Merville, je suis directement impacté par le décollage des avions de l'aéroport de Blagnac et donc en accord total avec cette nouvelle procédure de déplacement des décollages plus à l'ouest de Merville. Je souhaite vraiment l'aboutissement de ce projet !!

Cordialement

Commentaire 51

« Bruit sur Daux »

Le 28 septembre 2019 à 15h10min par Jean-François Voinot — j-f_j-f@caramail.com

Bonjour,

On avait remarqué que le bruit avait augmenté, maintenant on sait pourquoi.

En plus du flux d'avions qui partent vers le sud, on a maintenant les avions d'affaires qui décollent sans cesse le matin. Le plus dur pour nous c'est entre 6h et 7h30, car certains matins ça réveille notre enfant.

Je ne peux que espérer que l'on installe un sonomètre à l'école de Daux pour confirmer notre alerte. Surtout pour notre enfant.

Sans oublier que l'on vient d'acheter sur Daux et que notre bien va perdre de la valeur, et on a jamais été prévenu par notre notaire.

Cordialement,

Commentaire 50

« Non au Changement Trajectoire Nuisances sonores »

Le 28 septembre 2019 à 14h08min par M BERNARD Denis et Mme CICHOSZ Karine — karinecichosz@gmail.com

Je ne suis pas d'accord de ce changement de trajectoire car les départs multiples journaliers à partir de 6H du matin nuisent à la santé de ma famille à cause des bruits occasionnés élevés supérieurs à la norme

Cette nuisance sonore sur mon habitation sur la commune de Daux était déjà présente mais avec cette modification, son niveau est devenu intolérable.

Elle impacte également les enfants pendant leur scolarisation et donc perturbe fortement leur concentration.

En effet le groupe scolaire de Daux se situe sous ce couloir de circulation des avions que vous avez décidé sans concertation au préalable de votre enquête publique.

Commentaire 49

« Nuisances sonores à DAUX.... »

Le 28 septembre 2019 à 12h38min par RODRIGUEZ Hubert — rodriguez.hubert@orange.fr

Je ne suis pas d'accord avec le changement de trajectoire des couloirs aériens sur Daux qui change aujourd'hui, globalement, ma qualité de vie au quotidien alors que j'espérais passer une retraite plus au calme, à la campagne.

Le premier motif de mon désaccord concerne la représentation à la CCE qui devrait être une personne INDEPENDANTE et non pas impliquée directement dans le processus pour éviter le "conflit d'intérêts" (association contre les nuisances aériennes de Merville).

Prendre une décision, sur ce changement, avec l'argument qu'il y aura moins de population impactée me semble aberrant voire même scandaleux. Daux compte aujourd'hui 2300 habitants, seraient-ils moins considérés que d'autres ???...y aurait-il des oubliés????

Commentaire 48

« Augmentation très importante des nuisances sonores avions sur le village de Daux »

Le 28 septembre 2019 à 12h22min par MONTEIL — arnaud1.monteil@free.fr

Bonjour,

Je suis résident dans le village de Daux, et depuis les changements de procédure de départ et d'arrivée, les nuisances sonores ont considérablement augmentées et dépassent largement les seuils de l'OMS à 45db.

Nous avons été que très tardivement informé de ce changement.

Aucune mesure de bruit n'a été faite sur Daux, et les études d'impact que l'on nous a montré ne couvre clairement pas tous les vols survolant Daux et sont clairement sous évalués au delà du changement de procédure, exemple de vol partant vers le sud qui souvent le village de Daux.

Par ailleurs, les PLU ont été adaptés aux procédures précédentes et de ce fait remettent en cause mes critères de bruit.

Enfin, le trafic a énormément augmenté face aux données pris en compte dans l'étude et rende de ce fait l'analyse obsolète dès le départ car elle affiche un nombre habitant impactés dérisoires.

Aujourd'hui, la majorité des habitants de Daux à savoir 2500 est fortement impacté.

127

Merci d'avance de prendre en considération ce message qui est sans aucun doute représentatif du sentiment de tous les Dauxeens.
Cordialement.
Arnaud Monteil

Commentaire 47

« aucunement d'accord avec ce projet »

Le 28 septembre 2019 à 09h30min par Jerome Pujol — astridetjerome@orange.fr

j'habite Daux et depuis le démarrage du projet, nous avons énormément de conséquence sonore. Nous ne prenons plus plaisir à profiter du jardin et à déjeuner dehors sur notre terrasse, le matin et la nuit les survols sont incessants et sont une véritable cause de mal être en réduisant le temps de sommeil et en provoquant énormément de stress, sans parler de la chute des biens immobiliers. le trafic vire au-dessus de notre maison depuis milieu d'année, c'est simplement insupportable.

Les PLU été déjà aligné et les personnes habitant ces zones informés, ce changement va dans le sens d'une rupture d'équilibre au multiples conséquences.

Cette étude ne prend pas suffisamment en compte les répercussions de l'augmentation du flux des avions qui virent vers l'ouest au dessus de DAUX.

Nous sommes apparemment représentés (les dauxeens) par la commune de Merville... comment imaginer que cela soit partial dans la décision?

Commentaire 46

« Catastrophique pour les habitants de DAUX 31700 »

Le 28 septembre 2019 à 08h37min par

Catastrophique pour les habitants de DAUX 31700 une honte des décollages a partir de 6h du matin, il est 8h30, j'ai compter environs 60 décollages au dessus de nos têtes, impossible de retrouver le sommeil nos enfants, déjà stressé et fatigué de leurs semaine et nos grands parents et leurs problèmes de santé's !!!!!

Quand j'entend certains élus qui trouve ça génial notamment sur Mondonville 31700, il ferait mieux d'arrêter de construire des palais, transformés en Mairie, et des immeubles qui transforme nos periferie en ville doctoirs et réserver une grande valeur a nos campagnes..

Nous allons nous battres, et au pire demander, des dédommagements par habitants de l'ordre de trente pour cent, valorisé en fonction des constructions par habitants...ce qui défini la perte des reventes.

Commentaire 45

« Survol de Plaisance-du-Touch par des avions commerciaux. »

27 septembre 2019 à 22h49min par

Bonjour

j'ai choisi de faire construire à Plaisance-Du-Touch et non du côté de Blagnac ou de cornebarrieu afin de ne pas avoir à subir les nuisances des trajectoires de l'aéroport. Le prix des terrains et des maisons est fixé également en fonction des nuisances routières rétribuez ou aériennes et on sait quand on s'installe près d'un aéroport a quoi on doit s'attendre. Le choix d'une ville se fait avec tous ces paramètres et si on s'éloigne de l'aéroport en supportant les problèmes d'embouteillages ce n'est pas pour qu'on nous impose des nuisances qui n'existaient pas au moment où on fait le choix de son lieu de vie.

Commentaire 44

« Développement durable ? »

Le 27 septembre 2019 à 17h48min par NIEL SERGE — serge.ing@orange.fr

Sur quelles bases dgac et dsna ont statué pour enoncer que 27 personnes étaient concernées par les impacts sonores en departs (nouveau projet)??

L.Insee à du faire une erreur sur la commune concernée .

En terme de communication,le NA arrangé a chaque sauce est un avantage évident en faveur de dgac dsna pour une approche plus sereine de la population,mais cela ne démontre y compris Lden la gêne ressentie.

Votre démonstration suppose s appuyer sur des enquêtes de gêne sonore et des études épidémiologiques sérieuses,ce travail dépasse le cadre de la présente étude et c.est pourtant ce que la population concernée attend .

Il est aussi inconvenable de comparer l'actuel, avec unNA 65 /25 événements jour !!

Et puis, suivant vos chiffrages ,cela egalerait 24,5t de CO2 en plus ,que pensez vous annoncer pour les 5 années à venir?

Tout cela n'est pas très sérieux.

Une enquête sur le tas au quotidien chez l'habitant aurait certainement un autre impact sur la vérité et de fait, la concrétisation ou non de ce projet utopique ,en terme de coût aussi, par ce biais, la communauté aurait réalisé de sacrées économies .

En résumé vous ne faites que déplacer les poussières balancées sous un tapis ,vers un autre tapis.

Commentaire 43

« Soutien au collectif SNAM »

Le 27 septembre 2019 à 17h31min par Bovo — beathi.bovo@free.fr

La nouvelle procédure mise en place depuis le 23 mai 2019, à savoir le déplacement plus à l'ouest de Merville des décollages vers le Nord est efficace et appréciable sur la commune. J'espère que cette nouvelle procédure sera retenue car notre qualité de vie s'en trouve améliorée.

Commentaire 42

« mr talayra »

Le 27 septembre 2019 à 15h57min par TALAYRA SERGE — serge.ines@cegetel.net

habitant de Daux ,avec toute ma famille .nous avons acheté ici en toute connaissance de cause.ceux qui l'ont fait sur Aussonne et autres en ont fait de meme.Aujourd'hui il est question de dévier l'axe de passage des avions de Blagnac et de les rediriger vers nous ! Vous allez mécontenter tous les gens du nouveau passage qui ont vécu dans une meilleure situation acoustique .il va falloir revoir tout notre mode de vie !!! nous , nos enfants, nos animaux.... il ne faut pas oublier la nature qui va être impactée par ce changement.LA NATURE N'AIME PAS LE CHANGEMENT...

Commentaire 41

« CONTRE le changement de trajectoire »

Le 27 septembre 2019 à 11h43min par Bergé — helene.berge31@gmail.com

Je suis une habitante de Daux depuis mars 2009 ; mon mari, mes 2 enfants et moi habitons une maison située au 11 impasse Martin.

Je suis contre la modification de la procédure de départ citée dans cette enquête publique.

En effet, nous avons choisi d'acheter sur la commune de Daux (et non pas sur Merville ou Cornebarrieu) pour ne pas être sous un couloir aérien et donc ne pas subir de nuisance sonore liée à l'aéroport de Blagnac.

Nous trouvons donc injuste aujourd'hui de modifier une trajectoire pour arranger une population au détriment de celle de Daux, dans la mesure où nous avons choisi cette commune spécialement pour éviter les nuisances sonores aériennes.

Depuis le début du test, nous sommes perturbés à la fois

- dans notre sommeil (avons bruyants dès 6h00 du matin jusqu'à plus de 23H30),
- dans notre bien-être chez nous car le bruit des avions décollant au-dessus de notre maison nous empêche de profiter de notre extérieur.
- dans le travail de mes enfants à l'école, car ils se plaignent du bruit des avions bruyants pendant la classe

De plus, il est fort contestable que les habitants de Daux soient représentés à la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Toulouse Blagnac par une personne - Joséphine Labayen-Remazeilles – quand on sait qu'elle est une habitante de Merville qui prône le retour des avions sur Daux comme elle le dit ouvertement dans cette vidéo :

<https://www.facebook.com/DauxEnvironnement/videos/752821828480369/>

Cette femme n'a pas l'air d'avoir compris le terme de représentante des populations de Merville ET de Daux

J'ai déjà porté plainte par mail contre des nuisances sonores générées par l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

<quote>Plainte contre des nuisances sonores générées par l'aéroport de Toulouse-Blagnac

Nom : Hélène BERGE

Adresse : 11 impasse Martin, 31700 DAUX - Indiqué d'une point rouge sur le plan ci-joint

Email : helene.berge31@gmail.com

Téléphone : 0615930331

Madame, Monsieur,

Je tiens à porter plainte pour des survols extrêmement bruyants au-dessus de mon quartier. Mon habitation est indiquée d'une croix rouge sur le plan en fichier joint.

Vous trouverez la liste des vols gênants du 19/09/2019, d'une forte intensité sonore rendant une conversation inaudible, dans le tableau ci-dessous. Je note une augmentation de la pression sonore depuis le mois de mai 2019.

Date Heure Identification appareil et vol

19/09/2019 06H22 IB9765/ANE65AR

19/09/2019 06H32 U23960/EJU656T

19/09/2019 11H07 U24026/EJU134H

19/09/2019 11H13 AIB031C
19/09/2019 11H22 AF6121/AFR733LL
19/09/2019 11H28 FR296/RYR2VL
19/09/2019 11H33 BA373/BAW4DP
19/09/2019 11H42 AF6121/AFR43JZ
19/09/2019 11H49 U21745/EJU47RN
19/09/2019 11H52 FR1945/RYR1945
19/09/2019 12H20 TB7122/JAF70A
19/09/2019 12H22 U21711/EJU46WA
19/09/2019 13H45 AIB29TN
19/09/2019 13H58 FR2106/RYR5AY
19/09/2019 14H06 AH1077/DAH1077
19/09/2019 14H15 VY9002/VLG9002
19/09/2019 14H19 BA379/BAW379
19/09/2019 14H24 AF1707/AFR170J
19/09/2019 14H25 AIB72WA
19/09/2019 14H27 KL1304/KLM56C
19/09/2019 14H29 U26140/EZY67EM
19/09/2019 14H32 U21701/EJU749J
19/09/2019 14H43 BGA114C
19/09/2019 14H50 AF7515/AFR751P
19/09/2019 14H52 AIB16XL
19/09/2019 14H55 AIB37IL
19/09/2019 14H58 AF6127/AFR64RY
19/09/2019 15H27 AF6129/AFR612X
19/09/2019 15H43 SN3668/BEL42B
19/09/2019 15H55 AIB72WA
19/09/2019 16H45 U21747/EJU82TC
19/09/2019 17H10 AF6135/AFR27PA
19/09/2019 17H13 KL1308/KLM1308
19/09/2019 17H19 U24030/EJU504U
19/09/2019 17H26 AF1189/AFR54NU
19/09/2019 17H29 5K524/HFY524
19/09/2019 19H18 TP493/TAP493E
19/09/2019 19H24 AF6143/AF74JK
19/09/2019 19H28 SN3670/BEL87E
19/09/2019 19H31 U21707/EJU806P
19/09/2019 19H32 U23964/EJU729E
19/09/2019 19H48 U21707/EJU806P
19/09/2019 20H10 AF6145/AFR16MH
19/09/2019 20H42 IBS36SM
19/09/2019 20H48 AF6147/AFR92RA
19/09/2019 20H56 U24034/EJU905D
19/09/2019 21H00 AF1199/AFR16XA
19/09/2019 21H08 RU9624/ABW9624
19/09/2019 21H12 AF1087/AFR1087
19/09/2019 21H14 AF6149/AFR65GD
19/09/2019 21H50 QY1929/BCS1929
19/09/2019 22H17 U28340/EZY72FR
19/09/2019 22H49 3V54/TAY054G

Cordialement.

Mme Bergé

</quote>

En résumé, je suis contre le changement de trajectoire !

Commentaire 40

« Nuisances sonores aviation commune de Daux »

Le 27 septembre 2019 à 07h44min par Laurent NADJAR — loran.nad@gmail.com

J'ai remarqué que le passage des avions au dessus de notre commune de Daux et ne parlons pas du nombre, a nettement augmenté.

Ce qui comme tout le monde le sait engendre des nuisances sonores ainsi que de la pollution.

C'est pourquoi je voudrais dire que je suis contre la procédure GNSS pour le décollage des avions au nord-ouest de l'aéroport de TOULOUSE-BLAGNAC.

Commentaire 39

« SNAM »

Le 25 septembre 2019 à 15h47min par Filoche — tfiloche@orange.fr

Soutien de la nouvelle procédure Test qui améliore la qualité de vie sur MERVILLE

Commentaire 38

« Enquête biaisée à nouveau »

Le 25 septembre 2019 à 10h39min par Zabotto — David.zabotto@gmail.com

Cette enquête est à nouveau biaisée. Non seulement les impacts sont factuellement faux, sonomètre à l'appui dans Daux mais la personne représentant Daux au CCE est en conflit d'intérêt puisqu'elle habite Merville et à demander que les avions soient déviés de Merville vers Daux. Je demande donc l'annulation de cette expérimentation et le rejet de ce changement.

Commentaire 37

« Soutien à la nouvelle procédure »

Le 24 septembre 2019 à 19h04min

Je soutien l'action de la SNAM et souhaite que la nouvelle procédure mise en place depuis mai 2019 soit adoptée définitivement afin que nous retrouvions plus de calme.
Merci.

Commentaire 36

« Non à la modification des trajectoires Sud : trop de populations impactées »

Le 24 septembre 2019 à 13h57min par Eddy Gamir — gamireddy@yahoo.fr

Habitant de la Salvetat Saint Gilles, je m'oppose fermement à la modification de la procédure FISTO14, lors du décollage vers le Sud. Celle-ci prévoit le changement de coordonnées des points BO421 et BO423. Toutes les simulations de la DGAC et l'expérimentation montrent un déplacement des trajectoires au décollage au dessus des communes de Plaisance du Touch, La Salvetat Saint Gilles et Pibrac.

Les comptages montrent une augmentation de la population impactée (+2,4%) ainsi qu'une augmentation de consommation de carburant et des émissions CO2.

Bien que 22 communes soient impactées par la modification, seules quelques unes sont proposées à la consultation de l'enquête publique.

J'ai choisi de m'éloigner de mon lieu de travail et de m'installer dans la commune de la Salvetat Saint Gilles il y a 4 ans pour échapper aux nuisances sonores de l'aéroport.

Il n'est pas acceptable de modifier maintenant la procédure de décollage Sud alors qu'elles va augmenter les nuisances globales aux populations (dixit la DGAC elle-même).

Il n'est pas acceptable non plus de ne pas consulter toutes les populations concernées

Commentaire 35

« Soutien déplacement des décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville »

Le 24 septembre 2019 à 08h37min par Goux — stephanegoux@gmail.com

Bonjour,

je soutiens le déplacement à l'ouest de Merville des procédures de décollage au nord de l'aéroport de Toulouse - Blagnac.

Stéphane Goux

Commentaire 34

« Réponse à l'enquête »

Le 23 septembre 2019 à 21h31min par Montes Jean-Luc — jean-luc.montes0074@orange.fr

131

Nous sommes complètement FAVORABLE à la nouvelle procédure. Habitants de MERVILLE, c'est avec beaucoup d'incompréhension que nous avons subi le déplacement des couloirs dans le passé alors que :
Le village de Merville se transformait en ville ;
La projection du couloir se faisait (et se fait toujours) au-dessus de la ville et en particulier au-dessus de l'école et de la future école si rien n'est fait.
Pour nous cette modification est une obligation et un devoir !

Commentaire 33

« Oui au changement de route aérienne au dessus de merville »
Le 23 septembre 2019 à 21h13min par Recoules — ange_luna@hotmail.fr

Je suis d'accord avec le projet de changement de route afin de réduire la pollution sonore à Merville. Les avions passent juste au dessus de la maison tous les jours et l'été avec les fenêtres ouvertes ou dehors c'est juste plus que gênant.

Commentaire 32

« Enquête publique pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »
Le 23 septembre 2019 à 21h12min par CAMPS Odile — odile.camps@free.fr

Absolument contre ce projet !! Nous avons, déjà du matin au soir un trafic d'avions qui passent au-dessus de notre maison, début route de Mondonville, le bruit est assourdissant ; on entend plus la télé, le téléphone, on ne s'entend plus parler et on ne plus dormir ! Le matin ils sont les uns derrière les autres, à quelques secondes d'écart. Moins nombreux dans la journée mais tout aussi bruyants, avec reprise le soir et jusqu'à plus de minuit.
Les communes voisines, cherchent à déverser sur DAUX ce qu'elles ne veulent pas. Aucun avis, aucune mesure, aucune enquête n'a été faite auprès des habitants de notre village. Nous subissons des nuisances qui perturbent notre vie même à l'intérieur de nos habitations tant le bruit est fort. Nous ne sommes pas des « quantité négligeables » On déplace les nuisances vers nous et ce qui gêne nos « voisins » devrait être supportable et normal pour nous ?

Il y a une minimisation de l'impact de ce projet sur DAUX, faite par les communes voisines (évidement !), qui trouvent normal de décaler les nuisances vers notre commune. Seuls les Dauxens qui les subissent, peuvent en parler.
Je pense qu'on parle un peu trop au nom de « DAUX »
Aux Dauxéens de parler des nuisances qu'ils subissent .
Nous avons pour toute défense, la Conseillère municipale de Merville, Présidente de l'association Stop aux Nuisances sur Merville, et membre titulaire du CCE représentant Daux et Merville. Qui agit soit disant pour notre commune, mais, à charge, sans aucune intégrité, ni impartialité.
Un conflit d'intérêt flagrant !
Nous sommes un petit village avec moins d'habitants que Merville ou Aussonne, certes . Mais nos voix sont aussi importantes.
Comme disait BREL : Mettez 11 imbéciles d'un côté, 10 philosophes de l'autre. Les imbéciles l'emporteront.

On a trop laissé dire et faire à notre place . Il est temps pour nous, de réagir !
Odile CAMPS
9 route de Mondonville
31700 DAUX

Commentaire 31

« Soutien à la procédure pour Merville »
Le 23 septembre 2019 à 20h51min par

Nous nous sommes installés à Merville pour le calme, nous n'avons pas choisi Aussonne à cause des avions ! Merci de continuer à préserver notre silence !

Commentaire 30

« Une nette amélioration »
Le 23 septembre 2019 à 20h45min par Nicolas JENNY — nico.jny@posteo.net

Depuis le changement des procédures, c'est une vraie amélioration dont nous avons bénéficié ! Je vote pour qu'on laisse les voies aériennes comme telles.

Commentaire 29

132

« Nette diminution du bruit des avions chez nous à Merville »

Le 23 septembre 2019 à 20h31min par Laurence Sautet — laurence.ordonez@libertysurf.fr

Cet été nous avons remarqué une très nette diminution du bruit des avions chez nous à Merville (vers la bibliothèque) sans en connaître la raison. Cet été, nous n'avons pas été réveillé la nuit et beaucoup moins les matins. Mon enfant de 4 ans s'est moins réveillé la nuit. Et la journée nous les entendions beaucoup moins jusqu'à les oublier. Au vu de l'augmentation du trafic, c'était devenu infernal. Nous espérons vivement que les avions suivent cette nouvelle procédure.

Commentaire 28

« Nuisances »

Le 23 septembre 2019 à 20h26min par baduel — sbaduel.exprim@orange.fr

avis favorable aux changements des couloirs aeriens pour que les avions ne survolent plus Merville

Commentaire 27

« Avis sur trajectoires »

Le 23 septembre 2019 à 20h05min par Christophe Chiorozas — cchiorozas@gmail.com

Je tiens lors de la présente enquête publique à exprimer ma preference pour un décalage des trajectoires de décollage vers le nord, plus à l'ouest comme cela est testé depuis le mois de mai.
ces nouvelles trajectoires améliorent grandement notre qualité de vie.

Commentaire 26

« Favorable à la nouvelle procédure trajectoire aérienne »

Le 23 septembre 2019 à 19h35min par Quarcy — nathalie.quarcy@neuf.fr

Favorable à la nouvelle procédure des trajectoires qui supprimerait le survol du centre de Merville et rendrait notre lieu de vie plus agréable pour tous les habitants qui subissent ces nuisances qui s'accroissent avec le nombre de vols qui semble s'accroître. Vu le nombre de personnes impactées par cette modification, cette proposition est très intéressante.
En cas d'impossibilité de mise en place de cette nouvelle procédure, est il possible d'obtenir une aide de l'aéroport pour insonoriser nos habitations lors des survols de la commune ? Merci

Commentaire 25

« Réponse enquête publique SNAM »

Le 23 septembre 2019 à 19h15min par Baron nicolas — N.baron81@gmail.com

Bonjour. Je suis favorable au nouveau tracé déviant plus à l'ouest la trajectoire FISTO/LACOU par rapport à la commune de Merville.

Il sera nécessaire qu'une instance puisse sanctionner les compagnies aériennes ne respectant scrupuleusement cette trajectoire car nombreux sont ceux qui ne respectent pas le check point pour amorcer leur virage et se permettent de couper cette dernière. (Ex easy jet)

Commentaire 24

« SNAM (Stop aux Nuisances des Avions sur Merville) »

Le 23 septembre 2019 à 18h53min par JEAN DIT CADET Didier — didier.jdc@Wanadoo.fr

Bonjour, je suis favorable à la mise en application de la nouvelle procédure visant à déplacer les décollages au nord de l'aéroport plus à l'ouest de Merville.

Cordialement

Commentaire 23

« Trafic aérien merville »

Le 23 septembre 2019 à 18h43min par Mazelier Eric — mazeliereric@yahoo.fr

133

Je suis favorable au trafic aérien en vert donc celui après le 16 mai

Commentaire 22

« Enquête trafic aérien Merville »

Le 23 septembre 2019 à 18h41min par Mazelier Morgane — morganemazelier@yahoo.fr

Je suis favorable au trajet vert ie au trajet après le 16 mai
merci

Commentaire 21

« Pour le changement de couloirs aériens »

Le 23 septembre 2019 à 17h34min par MARECHAL — marech31@orange.fr

Malgré ces derniers Changement qui vont dans le bon sens, encore beaucoup de passages aux décollages des avions se dirigeant vers lest.

Beaucoup de nuisance dès 6h du matin et en journée au-dessus des propriétés situées sur la route des tres caps à Merville

Commentaire 20

« Déplacement des décollages – Mervillois »

Le 23 septembre 2019 à 12h48min par Laporte — f.j.laporte@gmail.com

Suite au déplacement du trajet plus à l'ouest de Merville, ma qualité de vie s'est améliorée

Commentaire 19

« Très bonne initiative »

Le 23 septembre 2019 à 12h36min par Michaud Baptiste — bapt.michaud@gmail.com

Bonjour,

suite a notre installation sur Merville, nous avons pu constater la nette diminution du bruit aérien au dessus de notre maison.

Ce qui est vraiment appréciable. Nous pensons que ce changement est nécessaire pour améliorer la qualité de vie à Merville, au vue des chiffre de la DNSA, le nombre d'habitants impactés évolue dans le bon sens. Et la nouvelle trajectoire est un bon compromis pour le nord ouest toulousain

merci pour les efforts fournis jusque maintenant !

Commentaire 18

« Gêne très importante / Autres facteurs à considérer »

Le 22 septembre 2019 à 22h01min par PIOLET Francois — francois.piolet31.fp@gmail.com

Madame, Monsieur,

Depuis la mise en service de la nouvelle trajectoire, j'ai constaté, depuis mon domicile situé rue Salvador Dali, une très forte augmentation des nuisances sonores.

La gêne est telle que je l'ai signalée par courriel à de très nombreuses reprises aux services de l'aéroport de Blagnac.

Mon domicile étant situé à l'ouest du village, j'imagine que les habitants situés en coeur ou à l'est du village sont encore d'avantage gênés que moi.

Au delà du calcul mathématique du nombre de personnes impactées par la nouvelle trajectoire, il sera nécessaire que l'enquête publique prenne aussi en compte d'autres facteurs, comme par exemple (non exhaustif) :

1. Dégradation de l'environnement au coeur d'un village qui possède une église classée (ce qui impose par ailleurs, et à juste titre, des règles très strictes en terme d'urbanisme).

2. Engendrement d'une moins value immobilière importante sur toute la commune de Daux. Les Dauxeens ont historiquement investi en se basant sur des critères environnementaux donnés, qu'il est totalement injuste de modifier/ dégrader a posteriori. A contrario, les habitants de la commune d'Aussonne ont historiquement investi en pleine connaissance de cause.

Bien cordialement,

François PIOLET

Commentaire 17

« Nouvelle procédure de décollage »

Le 22 septembre 2019 à 20h59min par PARADOWSKI — fabienne.paradowski@gmail.com

Habitante de Merville depuis 1994 je soutiens la nouvelle procédure de décollage qui nous permettrait de recouvrer en partie la qualité de vie que nous avons à notre arrivée.

Depuis 2003 les nuisances sonores et la pollution sont notre quotidien.

L'été les vols sont plus nombreux et les conversations lors des repas pris dehors sont interrompus lors du passage d'un avion.

On ne peut pas ignorer l'aggravation de la pollution de l'air depuis 2003, quand on voit que les lignes d'eau des piscines sont marquées pas un trait noir.

Depuis la mise en place de la phase de test les nuisances ont très sensiblement diminuées et nous espérons que la modifications sera validée.

Commentaire 16

« 'Pour' la nouvelle procédure »

Le 22 septembre 2019 à 20h35min par Pautis Olivier — olivier.pautis@orange.fr

Par le présent courrier, je valide mon soutient a cette proposition de procédure et ainsi souhaite une mise en application définitive suite a la phase de l'enquête publique en cours valant période de test et de 'mise a l'essai'.

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Commentaire 15

« Oui au déplacement de la trajectoire ! »

Le 22 septembre 2019 à 19h51min par Gastal — edouard.gastal@gmail.com

Étant domiciliés à Merville sous le couloir aérien, les nuisances entachent notre qualité de vie. Le trafic aérien ne fera que croître dans les prochaines années, c'est pourquoi afin de ne pas dégrader plus encore notre qualité de vie, il est essentiel de déplacer la trajectoire FISTO/LACOU.

Commentaire 14

« AVIS FAVORABLE »

Le 22 septembre 2019 à 17h44min par BARRIERE MARIE-PIERRE — mpbarriere@gmail.com

Bonjour,

je suis très favorable au projet de déplacement du trafic aérien comme expliqué dans l'avis de consultation. J'espère qu'il ramènera plus de tranquillité et que les avion ne survoleront plus la maison de ma famille au milieu du village dès 6h du matin et jusqu'à tard le soir.

Cordialement
Pierre Barrière

Commentaire 13

« AVIS FAVORABLE »

Le 22 septembre 2019 à 17h40min par BARRIERE MARIE-PIERRE — mpbarriere@gmail.com

Bonjour,

je suis très favorable au projet de déplacement du trafic aérien comme expliqué dans l'avis de consultation. J'espère qu'il ramènera plus de tranquillité et que les avions ne survoleront plus la maison de ma famille au milieu du village dès 6h du matin et jusqu'à tard le soir.

Cordialement
Marie-Pierre Barrière

Commentaire 12

« Enquête publique pour les décollages face au Nord-Ouest sur l'aérodrome de Toulouse-Blagnac »
Le 22 septembre 2019 à 11h05min par CAMPS Odile — odile.camps@free.fr

DAUX 31700

Absolument contre ce projet !! Nous avons, déjà du matin au soir un trafic d'avions qui passent au-dessus de notre maison, début route de Mondonville, le bruit est assourdissant ; on entend plus la télé, le téléphone, on ne s'entend plus parler et on ne plus dormir ! Le matin ils sont les uns derrière les autres, à quelques secondes d'écart. Moins nombreux dans la journée mais tout aussi bruyants, avec reprise le soir et jusqu'à plus de minuit.

Les communes voisines, cherchent à déverser sur DAUX ce qu'elles ne veulent pas. Aucun avis, aucune mesure, aucune enquête n'a été faite auprès des habitants de notre village. Nous subissons des nuisances qui perturbent notre vie même à l'intérieur de nos habitations tant le bruit est fort. Nous ne sommes pas des « quantité négligeables » On déplace les nuisances vers nous et ce qui gêne nos « voisins » devrait être supportable et normal pour nous ?

Il y a une minimisation de l'impact de ce projet sur DAUX, faite par les communes voisines (évidement !), qui trouvent normal de décaler les nuisances vers notre commune. Seuls les Dauxens qui les subissent, peuvent en parler.

Je pense qu'on parle un peu trop au nom de « DAUX »

Aux Dauxéens de parler des nuisances qu'ils subissent .

Nous avons pour toute défense, la Conseillère municipale de Merville, Présidente de l'association Stop aux Nuisances sur Merville, et membre titulaire du CCE représentant Daux et Merville. Qui agit soit disant pour notre commune, mais, à charge, sans aucune intégrité, ni impartialité.

Un conflit d'intérêt flagrant !

Nous sommes un petit village avec moins d'habitants que Merville ou Aussonne, certes . Mais nos voix aussi sont importantes.

Comme disait BREL : Mettez 11 imbéciles d'un côté, 10 philosophes de l'autre. Les imbéciles l'emporteront.

On a trop laissé dire et faire à notre place . Il est temps de réagir !
Odile CAMPS

Commentaire 11

« Projet inutile : vise le seul déplacement des nuisances et pollutions en encourageant l'augmentation croissante du trafic n'est plus acceptable pour garantir la qualité de l'air et le respect de la vie ! »

Le 21 septembre 2019 à 21h43min par vallee laurence — j.vallee9@laposte.net

Pas d'accord pour la seule course au profit, le temps est plutôt venu de ne plus encourager ce moyen de transport sur le territoire. Energivore, bruyant, pollueur au carburant qui échappe aux taxes, il serait plus urgent d'en mesurer les retombées dans notre air, eau, sols, et aliments.

Déplacer la trajectoire revient juste à déplacer les problèmes exposés, en gardant les yeux fermés sur l'accroissement de trafic permis. Ce projet me paraît défavorable à la qualité de vie. Merci pour votre attention portée.

Commentaire 10

« Non au virage au dessus de DAUX »

Le 21 septembre 2019 à 17h28min par RAMOS — manaxelo2008@sfr.fr

MME RAMOS AM
29 chemin de la Mouline
31 700 DAUX
manaxelo2008@sfr.fr

21 septembre 2019

Objet : Plainte pour nuisances sonores liées au trafic aérien.

Cc Enquête publique

Mairie de Daux

environnement@toulouse.aeroport.fr

136

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

Madame, Monsieur,

En 2016, j'ai acheté mon logement à l'adresse ci dessus mentionnée, pour vivre à la campagne, au calme.

J'ai visité à plusieurs reprises cette maison afin de m'assurer qu'elle correspondait à mes exigences de tranquillité, étant sujette à des troubles nerveux en présence de sons répétitifs .

J'ai accepté de payer le prix de cette tranquillité, travaillant à Toulouse centre et le village ne disposant pas, pour ainsi dire, de transports en commun, je savais que je m'engageais sur des dépenses de carburant et de temps de trajets. J'ai accepté ces "sacrifices" pour le calme et préserver ma santé.

Des le premier été, j'ai pu constater une augmentation du trafic qui sans être forcément acceptable, était supportable.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

Le survol du village et de ma maison est intempestif. Les vols tous confondus, qu'ils soient de décollage ou d'atterrissage ont un intervalle qui peut n'être que d'une minute hors l'impacte sonore d' un vol est déjà à lui tout seul d'au moins une minute.

Le quelques moments que je passe chez moi, qui sont sensés être mes temps de REPOS ne le sont plus.

Bien que je n'utilise pas ce moyen de transport trop polluant et trop coûteux pour ma bourse, j'entend qu'il y en a besoin. Cependant pas dans les conditions que vous nous faites subir depuis la phase d'expérimentation de modification du plan de décollage vers le nord.

Nous avions déjà "nos" avions et donc nos nuisances que nous tolérions, nous ne pouvons accepter que vous en rajoutiez.

A défaut de pouvoir vous faire partager de façon sonore, ce que je vis au quotidien (puisque vous avez l'air de trouver ça "normal") je me permet de vous faire suivre les relevés que j'ai pu faire sur mes temps supposés être de "repos ". Vous pourrez constater que c'est un ballet aérien ININTERROMPU !

Et la, nous parlons de vol perçus de l'intérieur de ma maisonje vous laisse imaginer au jardin.

Je n'ai pas acheter cette maison pour vivre enfermée dedans, fenêtre et portes closes !!!!

J'en suis arrivée a laisser non stop le fond sonore de la télé jour ET NUIT pour ne pas entendre ces "sifflements" qui s'enchainent.

Pour ces raisons, je m'oppose fermement à la modification des trajectoires de décollage comme présenté à ce jour.

Commentaire 9

« Nuisance sur Aussonne centre village »

Le 21 septembre 2019 à 10h39min par

Nous habitons dans Aussonne dans la zone classée monument historique.

nous assumons entièrement le fait de vivre à côté d'un aéroport avec les inconvénients et avantages que cela comporte.

Depuis quelques jours, les vols passent très près de la maison, et les niveaux sonores sont devenus extrêmement désagréables. Profiter du jardin et manger en terrasse n'est plus un plaisir.

Nous espérons que vous tiendrez compte de ces observations dans votre évaluation des couloirs aériens.

Cordialement

Commentaire 8

« Déplacement des nuisances »

Le 20 septembre 2019 à 21h46min par Lb — laetitia.beaufils@wanadoo.fr

Habitant sur Frouzins nous avons bien remarqué la modification des lignes aériennes...habituellement les nuisances sonores dues aux avions étaient quasi nulles et maintenant on entend le bruit plus fort des avions et il y a de la régularité dans leur passage.

Cette ville n'était pas impactée jusqu'ici c'est pour cette raison que nous avons choisi d'y habiter...pourvu que ça dure

Commentaire 7

« POUR »

Le 20 septembre 2019 à 13h21min par Laurent Vergnaud — lvergnaud@gmail.com

Bonjour,

Je suis pour ce changement car cela évitera des virages sur Aussonne qui est la commune où je réside.

Cdt.

Commentaire 6

« contre la modification du couloir »

Le 20 septembre 2019 à 09h25min par CHAMAYOU — cyrille.chamayou@wanadoo.fr

bonjour,

Je suis contre ce changement de trajectoire. j'habite Daux depuis plus de 20 ans. des avions nous en avons toujours vu passer mais hormis les vols d'essai, ils ne couvraient pas le bruit des oiseaux. nous avons choisi DAUX pour sa tranquillité en toute connaissance en acceptant quelques désagréments de temps en temps. mais là depuis le mois de Mai, nous ne comprenions pas ce qui se passe !!!! et c'est grandissant.... jusqu'à qu'on comprenne que nous étions en test. Les habitants de Daux n'ont pas été consultés, ni informés avant le début du test. Ni tout au long des années qu'a duré l'étude. POURQUOI la commune de DAUX a été prévenu qu'après le début de l'expérimentation ? Nous mettant sur le fait accompli. N'avons t on pas notre mot à dire?

Au regard de l'étude de l'enquête publique on cite seulement 25 personnes touchées par du bruit à partir d 65db. Ce sont des mesures théoriques. Le bruit des avions, touche beaucoup plus que 25 personnes, d'ou sorte ces chiffres? quels critères? venez voir sur la commune c'est devenu invivable je suis réveillée dès 6h et endormie bien après minuit. travaillant à la maison mes conférences téléphoniques sont de plus en plus impactées, le bruit des avions parasitent tous les 2 minutes par vague nos conférences c'est insupportable pour moi et pour mes interlocuteurs.

A ce jour et à ma connaissance malgré la demande du Maire, Il n'y a pas eu de mesure du bruit des avions sur la commune de Daux depuis le début du test. Les mesures faites avec mes moyens vont de 45 jusqu'à 80db, bien plus loin que la zone indiquée dans l'étude. Le fait que les avions se rapprochent de Daux s'ajoute aux nuisances aériennes que je subis déjà. Nos enfants se retrouvent directement impactés aussi, un sommeil perturbé mais ils sont sous le couloir maintenant !!! au vue des dernières études de mars 2109 les difficultés d'apprentissage et l'hyperactivité vont être grandissantes. Sans parler de la pollution engendré.

Autre point, je trouve très injuste de vouloir délester une partie de la population de Merville, qui y a élu domicile en connaissance de cause ; pour impacter la population de Daux, parce qu'elle serait moins nombreuse et plus "campagnarde". Je suis venue à Daux justement parce que le bruit des avions était supportable.

Le plan d'urbanisme a été adapté en fonction du PEB à Merville, comme à Aussonne et aussi à Daux.

Ce changement de trajectoire au décollage s'ajoute aux nuisances sonores que je subie déjà. Les avions qui virent à l'ouest après la balise TOU passent au-dessus de Daux. Le nombre de vol augmente, le temps de passage des avions est long et le virage accentue le bruit. De plus, ces vols ne sont même pas à priori comptabilisés pour leurs nuisances car inférieurs à 30 vols par jours.

Avec en moyenne, 70 avions très bruyants par jours entre 6h et minuit, voir plus certains jours. Et pour couronner le tout, je ne me trouve même pas dans la zone de nuisance sonore !!!

En conclusion, nous avons jamais été consulté et nous avons l'impression d'être laisser pour compte car nous sommes une petite commune de 2400 habitants qui fasse à merville ne fait pas le poids !!!! mais eux ils avaient déjà les nuisances, ils se sont même développés sans que cela ne l'ai gêne à priori!! Daux a fait le choix de rester dans une croissance raisonnable alors s'il vous plait, n'allons pas plus loin que cette expérimentation sinon vous allez améliorer la vie soit disant de 1500 personnes sur Merville mais détruire celle de 2400 personnes qui en plus d'avoir des conséquences sur leurs santé, vont se retrouver avec un bien immobilier dévaloriser.

Vos objectifs majeurs de cet aménagement de procédures de la circulation aérienne concernent la réduction des nuisances sonores et la limitation de la pollution atmosphérique ET BIEN, POUR LA COMMUNE DE DAUX C'EST CARREMENT L'EFFET INVERSE.

merci de m'avoir lu et sachez que les dauuxéens veulent se faire entendre après avoir été complètement évincer de toute cette procédure !!!

Commentaire 5

« Validation de la nouvelle procédure »

Le 19 septembre 2019 à 11h45min par Marrequeste Vincent — vmarrequeste@hotmail.fr

Bonjour,

Habitant à Beauzelle, je valide totalement cette nouvelle procédure qui en plus de supprimer le trafic aérien au-dessus de Merville pour le dévier vers un zone non urbanisé, décale le pont de changement de trajectoire au point NEW B030) ce qui permet de maintenir les aéronef totalement plats et ainsi de limiter encore plus l'impact sonore sur les communes de Blagnac et Beauzelle.

Cdt

Vincent Marrequeste

Commentaire 4

« Impact Daux »

Le 18 septembre 2019 à 05h47min par Noémie — nonoboum@hotmail.com

138

Enquête n° E19000096/31 du 16 septembre au 18 octobre 2019

L'impact sur la ville de Daux est non négligeable.

Nous vivons sur Cornebarrieu et nous avons fait construire sur Daux pour nous éloigner du bruit des avions et avoir un meilleur environnement pour nos enfants.

Depuis plusieurs mois, nous sommes réveillés tous les matins par les avions qui passent au dessus de chez nous aux alentours de 6h. C'est encore plus gênant pour notre bébé qui se réveille à quasiment chaque passage.

Nous sommes donc encore plus impactés par les avions aujourd'hui que ce que nous l'étions lorsque nous vivions sur Cornebarrieu.

C'est très impactant pour nous sachant l'effort financier que nous avons fait pour faire construire à Daux et nous éloigner de l'aéroport. Nous avons donc un budget plus serré, des trajets plus longs pour aller travailler et nous avons perdu la raison première pour laquelle nous avons fait ses sacrifices.

J'espère donc que la modification de ces trajectoires n'est pas définitive et qu'une meilleure répartition de la nuisance sonore sera effectuée.

Commentaire 3

« trafic aérien insupportable »

Le 17 septembre 2019 à 19h41min par Gouardères — marcqouarderes@orange.fr

Bonjour

Nous tenons à ce que soit déplacé la trajectoire du trafic aérien devenu très dense au dessus de notre lotissement de Lartigue à Merville 31330 qui dépasse les limites du supportable.

Commentaire 2

« Enquête biaisée »

Le 16 septembre 2019 à 20h49min par Zabotto — david.zabotto@gmail.com

Bonjour,

cette enquête est totalement biaisée puisque la mesure des nuisances est théorique et ne correspond pas à la réalité (la nuisance sur daux étant bien supérieure à 65db), la population impactée négativement étant alors de plus de 2000 habitants. Cette enquête n'est donc pas recevable et le résultat sera contestée.

Commentaire 1

« Non à la modification des procédures pour le décollage des avions au départ de l'aéroport Toulouse-Blagnac »

Le 16 septembre 2019 à 11h23min par LABAY — joris.01@hotmail.fr

Je suis résident sur la commune de Daux, et comme beaucoup de personnes, l'une des raisons qui ont motivé le choix de mon logement est qu'il n'était en théorie pas soumis aux nuisances sonores de l'aéroport Toulouse-Blagnac car en dehors des zones définies dans les plan d'exposition au bruit et plan de gêne sonore de l'aéroport.

Pour satisfaire les habitants d'autres communes comme Aussone ou Merville qui a quasiment doublé sa population en l'espace de 15 ans tout en sachant qu'ils étaient au dessus d'un couloir aérien, on veut aujourd'hui rediriger le trafic vers une zone « soit-disant » quasi-inhabitée entre les communes de Daux et Merville.

Le rapport de « Présentation du changement des procédures FISTO » montre des prévisions totalement sous-évaluées dans les impacts pour la commune de Daux puisque la majeure partie du village n'est pas dans la zone affectée par le projet de modification de trajectoire (zone de bruit 65dB). De ce fait, les conclusions de l'impact sonore sur les populations indiquent simplement une « Diminution globale de l'impact sonore avec les courbes de bruit NA 65 : avec Merville comme grand bénéficiaire et peu ou pas de changements pour les autres »

Le rapport précise même en détails :

- 3061 personnes sont indiquées impactées actuellement en zone « 65dB » sur Merville avec une forte diminution envisagée avec le nouveau projet
- 8 personnes sont indiquées comme impactées actuellement en zone « 65dB » sur Daux avec une situation indiquée comme stable avec le nouveau projet

.Ces conclusions sont totalement déconnectées de la réalité puisque les mesures réalisées sur place par les habitants de Daux révèlent des valeurs dépassant largement les 70dB régulièrement et ce dès le levé du jour jusqu'à la tombé de la nuit dans les secteurs qui ne sont pas censés être impactés selon le rapport.

.
Aujourd'hui Daux est pénalisée pour avoir fait le choix d'une démographie contrôlée à l'inverse de la plupart des autres villes environnantes.